Des hopitaux et des hospices : des conditions que doivent présenter ces établissements au point du vue de l'hygiène et des intéréts des populations / par Hippolyte Jaquemet.

Contributors

Jaquemet, Hippolyte. Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

Paris : J.-B. Baillière, 1866.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/hgjnz9b6

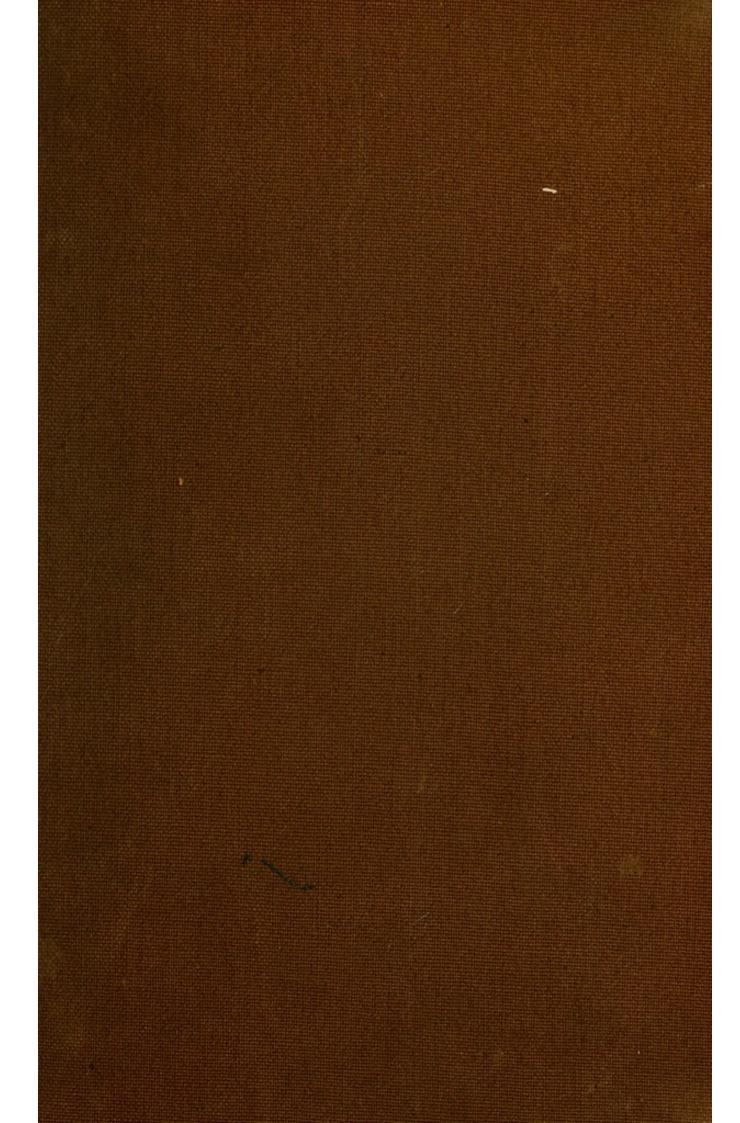
License and attribution

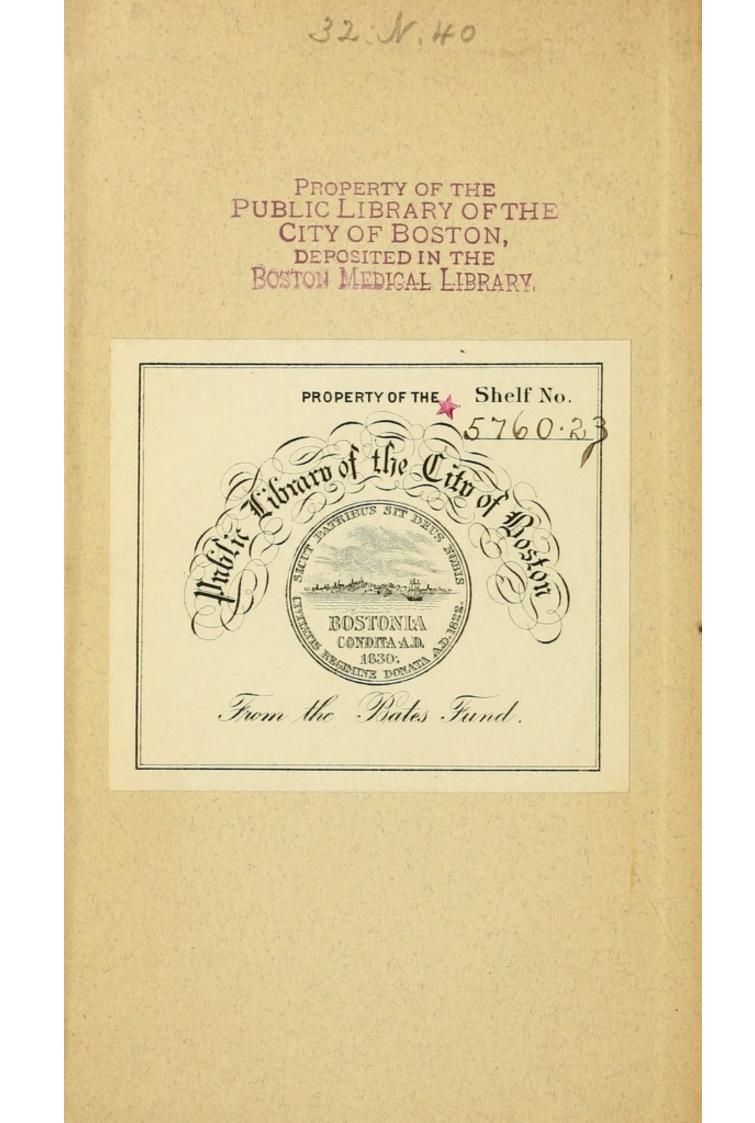
This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

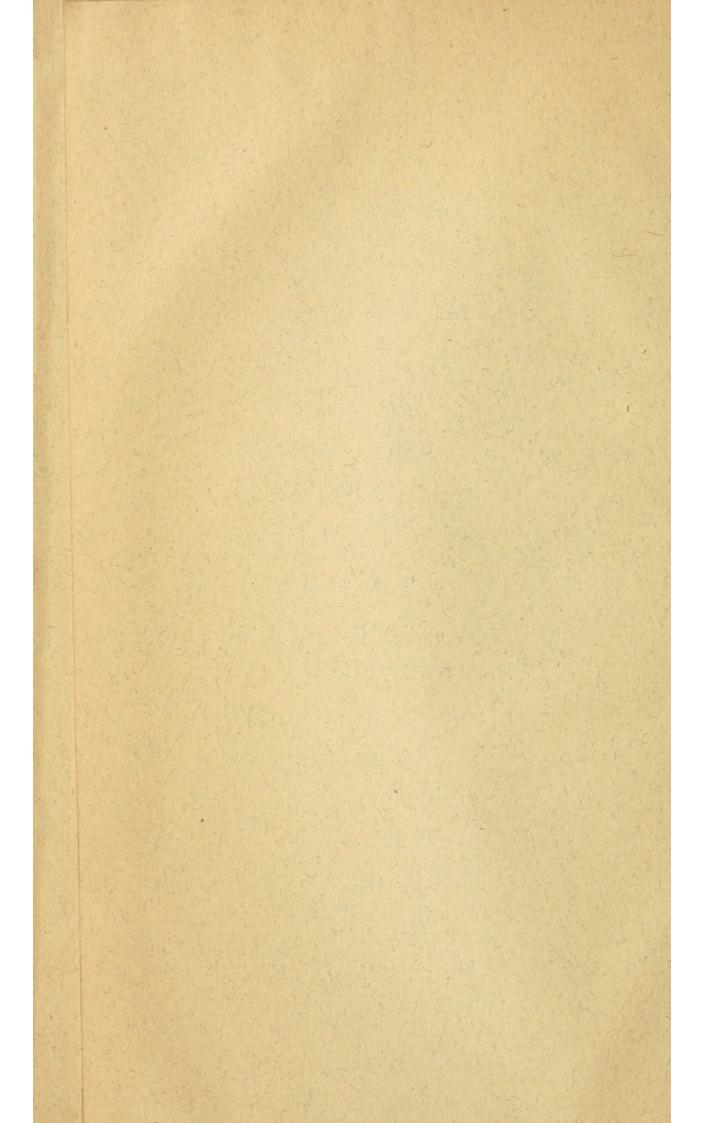


Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



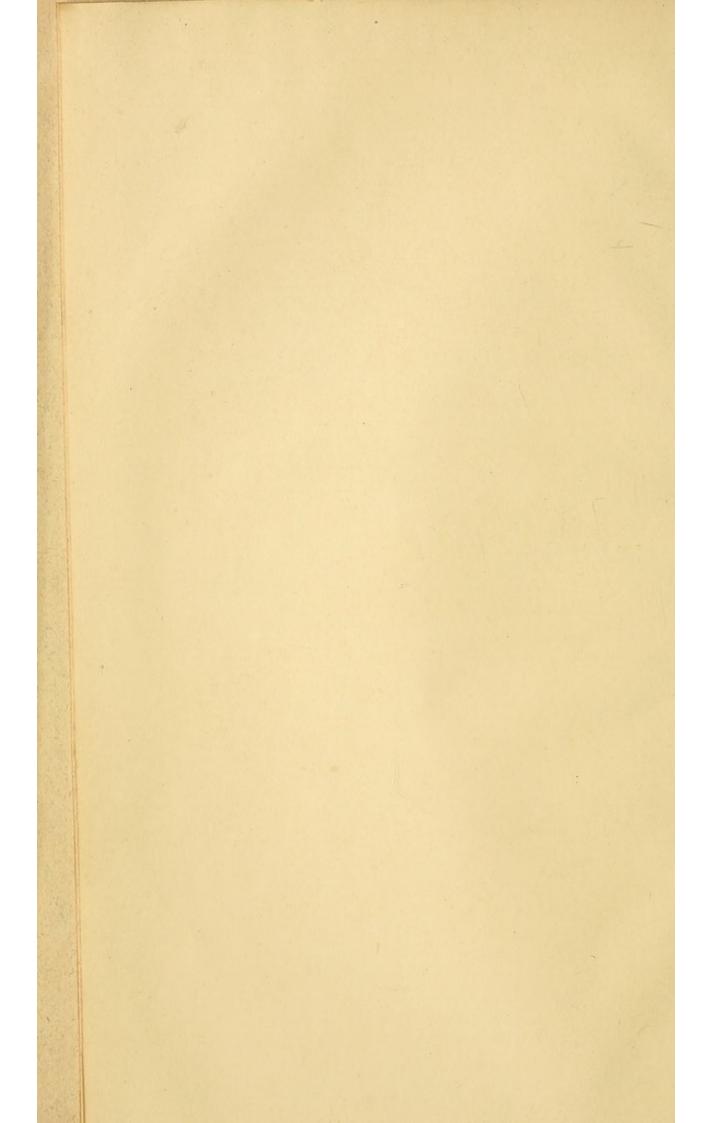






Digitized by the Internet Archive in 2011 with funding from Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/deshopitauxetdes00jaqu



DES

M ICM M

HOPITAUX

ET DES HOSPICES

DU MÈME AUTEUR

Existe-t-il une paralysie diphtéritique? Quelques réflexions sur les accidents qui succèdent parfois à l'angine couenneuse. Couronné par la Société de médecine de Bordeaux. (Union médicale de la Gironde, novembre 1863.)

De l'influence des découvertes les plus modernes dans les sciences physiques et chimiques sur les progrès de la chirurgie. Mémoire couronné par la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Paris, 1866. In-8º 220 pages. Prix

Imprimerie L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

DES

HOPITAUX

ET DES HOSPICES

DES CONDITIONS QUE DOIVENT PRÉSENTER CES ÉTABLISSEMENTS

AU POINT DE VUE

DE L'HYGIÈNE ET DES INTÉRÈTS DES POPULATIONS

PAR HIPPOLYTE JAQUEMET

Externe des Hôpitaux de Paris Ex-interne adjoint à l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, Membre correspondant de la Société de Médecine de Bordeaux Lauréat de la Société Impériale des Sciences de Lille

MÉMOIRE COURONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE BORDEAUX

Avec figures intercalées dans le texte

PARIS

211.0

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Rue Hautefeuille, 19 LONDRES MADRID HIPPOLYTE-BAILLIÈRE C. BAILLY-BAILLIÈRE BORDEAUX: CHAUMAS; FERET; SAUVAT

1866

OPITAUX'

.0

•

ES GONORIONS QUE ODIVENT PRESENTES ORS ÉTABLESEMENTS

Pets p. Apar. 10, 1867

te la specific de Mederine de Bordenia

смалов ва значайн на чалангрит бүйнээ ал алч биходоо элови

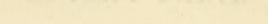
AVANT-PROPOS

Le travail que nous publions est bien celui que la Société de médecine de Bordeaux a couronné dans sa séance du 21 mars 1866.

Si la possibilité d'y intercaler des figures et d'appuyer nos conclusions des idées des travaux publiés récemment nous a imposé l'obligation d'y apporter quelques changements, ne fût-ce que pour le rendre plus digne de la haute distinction qui lui a été accordée, nous tenons à dire que ces changements portent uniquement sur la forme, et n'altèrent en rien le fond même du travail. Nos convictions, que de récentes discussions n'ont pu ébranler en rien, et notre déférence même pour la Société de médecine, qui a encouragé nos premiers débuts, nous font un devoir de le déclarer ici.

H. JAQUEMET.

Paris, 26 mai 1866.



Le travail que nous publions est bion celui que la Société de médecine de Bordroux a couronné dans sa séance du 21 mars 1866.

Si la possibilité d'y intercaler des figures et d'appuyer nos conclusions des idées des travaux publiés récomment nous a imposé l'offigntion d'y apporter quelques changements, ne fút-ce que pour lo rendre plus digne de la haute distinction qui lui a été accordée, nous tenons à dire que ces changements portent uniquement sur la forme, et n'altèrent en ries le fond même du travail. Nos convictions, que de récentes discussions n'out pu ébranler en rien, et notre déférence même pour la société de médecine, qui à encouragé nos premiers débuts, nous font un devoir de le décharet iei.

H. LAQUEMEN

Paris, 26 mai 1866

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

DICTIONNAIRE

D'HYGIÈNE PUBLIQUE et de salubrité

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES QUESTIONS

OU

RELATIVES A LA SANTÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES SUBSISTANCES, LES ÉPIDÉMIES, LES PROFESSIONS, LES ÉTABLISSEMENTS ET INSTITUTIONS D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ, COMPLÉTÉ PAR LE TEXTE DES LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS, ORDONNANCES ET INS-TRUCTIONS QUI S'Y RATTACHENT

PAR

Le docteur Ambr. TARDIEU

Professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris médecin de l'Empereur, médecin de l'hôpital Lariboisière membre de l'Académie impériale de médecine, du Comité consultatif d'hygiène publique et du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine

Deuxième édition considérablement augmentée

4 forts volumes grand in-8°. — Prix, franco par la poste : 32 fr.

Quinze années passées au sein du Comité consultatif d'hygiène publique de France institué près le Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, ont donné à M. Tardieu l'expérience des grands problèmes que soulève incessamment dans une société bien constituée l'amélioration des conditions matérielles de la vie et de l'état physique du plus grand nombre de ses membres.

La climatologie, les substances et approvisionnements, la salubrité proprement dite, les établissements classés et réputés dangereux, insalubres ou incommodes, les professions, la technologie agricole et industrielle dans ses rapports avec l'hygiène, les épidémies, épizooties et maladies contagieuses, l'assistance publique, la statistique médicale, la législation et la jurisprudence sanitaire, les instructions et actes administratifs, etc., en un mot, toutes les questions qui ont pour objet la santé publique, et dont peuvent se préoccuper les esprits dévoués à l'affermissement et au progrès régulier de l'ordre social, ont été traitées avec la compétence et l'autorité qu'elles réclament, et avec les développements qu'exige leur importance.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE.

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE.

Les nombreux matériaux qui peuvent servir de fondement à la science de l'hygiène publique ont été réunis et condensés dans ce livre, et M. Tardieu a pu ajouter aux principaux articles un aperçu comparatif de ce qui se passe à l'étranger.

M. Tardieu s'est attaché à augmenter la masse des documents et actes officiels qui se rattachent à l'hygiène publique et à l'administration sanitaire; il a mis au courant cette partie si utile à consulter du répertoire. On y trouvera le texte complet et exact des lois, décrets, ordonnances et arrêtés les plus récents. Pour cela l'auteur a puisé à des sources nombreuses; elles sont indiquées dans les *Notices bibliographiques* jointes à chaque article. Cependant il cite comme lui ayant fourni les plus précieux matériaux, la collection des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, celle non moins importante, mais beaucoup moins connue, des Rapports des Conseils de salubrité, soit de la Seine, soit des grandes villes de France, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nantes, Rouen, Troyes, etc., celle des Ordonnances de police et des actes et instructions émanées de l'autorité supérieure ou des différentes administrations locales.

Les Membres des Conseils d'hygiène répandus dans toute la France, les Administrateurs et les divers agents à qui sont confiés les intérêts de la santé des populations, trouveront dans ce *Dictionnaire* un résumé complet de toutes les questions qui se rapportent à cet objet de leurs études et de leur haute mission.

Annales d'hygiène pratique et de médecine légale, par ANDRAL, BOUDIN, BRIERRE DE BOISMONT, CHEVALLIER, DEVERGIE, FONSSAGRIVES, GAULTIER DE CLAUBRY, GUÉRARD, LÉVY, MÊLIER, DE PIETRA-SANTA, Ambr. TARDIEU, TRÉBUCHET, VERNOIS, avec une revue des travaux français et étrangers, par le docteur BEAUGRAND.

Les Annales d'hygiène publique et de médecine légale, dont la SECONDE séRIE a commencé avec le cahier de janvier 4854, paraissant régulièrement tous les trois mois par cahiers de 45 feuilles in-8° (240 pages), avec planches gravées.

Le prix de l'abonnement annuel, pour Paris, est de : 48 fr. Pour les départements : 20 fr.

TABLES ALPHABÉTIQUES par ordre des matières et par noms d'auteursdes tomes 4 à 50 (4829 à 1853). Paris, 4856, in-8° de 436 pages à2 col.3 fr. 50

VALLEIX. Guide du médecin praticien, ou résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées, par le docteur F.-L.-I. VALLEIX, médecin de l'hôpital de la Pitié. Cinquième édition entièrement refondue et contenant l'exposé des travaux les plus récents, par le docteur P. LORAIN, médecin des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, avec le concours de médecins civils et de médecins appartenant à l'armée et à la marine. Paris, 4866. 5 beaux volumes grand in-8° de chacun 800 pages, avec figures intercalées dans le texte.

DES HOPITAUX

ET DES HOSPICES

INTRODUCTION

• Si c'est un subject que je n'entende point, à cela mesme je m'essaie, sondant le gué de bien loing; et puis le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive..... »

MONTAIGNE, Essais, liv. I, chap. 50.

Si c'est avec une fierté bien légitime assurément que notre siècle peut s'enorgueillir des conquêtes dont il a enrichi le domaine des sciences et des arts; si notre époque, si fertile en miracles de toute sorte, peut revendiquer pour elle une large part dans la marche incessante de ce quelque chose qui naquit avec l'humanité et qu'on appelle le progrès; si le x1x^e siècle appelle enfin la reconnaissance des siècles futurs par ses précieuses découvertes, par ses nombreuses applications scientifiques, il est pour lui un plus beau titre de gloire...

« S'il est une époque, a dit M. Laurent⁴, qui se soit donné pour mission d'améliorer le sort du plus grand nombre, qui ait fait de cette idée sa sollicitude principale et constante et la mesure même de son développement moral, c'est bien le xix^e siècle.

» A chaque phase de l'humanité, sa gloire; à chaque période

H. JAQUEMET.

Laurent, Le Paupérisme et les Associations de prévoyance, p. 41. Mémoire couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Paris, 4860.

2

de la civilisation, sa tâche. La fin du dernier siècle a réalisé et fondé pour jamais, quoi qu'il arrive, le progrès politique; ce sera l'éternel honneur et l'œuvre propre de notre temps d'avoir, sinon résolu, du moins posé avec quelque netteté et entrevu dans toute son étendue, le problème qui, depuis si longtemps, remue le monde, qui gît au fond de toutes les luttes sociales, qui est le secret de toutes les révolutions. »

Déjà préparée par les travaux des philosophes qui nous ont précédés, la question si complexe de l'assistance publique ne mourut pas étouffée au milieu des sanglantes terreurs de la Révolution française; nous oserions même dire que cette idée philanthropique se retrouve à chaque pas; que, proclamée avec éclat en 1789, elle semblait attendre, pour germer, un peu de ce calme que demandent, pour croître, les grandes pensées et les généreux desseins.

Sans doute, « ce n'est pas d'aujourd'hui, pouvons-nous dire avec M. Thiers, que l'homme aime l'homme; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des cœurs pour lesquels le soulagement des pauvres est une noble occupation, une consolation touchante, une prière à Dieu⁴. » Mais c'est d'aujourd'hui seulement, nous osons l'affirmer, que les grandes questions qu'embrasse ce sujet si vaste de l'assistance publique paraissent sortir enfin du vaste chaos où elles étaient plongées; d'aujourd'hui seulement que les besoins du pauvre sont mieux connus, et la charité plus intelligente; d'aujourd'hui seulement que la science peut tracer, d'accord avec la raison, les meilleures conditions pour soulager l'indigent sain ou malade, pour construire les maisons qui lui donnent asile.

Et certes, pour circonscrire cette immense question, en nous bornant aux hôpitaux, il ne faudrait pas remonter bien haut pour retrouver les traces des utopies dont ces demeures du pauvre ont été le point de départ, et qui ne tendaient à rien moins qu'à la suppression complète de ces maisons de secours. Les hôpitaux sont-ils nécessaires? Telle est pourtant la question qui a occupé la moitié du siècle dernier, et que l'on retrouverait encore, si

Thiers, Rapport sur l'assistance publique (séance de l'Assemblée législative du 26 janvier 1850).

l'on cherchait bien, dans les philanthropiques rêveries de plus d'un écrivain de notre temps.

« Dans le siècle qui a immédiatement précédé le nôtre, au milieu des paradoxes qui pullulèrent de toutes parts, les objets sur lesquels la prudence ne permit pas de s'expliquer d'une manière positive et tranchante furent, non pas laissés, mais soigneusement érigés en problèmes. Celui qui concernait les hôpitaux, et qu'on ne peut se dispenser de reproduire ici, fut solennellement établi dans l'intérêt du pauvre malade, ensuite dans celui de la société entière, enfin dans l'intérêt de ceux auxquels, dans chaque État, appartient la puissance souveraine. On demanda sérieusement si les hôpitaux étaient compatibles avec la dignité d'un gouvernement sage, ferme et prévoyant ¹. »

Mais deux grands griefs surtout ont été articulés contre les hôpitaux : Ils engendrent la misère, a-t-on dit d'abord ; ils brisent les liens de la famille, ils démoralisent le peuple, a-t-on répété plus tard. Chacune de ces opinions a trouvé des défenseurs, et, disons-le tout de suite, de chaleureux défenseurs. Montesquieu fut un des premiers à se prononcer énergiquement contre le système hospitalier.

« Aureng-Zeb, écrit-il dans un passage devenu célèbre ², Aureng-Zeb à qui l'on demandait pourquoi il ne construisait pas d'hôpitaux, dit : « Je rendrai mon empire si riche, qu'il » n'aura pas besoin d'hôpitaux. » Il aurait fallu dire : « Je » commencerai par rendre mon empire riche, et je bâtirai des » hôpitaux. » La richesse d'un État n'empêche pas que les hôpitaux n'y soient nécessaires, parce que les richesses supposent beaucoup d'industrie; que, dans un si grand nombre de branches de commerce, il n'est pas possible qu'il n'y en ait toujours quelqu'une qui souffre, et que, par conséquent, les ouvriers ne soient dans un besoin momentané. C'est lorsque l'État a besoin d'apporter un prompt secours, soit pour empêcher le peuple de souffrir, soit pour éviter qu'il ne se révolte, c'est dans ce cas qu'il faut des hôpitaux... Mais quand la nation est pauvre, la pauvreté particulière est la pauvreté et la misère

2. Montesquieu. Esprit des lois, liv. XXXIII, chap. XXIX.

^{1.} Coste, Dictionnaire des sciences médicales, en 60 vol. Paris, 1817, article Hôpital.

générale. Tous les hôpitaux du monde ne sauraient guérir cette pauvreté particulière; au contraire, l'esprit de paresse qu'ils inspirent augmente la pauvreté générale et par conséquent la particulière.

« Le chapitre de Montesquieu sur les hôpitaux, s'écrie Coste⁴, est peut-être le seul exemple qu'ait donné cet illustre écrivain du *quandoque dormitat*, auquel le grand Homère lui-même n'a pas eu le privilége de se soustraire. »

Ne semble-t-il pas que le peuple anglais se soit inspiré de ce passage de Montesquieu, lorsqu'il lance cette singulière boutade : « Une manufacture est une invention pour fabriquer deux articles : du coton et des pauvres. » (A contrivance for manufacturing two articles : cotton and paupers.)

Plus d'un philosophe devait suivre dans cette voie l'illustre président du Parlement de Bordeaux; qu'il nous suffise de citer ici les auteurs de l'*Encyclopédie* et sir Arthur Young, dont les paradoxes méritent de nous arrêter un instant : « La plus sage distribution d'argent parmi les pauvres, dit-il, les fait compter sur cette distribution, et devient, conséquemment, l'origine du mal qu'elle guérit. Par la même raison, les hôpitaux bien administrés sont également nuisibles; ils produisent les mêmes effets, et plus ces effets sont diminués par une administration vicieuse et cruelle, plus cela est utile à la grande masse des pauvres, qui ne sont plus tentés de compter sur de pareilles retraites, où ils rencontrent ordinairement la misère, le désespoir et la mort. »

« L'expérience tend chaque jour, écrivait encore M. de Rémusat², à démontrer que le système des hôpitaux relâche, s'il ne les détruit pas, les liens de la famille; il déshabitue les enfants du devoir naturel de nourrir et de soigner leurs parents vieux et infirmes; ces derniers eux-mêmes, dans la pensée d'enlever une charge à leurs enfants, finissent par considérer l'hospice comme un asile où il est naturel d'aller finir ses jours; et souvent même, avant l'âge, l'individu encore apte au travail simule ou exagère des infirmités pour obtenir son admission. »

1. Coste, loc. cit.

4

2. De Rémusat. Circulaire du ministre de l'intérieur, 1840.

Certes, lorsqu'on réfléchit à tout ce qu'a d'attrayant la théorie de ces profonds penseurs, on se sent soi-même entraîné par le désir de voir réaliser ce rêve impossible; on sourit à la pensée de voir le pauvre soigné chez lui, guéri chez lui, « du malade redevenant un homme, n'étant plus un numéro, » et l'on se dit : « On détruirait ces lugubres maisons, foyers morbides, imprégnés de miasmes de tant de générations, où la maladie et la mort vont s'aggravant, se décuplant par un sensible encombrement. Je ne suis jamais entré qu'avec terreur dans ces vieux et sombres couvents qui servent d'hôpitaux aujourd'hui. La propreté des lits, des parquets a beau être admirable, c'est des murs que j'ai peur. J'y sens l'âme des morts, le passage de tant de générations évanouies. Croyez-vous que ce soit en vain que tant d'agonisants aient fixé sur les mêmes places leur œil som-bre, leur dernière pensée! lui, car on le connaîtrait, on le verrait dans ses besoins, dans les milieux qui font la maladie ou qui la recommencent dès qu'il vient de l'hôpital 4. »

Soit, supprimons les hôpitaux. Mais que ferez-vous de l'indigent malade? Car, enfin, je ne suppose pas que vous ayez le pouvoir de supprimer les pauvres, bien plus de réformer les mœurs; de donner l'énergie au paresseux pour gagner son pain, la prévoyance au prodigue pour économiser sur sa faible paye de chaque jour, en vue de la maladie à venir ; de rendre sobre l'ivrogne, chaste le libertin. Mais le mal ne calcule pas, et le pauvre tombe malade : à quelle porte ira-t-il frapper?

Il restera chez lui sans doute, et c'est chez lui qu'il guérira.

Or, savez-vous, ô philanthropes qui ne voulez pas d'hôpitaux parce qu'ils engendrent la misère, savez-vous ce que dit des secours à domicile un homme bien compétent sur la question qui nous occupe, M. L. Reybaud ²? Écoutez le : « On peut dire hardiment que, si la moyenne de ces secours n'était pas distribuée aux pauvres, ces derniers n'en seraient pas plus malheu-

^{4.} Michelet, La Femme. Paris, 4863.

^{2.} Extrait du rapport présenté à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Odilon Barrot, sur le concours pour le prix fondé par M. de Morogues. 1863.

6

reux, et l'on peut affirmer que l'intelligence ne souffrirait pas davantage, si ces secours dérisoires, distribués si uniformément, et avec une complète inintelligence, cessaient de lui être donnés mensuellement.

» Depuis soixante ans que l'Administration de l'assistance publique à domicile exerce son initiative, on n'a jamais vu un seul indigent retiré de la misère par ce mode de charité; au contraire, elle constitue souvent le paupérisme à l'état héréditaire. Ainsi nous voyons aujourd'hui inscrits sur les contrôles de cette administration les petits-fils des indigents admis aux secours publics en 1802, alors que le fils avait été, en 1830, porté également sur ces tables fatales. »

« Les secours à domicile, ajoute Villermé, n'ont de résultat que pour prévenir la misère, non pas pour la soulager. »

Prenez garde : vous ne voulez pas d'hôpitaux, parce qu'ils prêchent l'imprévoyance ; prenez garde : les secours à domicile vous conduiront bientôt (ce n'est pas moi qui le dis) à la pauvreté chronique, au paupérisme ; « à cette maladie sociale, qui produit la subversion de l'intelligence (pour me servir de l'éloquente définition d'un ancien magistrat bordelais)⁴, l'affaiblissement et la décomposition de la volonté et de l'énergie individuelle, la torpeur de la conscience et de la personnalité. L'agglomération des individus, des familles, des populations en proie à ce mal, fait que cette misère intense et homogène se répand de proche en proche, s'accumule, grandit, se répercute, forme un foyer de plus en plus vaste, de plus en plus rayonnant d'infection et de souffrance, devient persistante et demeure héréditaire, se fait sentir dans les régions voisines, finit par détruire tout ressort moral chez les pauvres, et par substituer chez le riche l'effroi à la compassion. Le paupérisme enfin, pour le définir par un seul mot, c'est l'épidémie de la pauvreté. » Voilà le résultat moral des secours à domicile..... Mais n'abordons pas ce redoutable problème de l'extinction du paupérisme : qu'il nous suffise de traiter la question au point de vue médical.

Nous ne supposerons pas le cas, hélas ! trop fréquent, où la

1. Laurent, loc. cit., p. 21.

malheureuse victime de la maladie, sans moyens pour payer un abri de quelques mètres, en est réduite à implorer son admission dans un hôpital, non plus pour se guérir, mais pour ne pas mourir sur le pavé de la rue. Nous admettons, pour un instant, que cet asile ne lui fait pas défaut. Pénétrons donc dans ce logement, où peut-être « le jour se lève une heure plus tard, et finit une heure plus tôt. » (Villermé.) L'air, ce premier aliment de la créature vivante, lui est même dispensé avec parcimonie. « J'ai étudié avec une religieuse exactitude, dit M. Blanqui⁴, la vie privée d'une foule d'ouvriers, et j'ose affirmer que l'insalubrité de leurs habitations est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de leur état social. »

« Rien, dit à son tour M. Daremberg², ne mérite plus les encouragements et les éloges que les efforts réunis et soutenus du Gouvernement et de l'Assistance publique pour le bon aménagement des hôpitaux, qui sont la vraie providence du pauvre. J'ai soigné, comme médecin du Bureau de bienfaisance, des centaines de malades à domicile, et je n'ai jamais pu me défendre d'une douloureuse impression, en comparant le bien-être, le confortable, les soins presque toujours empressés qu'on trouve dans les hôpitaux, au dénûment et souvent au délaissement forcé que je constatais chez mes clients de la rue Mouffetard ou de la rue Traversine. Plus d'une fois, je leur ai facilité l'entrée de l'hôpital; non, certes, pour m'en débarrasser, car j'aimais ces infortunés et ils m'aimaient également, mais pour les soustraire à un foyer d'infection et pour ne pas voir le malade marcher fatalement à la mort, faute des ressources les plus indispensables. »

Le Conseil de salubrité de la ville de Paris écrivait, en 1843: « On voit agglomérés, dans des espèces de cages, de malheureux chiffonniers au crochet, qui n'ont pour lit qu'une couche de paille sale, pour eux et pour leurs enfants; encore est-elle placée au milieu de quelques chiffons triés, d'où émane une odeur repoussante... De ces sortes de chenils, que l'on dé-

^{1.} Blanqui, Des classes ouvrières.

^{2.} Daremberg, La Médecine : Histoire et doctrine, p. 421. Paris, 1865.

core du nom d'hôtels garnis, impossible de les faire sortir. Ils y vivent le jour, ne le quittent que la nuit, et la police seule ose y pénétrer pour y exercer une surveillance souvent et trop souvent infructueuse. »

« Il y a, dit Frégier¹, des chambres garnies qui contiennent jusqu'à neuf lits séparés par de petites ruelles suffisant à peine au passage des habitants, et ces lits sont bien souvent occupés par deux personnes qui ne se connaissent pas et qui ne se sont jamais vues. »

« Dans une pièce au quatrième étage, écrit encore Bayard², ayant à peine cinq mètres en carré, je trouvai vingt-trois individus, hommes et enfants, couchés pêle-mêle sur cinq lits. L'air de cette chambre était tellement infect, que je fus pris de nausées. La chandelle qui nous éclairait faillit s'éteindre. Les souliers et les vêtements de ces individus exhalaient une odeur aigre et insupportable, qui dominait les autres exhalaisons.»

Et qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas à Paris seulement que l'on retrouvera ces bouges infects. Qui n'a entendu parler (c'est, hélas ! de notre époque) des caves si tristement célèbres du quartier Saint-Sauveur et de la rue des Étaques, à Lille; des hideuses masures du quartier Martainville, à Rouen; de celle du Courgain, à Calais; de Barbatre, à Reims; des hôtels des Miracles, à Bordeaux ?... « Il existe dans les grands centres (c'est en 1860 que le docteur Ch. Dubreuilh écrivait ces lignes)3, au milieu des agglomérations d'habitants, il existe des abus séculaires, que le progrès général du bien-être n'a point encore atteints. Il faut avoir vu ces abus de la spéculation, pour s'en faire une idée. Ces amas de logis informes, appelés à Bordeaux hôtels des Miracles, sont des établissements tenus par des logeurs en garni, et où des ouvriers, des colporteurs, des chiffonniers, une foule de voyageurs ou d'individus très-pauvres viennent chercher un gîte, à raison de trois, quatre, six sous par nuit; c'est là que vivent habituellement entassés ces hommes

Frégier, Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, t. II. Paris, 1840.

^{2.} Bayard, Annales d'hygiène publique. Paris, 1844, t. XXXII, p. 285.

^{3.} Dubreuilh (de Bordeaux), Commission des logements insalubres de Bordeaux. Rapport du 30 janvier 1860.

qui n'ont d'ouvriers que le nom, et dont l'existence est un problème. Là, les habitants sont en rapport avec la demeure. La plupart s'occupent à trier pendant le jour le produit de leurs rondes nocturnes, accroupis autour de ce sale butin; ils entassent dans tous les coins, et jusque sous leurs couchettes, des os, de vieux linges souillés de fange, dont les miasmes fétides se répandent au milieu de ces hideux galetas.»

Qu'on essaye, après ces déplorables tableaux, de comparer l'air de nos hôpitaux, qu'on dit pourtant si méphitique, avec celui que respirent ces malheureux pendant la moitié de leur existence! Se fait-on une idée d'un malade atteint de fièvre typhoïde, de gangrène, de dyssenterie, de phlegmon diffus, couché haletant dans ce foyer d'infection, dont il augmente à chaque instant l'horrible puanteur ? — Vous ne voulez plus d'hôpitaux! Du moins, avant de les supprimer, rendez au logis du pauvre un peu d'air, un peu de lumière, un peu de soleil.

Cette question de l'insalubrité des logements n'est pas d'ailleurs la seule qui milite en faveur des hôpitaux, et Alfred Becquerel ⁴, comparant les secours à domicile aux secours hospitaliers, n'hésite pas à donner la préférence aux derniers. Médecins instruits, aides dévoués à chaque instant du jour et de la nuit, conditions hygiéniques plus favorables, secours entièrement consacrés aux malades, au lieu d'être divisés peutêtre entre les membres de sa famille affamée : voilà ce que le pauvre trouvera dans un hôpital et que ne pourrait jamais lui apporter un simple secours à domicile. — Cabanis lui-même, qui fut, on le sait, un des partisans les plus dévoués des secours à domicile, avoue que « quelque forme qu'on adopte d'ailleurs pour la distribution des aumônes et des secours, une administration bienfaisante ne peut se passer d'hôpitaux². »

Reste donc le second grief : les hôpitaux brisent les liens de la famille. On nous représente la jeune fille jetée par la souffrance dans une salle d'hôpital, entourée de mauvais conseils, entraînée au mal, déjà désireuse de la guérison pour courir au vice; le jeune homme devenant libertin, gâté, corrompu, prêt

^{1.} Alfred Becquerel, Traité d'hygiène privée et publique. Paris, 1851, p. 305.

^{2.} Cabanis, Quelques principes et quelques vues sur les secours publics. Paris, 1793.

à user de sa liberté pour se lancer dans cette existence de vagabondage, qui conduit si souvent au crime. Nous le reconnaissons : il y a du vrai ; partout où l'on souffre, au bagne, en prison, à l'hôpital, on fait des connaissances, et ces connaissances est-on libre de les choisir? Mais ici encore comparons la demeure de l'ouvrier avec la salle de l'hôpital :

« Pénétrons, dit M. Félix Roubaud 4, dans la demeure d'un ouvrier malade, d'un ouvrier qui se trouve dans les meilleures conditions pour être soigné chez lui, c'est-à-dire qui, en état de santé, suffit, par son travail, à ses besoins et à ceux de sa famille; qu'y trouvons-nous dans cette demeure, quand la maladie s'est assise au chevet d'un lit? la misère !... la misère, cet énergique dissolvant de la famille ; la misère qui chasse du foyer paternel l'enfant qui n'y trouve plus sa nourriture; la misère qui conduit à la prostitution la mère désolée et la jeune fille haletante de faim et de froid ! Dans cette demeure, où pour vivre toutes les forces sont nécessaires, où toutes les activités sont indispensables; la maladie, quand elle y pénètre, ne suspend pas seulement une force et une activité, elle en annihile plusieurs à la fois : à celui que la douleur enchaîne à sa couche, il faut des soins, une surveillance, un service, qui retiennent près de lui et loin du travail journalier un ou plusieurs membres de la famille; la mère, à qui ce devoir est ordinairement dévolu, ne peut plus suffire aux exigences de son ménage, et par cela même laisse s'introduire dans son intérieur un désordre qui hâte et qui aggrave l'état de gêne que la maladie apporte toujours chez ces infortunés. Afin de ne pas charger le tableau, nous ne porterons pas en compte les honoraires du médecin et les prix des médicaments : les saintes lois de notre ministère et les Bureaux de bienfaisance épargnent au pauvre ce surcroît de dépenses; mais la misère, malgré cet allégement, n'en arrive pas moins rapide et menaçante, et, si la maladie se continue, si elle s'aggrave, comme cela arrive presque toujours au milieu de tous les éléments délétères qui se groupent dans cette demeure, à quels conseillers vont obéir l'enfant qui a faim et la jeune fille qui se débat contre l'étreinte du besoin ?

1. Félix Roubaud, Des hôpitaux au point de vue de leur origine et de leur utilité, p. 97. Paris, 1853.

10

Les Bureaux de charité peuvent-ils apporter quelque soulagement à cette infortune, quelque espérance à ces désespoirs? Les Bureaux les mieux organisés et les mieux approvisionnés soit par les allocations municipales, soit par la charité privée, comme, par exemple, ceux de Paris, ne peuvent donner, en moyenne, plus de 5 centimes par jour à chaque pauvre secouru à domicile, 5 centimes ! »

Et pensez-vous que le malheureux entouré de ses enfants qui crient sous l'étreinte de la faim, ne préférera pas la mort à a vue de tant de souffrances! Que de fois ce modique denier achètera du pain pour les siens! Que de fois le bouillon qui lui était destiné sera partagé entre la famille tout entière! Ce n'est plus un malade que vous soignez, c'est déjà tout un hôpital.

Oh! non, ne me parlez pas de ces secours à domicile pour l'indigent qui recueille à grand'peine son pain de chaque jour, et qui n'a pas su prévoir l'avenir : pour celui-là, ouvrez votre hôpital; s'il a une famille, il ne l'oubliera pas, et vous l'entendrez souvent répéter au médecin : « Guérissez - moi vite; *je manque à la maison.* » S'il a une famille, il ne sera pas oublié; vous la verrez, à certains jours, s'empresser à la porte de l'hôpital, accourir au lit du malade, retrouver, dans ce lieu de souffrance, les joies du foyer domestique, et le quitter en lui disant: Au revoir, en lui laissant le plus efficace des remèdes, l'espérance ¹.

L'hôpital n'engendre pas la misère; il ne brise pas les liens de la famille. Ajoutons, avec de Polinière², qu'il est néces-

1. Les malades qui viennent chercher dans nos hôpitaux l'assistance médicale ne se séparent, pour cela, nullement de leur famille; ils y jouissent, au contraire, de la plus grande latitude pour les voir aussi souvent qu'ils peuvent le désirer, pendant la durée du traitement et jusqu'au moment de la sortie. On comprend cependant que l'Administration ne saurait, sans exposer les malades eux-mêmes à de sérieux inconvénients, autoriser des rapports journaliers et permanents avec le dehors; aussi a-t-elle fixé deux jours par semaine pour les relations de famille ou d'amitié; et ces jours-là, pendant deux heures, toutes les salles de malades sont accessibles au public. En dehors des jours d'entrée, l'hôpital ne s'ouvre aux visiteurs que dans les circonstances graves, lorsque le malade est en danger, ou que ses intérêts personnels l'exigent. Le directeur de l'établissement juge de l'opportunité de ces entrevues, et use libéralement du droit qu'il a de les autoriser. (Husson, Étude sur les hôpitaux, p. 148.)

2. De Polinière, Mémoire sur les hôpitaux et les secours distribués à domicile aux indigents malades, couronné par l'Académie royale des sciences, belleslettres et arts de Lyon. 1821, Lyon.

saire dans les maladies aiguës, dans les maladies chroniques, dans les maladies chirurgicales : - nécessaire dans les maladies aiguës, dont le caractère même exige la présence presque continuelle du médecin, l'application constante de soins assidus et intelligents, auxquels le médecin le plus dévoué d'un bureau de charité ne pourrait évidemment pas suffire; nécessaire aussi dans les maladies chroniques, dont la longue durée condamnerait la famille du malade, obligée de lui donner des soins, à l'inaction, c'est-à dire à la misère; nécessaire, enfin, surtout nécessaire dans les maladies chirurgicales, dont le traitement réclame non plus seulement l'intelligence et la dextérité d'un chirurgien, mais souvent la présence d'aides nombreux, indispensables avant, pendant, après les opérations; - nécessaire pour l'enfance, pour la vieillesse, pour l'âge adulte, partout et toujours, parce que la maladie nivelle les âges, et que le malade dans la force de l'âge est aussi incapable, lorsque la souffrance l'a atteint, de se porter lui-même secours, que l'enfant au berceau ou le vieillard impotent. L'hôpital est nécessaire, l'hôpital est indispensable, et, si on le fuit, ce n'est pas parce qu'il est insalubre, ce n'est pas parce qu'il engendre la misère, c'est parce qu'il est le séjour du pauvre, parce qu'il humilie l'amour-propre, l'amourpropre de l'individu, l'amour-propre de la famille ; parce que, en un mot, il est synonyme de misère. « Que faire à cela? Il faut demander aux mœurs de se réformer. Quand un convoi passe, tout le monde se découvre; personne ne va supposer que celui qui passe est mort de mauvaise maladie ou d'inconduite. Que les mœurs soient aussi sages et aussi prudentes à l'endroit de la pauvreté. Tant que la pauvreté restera une tache par elle même, vous aurez beau supprimer l'hôpital; la portière saura bien, en parlant d'un malade soigné à domicile, dire : « C'est un malade gratis; voilà la fille en chapeau du malade gratis! » et semer l'humiliation dans le quartier à chaque instant. Que sera-ce, mon Dieu! s'il faut tirer le cordon la nuit pour le malade gratis ! On le voit, nous nous plaçons dans le vif de l'existence actuelle, et nous ne nous payons pas de raisons philosophiques....

» L'hôpital attriste, et il ne s'agit pas de le faire aimer;

mais l'hôpital est aujourd'hui indispensable; et, quand tout s'embellit jusqu'à la magnificence, le progrès ira sans doute un peu visiter nos hospices; il y a envoyé assez de pauvres assurément ¹. »

Conservons donc les hôpitaux, parce qu'ils sont d'une absolue nécessité (et l'on voit que nous évitons de parler ici de ces asiles charitables au point de vue de l'instruction médicale; on nous accuserait peut-être d'égoïsme); appelens de nos vœux le jour où un bien-être général permettra de les supprimer. Mais, en attendant ce jour, hélas ! bien éloigné de nous, « croyons à leur utilité tant qu'il y aura des hommes qui pourront naître avec peu d'intelligence et d'activité; tant que des êtres humains disgraciés de la fortune et de la nature ne pourront suffire à leurs besoins matériels qu'au jour le jour; tant qu'il y en aura qui auront le malheur d'être nés sans courage et sans prévoyance 2; » et disons, avec Tenon 3, qui, lui aussi, avait rêvé la suppression des hôpitaux : « Le temps où les établissements de ce genre deviendront inutiles est trop éloigné de nous pour que le soin de les perfectionner ne soit pas encore longtemps un des objets les plus dignes des travaux des hommes éclairés et de la vigilance de l'Administration. »

Ce vœu de l'illustre académicien s'est en partie réalisé, et la nécessité des hôpitaux est si bien reconnue aujourd'hui, que l'on cherche de toutes parts à rendre salubre, agréable même à l'indigent ce lieu où il vient chercher la santé. Que nous sommes loin de l'époque où François I^{er} pouvait gémir du petit nombre de lits « en chaeun desquels, par faute d'aisance, on veoit ordinairement huit, dix et douze pauvres en ung lict, si très-pressés que c'est grand pitié de les veoir ⁴. »

Que nous sommes loin, surtout, de ce vieil Hôtel-Dieu que visitaient, en 1784, au nom de l'Académie des sciences, de Lassonne, Daubenton, Tenon, Bailly, Lavoisier, La Place, Coulomb et d'Arcet? et ne semble-t-il pas que l'on fait un rêve

^{4.} P. Bernard, Union médicale, septembre 1860.

^{2.} Ch. Dubreuilh, Recherches historiques sur les établissements hospitaliers à Bordeaux, 1864.

^{3.} Tenon, Examen d'un projet de translation de l'Hôtel-Dieu de Paris. (Mémoires de l'Académie des Sciences, 4785.)

^{4.} Lettres patentes de François ler, 14 mars 1515. (Arch. de l'Assist. publiq.)

affreux au poignant récit qu'offre leur premier mémoire ?

« Ils ont vu les morts mêlés avec les vivants; des salles où les passages sont étroits, où l'air croupit faute de pouvoir se renouveler, et où la lumière ne pénètre que faiblement et chargée de vapeurs humides. Les commissaires ont encore vu les convalescents mêlés, dans les mêmes salles, avec les malades, les mourants et les morts, et forcés de sortir les jambes nues, été comme hiver, pour respirer l'air extérieur sur le pont Saint-Charles; ils ont vu, pour les convalescents, une salle au troisième étage, à laquelle on ne peut parvenir qu'en traversant la salle où sont les petites véroles ; la salle des fous, contiguë à celle des malheureux qui ont souffert les plus cruelles opérations, et qui ne peuvent espérer de repos dans le voisinage de ces insensés, dont les cris frénétiques se font entendre jour et nuit; souvent, dans les mêmes salles, des maladies contagieuses avec celles qui ne le sont pas ; les femmes attaquées de la petite vérole mêlées avec des fébricitantes. La salle des opétions, où l'on trépane, où l'on taille, où l'on ampute les membres, contient également et ceux que l'on opère, et ceux qui doivent être opérés, et ceux qui le sont déjà. Les opérations s'y font au milieu de la salle même; on y voit ces préparatifs de supplice; on y entend les cris du supplicié; celui qui doit l'être le lendemain a devant lui le tableau de ses souffrances futures ; et celui qui a passé par cette terrible épreuve, qu'on juge combien il doit être profondément remué par ces cris de douleur ! Ces terreurs, ces émotions, il les reçoit au milieu des accidents de l'inflammation et de la suppuration, au préjudice de son rétablissement et au hasard de sa vie. La salle Saint-Joseph est consacrée aux femmes enceintes. Légitimes ou de mauvaises mœurs, saines et malades, elles y sont toutes ensemble. Trois ou quatre en cet état couchent dans le même lit, exposées à l'insomnie, à la contagion des voisines malades, et en danger de blesser leurs enfants. Les femmes accouchées sont aussi réunies quatre ou plus dans un même lit, à diverses époques de leurs couches. Le cœur se soulève à la seule idée de cette situation où elles s'infectent mutuellement. La plupart périssent ou sortent languissantes. Mille causes particulières et accidentelles se joignent chaque jour aux causes générales et

constantes de la corruption de l'air, et forcent de conclure que l'Hôtel-Dieu est le plus insalubre et le plus incommode de tous les hôpitaux, et que, sur neuf malades, il en meurt deux ⁴. »

Qui pourrait reconnaître à ce tableau nos hôpitaux d'aujourd'hui? C'est qu'en effet, c'est particulièrement sur les maisons de secours que s'est exercée la sagacité des hommes éclairés, dont les travaux ont eu pour but constant l'amélioration des classes pauvres; et le mouvement, que nGus constations en commençant, en faveur du peuple, a pour objet principal la question si importante et si intéressante des hôpitaux, dont les mémoires de Tenon ont été peut-être les glorieux instigateurs.

Avouons-le toutefois, malgré tant de travaux, malgré l'incontestable progrès accompli sepuis le commencement du siècle, il s'en faut de beaucoup, hélas ! que l'on trouve dans nos asiles hospitaliers le bien-être et la salubrité qu'on y voudrait rencontrer; et lorsque l'on consulte les statistiques, on demeure effravé du chiffre énorme de la mortalité. Mais devonsnous nous en étonner? Le problème des hôpitaux est peutêtre le plus vaste qu'il soit donné au médecin de résoudre; il résume l'hygiène tout entière, et chacune des questions qu'il embrasse, trop souvent sujette à discussion, devient elle-même un second problème. Que d'opinions diverses ont soulevées l'exposition, l'emplacement, l'orientation des bâtiments, l'aération ! « Il y a deux mille ans qu'on discute sur ces choses, dit M. Broca²; les modernes n'en savent pas plus long que l'auteur du Traité de l'air, des eaux et des lieux; et tout ce que les uns considèrent comme avantageux, est par d'autres considéré comme nuisible. »

C'est cependant cette question gigantesque que nous osons aborder aujourd'hui; c'est ce problème ardu que la Société de médecine de Bordeaux nous engage à résoudre. Nous recuterions devant l'énormité de cette tâche, s'il ne nous était permis de retrouver, dans de savantes discussions, des guides sûrs pour nous montrer le chemin; la Société de chirurgie de Paris, l'Académie de médecine ont ouvert la voie, et le Bulletin de

^{1.} Mémoires de l'Académie des sciences, 1785.

^{2.} Société de chirurgie de Paris. Discussion sur l'hygiène et la salubrite des hôpitaux, p. 83. Paris.

leurs séances offre, ce nous semble, le résumé le plus complet et le plus rationnel que l'on puisse offrir sur la matière. Aussi, nous l'avouons, dans ce trop long travail, il est bien peu d'idées qui nous appartiennent. Qu'importe, en effet, notre opinion personnelle sur des questions dont la solution a demandé l'expérience des siècles et les recherches de nos maîtres les plus illustres?

La Société de médecine de Bordeaux demande quelles sont les conditions qui doivent présider à l'édification des hospices et des hôpitaux, surtout dans l'intérêt des personnes que l'humanité y reçoit; elle demande quels sont les inconvénients, les dangers ou les avantages que pourrait présenter l'agglomération de plusieurs de ces établissements dans un même local plus ou moins étendu. — Si nous ne craignions d'être accusé de donner un mauvais interprète à d'illustres personnalités, nous dirions à la Société de médecine : Ce n'est pas nous qui répondons à votre programme; Tenon, l'Académie de médecine, la Société de chirurgie, Michel Lévy, Tardieu, Becquerel, etc., etc., vont répondre pour nous.

Quant au plan que nous avons cru devoir adopter, il nous a semblé nettement tracé par le programme même. Une première partie a été consacrée à l'étude des hôpitaux en général. Nous y passons successivement en revue les questions si controversées de la situation, de l'orientation, de la disposition des bâtiments; la grandeur, l'installation, l'aménagement, les dépendances des salles, les services généraux, etc., etc.

Pour aborder la seconde partie, nous avons dû tracer brièvement les conditions hygiéniques spéciales que réclament, pour leur construction, les hôpitaux d'enfants, les maisons d'accouchement, les hospices de vieillards, et qui parlent ellesmêmes hautement contre leur agglomération.

Nos conclusions seront enfin le résumé exact et consciencieux des idées émises dans le cours de ce travail.

Quelque imparfait qu'il puisse être, il sera accueilli avec indulgence, nous l'espérons.

16

^{*} Si desint vires, tamen est laudanda voluntas. » (OVIDE.)

PREMIÈRE PARTIE

Des conditions générales 'd'hygiène et de salubrité que doivent présenter les hôpitaux.

> TENON, Examen d'un projet de translation de l'Hôtel-Dieu de Paris. — (Mémoires de l'Académie des Sciences, 1785.)

CHAPITRE I^{er}. — Circumfusa.

Importance capitale de l'aération. — Résumé de nos connaissances sur la composition de l'air libre. — Des causes de viciation de l'air, et de l'air confiné. — Miasmes. — Climats. — Lumière, etc.

Quand, après avoir parcouru les nombreux travaux qui ont été publiés sur les hôpitaux, on se prend à réfléchir sur les mille détails qu'embrasse cette vaste question, on demeure bientôt convaincu qu'un fait capital domine, nous devrions dire résume tout ce que l'on a pu écrire, tout ce que l'on écrira sur les hôpitaux : nous voulons parler de l'aération. « Voyez , en effet , dit M. Félix Roubaud : emplacement, exposition, voisinage , problèmes d'aération ; — construction, hauteur, division, distribution des salles, problèmes d'aération ; — ventilateurs, calorifères, fosses d'aisance , problèmes d'aération ; — literie, rideaux, peinture, etc., etc. Il suffirait donc, à ce point de vue, de tracer les caractères d'une bonne aération pour avoir résolu la question qui nous occupe. ¹»

^{1.} F. Roubaud, Des hôpitaux au point de vue de leur origine et de leur utilité, p. 405. Paris, 4853.

Devons-nous nous montrer surpris, nous qui savons tout ce que l'observation des règles de l'hygiène peut engendrer de biens, tout ce que leur négligence peut enfanter de maux? «On ne saurait trop le répéter, l'introduction et le maintien de bonnes dispositions hygiéniques dans un hôpital, sont plus salutaires encore que les meilleures méthodes de traitement médical, que les meilleurs procédés de chirurgie. Les moyens thérapeutiques agissent sur des individualités, dans des cas donnés, tandis que l'influence hygiénique agit incessamment, et le jour et la nuit, sur des masses, sur la population des hôpitaux tout entière ⁴. »

Devons-nous nous montrer surpris, nous qui savons que l'air est plus indispensable à la vie de l'homme que les aliments? Car, pour nous servir de l'expression si juste de Duchanoy², « respirer, c'est vivre, » et la nourriture la plus substantielle ne saurait jamais maintenir en santé l'homme plongé au milieu d'une atmosphère délétère. « L'action de l'air sur l'économie n'a point de bornes, a écrit le savant directeur de l'école du Val-de-Grâce³; elle est également efficace pour fortifier et pour troubler la santé; permanente, elle modifie profondément les constitutions; passagère, elle nous impressionne diversement : dans les deux cas, l'air agit moins sur nous en raison de sa composition, peu sujette à varier, que par les qualités que lui communiquent certains principes, dont il est le véhicule, et pour ainsi dire l'excipient. »

Il n'est pas un hygiéniste, pas un médecin, nous oserions presque dire qu'il n'est pas un homme de bon sens qui ne comprenne que la viciation de l'air entraîne, par elle seule, les fléaux pathologiques qui accablent la classe ouvrière dans nos populeuses cités. Dès 1844, le gouvernement de la Grande-Bretagne avait pu établir, dans ses grands centres manufacturiers, ce fait aujourd'hui acquis à la science, accepté par tous les conseils de salubrité, que l'air altéré et vicié que respirent

18

^{4.} Montfalcon et de Polinière, Traité de la salubrité dans les grandes villes. Paris, 1846.

^{2.} Duchanoy, Projet d'une nouvelle organisation des hôpitaux, hospices et secours à domicile.

^{3.} Michel Lévy, Traité d'hygiène publique et privée, 4º édition, 1862.

CIRCUMFUSA

pendant la vie entière les ouvriers agglomérés, soit dans les ateliers, soit dans les demeures malsaines, est le pourvoyeur ordinaire des hôpitaux; l'enquête officielle⁴ le démontrerait suffisamment, si ce fait avait besoin de démonstration. Nous nous sommes d'ailleurs suffisamment étendu plus haut sur ce sujet, pour ne pas avoir besoin d'y revenir ici. Aussi nous rangeons-nous entièrement de l'avis de M. Martinencq², et disons-nous avec lui : « L'hygiène est une science vraie ou illusoire. Si elle est vraie, la seule des conditions de salubrité d'un hôpital est un air pur, très-pur. Cette condition obtenue, toutes les autres ne sont pas certainement inutiles, mais elles ne doivent être remplies que pour ne pas nuire à la principale. Faites que la pureté de l'air au milieu duquel vous bâtissez un hôpital soit absolue, et vous pourrez, à la rigueur, vous passer des autres. Observez scrupuleusement ces dernières, et plongez un hôpital dans un air impur, ce sera à peu près comme si vous n'aviez rien fait pour la salubrité. Ce sera du temps et de l'argent perdus et incessamment renouvelés et perdus. »

Et lorsque, l'esprit rempli de ces diverses propositions, on pénètre dans nos hôpitaux, on s'aperçoit bien vite que cet air pur, cet air indispensable y manque. « Malgré l'apparence de salubrité, mes yeux, mon odorat, ma respiration, une certaine envie de cracher, le dégoût instinctif que j'éprouve, m'avertissent que les conditions de l'atmosphère dans laquelle je respire ne sont pas salubres. Mes sens ne me trompent pas, et la preuve, c'est que je ne vois dans ces lits que des visages pâles; tous ces malades sont décolorés, ils ont l'anémie hospitalière, affection cachectique semblable à celle des prisons, des villes assiégées et des casemates. Bien plus, si je consulte les tableaux mortuaires , je vois que, malgré la remarquable habileté des chirurgiens, le chiffre des décès après les opérations graves est effrayant³. »

3. Amédée Joux, De l'insalubrité relative des hôpitaux. Thèse de Paris, 1852.

^{1.} First Report of the Commissionners for inquiring into the state of large Towns and populous Districts. London, 1844. Second Report, 1845.

^{2.} Martinencq in, Société de Chirurgie. Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

Là, la maladie est endémique, et, pour frapper le convalescent, revêt toute espèce de formes. Que de fois il nous a été donné de voir des hommes robustes, venus à l'hôpital pour des affections sans gravité, emportés par des maladies que le séjour seul de l'hôpital avait engendrées! Que sera-ce donc lorsqu'il s'agira de femmes et d'enfants! « Un enfant, disait en 1843 M. Trousseau⁴, est amené avec une fluxion de poitrine : il guérit, et, pendant sa convalescence, il contracte la coqueluche dont est atteint un autre malade. Pendant le cours de cette maladie nouvelle, la rougeole, la scarlatine viennent l'assaillir, et quelquefois, enfin, lorsqu'il semble avoir triomphé de ces causes successives de destruction, il est pris d'une ophthalmie, qui a déjà frappé d'autres enfants autour de lui, et il ne retourne dans sa famille qu'aveugle ou défiguré. »

Il est incontestable qu'une viciation de l'air susceptible de déterminer de pareils accidents a son point de départ et dans les miasmes de toute espèce qui se développent autour de nos maisons de secours et dans l'encombrement de nos salles de malades. Ces deux faits ont une importance trop réelle pour ne pas attirer notre attention, et nous y reviendrons plus tard; qu'il nous suffise de rappeler ici que les vastes casernes, les parcs fermés d'animaux, les magnaneries où une large ventilation n'a pas été établie pour obvier à une agglomération trop grande d'individus, ont été souvent témoins d'épidémies meurtrières. Donc encore une fois, et si nous insistons tant sur cette proposition, c'est qu'elle sera le principe sur lequel nous nous appuierons dans tout le cours de ce travail, donc nécessité d'un air pur, d'un air très-pur.

Aussi, avant d'aller plus loin, croyons-nous devoir nous arrêter ici un instant, et résumer les données de la science sur un agent qui joue un rôle d'une aussi haute importance.

L'air atmosphérique, abstraction faite des exceptions posées par A. Morren et Lewy ², dans leur magnifique travail sur la composition des gaz dissous par les eaux stagnantes ou l'eau

2)

^{4.} Trousseau, Journal des Débats, 19 novembre 1843.

^{2.} Lewy, Recherches sur la composition des gaz, présentées à l'Académie des Sciences, le 1^{er} décembre 1845. (Annales de chimie et de physique, 3^e série. 1846, t. XVII.)

CIRCUMFUSA

de mer⁴, l'air atmosphérique contient normalement de l'oxygène, de l'azote, de l'acide carbonique, de l'ammoniaque, quelques traces d'hydrogène carboné et une quantité fort minime et variable de vapeur d'eau. Cent volumes d'air contiennent 20,80 d'oxygène pour 79,20 d'azote, plus 0,006 à 0,009 de vapeur d'eau, et de 0,0003 à 0,0006 d'acide carbonique.

Mais cet air normal, destiné, par son introduction dans l'économie, à revivifier les animaux, est bientôt expulsé ; pendant toute la durée de leur vie, les animaux empruntent à l'air qui les entoure l'oxygène qu'il renferme; celui-ci circule dans les vaisseaux et les humeurs, pour être expulsé, après avoir subi plusieurs combinaisons chimiques. sous forme d'eau et d'acide carbonique. Si donc on suppose un certain nombre d'individus agglomérés dans un même local, il arrive un moment, si l'air n'est pas renouvelé incessamment, où sa composition normale aura fait entièrement place à l'acide carbonique et à la vapeur d'eau. Cet air confiné n'est plus propre à la respiration. Ce n'est pas tout encore : puisque nous parlons ici d'une manière générale de l'air respirable, qu'on nous permette d'indiquer les causes de sa viciation, soit lorsqu'il se présente à l'état libre, soit lorsqu'il est confiné. M. Félix Leblanc, dans un important travail sur ce sujet 2, range sous les trois chefs suivants les sources d'altération de l'air non renouvelé : 1º respiration de l'homme et des animaux; 2º foyers de combustion et appareil d'éclairage; 3º transpiration cutanée et pulmonaire, et matières animales qu'elles contiennent.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que nous n'indiquerons pas ici le voisinage, soit de vastes manufactures, soit de dépôts de matières en putréfaction, et que nous prenons les conditions les plus générales et les plus communes de salubrité. En effet, et en dehors des corps qui entrent normalement

^{1.} A. Morren, Recherches sur les gaz que l'eau de mer peut dissoudre en différents moments de la journée et dans les saisons diverses de l'année. (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. XVII, XIX.)

^{2.} Félix Leblanc, Recherches sur la composition de l'air confiné. (Journal de Pharmacie et de Chimie. 1843, 3° série, t. V.)

dans la composition de l'air atmosphérique, il n'est pas rare de voir d'autres gaz s'y mélanger, et voilà pourquoi l'on fuira toujours avec précaution le voisinage des volcans, des marais, des mines, sources continuelles d'émanations impures; voilà pourquoi le séjour de la campagne, éloigné des agglomérations de nos grandes villes, des usines de nos centres manufacturiers, sera toujours recherché par une hygiène bien entendue.

L'air confiné présente d'autres conditions, et nous demandons la permission de laisser ici la parole à un homme qui nous paraît avoir traité cette question avec la clarté qu'elle exige. Cela nous dispensera d'y revenir plus loin, soit à l'occasion de la disposition des salles, soit au sujet de la ventilation et du chauffage des hôpitaux. Examinons successivement avec lui l'acide carbonique, l'état hygrométrique de l'air expiré; voyons quelles sont les meilleurs conditions de l'air respirable, au point de vue de la salubrité.

« Il faut admettre, comme un fait d'expérience, dit M. Grassi⁴, que la proportion d'acide carbonique de l'air des lieux habités et fermés croît avec le degré d'insalubrité, et peut, pour ainsi dire, en fournir la mesure. Plus la dose d'acide carbonique s'élève, plus la nécessité du renouvellement de l'air doit être considérée comme prochaine. Lorsque cette proportion atteint 1 p. 100, par le fait de la respiration, le séjour des hommes, dans une pareille atmosphère, ne saurait se prolonger sans exciter bientôt une sensation de malaise prononcé. La ventilation devient indispensable, si l'on veut que la respiration recouvre ses conditions normales. Toutes choses étant égales d'ailleurs, il ne semble pas douteux que l'acide carbonique, à cette dose, dans des lieux fermés, puisse exercer une influence sensible sur l'organisme, surtout si cette action se prolonge pendant quelque temps. Cela se comprend facilement, si l'on fait attention que l'acide carbonique augmente à mesure que l'air inspiré est transporté dans le torrent de la circulation, en sorte que, dans les moments qui précèdent son expulsion, nos organes se trouvent en contact avec un air notablement plus

1. Grassi, Chauffage et ventilation des hôpitaux. Thèse de Paris, 1856.

chargé d'acide carbonique que l'air expiré dans les circonstances ordinaires. »

Des expériences de ventilation indépendantes de toute idée théorique préconçue ont été faites sous la direction de M. Péclet, pour déterminer la quantité d'air à fournir à un certain nombre d'individus réunis, pour maintenir leur respiration dans les conditions accoutumées ; les assistants de l'enceinte étaient établis seuls juges du manque ou de l'excès d'air, sous l'influence de dosages variables. Or, des analyses faites, dans ces circonstances, par M. F. Leblanc, ont fait voir que l'air qui sortait de l'enceinte contenait une quantité d'acide carbonique comprise entre deux et quatre millièmes ; aussi ce chimiste distingué regarde le chiffre de quatre ou cinq millièmes comme la limite supérieure que l'on ne doit pas dépasser. M. Poumet¹ et d'autres hygiénistes sont plus sévères encore; ils ne veulent admettre que deux ou trois millièmes d'acide carbonique dans l'air qui sort de l'enceinte. C'est cette limite que j'adopte. Cette quantité est quatre ou cinq fois plus forte que celle qui existe à l'état normal, et vingt fois moindre que celle que contient l'air qui sort de nos poumons.

L'air qui entre dans nos poumons, qu'els que soient son état hygrométrique et sa température, en sort toujours à 38° et saturé de vapeur d'eau; l'air qui est en contact avec la peau se charge aussi d'une certaine quantité de vapeur, et l'on conçoit que, si l'espace est limité et l'air non renouvelé, il arrivera bientôt à l'état de saturation et même de sur-saturation. C'est alors que l'on voit, surtout en hiver, l'eau se condenser et ruisseler sur les vitres et les murs des enceintes qui reçoivent un grand nombre de personnes. A ce terme, il est permis de croire qu'un séjour plus prolongé amènerait des modifications notables dans nos fonctions. En effet, l'évaporation cutanée doit se trouver, sinon totalement arrêtée, du moins notablement diminuée, puisque, l'air étant saturé, une nouvelle quantité de vapeur ne peut s'y former que par son échauffement au contact de la peau; or, celle-ci n'étant pas à découvert, les

^{1.} Poumet, Mémoire sur la ventilation dans les hôpitaux. (Annales d'hygiène publique. 1844, t. XXXII.)

mouvements de l'air sont trop gênés pour que l'effet soit prononcé. Quant à la respiration pulmonaire, elle ne s'effectue plus qu'en raison de la différence de tension entre la vapeur d'eau à 38° et celle qui saturerait l'espace à la température du milieu environnant; il s'en suit qu'une portion notable de la chaleur, enlevée à l'état latent par l'effet de la transpiration normale, tendra à s'accumuler dans nos organes et à élever la température, à moins qu'il ne s'opère, dans les procédés même de la respiration, une réaction capable de condenser cet effet.

Tels sont les inconvénients d'un air trop chargé d'humidité. L'état contraire serait également nuisible. L'air chaud et sec, permettant la formation d'une grande quantité de vapeur, enlève à nos organes beaucoup trop d'humidité, et occasionne une impression désagréable qui se traduit par de violents maux de tête : ce fâcheux effet est bien connu des personnes qui travaillent dans les bureaux chauffés par des poêles munis de bouches de chaleur. Des vases pleins d'eau et présentant une grande surface d'évaporation, remédient à cet inconvénient, en donnant à l'air une partie de l'humidité qui lui manque.

Pour présenter de bonnes conditions hygiéniques, l'air ne doit donc être ni trop sec, ni trop humide. Mais on ne trouve nulle part des expériences indiquant d'une manière positive le meilleur degré hygrométrique. D'Arcet dit que ⁴, pour être tout à fait salubre, l'air doit être à moitié saturé d'humidité à la température de 15 ou 16° qu'il adopte pour les théâtres, ce qui correspond à 7 grammes d'eau par mètre cube d'air. Divers médecins pensent que l'hygromètre doit marquer 72° dans une maison habitée, ce qui correspond à 6 grammes 43 d'eau par mètre cube d'air; cette évaluation se trouve d'accord avec celle que demandait d'Arcet. C'est aussi le point de saturation que j'adopterai par la suite. Je dirai donc que, pour être dans de bonnes conditions hygiéniques, l'air devra contenir une quantité d'acide carbonique ne dépassant pas 2 à

^{1.} D'Arcet, Note sur l'assainissement des salles de spectacle. (Annales d'hygiène publique, 1^{ro} série. Paris, 1829, t. I.

3 millièmes, et une quantité de vapeur d'eau égale à la moitié de ce qu'il peut dissoudre à 15 ou 16°, c'est-à-dire 7 grammes par mètre cube.

Mais nous n'aurions indiqué que d'une manière bien incomplète les conditions normales d'un air pur et ses causes de vi-. ciation, si nous ne parlions ici de ce que Alfred Becquerel appelle des miasmes physiologiques 4. Nous avons dit un mot de la respiration pulmonaire et cutanée : les vapeurs qui se dégagent, soit de la muqueuse pulmonaire (il en a été question tout à l'heure), soit de la surface cutanée, se mêlent à l'air et s'y dissolvent; mais elles tiennent en suspension une matière animale éminemment putrescible, cause la plus puissante, sans contredit, de l'insalubrité de l'air. Péclet² a démontré ce fait d'une manière péremptoire ; et, dans beaucoup de cas, raconte Michel Lévy 3, où l'air des pièces contenant un grand nombre d'individus affecte péniblement la respiration, l'analyse chimique ne trouve pas dans sa composition un accroissement d'acide carbonique qui puisse expliquer la différence d'effet produit par cet air et par l'air libre.

Ajoutons, enfin (nous aurons plus loin l'occasion de revenir sur ce fait intéressant), que l'air des salles des hôpitaux tient en suspension des corpuscules organiques, pus, brins de charpie chargés de miasmes, etc., etc., dont la présence n'est pas de nature, on le comprend, à purifier l'air déjà contaminé par l'agglomération plus ou moins grande d'individus malades, dont les sécrétions sont presque toujours altérées.

Ces faits, nous avions besoin de les indiquer; il nous sera peut-être donné de les développer d'une manière plus complète dans un autre chapitre.

L'air est, de tous les agents extérieurs, le plus indispensable à l'homme; mais il en est d'autres dont l'action n'est pas moins utile. Qui ne connaît l'influence de la lumière sur l'organisme, influence analogue à celle qu'elle exerce sur les végétaux, et qui nous conduit par analogie à la connaissance des effets qu'elle

^{1.} A. Becquerel, loc., cit., p. 154.

^{2.} Péclet, Traité de la chaleur considérée dans ses applications.

^{3.} Michel Lévy, Traité d'hygiène publique et privée. 4º édition. Paris, 1862.

26

exerce sur l'homme? « Dans l'obscurité, dit M. Dumas', les plantes fonctionnent comme de simples filtres que traversent l'eau et les gaz; l'acide carbonique qu'elles puisent dans le sol passe au travers de leur tissu, et se répand dans l'air; il n'est donc pas exact de dire que, pendant la nuit, les plantes produisent cet acide; elles le laissent passer seulement. Sous l'influence de la lumière solaire, elles fonctionnent comme des appareils réducteurs, qui décomposent l'eau, l'acide carbonique, l'oxyde d'ammonium. La décomposition d'un corps aussi stable que l'acide carbonique ne peut s'opérer dans les parties vertes qu'à l'aide des rayons chimiques de la lumière qu'elles absorbent en entier. Ces matières vertes elles-mêmes ne sauraient se produire sans l'intervention de la lumière ; dans les cavités souterraines, la végétation est nulle ou se compose de quelques mousses.

» La fixation du carbone dans les végétaux n'ayant lieu que par l'action de la lumière sur leurs parties vertes, c'est dans les lieux très-éclairés que les plantes présenteront en abondance les principes résineux et autres auxquels elles doivent leur saveur et leur odeur, principes généralement riches en carbone ; c'est aussi là que l'on trouvera les bois les plus compactes, les plus solides, les plus avantageux pour le chauffage : car la chaleur que le bois donne par la combustion est en raison directe de la proportion de carbone qu'il contient. Mal éclairées et privées de lumière, les plantes se décolorent, s'étiolent, se déforment, se gorgent de sucs aqueux et perdent leur saveur.

» Tous les phénomènes qui naissent sous l'impression de la lumière dans les végétaux vont se répéter exactement dans l'économie animale : l'insolation est indispensable au développement complet des organes, et l'observation le confirme. Les individus qui passent une grande partie de leur vie dans les lieux obscurs ou mal éclairés ne se distinguent pas seulement par le caractère de leur peau ; ils ont les chairs molles, bouffies, comme infiltrées; ils sont frappés d'atonie dans tous leurs

^{1.} Dumas, Essai de statique chimique des êtres organisés, 2^e édition. Paris, 1842.

CIRCUMFUSA

tissus, et sujets aux accidents de l'hydrohémie : tels sont les individus que la misère confine dans les quartiers les plus sombres et les plus encombrés des grandes villes; les prisonniers relégués dans des cachots ténébreux ; les marins, dont le poste habituel est dans les parties profondes des vaisseaux, dans la cale, à la cambuse ; les portiers des maisons de Paris situées dans les quartiers les plus populeux ; les ouvriers qui travaillent au-dessous du niveau du sol, etc. C'est parmi ces classes de la population que l'on observe en grand nombre les déviations du système osseux, les nuances exagérées du tempérament lymphatique portées, le plus souvent, jusqu'à l'état scrofuleux; c'est aussi sur elles que la phthisie tuberculeuse sévit le plus. » Disons, en un mot, que la privation de la lumière, chez les végétaux comme chez les animaux, produit l'étiolement, affection ayant pour caractère chez l'homme, suivant A. Becquerel, une modification spéciale du sang qui consiste dans la diminution simultanée de ses trois éléments principaux, la fibrine, l'albumine et les globules, et dans l'augmentation de l'eau.

Que la lumière solaire vienne, au contraire, frapper le corps, et on le verra favoriser la nutrition; sous son influence, les formes se développeront avec régularité, et ces heureuses proportions, qui constituent la grâce dans l'espèce humaine, ne tarderont pas à apparaître. Nous pouvons citer comme exemple et comme preuve de ce que nous avançons les récits des voyageurs qui ont visité les régions méridionales. « Hommes et femmes, dit A. de Humboldt en parlant des Chaymas ¹, ont le corps très-musculeux, mais charnu, à formes arrondies; il est superflu d'ajouter que je n'ai vu aucun individu qui ait une difformité naturelle; je dirai la même chose de tant de milliers de Caraïbes, d'Indiens, Mexicains et Péruviens que nous avons observés depuis cinq ans. Ces difformités du corps, ces déviations sont infiniment rares dans certaines races d'hommes, surtout chez les peuples qui ont le système dermoïde fortement coloré. »

Au point de vue des hôpitaux, enfin, nous laisserons la parole à une femme dont l'expérience et la sagacité ont conquis l'estime du monde savant, en même temps que son philanthro-

1. A. de Humboldt, Voyage aux régions équinoxales. Paris, 1814.

pique dévouement et son inépuisable charité faisaient l'admiration de l'armée d'Orient : nous avons nommé miss Nightingale ⁴. « Sous notre climat brumeux, dit-elle, tous les hôpitaux devraient être construits de telle sorte que les parties recevant directement le soleil fussent aussi considérables que possible. Cette règle dont on tenait si grand compte dans nos anciens hôpitaux, qui sont restés les meilleurs, est, je regrette de le dire, complétement négligée dans ceux de construction récente. On peut toujours modérer l'éclat d'une salle trop éclairée, tandis que l'obscurité d'une salle mal éclairée est sans remède ². »

1. Nous empruntons au savant bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine le portrait suivant de cette femme célèbre : « Miss Nightingale a un grand sens pratique, une rare puissance d'organisation, une longue expérience des malades; elle les aime, elle compatit à leurs maux, non pas précisément avec cette tendresse de cœur qu'on trouve si souvent chez nos dames ou chez nos Sœurs de charité, mais avec ce sentiment grave et un peu froid, avec cette espèce de solennité que tout Anglais apporte dans l'accomplissement d'un devoir. Il semble que, chez nos voisins, la philanthropie ne laisse que peu de place à la charité, et que la préoccupation des détails ralentisse les élans de la commisération; la poésie est exclue de la chambre d'un malade; on n'y doit rencontrer que la triste réalité; les soins l'emportent de beaucoup sur les consolations Ce n'est pas un reproche que j'adresse à miss Nightingale; c'est un fait physiologique que je signale, une dissemblance que je reconnais entre le caractère des Anglais et celui des Français Le point important pour un Anglais, c'est de guérir correctement et promptement, tuto et cito; on n'a pas de temps à perdre; le Français ajoute le jucunde; il a besoin que la pilule soit dorée; il veut être traité en petite maîtresse et en enfant gâté; il exige qu'on prenne souci de son imagination autant que de son corps; il n'aime pas les visages sévères; l'idée d'une mort sans gloire et précédée de souffrances sans compensations lui est insupportable; il ne veut pas et ne sait pas être malade, ou plutôt il est malade à sa façon, avec toutes sortes de caprices, de petites misères, de susceptibilité nerveuse, je dirais presque de coquetterie. L'Anglais et le Français affrontent la maladie, comme ils vont au feu : le premier avec cette fermeté qui relève presque uniquement de la notion du devoir, le second avec cette ardeur chevaleresque qui veut être applaudie, et, s'il est possible, récompensée. Le Francais malade aime qu'on l'encourage à souffrir, et qu'on le distraie des angoisses de la mort; l'Anglais y met plus de fierté, plus de sombre résignation.

Ainsi, ce ne sont pas des douceurs que miss Nightingale veut qu'on prodigue aux malades : ce sont des soins éclairés, méthodiquement administrés et minutieux qu'elle exige des gardes, des amis ou des parents. Ce n'est pas chose trèsgaie ni même très-commode d'être gouverné suivant les préceptes de notre auteur; du moins, c'est chose en général fort sensée et presque toujours profitable. » (Daremberg, *loc. cit.*, p. 397.)

2. Miss Nightingale, Notes on Hospitals, p. 12, traduction empruntée à l'ouvrage de M. A. Husson.

CIRCUMFUSA

Sans vouloir nous arrêter ici aux conditions diverses des climats qui ne rentrent dans notre cadre que d'une manière tout à fait incidente, constatons en passant que l'hygiène a horreur des extrêmes. Pas de température trop froide ou trop élevée; par suite, nécessité, dans les pays chauds, d'abriter les maisons de secours contre la chaleur; dans les pays froids, contre la violence des frimas; pas d'altitude exagérée. Tout le monde connaît la célèbre ascension de Gay-Lussac, exécutée au mois de juillet : à dix heures du matin, il notait une température de 27°, 75; à trois heures du soir, à 6977 mètres d'altitude, la température était de - 9°. Dire d'ailleurs que la température décroît en raison directe de l'altitude, c'est assurer un fait qui repose sur l'expérience. Ramon, Kaemtz, Humboldt, Boussingault, Schow, Guérin (d'Avignon). Charles Martins, Bravais, ont constaté en moyenne un abaissement de température de 1 degré par 180 mètres d'altitude. L'évaporation plus facile dans les lieux élevés, un rayonnement nocturne plus actif expliquent cette différence. Donc, s'il est utile de placer une habitation salubre sur un point élevé où un air plus pur se renouvelle constamment autour d'elle, on évitera aussi de s'élever trop haut, pour ne pas subir les atteintes du froid.

Et pour résumer en deux mots les données hygiéniques indispensables à l'intelligence de la question qui nous occupe, disons, en terminant ce chapitre, que l'homme sain ou malade a besoin avant tout d'air pur, de lumière. C'est là le point capital; la construction est ici de minime importance, et Philibert de Lorme le reconnaît lui-même, lorsqu'il écrit : « Quand vous aurez entendu le rapport des sages, des philosophes et médecins qui connaissent la nature des lieux, de l'air et des eaux, ainsi qu'Hippocrate en a fait un livre, alors vous penserez à chercher un architecte..., afin de bien ordonner et conduire votre bâtiment¹. »

1. Philibert de Lorme, Architecture, liv. I, chap. II.

CHAPITRE II. — Situation des hôpitaux.

Conditions générales de salubrité. — Un hôpital doit-il être central? — Avantages et inconvénients des hôpitaux placés à la campagne. — Exposition et orientation des bâtiments. — Grandeur de leur emplacement.

Antoine Petit, étudiant, en 1774, la meilleure manière de construire un hôpital, posait tout d'abord ce principe : « Il faut, disait-il⁴, que l'emplacement d'un hôpital soit tel, que les malades y trouvent rassemblées le plus commodément possible, et avec les plus petits inconvénients pour ceux qui se portent bien, toutes les choses qui peuvent concourir à leur prompt et parfait rétablissement. Ces choses sont principalement la pureté de l'air, la bonté, la salubrité et l'abondance des eaux, la propreté, la facilité du service, enfin le repos et la tranquillité dont les malades ont surtout besoin. » Cette phrase résume admirablement tout ce que l'on est en droit d'exiger d'un bon hôpital, et près d'un siècle écoulé n'a rien changé à la vérité de cette proposition que l'on pourrait presque accepter pour axiome.

La situation d'un hôpital joue donc un rôle bien important, puisque c'est en grande partie sur elle que reposera la salubrité ou l'insalubrité de l'asile hospitalier. Mais cette situation exceptionnelle baignée par l'air pur et la lumière, où la rencontrerons-nous? Sans doute, on peut désirer, avec Varron, un bon coin de terre au sol fertile, au ciel clément, à l'abri du soleil d'été, exposé au soleil d'hiver : In bond regione quæ bonum cælum habeat, in bonum solum æstate habeat umbram, hieme solem. » Sans doute, Vitruve nous tracera les conditions d'un lieu très-salubre : « ELECTIO LOCI SALUBERRIMI. Is erit excelsus et non nebulosus, non pruinosus, regionesque cæli spectans, neque æstuosas, neque frigidas, sed temperatas ; deindè si evitabitur palustris vicinitas, cùm enim auræ matutinæ, cùm sole

1. Antoine Petit, Mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades, 1774. (Mélanges, t. 13. Faculté de médecine de Paris.)

SITUATION

oriente ad oppidum pervenient, et iis ortæ nebulæ adjungentur... Spiritusque bestiarium palustrium venenatos cùm nebulâ mixtos in habitatorum corpora flatus spargent, efficient locum pestilentem...¹ »

Mais toutes ces conditions que nous avons nous-même indiquées, où les trouverons-nous réunies? Vitruve ne le dit pas plus que Varron, et je ne sache pas, si j'en excepte les dernières discussions de la Société de Chirurgie de Paris, qu'elles aient été jamais résumées d'une manière satisfaisante.

La première condition que l'on est en droit d'exiger d'un hôpital, c'est d'être à la portée des infortunés que l'humanité y reçoit; ce qui a été traduit, mais à tort, hâtons-nous de le dire, par cette proposition, qu'un hôpital devait être toujours central. Il est incontestable qu'une maison de secours doit être placée au milieu même des agglomérations qu'elle est appelée à desservir; mais ces agglomérations n'exigent plus, dans nos grandes cités, la présence d'un hôpital au centre de la ville. Au fur et à mesure que le marteau des démolisseurs renverse, dans nos populeuses cités, les masures qui encombrent les vieux quartiers, au fur et à mesure que de splendides hôtels s'élèvent là où naguère s'élevaient des chaumières, l'ouvrier et sa famille, chassés par ces changements incessants, fuient vers les faubourgs, jusqu'au moment où de nouveaux travaux les éloigneront encore. C'est donc dans les faubourgs mêmes, sur la limite extrême de la cité, que devraient s'élever les hôpitaux de nos grandes villes. Nous admettons cependant qu'il faut, de toute nécessité, au sein même de nos grandes agglomérations, des maisons de secours, des ambulances, qui puissent accueillir, à chaque instant du jour ou de la nuit, les malheureux atteints d'un de ces maux subits, d'un de ces accidents si fréquents dans les populations ouvrières. Il serait inhumain de vouloir obliger un malade qui réclame des soins urgents à les aller chercher à plusieurs kilomètres.

Aussi faisons-nous d'ors et déjà nos réserves au sujet des maisons d'accouchement. Ici, puisque nous agitons la question de la situation des hôpitaux d'une manière générale, il ne nous

1. Vitruve, lib. I, cap. 1v.

est pas permis de discuter au point de vue de telle ou telle ville. Nous constatons seulement un fait : celui de la nécessité des hôpitaux aux portes d'une cité populeuse, où se concentre généralement la classe ouvrière, et nous nous rangeons entièrement à l'avis de M. Ambroise Tardieu1 : « S'il est utile d'avoir des hôpitaux au sein des villes, au milieu des quartiers populeux, à cause de la facilité des transports des malades, il est encore plus urgent que ces établissements soient placés dans des quartiers sains où se rencontrent l'air et l'espace, sans l'agitation et le bruit des cités. » Nous discutons d'ailleurs un point incontestable, un point qui jouit du rare privilége de concilier toutes les opinions. « La meilleure situation pour un hôpital, dit A. Becquerel², est en dehors, mais très-près d'une ville, ou bien dans un quartier isolé, peu encombré de maisons et d'habitants, et où le libre renouvellement de l'air est facile.» - « Si jamais les circonstances le permettent, dit Coste3, transférer tous les hôpitaux hors des villes; au moins n'en placer de nouveaux que sur des terrains secs et peu élevés...» - «Si donc, disait encore Antoine Petit⁴, on veut qu'un hôpital de malades soit bien situé, il faut le construire hors la ville, sur un terrain élevé, parce que l'air y est plus pur, qu'il y règne moins d'humidité, que l'aspect en est plus agréable, que le dégorgement des immondices s'y fait comme de lui-même, et que, par conséquent, il est facile d'y entretenir plus de propreté... L'air des grandes villes, ajoute-t-il, est en général chargé de vapeurs et d'exhalaisons âcres et putrides ; par conséquent, il est impur et malsain ; ainsi il ne convient pas aux malades. »

La Société de Chirurgie de Paris, dans ses conclusions^{*}, résumait ainsi ce point important : « L'atmosphère d'un hôpital sera d'autant plus pure qu'il sera plus éloigné des agglomérations populeuses. On ne devrait conserver au centre des villes que des hôpitaux d'urgence nécessairement restreints et des

Ambroise Tardieu, Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité. Paris-1862, t. II, art. Hôpitâux et Hospices, p. 433.

^{2.} Becquerel, Loc. cit., p. 310.

^{3.} Coste, Dictionnaire des Sciences médicales.

^{4.} Antoine Petit, Loc. cit.

^{5.} Société de Chirurgie, p. 3.

hôpitaux d'enseignement. Cette mesure de salubrité serait en même temps une mesure d'économie, et permettrait aux grandes villes, comme Paris, d'installer leurs hôpitaux sur de vastes terrains peu coûteux. »

Nous pouvons d'ailleurs envisager la question à deux points de vue bien différents. Si nous l'envisageons au point de vue purement hygiénique, nous nous prononcerons ouvertement pour leur construction en dehors des villes; c'est, pour citer encore quelques noms à la suite des auteurs que nous venons de nommer, l'opinion de MM. Trélat ¹, Roubaud², Léon Le Fort³. Ce dernier auteur même, auquel on doit des travaux importants sur les hôpitaux anglais, montre, dans une statistique bien faite, la différence énorme qui existe dans la mortalité des opérés, suivant qu'ils sont placés au centre même de Londres, ou dans les hôpitaux ruraux. Les hôpitaux situés au centre de la ville donnent, par exemple, pour les amputations de cuisse, 39,1 p. 400 de mortalité; les hôpitaux situés à la circonférence ou en dehors de la ville ne donnent plus que 24,2 p. 400.

D'autre part, nous voulons des hôpitaux à la fois sains et utiles, des hôpitaux salubres, mais à la portée de l'indigence, et voilà pourquoi nous sommes obligés de poser une restriction, lorsque nous disons : « Les maisons de secours seront placées *autant que possible* à la circonférence des villes. » Si on lit avec attention les textes que nous avons cités plus haut, on retrouvera partout, plus ou moins, cette crainte de ne rendre un hôpital salubre, en l'éloignant, qu'aux dépens des intérêts, parfois urgents, des malades.

Que fera-t-on pour concilier toute chose ? Nos grandes villes, nos cités populeuses (et ici nous avons spécialement en vue la capitale), obvieront facilement à cet inconvénient. Dans cinquante ans, Paris sera entouré d'un cordon sanitaire formé par nos hôpitaux; double avantage au point de vue de l'hygiène,

H. JAQUEMET.

^{1.} Trélat, Étude critique sur la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, Paris, 1864, p. 14.

^{2.} Félix Roubaud, des Hôpitaux, loc. cit., p. 115.

^{3.} Léon Le Fort, Société de chirurgie. Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865, p. 11.

au point de vue des intérêts de la population malheureuse qui se presse à ses barrières. Puis, pour satisfaire aux besoins immédiats, quelques hôpitaux répartis au centre ouvrent leur porte aux victimes d'accidents imprévus : c'est la Charité, la Pitié, les Cliniques, peut-être l'Hôtel-Dieu, si cette antique et vénérable maison de secours est reconstruite dans la cité, comme il en est question au moment où nous écrivons ces lignes. Ce seraient surtout, si l'on suivait les sages conseils de M. Léon Le Fort⁴, des ambulances réparties en divers points, et prêtes à admettre d'urgence les indigents momentanément éloignés de leurs habitations et des hôpitaux ruraux.

Mais quelle est la ville de province assez populeuse, assez riche, pour supporter les frais considérables qu'amènerait ce gigantesque projet? Peu de cités, même parmi les premières de la France, ont plus d'un hôpital destiné aux maladies aiguës; Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, si nos souvenirs ne nous font défaut, ne comptent, au milieu des nombreuses maisons de secours qu'ils renferment, qu'un seul établissement de ce genre, et ne pourraient en compter davantage, sous peine de grever le budget des indigents d'une manière exorbitante. Ajoutons d'ailleurs que la province présente peu de villes, n'en présente aucune où l'agglomération des habitations soit assez grande pour rendre insalubre le centre même de la ville, comme l'est celui de Paris.

Concluons donc, et nous croyons notre conclusion rationnelle : *autant que possible*, éloigner les hôpitaux du centre des villes, à la condition que ce point même pourra offrir des secours immédiats en cas d'accidents ; partout ailleurs construire l'hôpital dans un lieu qui se rapproche, par sa situation, son voisinage, son exposition, des conditions que nous trouvons à la campagne. Plusieurs cités ont déjà résolu ce problème : un lieu découvert, un peu élevé, vaste, aéré, n'est pas un mythe en province, comme il l'est malheureusement dans l'enceinte de Paris.

Il sera inopportun d'insister ici sur l'inutilité de construire

 Léon Le Fort, Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865, page 18.

SITUATION

les hôpitaux à côté des églises. On connaît les motifs du voisinage qu'affectent la plupart de ces vieux monuments. C'était, il est vrai, un touchant usage que celui de placer l'asile de la souffrance près des sanctuaires vénérés par la foi publique; c'était un touchant usage de voir le clergé, naguère seul administrateur des maisons de secours, veiller jour et nuit sur les malheureux confiés à ses soins. Mais il faut ce sentiment pour faire oublier l'insalubrité que nos antiques basiliques versaient journellement sur les édifices voisins. Les tours de Notre-Dame, que de pieuses légendes nous représentent abritant de leur ombre protectrice les salles des malades, ont, hélas ! empêché bien des rayons de soleil, bien des courants d'air salutaire de visiter ces foyers de contagion : il ne nous a jamais été donné d'entendre résonner le joyeux carillon de la vieille métropole, sans frémir à la pensée des tortures qu'il devait apporter au lit des agonisants et de tous ceux qui luttaient contre l'étreinte de la douleur ! Laissons à ceux qui souffrent la consolation et l'espérance ; laissons-leur la foi en l'avenir, le respect pieux pour le culte qui peut alléger leurs douleurs, mais que ce ne soit jamais aux dépens de l'hygiène et de la salubrité. L'un n'exclut pas l'autre.

Les considérations préliminaires dans lesquelles nous sommes entré, au chapitre précédent, nous dispensent de démontrer ici combien serait nuisible pour un hôpital le voisinage d'eaux stagnantes; les émanations, les effluves paludéens ont une trop grande influence sur l'homme, même en santé, pour que l'on songe jamais à construire des salles de malades, soit à proximité de ces foyers d'épidémie, soit même à une distance assez faible pour que les vents puissent en devenir les dangereux agents de transmission. En sera-t-il de même des eaux courantes ? Les avis sont ici partagés. On connaît l'opinion du vulgaire à ce sujet, opinion dont Voltaire lui-même s'était fait le propagateur. « Les maladies contagieuses, écrit-il avec ce style brillant qui le caractérise, les maladies contagieuses produites par les vapeurs sont innombrables. Vous en êtes les victimes, malheureux Welches, habitants de Paris ! Je parle au pauvre peuple qui loge auprès des

cimetières. Les exhalaisons des morts remplissent continuellement l'Hôtel-Dieu; et cet Hôtel-Dieu, devenu l'hôtel de la mort, infecte le bras de la rivière sur lequel il est placé. O Welches! vous n'y faites nulle attention, et la dixième partie du petit peuple est sacrifiée chaque année, et cette barbarie subsiste dans la ville des jansénistes, des financiers, des spectacles, des bals, des brochures et des filles de joie! »

Voltaire, trop souvent satirique et mordant aux dépens de la vérité, pourrait ici du moins revendiquer pour lui l'opinion de plus d'un hygiéniste, et nous savons plus d'un médecin qui rejette, d'une façon absolue, le voisinage d'un fleuve ou d'une rivière. « Tous les hôpitaux placés sur le bord des fleuves, dit De Trédern⁴, ont l'avantage de l'économie, il est vrai, pour ce qui regarde le service de la maison et la décharge des immondices ; mais tous sont plus ou moins fatals aux malades qui viennent y réclamer des secours. Les brouillards qui s'élèvent de ces fleuves à certaines époques de l'année, remplissent les salles et occasionnent une foule de maux. L'humidité dispose à la putréfaction, retarde et fait traîner les convalescences en longueur, est la source de rechutes et de maladies nouvelles. Dans l'été, si le cours du fleuve n'est pas rapide, ce sont des miasmes putrides qui viennent non-seulement affecter l'odorat de ceux qui visitent ces lieux, mais portent la désolation et la mort dans le cœur de ceux que la nécessité force d'y séjourner. »

Cette opinion, qui est d'ailleurs celle de Petit, semble on ne peut plus rationnelle, si l'on réfléchit aux émanations délétères qui s'échappent, pendant l'été, du lit des fleuves et des rivières, à l'époque des basses eaux ; ajoutons que beaucoup de ces cours d'eau, servant à alimenter des usines, roulent souvent avec eux des détritus de toute espèce ; qu'on peut enfin suppléer au manque d'eau par le forage de puits artésiens.

Il n'en est pas moins vrai qu'il s'est rencontré beaucoup d'hommes pour qui le voisinage même immédiat d'un cours d'eau important est une circonstance favorable, non-seulement

^{1.} De Trédern, Propositions sur les bases fondamentales d'après lesquelles les hôpitaux doivent être construits. Thèse de Paris, 20 août 1811.

SITUATION

au point de vue de la propreté, mais surtout au point de vue de l'hygiène. Naguère, à l'occasion de la construction d'un grand hôpital de province (nous n'oserions pas affirmer que ce fût de Nantes qu'il s'agît), on proposa de faire traverser le bâtiment lui-même par un cours d'eau; on comprend les motifs de ce projet : les eaux courantes agissant incessamment, les couches les plus inférieures de l'air produisent un courant d'air continuel qui purifie l'atmosphère et entraîne avec lui les miasmes qui s'exhalent des salles de malades.

Nous ne partageons pas entièrement cette manière de voir ; et si nous admettons que l'on puisse, sans grand inconvénient, construire un hôpital sur les bords d'une rivière ou d'un fleuve, ce n'est que dans les cas exceptionnels où un climat sec n'exigera pas de fuir, pour un asile de ce genre, toutes les causes d'humidité. Que l'on suppose pour un instant l'Hôtel-Dieu de Bordeaux sur les bords de la Garonne, avec les brouillards épais que ce cours d'eau produit trop souvent, assure-t-on, pendant six mois de l'année ! Rappelons enfin qu'il est du devoir d'une sage administration de ménager le bien des pauvres, et que construire au bord de l'eau, c'est presque toujours doubler la dépense, puisqu'il n'y a pas, dans ces lieux, de solides constructions sans pilotis.

Avons-nous besoin de faire remarquer, à ce sujet, l'importance de la nature du sol sur lequel nous construisons un hôpital, soit au point de vue de la salubrité, soit au point de vue de la solidité? Pas de terrain humide, mais pas de terrain trop sec et trop aride ; nous voulons un lieu découvert, mais nous n'excluons pas la végétation d'une manière absolue ; que le terrain sur lequel vous construisez puisse nourrir quelque plantation d'arbres ; on n'aura pas seulement pour but de récréer la vue des malades, on aura surtout en vue son bien-être et sa salubrité. On sait, en effet, que le meilleur mode d'assainissement des lieux habités est la présence des végétaux, et l'on connaît le rôle que joue dans la nature le règne végétal. « Tout ce que l'air donne aux plantes, dit M. Dumas⁴, les plantes le cèdent aux animaux, les animaux le rendent à l'air;

1. Dumas, Essai de statique chimique des êtres organisés. 2º édit., Paris, 1842.

38

cercle éternel dans lequel la vie s'agite et se manifeste, mais où la matière ne fait que changer de place. »

« Les végétaux, dit encore M. Gavarret⁴, en décomposant l'acide carbonique exhalé par les animaux et celui que vomissent les volcans, rendent continuellement à l'air une quantité d'oxygène égale et peut-être même supérieure à celle dont il a été dépouillé; et de cet antagonisme du règne végétal et du règne animal résulte un véritable équilibre mobile, qui maintient l'intégrité de composition de l'atmosphère, et assure à tout jamais la permanence des conditions extérieures nécessaires au développement des êtres vivants de la surface du globe. »

Les végétaux exercent même une action très-importante sur l'humidité du sol ou de l'air. « Si l'utilité des arbres, pour prévenir la dénudation des terrains en pente, atténuer les effets des pluies d'orage ou des pluies nuisibles par leur continuité, est incontestable, elle ne l'est pas moins dans les cités populeuses pour combattre incessamment l'insalubrité produite ou sur le point de se produire par les matières organiques et la trop grande humidité du sol. Les racines ramifiées à l'infini, enlevant à la terre qui les touche l'eau avec des matières organiques et des sels que ce liquide tient en dissolution, rompent l'équilibre d'humidité des couches terrestres ; dès lors, en vertu de la capillarité, l'eau se porte, des parties terreuses les plus humides à celles qui le sont le moins, en raison de leur contact avec les racines, et ces organes deviennent ainsi la cause occasionnelle du mouvement incessant de l'eau souterraine, extrêmement favorable à la salubrité du sol 2. »

Une prescription hygiénique semblable sera toujours facilement exécutable : il est si facile de faire ce qui est à la fois utile et agréable !

Un point qui a de tout temps préoccupé les hygiénistes, est celui de l'exposition et de l'orientation des bâtiments. Ce n'est

^{1.} Gavarret, Supplément du Dictionnaire des Dictionnaires de médecine, article Air. Paris, 1851.

^{2.} E. Chevreul, Mémoire sur plusieurs réactions chimiques qui intéressent l'hygiène des cités populeuses, lu à l'Académie des sciences, le 9 et le 16 novembre 1846. (Annales d'hygiène publique. Paris, 1853, t. L, p. 32.)

SITUATION

pas sans raison : car avec l'exposition changent l'irradiation solaire et les effets qu'elle produit, changent même ceux des saisons. Or, chaque orientation a ses avantages et ses inconvénients. « L'exposition au nord procure l'avantage d'une température peu variable, modérée en été, mais rigoureuse en hiver, et celui d'un air sec, élastique et transparent. Sous les expositions méridionales, lumière et chaleur plus intenses et plus prolongées.

» Les expositions de l'ouest et de l'est tiennent le milieu entre celles du nord et du sud, avec cette différence que le levant se rapproche des expositions septentrionales, et le couchant des expositions du midi. Dans les lieux tournés à l'est, les brouillards et l'humidité du matin se dissipent rapidement; ceux qui se prolongent à l'ouest subissent l'irradiation tardive du soleil, laquelle atteint son maximum vers trois heures de l'après-midi⁴.

Ainsi que le faisait judicieusement observer M. Broca², bien des avis sont en présence au sujet de l'orientation : « L'orientation royale à l'est et à l'ouest a beaucoup de partisans; mais l'orientation au nord et au sud a aussi les siens, sans compter les orientations obliques qui ne valent peut-être ni plus ni moins que les autres. »

Cependant, malgré le respect que nous impose l'autorité de M. Broca, nous penchons, nous aussi, pour l'orientation à l'est et à l'ouest. Nous ne voulons pas d'orientation au midi, parce qu'une partie du bâtiment serait alors au nord; pas d'orientation au nord et au nord-est, parce que c'est de ces points de l'horizon que viennent les vents les plus froids; pas d'orientation au sud-ouest, parce que le vent du sud-ouest amène les grandes pluies. Avec M. Voillemier ³, avec M. Hippolyte Larrey ⁴, avec la plupart des médecins et des climatologistes, nous demandons, pour un hôpital, une exposition « comme

Michel Lévy, Traité d'hygiène publique et privée. 4º édition, Paris, 1862.
 Broca, Société de chirurgie. Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865, page 83.

^{3.} Voillemier, Société de chirurgie. Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865, page 78.

^{4.} Hippolyte Larrey, Ibid., p. 104.

celle du palais des Tuileries et du palais de Versailles, préservés ainsi en été de la chaleur du soleil et en hiver des vents du nord. » Si cette opinion n'est pas universellement admise, elle a du moins pour elle une imposante majorité.

L'agglomération des malades ou des infirmes dans le même local est une question grave, il nous sera donné d'y revenir plus tard ; mais il est important ici, avant d'aborder le problème de la construction d'un hôpital, d'indiquer sommairement l'étendue de l'espace qu'il devra occuper.

L'expérience a démontré, en s'appuyant comparativement sur la superficie totale des maisons de secours, la distribution des bâtiments et la mortalité, qu'il n'était pas possible de disposer convenablement un hôpital, à moins que chaque lit ne représentât au moins 50 mètres carrés de terrain. M. Trélat, qui indique cette limite, se hâte d'ajouter que « c'est une mesure très-étroite, la plus étroite possible, mesure qu'il est désirable de voir dépasser largement⁴. » Cette limite extrême paraît également avoir été admise par le Conseil d'hygiène publique de la Gironde. « Sans pouvoir citer un chiffre absolu, disait naguère son rapporteur², on peut dire que pour un hospice de cent malades, par exemple, il serait bon que l'espace eût environ 5,000 mètres carrés. » Il est bien entendu que des espaces ambiants découverts, fussent-ils d'une étendue double de celle que nous avons demandée, seraient complétement insuffisants, si les bâtiments étaient agglomérés dans un seul point de leur superficie. Citons Lariboisière, dont la mortalité, on le sait, dépasse celle des autres hôpitaux; cet hôpital, entouré de plus de 78,000 mètres carrés d'espaces vides, comptant 85 mètres par malade, doit sans doute à la mauvaise disposition de ses bâtiments, trop souvent cités pour modèles. son infériorité notable.

M. Léon Lefort, dans l'intéressante discussion à laquelle nous empruntons ces chiffres ³, nous paraît avoir avantageusement

^{4.} Trélat, Société de chirurgie, Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865, p. 17.

^{2.} Cité par M. Trélat dans son Étude critique sur la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, p. 36.

^{3.} Loc. cit., p. 27.

résumé les données de la science à ce sujet : « Théoriquement et pratiquement, dit-il, la question de l'emplacement des hôpitaux se rattache intimement à celle des dimensions qu'il doit avoir, de la population qu'il doit abriter. Il ne faut plus que notre siècle voie s'élever de ces hôpitaux de 1,000 à 1,200 malades ; à moins qu'on ne puisse, comme à Saint-Pétersbourg, isoler à tel point les différents services, que l'hôpital occupe une superficie de plusieurs kilomètres. Cette condition d'isolement peut seule justifier des hôpitaux de 500 à 600 malades; mais elle entraîne la nécessité de tels emplacements, qu'on ne peut guère les trouver qu'à l'extérieur des villes, et au prix de grands sacrifices pécuniaires. L'étendue du terrain doit s'accroître, en effet, non proportionnellement, mais suivant une progression que j'exprimerai par les chiffres 1, 3, 6, 10, 15, 21, 28, 36; ce qui donnerait comme minimum de superficie, pour un hôpital de 100 malades, 2,500 mètres; - 200 : 7,500; -300: 45,000; -400: 20,000; -500: 37,500;- 600 : 52,500 ; - 700 : 70,000 ; - 800 : 100,000. » A part les deux premiers chiffres, dont l'infériorité trouve son excuse dans le petit nombre de malades agglomérés, nous adoptons entièrement cette manière de voir, qui nous donne 25; - 37, 50; - 50; - 75; - 87, 50; - 100; - 150 mètres carrés par malade. Car « un grand espace est une condition nécessaire à laquelle rien au monde ne peut suppléer 4. »

CHAPITRE III. — Dispositions à adopter dans la construction d'un hôpital.

Difficulté d'un bon plan. — Dispositions diverses. — Imperfection des hôpitaux français et parallèle avec les hôpitaux étrangers. — Nécessité de petits hôpitaux à façades parallèles. — Nombre des étages. — Simplicité dans la construction.

Il ne faut pas, ainsi que nous le constations dans notre introduction, avoir étudié bien longtemps le fonctionnement de

1. Trélat, loc. cit., p. 7.

notre système hospitalier, pour demeurer bientôt convaincu que les incontestables progrès réalisés depuis le commencement de ce siècle n'ont pu donner à nos hôpitaux la salubrité que demande pour eux la philanthropie la plus vulgaire. On reste confondu d'étonnement, après avoir lu les discussions, les discours des hygiénistes les plus illustres, après les avoir vus diriger eux-mêmes l'édification de ces maisons de secours, de ne constater dans ces établissements modèles qu'une effrayante mortalité.

Il n'est peut-être pas un hôpital en France qui remplisse le but désiré, qui ne pèche par un défaut capital, et nous verrons bientôt que parmi nos maisons hospitalières les plus récemment construites, celle-là même qu'on cite comme type parfait, « comme offrant l'ensemble le plus complet des améliorations à introduire dans les constructions hospitalières ⁴, » Lariboisière enfin, si fort envié de nos voisins, donne, d'après les chiffres officiels, une moyenne de décès bien susceptible de faire réfléchir les administrateurs et les architectes.

Avouons-le, d'ailleurs, nous critiquons nos hôpitaux actuels; mais nous ne nions pas l'immense difficulté que présente une bonne installation de ces asiles. Construire un vaste hôpital sur un terrain limité n'est pas chose facile, et « si l'on veut élever dans un espace donné un bâtiment pour contenir le plus de monde possible, on est obligé, ainsi que l'a fait judicieusement observer M. Giraldès², d'avoir recours à des artifices d'architecture, multiplier les ailes, accumuler étage sur étage et donner à l'édifice une configuration qui, par la nature de ses dispositions, empêche la libre circulation de l'air et l'accès facile des rayons solaires. » Or, pour citer une autorité, dont le nom est bien souvent revenu sous notre plume (et ce ne sera pas la dernière fois), quelles conditions réclame un hôpital pour être salubre? « Il faut, dit M. Trélat 3, que tout soit disposé pour la libre et abondante circulation de l'air; il faut que les vents puissent balayer facilement les surfaces de

^{4.} Husson, Étude sur les hôpitaux. Paris, 1862, p. 8.

^{2.} Giraldès, Société de chirurgie. Discussion sur l'hygiène des hôpitaux, page 32.

^{3.} Trélat, Société de chirurgie, page 4.

CONSTRUCTION

construction, qu'ils ne rencontrent ni angles ni parties rentrantes, que le soleil puisse baigner la totalité des bâtiments, il faut enfin que ces bâtiments, largement espacés et complétement séparés les uns des autres, ne constituent pas des foyers d'infection réciproque, dont la puissance croît avec le nombre.»

Ces conditions, où les trouverons-nous?

On connaît le projet d'Antoine Petit, longuement développé

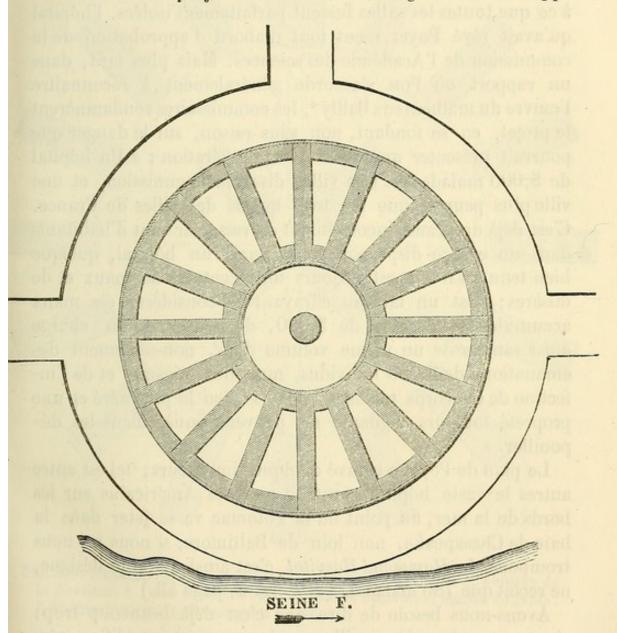


FIG. 1. - Plan d'hôpital présenté par Poyet.

dans un mémoire que nous avons déjà eu occasion de citer : la forme d'une étoile, aujourd'hui adoptée par le ministère de l'intérieur pour les prisons, et, si le souvenir de nos recherches

44

ne nous induit pas en erreur, adoptée également à l'Hôtel-Dieu de Lyon, a longtemps conservé les sympathies des médecins et des architectes. On sait d'ailleurs que l'architecte Poyet, alors qu'on avait décidé la translation de l'Hôtel-Dieu dans l'île des Cygnes, avait proposé un modèle à peu près semblable. (Voir fig. 1, p. 43.)

Destiné à recevoir 5,000 malades, mais construit de manière à ce que toutes les salles fussent parfaitement isolées, l'hôpital qu'avait rêvé Poyet reçut tout d'abord l'approbation de la commission de l'Académie des sciences. Mais plus tard, dans un rapport où l'on s'accorde généralement à reconnaître l'œuvre du malheureux Bailly⁴, les commissaires condamnèrent le projet, en se fondant, non sans raison, sur le danger que pourrait présenter une pareille agglomération : « Un hôpital de 5,000 malades est une ville, disait la commission, et une ville plus peuplée que les trois quarts des villes de France. C'est déjà un grand inconvénient de resserrer tant d'habitants dans un espace disproportionné; mais un hôpital, quelque bien tenu qu'il soit, est toujours un réceptacle de maux et de misères; c'est un tableau effravant de considérer ces maux accumulés au nombre de 5,000, de penser qu'on charge ainsi sans cesse un même volume d'air, non-seulement des émanations de 5,000 individus, mais des miasmes et de l'infection de ces corps malades, dont le lieu le plus aéré et une propreté toujours vigilante ne peuvent entièrement les dépouiller. »

Le plan de Poyet a trouvé quelques imitateurs; tel est entre autres le vaste hôpital construit par les Américains sur les bords de la mer, au point où le Potomac va se jeter dans la baie de Chesapeake, non loin de Baltimore, si nous ne nous trompons. Le *Hammond Hospital*, c'est ainsi qu'on le désigne, ne reçoit que 780 malades. (Voir fig. 2, page 45.)

Avons-nous besoin de dire que c'est déjà beaucoup trop; ajoutons que les seize pavillons qui composent cet édifice, réunis entre eux par une galerie circulaire, interrompue ellemême par deux autres galeries formant en quelque sorte les

1. Bailly, Mémoire de l'Acad. des sciences. - Rapport du 22 nov. 1786.

CONSTRUCTION,

rayons de la circonférence, se font ombre mutuellement et nous semblent apporter un obstacle continuel à l'aération. Quatre pavillons placés au centre nuisent encore d'une manière évidente à cette aération.

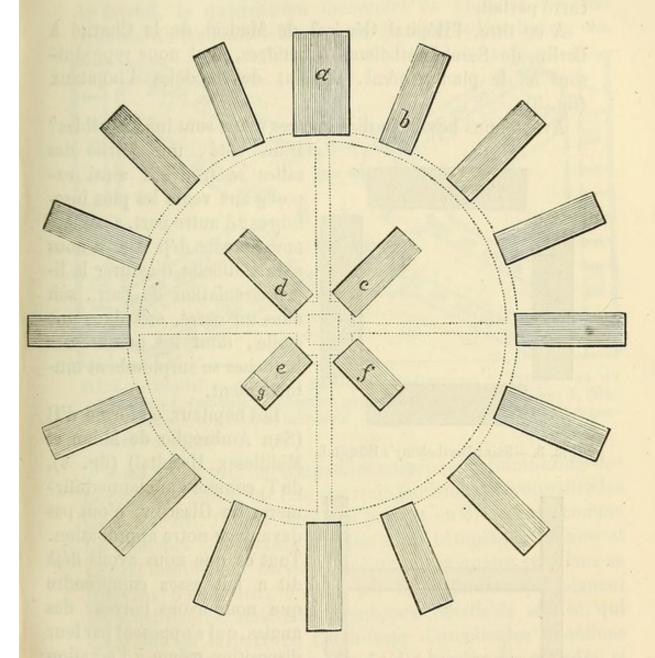


FIG. 2. — Hammond general Hospital. Plan du rez-de-chaussée : a, bureaux de la direction; b, salles de malades; c, cuisine; d, lingerie; e, maison de garde; f, knapsack room; g, chambre des morts.

Tel est encore l'*Hôpital Mower*, construit sur le plateau de Chesnut-Hill, à Philadelphie, asile provisoire construit pendant la guerre, pour les blessés de l'armée du Nord, et qui a

pu contenir jusqu'à 3,320 malades! Pour Iberti⁴, un hôpital devra présenter la forme d'un vaste bâtiment carré, dont l'espace intérieur sera partagé par des corps de logis formant la croix grecque; pour John Aikin, rien n'est comparable au carré parfait.

A ce titre, l'Hôpital Général de Madrid, de la Charité à Berlin, de Saint-Barthélemy à Londres, dont nous reproduisons ici le plan général, seraient des modèles d'hôpitaux (fig. 3).

Avons-nous besoin de dire que ces plans sont inadmissibles?

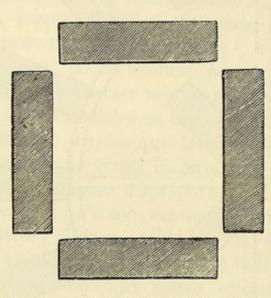


FIG. 3. - Saint-Barthelemy's Hospital.

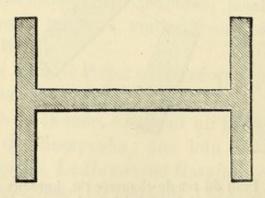


FIG. 4. - Middlesex Hospital.

D'un côté, une partie des salles se trouvera ainsi exposée aux vents les plus insalubres; d'autre part, ainsi que nous l'avons déjà dit, il nous paraît difficile d'assurer la libre circulation de l'air, soit dans un carré, soit dans une étoile, dont les nombreuses branches se surplombent mutuellement.

Les hôpitaux en forme d'H (San Ambroglio de Milan et Middlesex Hospital) (fig. 4), de T, comme l'ancienne infirmerie de Glascow, n'ont pas davantage notre approbation. Tout ce que nous avons déjà dit a fait assez comprendre que nous avons horreur des angles, qui s'opposent par leur disposition même à l'aération des bâtiments. Cette profession de foi expliquera pour-

quoi nous condamnerons toujours, au point de vue de l'hygiène, la croix latine de l'hôpital de Santa Maria Nuova à Florence,

4. Iberti, Observations générales sur les hôpitaux.

CONSTRUCTION

qui n'est salubre, ainsi que le reconnaît le marquis Garzoni, son directeur, que « grâce au climat de la Toscane, dont l'heureuse influence a pu combattre et neutraliser les effets d'une construction défectueuse⁴; » l'équerre de l'infirmerie de Bristol, le quadrilatère incomplet de l'hôpital des Diaconesses de Béthanie à Berlin, ou de celui de Hambourg, etc.

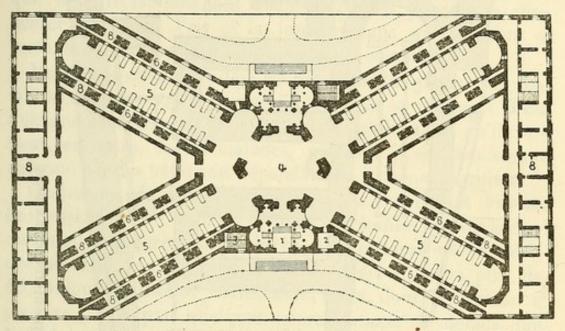
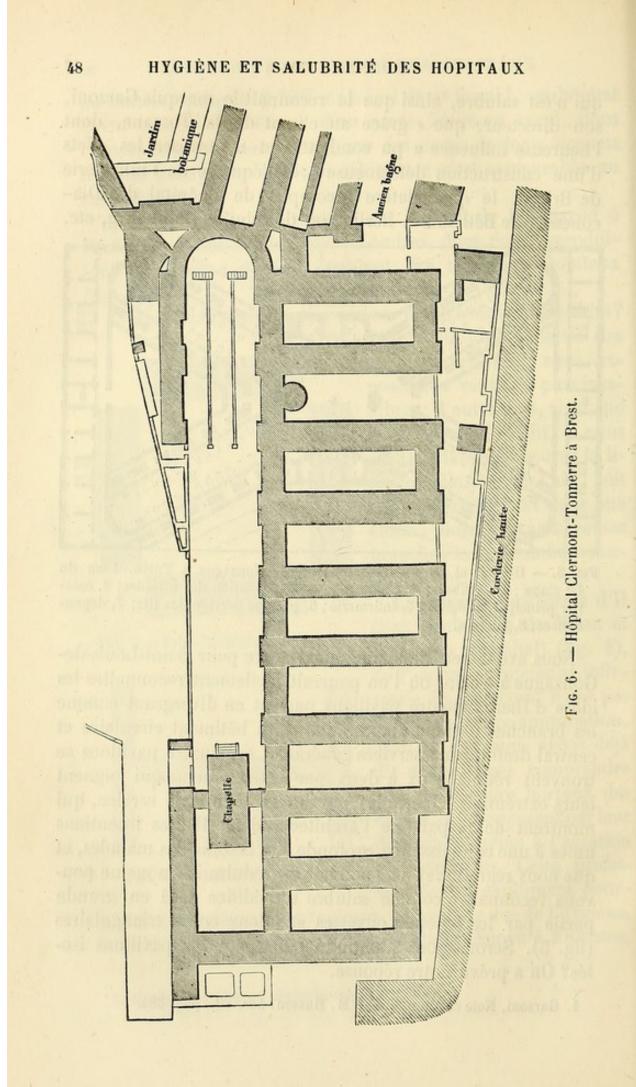


FIG. 5. — Hôpital et œuvre de Saint-Louis-de-Gonzague à Turin. Plan du 4^{er} étage : 4, vestibule; 2, chambre pour la récréation des malades; 3, escalier principal; 4, église; 5, infirmerie; 6, passage derrière les lits; 7, dépendances; 8, latrines.

Nous avons peu de sympathies encore pour Saint-Louis-de-Gonzague à Turin, où l'on pourrait facilement reconnaître les idées d'Iberti. Quatre pavillons partent en divergeant comme les branches d'une croix grecque d'un bâtiment circulaire et central destiné aux services généraux; ces quatre pavillons se trouvent réunis deux à deux par les bâtiments qui joignent leurs extrémités. Malgré les nombreux détails de service, qui montrent de la part de l'architecte d'excellentes intentions unies à une connaissance profonde des besoins des malades, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, nous ne pouvons reconnaître comme salubre un édifice aéré en grande partie par les fenêtres ouvertes sur deux cours triangulaires (fig. 5). Serons-nous plus indulgents pour les pavillons isolés? On a prévu notre réponse.

^{1.} Garzoni, Note communiquée à M. Husson. Loc. cit., page 384.



CONSTRUCTION

Citons pour appuyer nos idées l'hôpital de Clermont-Tonnerre à Brest (fig. 6). Peut-on admettre un hôpital composé de dix pavillons parallèles séparés seulement par un intervalle de 15 mètres et mis en communication par une galerie couverte ? Où sont, demanderons-nous, les conditions de salubrité que nous réclamions tout à l'heure ? Est-il possible de dispenser largement l'air et la lumière dans un bâtiment si vaste, et (qu'on nous pardonne le mot) si compacte ?

Mais nous entendons déjà les partisans du système des pavillons séparés nous crier que l'hôpital de la marine à Brest s'éloigne sensiblement de leur plan de prédilection; qu'il contient, en outre, 1,179 malades, qu'enfin il est étroitement enfermé par des bâtiments dépendant de l'arsenal maritime.

Choisissons donc un modèle plus convenable et voyons Lariboisière qu'on s'efforce de nous représenter comme le dernier mot du progrès ; Lariboisière, dont la construction, décidée en 4839, ne fut achevée qu'en 4854 et coûta plus de 40 millions de francs; Lariboisière, enfin, dont M. Husson a pu dire : « A part quelques appropriations de détails que l'administration compte encore réaliser, il présente, à un degré inconnu jusqu'à ce jour, toutes les conditions de bienêtre et de salubrité qu'un établissement de cette nature puisse réunir ⁴. »

Mais, hélas! cet hôpital, si parfait qu'on s'est empressé de le copier à Nantes et à Madrid, présente au plus haut point les défauts les plus graves et les plus sérieux : agglomération de màlades, proximité des bâtiments, impossibilité d'assurer la circulation de l'air.

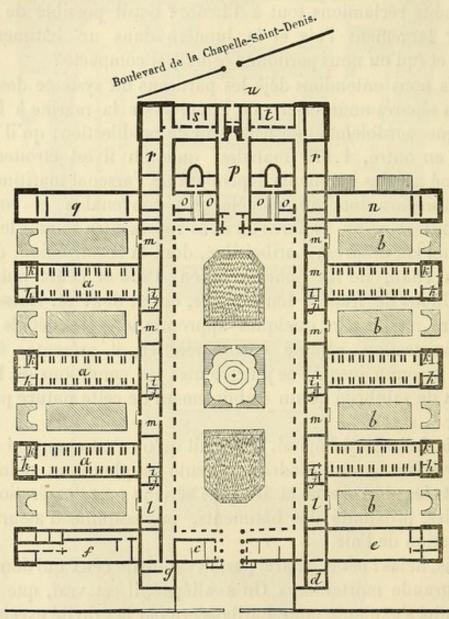
Mais, hélas ! cet hôpital si parfait est un de ceux qui donne la plus grande mortalité. « On a allégué, il est vrai, que cette mortalité s'explique pour Lariboisière par la gravité exceptionnelle des maladies aiguës et par un nombre excessif de maladies chroniques et surtout de phthisies, dit M. Trélat². Or, j'ai sous la main, continue-t-il, pendant que je parle, un tableau dont les éléments sont empruntés à la statistique médicale de 1861, d'où il résulte que c'est à Beaujon d'abord, à

H. JAQUEMET.

^{1.} Loc. cit., page 8.

^{2.} Trélat, Société de chirurgie. Loc. cit., page 5.

Lariboisière ensuite qu'il y a le moins de phthisiques, par rapport à la population générale; en second lieu, que c'est à Lariboisière, à Cochin et à Beaujon que les décès par phthisie représentent le plus petit chiffre par rapport à la totalité des décès. Il y a loin de là à ce qui avait été avancé. »



Rue Ambroise-Paré.

FIG. 7. — Hôpital Lariboisière. Plan du rez-de-chaussée, échelle de 1 demimillimètre pour 1 mètre : a, salle des malades; b, préau des malades; c, bureaux de la direction; d, consultations externes; e, réfectoire des gens de service, cuisine générale et ses dépendances; f, pharmacie, cabinet du pharmacien, dépendances de la pharmacie; g, vestiaire des médecins; h, malades agités; i, cabinet de la sœur; j, office; k, dépôt de linge sale et lieux d'aisances des malades; l, bibliothèque; m, réfectoire des malades; n, communauté; o, bains; p, chapelle; q, buanderie et dépendances; r, salle d'opérations; s, salle des morts et d'autopsie; t, vestiaire; u, cour des convois.

CONSTRUCTION

Lariboisière (fig. 7), celui de tous nos hôpitaux pour lequel l'étranger semble professer le plus d'admiration et dont nos administrateurs parlent constamment avec une fierté mal déguisée, est peut-être de tous le plus inférieur, au point de vue des résultats définitifs, c'est-à-dire de la mortalité, surtout si nous la comparons à celle des hôpitaux étrangers. D'après la statistique de M. Le Fort¹, la mortalité générale a été à Guys' Hospital, pendant une période de six années, de 1 sur 10,8 malades; à Glasgow, de 1 sur 13,3; à Paris, de 4 sur 9, chiffre descendant pour Lariboisière à 1 sur 5,81. Observons d'ailleurs qu'il n'est nullement question des résultats statistiques des opérations; la moyenne devient alors effrayante : elle est à Paris de 70 et 74 p. 100, tandis qu'à Londres elle ne donne que 30 et 36 p. 100².

C'est donc à bon droit que nous devons nous étonner de l'admiration de nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin pour ce splendide édifice, et il faut relire plusieurs fois pour y croire les éloges pompeux qu'ils lui décernent.

Nommerons-nous miss Nightingale, pour laquelle cependant nous ne saurions cacher notre respect et notre déférence? Comparant les hôpitaux Victoria à Netley, celui de King's College à Londres avec notre hôpital militaire de Vincennes, et le *noble hospital* Lariboisière, la savante miss conclut : « Après un examen même superficiel de ces quatre plans, je crois reconnaître la supériorité des plans français; avec quelques légers défauts, ils font voir une haute appréciation de l'importance de l'hygiène dans les hôpitaux. Les plans anglais, au contraire, prouvent que nous avons à peine commencé à étudier cette branche de connaissances ³. »

Citerons-nous le docteur John Roberton ? « Les plans qui ont présidé à la construction de nos hôpitaux, dit-il 4, sont bons

^{1.} Le Fort, Statistique comparative des hôpitaux d'Angleterre et de ceux de Paris, sous le rapport des conditions hygiéniques et des résultats des grandes opérations. (Gazette des hôpitaux, 1861.)

^{2.} Le Fort, Société de chirurgie, loc. cit., pages 14 et 27.

^{3.} Miss Nightingale, loc. cit.

^{4.} John Roberton, A few additional suggestions, with a view to the improvement of Hospitals. (Comptes rendus de la Société de statistique de Manchester, Mai 1858.)

52

pour quelques-uns, mauvais pour le plus grand nombre ; dans aucun de ceux que j'ai visités, je n'ai vu qu'on se fût préoccupé de prévenir la formation de cette atmosphère impure. Sur le continent cependant ce but a été obtenu. J'ai vu moimême l'application de plusieurs plans ingénieux que le succès a couronnés, et qui ne peuvent manquer d'exciter des sentiments de plaisir et d'admiration. Je mentionnerai plus particulièrement l'hôpital de Bordeaux, le plus remarquable que j'aie vu, et j'y joindrai ceux de Saint-Jean à Bruxelles, Lariboisière et Beaujon à Paris. ·»

Rappellerons-nous enfin l'opinion du docteur Oppert¹, médecin de l'université de Berlin, qui s'écrie, en parlant de Lariboisière, « que c'est un des hôpitaux modèles de l'Europe et l'un des plus beaux monuments de l'humanité. »

Cependant, en y réfléchissant, on s'explique cet enthousiasme. Le visiteur se trouve heureusement surpris, en pénétrant dans la plupart de nos hôpitaux, de l'aspect presquegai et riant qu'ils présentent, de larges corridors, de somptueux portiques, de la lumière; c'est plus qu'il n'en faut pour étonner les étrangers habitués, si nous en croyons miss Nightingale, à l'aspect de salles sombres et tristes, trop souvent partagées par des cloisons contre lesquelles s'accumulent les lits.

Nous avons déjà vu, par les quelques résultats statistiques indiqués plus haut, que la préférence accordée aux hôpitaux français est mal fondée et que le résultat définitif est en faveur des hôpitaux étrangers. Pouvons-nous nous expliquer cette contradiction apparente autrement qu'en attribuant la mortalité de ces hôpitaux au défaut d'aération, surtout si nous rappelons que les salles des hôpitaux anglais, plus petites que les nôtres, sont à chaque instant, malgré le ciel inclément du Royaume-Uni, ventilées par l'ouverture plusieurs fois répétée des fenêtres. Là, peu ou point de pavillons agglomérés ; là, point d'immenses bâtiments se faisant ombre mutuellement; pluie, vent balayent à tous moments les murailles des hôpitaux, murailles simples, il est vrai, et sans ornements, mais salubres... et c'est bien quelque chose.

4. Dr Oppert, Die Einrichtung von Krankenhausern. Auf wissenschaftlichen Reisen gemachte Studien. Berlin, 1859. Nous rejetons donc le système des pavillons isolés : ce plan, pour la première fois proposé en 1777 à l'Académie des sciences par Le Roy⁴, accepté par cette compagnie, si magnifiquement exécuté à Bordeaux, à Paris, à Nantes, etc., nous le condamnons hautement, ne regrettant qu'une chose, c'est que notre voix n'ait pas assez d'autorité pour le faire à tout jamais condamner; heureusement nous ne sommes pas seul de notre avis, et la Société de chirurgie de Paris, pour ne citer qu'un nombre restreint d'hommes intelligents et érudits, crie avec nous contre ce plan meurtrier. Nous avons dit tout à l'heure le chiffre effrayant de mortalité de Lariboisière; ne nous en étonnons plus, en nous rappelant que les pavillons de cet hôpital, rangés, comme les pelotons d'un régiment, les uns derrière les autres, forment, par le fait, suivant l'ingénieuse comparaison de M. Trélat, une série de rues étroites où ne pénètre jamais le soleil.

Personne plus que nous n'admire le remarquable hôpital de Bordeaux, au point de vue architectonique; au point de vue de l'hygiène, nous ne pouvons que le condamner, et plus encore que Lariboisière, à cause des galeries qui font des préaux placés entre les divers pavillons, des cours sans air et sans soleil, nous dirions presque des puits. L'hôpital Saint-André de Bordeaux, placé au centre de Paris, donnerait, nous en sommes convaincu, une mortalité plus grande encore que celle de Lariboisière, où ses galeries ne s'élèvent qu'à la hauteur du premier étage. Nous accusera-t-on d'injustice, si nous attribuons à cette disposition vicieuse les redoutables épidémies d'érysipèles dont cet établissement a été témoin en 1863 et 1864, au dire des journaux de médecine bordelais de ces deux années?

Encore une fois, nous voulons de l'air, du soleil, le vent, la pluie, en un mot l'aération naturelle. Nous adoptons le plan le plus simple, un bâtiment unique ou des bâtiments peu nombreux, entièrement isolés par des espaces de 80 à 400 mètres, et complétement séparés de toute espèce d'obstacles.

^{1.} Le Roy, Précis d'un ouvrage sur les hôpitaux, lu à la rentrée publique de Pâques 1777. (Mémoires de l'Académie des sciences, 1787.)

Quelque simple que cette disposition paraisse au premier abord, elle offre encore des difficultés : un bâtiment unique ne pouvant contenir que peu de salles, et partant peu de malades, oblige tout d'abord à ne construire que de petits hôpitaux. Disons donc que cette conclusion ne nous déplaît nullement, et, avant d'aller plus loin, établissons la nécessité de petits hôpitaux.

Un membre de l'Académie des sciences, celui-là même auquel on doit la première idée du plan naguère exécuté à Lariboisière, Le Roy⁴, disait, à la fin du siècle dernier : « Un grand hôpital, j'entends qui contient un grand nombre de malades, est, par la nature même des choses, un grand mal et la source inévitable d'une mortalité beaucoup plus grande parmi ses malades, tout étant supposé de même que s'ils étaient traités ailleurs... Il suit de là qu'un des plus importants objets qu'on doive se proposer par rapport aux hôpitaux, c'est de les réduire, en les divisant de manière qu'on ne rassemble dans chacun que le nombre de malades qu'on peut espérer d'y traiter avec succès. »

Cette opinion de Le Roy, qu'on sait loin d'être personnelle, se trouve ainsi formulée dans les conclusions de la Société de chirurgie : « De bonnes dispositions hygiéniques sont faciles à obtenir dans des hôpitaux de 200 à 250 malades. Elles deviennent à peu près impossibles à réaliser dans les grandes villes, si on dépasse le double de ce chiffre. Dans ces limites de nombre, les dépenses de toute nature ne sont pas plus élevées que pour des hôpitaux plus populeux ². »

« De même, dit M. Sarazin ³, qu'il faut restreindre le nombre des lits par pavillon, de même on doit limiter le plus possible le nombre des pavillons dont se compose l'hôpital. Les impérieuses nécessités de la guerre peuvent seules autoriser la construction d'établissements semblables aux hôpitaux provisoires d'Amérique. »

Quelque importante que puisse paraître la question économique, nous ne la traiterons pas ici; si nous ne considérions

2. Société de chirurgie, p. 135.

3. Ch. Sarazin. Essai sur les hópitaux, page 8. Paris.

^{1.} Le Roy, Ibid.

ce sujet comme un hors-d'œuvre, nous démontrerions, les chiffres à la main, qu'un grand hôpital coûte au moins aussi cher que plusieurs petits; bornons-nous à répéter, après M. Trélat⁴, que « je me demande comment on ose dire que les frais de premier établissement sont moins considérables pour de grands hôpitaux, lorsque le seul hôpital de cette nature construit à notre époque a coûté 17,236 fr. par lit; lorsque l'Hôtel-Dieu qui va s'élever atteindra un chiffre qui touche à l'hyperbole; » et n'oublions pas que « la fonction et l'entretien d'une installation coûteuse sont eux-mêmes coûteux, à moins de la laisser dépérir par inaction ou abandon. »

Si nous ne craignions d'être accusé de tourner ici dans un cercle vicieux, nous ajouterions que nous voulons de petits hôpitaux, pour éviter des complications dans la construction des bâtiments. Disons seulement que nous voulons de petits hôpitaux pour éviter l'agglomération.

La nécessité d'éviter cette agglomération avait si peu échappé à Tenon, que, frappé de la grande mortalité qui affligeait les malades de l'Hôtel-Dieu, surtout si on la comparait à celle de l'hôpital de Versailles, il demandait qu'on préférât quatre petits hôpitaux à un seul, et il rappelait que Dionis avait, lui aussi, constaté le même fait ².

Cabanis ³ adopte encore l'opinion des commissaires de l'Académie des sciences, relativement aux dangers de l'agglomération, et il écrit : « Dans les grands hôpitaux, les plaies les plus simples deviennent graves; les plaies graves deviennent mortelles, et les grandes opérations ne réussissent presque jamais. Voilà des faits reconnus de tous ceux qui ont vu avec leurs yeux, et qui parlent avec leur conscience. Pendant près de cinquante ans que M. Moreau a rempli la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, l'opération du trépan n'a réussi qu'un très-petit nombre de fois. Aujourd'hui l'on n'y trépane plus; et si l'issue le plus souvent funeste des autres opérations suffit pour les proscrire, il ne s'en fera bientôt aucune importante dans cet hôpital. »

- 2. Tenon, Quatrième mémoire, p. 227.
- 3. Cabanis, OEuvres complètes, t. II, p. 327.

^{1.} Trélat, Société de chirurgie, loc. cit., p. 8 et 9.

Je ne sais pourquoi tout nous presse d'entasser ici les faits pour démontrer une vérité partout admise aujourd'hui; mais il est des vérités d'une telle importance, que l'on ne peut hésiter à les appuyer à la fois du raisonnement et des arguments plus décisifs encore que nous donnent les faits. « Les casernes s'infectent comme les hôpitaux, dit M. Hippolyte Larrey 4; Pringle et bien d'autres hygiénistes militaires l'ont démontré. C'est ainsi que la caserne Napoléon, à Paris, a offert, à l'origine de son installation, un état d'insalubrité qui a disparu par la diminution de l'effectif. C'est encore ainsi que la caserne monumentale du Prince-Eugène, sur le boulevard du Temple, était devenue un foyer morbide, dont se ressentait surtout l'hôpital militaire Saint-Martin par l'affluence des malades. Une commission spéciale s'est activement préoccupée de cette situation, et, après bien des recherches, elle a conclu à faire évacuer définitivement tout un bataillon de cette caserne, qui désormais est devenue salubre.

» De semblables faits sont multipliés presque forcément à bord des navires, et nos dévoués confrères, les chirurgiens de la marine, pourraient en fournir bien des exemples applicables pour eux à un vaisseau. »

Comment, après de pareils exemples, pouvons-nous nous expliquer qu'un médecin aussi savant que sérieux ait pu dire, au sein d'une réunion d'hommes sérieux, que « lorsqu'on dispose d'un espace suffisant et de constructions convenables, on peut réunir autant d'individus que l'on veut, sans qu'ils courent le moindre danger, » et qu'il ait pu citer, comme preuves à l'appui, nos lycées ou nos casernes ²?

Nous pourrions lui répondre avec M. Trélat ³ : « C'est aujourd'hui un fait incontestable que les grandes réunions d'hommes ou d'animaux engendrent un état sanitaire compromettant pour ceux qui en font partie. Que ces réunions soient temporaires ou permanentes, accidentelles ou périodiques, peu compactes ou très-denses; qu'elles aient lieu dans un local

4. H. Larrey, Société de chirurgie, loc. cit., p. 100.

^{2.} D' E. Baudrimont de Bordeaux. Discours prononcé au Conseil municipal, le 5 mars 1866.

^{3.} Les Hôpitaux. Assistance et hygiène. Paris, 1866.

clos ou à l'air libre, qu'elles se composent d'individus sains ou malades, le résultat sera toujours de même nature. Les effets de l'agglomération ne tarderont pas à se faire sentir, en variant dans leur intensité et leur gravité suivant la forme des conditions initiales. »

Citerons-nous enfin les remarquables observations de M. Michel Lévy pendant la guerre de Crimée? On se rappelle que le conseil de santé des armées, surpris, à Varna, par une redoutable épidémie de choléra, se trouva dans la nécessité d'organiser des hôpitaux sous la tente. « L'accroissement numérique des malades, dit M. Michel Lévy ¹, nécessita, dès le mois de juin, le traitement d'une partie d'entre eux sous la tente; et cette mesure donna de bons résultats......

» Voici quelles étaient les dispositions communes de ces hôpitaux : Sur un sol sec et préalablement battu, on établissait, à la distance de trois ou quatre mètres et plus quand on le pouvait, des tentes-marquises, et, à défaut de celles-ci, des tentes turques de forme conique que l'expérience a fait prévaloir, car elles offrent moins de prise au vent, et se laissent moins imbiber par les eaux pluviales; elles reçoivent aussi moins de malades, trois à quatre, tandis que les premières, établies pour seize hommes, admettaient en moyenne huit malades.

» Le traitement sous les tentes, avec les précautions voulues et l'opportunité de la saison, supprime les risques et les inconvénients de l'agglomération

» Dans les hôpitaux sous tente, il est entré 2,635 cholériques, qui ont donné 698 décès, c'est-à-dire 100 morts sur 376 malades. Cette mortalité est si extraordinairement favorable, qu'en ajoutant au chiffre mortuaire les décès survenus pendant la traversée et pendant la translation des malades du port de Varna, on la trouvera encore d'une bénignité sans exemple.

» Avec les tentes, point d'infection, point de foyer; pas un officier de santé n'y a succombé, tandis que dix-sept ont payé de leur vie leur dévouement aux cholériques, dans les bâti-

^{1.} Michel Lévy, Discours sur la salubrité des hôpitaux. Bulletins de l'Académie impériale de médecine, année 1862, t. XXVII, p. 593 et suiv.

ments clos de Gallipoli, d'Andrinople et de Varna. La répartition de ces malades sous des tentes, par groupes de trois à huit, est une véritable dissémination : entre deux malades, l'air sans cesse renouvelé; entre deux tentes, l'air extérieur, les grands courants de l'atmosphère. L'hôpital-bâtiment délimite, condense, accumule les germes morbifiques quels qu'ils soient; l'hôpital-tente les sépare, les disperse, les dissipe.... Les Anglais, abrités, pendant l'hiver de 1855-1856, dans des baraques planchéiées et aérées par de nombreuses fenêtres, ont joui d'une remarquable immunité. »

Nous avons entendu M. Verneuil agiter ce point si intéressant de la question; si nous eussions été incrédules, le savant agrégé, avec sa parole facile et persuasive, nous eût bientôt convaincus.

S'appuyant sur ce fait, hélas ! indiscutable, qu'une opération chirurgicale quelconque donne des résultats très-différents, « suivant qu'elle est pratiquée dans les grands ou dans les petits hôpitaux, dans les cités populeuses ou dans les petites villes, » M. Verneuil arrivait à conclure à la nécessité absolue des petits hôpitaux, au point de vue de l'humanité, au point de vue même de la science. « Enseigner la thérapeutique, disait-il 4, c'est poser les indications et contre-indications, discuter les méthodes et les procédés, motiver le choix des moyens et le moment opportun de leur application. Si l'on veut progresser, il convient de faire une sage expérimentation, et d'essayer les nouveautés raisonnables; il est permis d'être parfois hardi, et d'innover, quand les ressources dont on dispose paraissent insuffisantes. Le professeur de clinique doit montrer aux élèves ce qu'ils auront à faire plus tard dans leur propre pratique; leur dire : Ceci est bon, ceci est mauvais, et, devant eux, il est censé n'employer que ce qui est le meilleur. Pour marcher dans cette voie, il faut être débarrassé de toute entrave, et n'avoir pas à se heurter que contre l'impossible. »

Or, dans les grands hôpitaux, pas de grandes résections articulaires de la hanche ou du genou, pas de kélotomie dans

^{1.} A. Verneuil, Société de chirurgie. Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux. Paris, 1865, p. 50 et suiv.

CONSTRUCTION

l'étranglement de l'intestin par un collet fort et résistant, pas d'opérations de cataractes par extraction, pas d'autoplasties, pas de réunions par première intention. « Les indications, dira le professeur, sont de reséquer ce genou, » et il fera l'amputation; « de débrider ce sac, » et il fera un taxis prolongé; « d'extraire le cristallin, » et il abaissera la lentille. « L'humanité m'ordonne d'opérer cet ectropion, » et il n'en fera rien. Partout des entraves, érysipèles, pourriture d'hôpital, en un mot toutes ces complications nosocomiales que l'agglomération entraîne avec elle. Que sera-ce lorsqu'on essayera d'aborder ces redoutables opérations qu'on appelle opération césarienne, ou ovariotomie? Il y a peu de temps, nous assistions, dans un des grands hôpitaux de Paris, et l'un des plus salubres peut-être, à une ovariotomie pratiquée dans les conditions les plus favorables; comme pour augmenter encore l'intérêt qui s'attache à des tentatives de ce genre, le sujet était une jeune fille, presque une enfant, qui réclamait avec un courage au-dessus de son âge l'opération qui devait la délivrer de son infirmité. Tout marche à souhait : l'opérateur, habile chirurgien et anatomiste hors ligne, ne rencontre même pas sous son bistouri les obstacles si fréquents dans les kystes de l'ovaire. Mais, cinq jours après, l'ovariotomie comptait une victime de plus. Est-ce la péritonite, est-ce l'hôpital qui l'a tuée ?La réponse ne saurait être douteuse pour nous.

Quelle conduite faudra-t-il tenir en pareil cas? La raison vous déclare que vous ne guérirez le malade qu'en opérant; l'expérience vous dit qu'il y a danger de mort à opérer dans cette atmosphère empestée; et voilà comment la science restera stationnaire et l'humanité en souffrance.

Donnez-nous, répéterons-nous avec M. Verneuil, des salles où l'on puisse faire des ovariotomies, des resections du membre inférieur, des amputations primitives, où la réunion immédiate réussisse, où l'on ne soit pas exposé à la mort pour une incision de quelques centimètres ⁴. Ces salles, où les trouverons-nous? Ce ne sera pas assurément dans des hôpitaux de six ou huit cents malades.

1. A. Verneuil, Société de chirurgie, loc. cit., p. 60.

La première condition que nous posons donc comme d'une absolue nécessité, c'est de ne construire que de petits hôpitaux, pour éviter l'agglomération des malades; à façades parallèles, pour faciliter l'aération.

Un fait matériel est venu, il y a trois ans, donner gain de cause à cette manière de voir, au moins en ce qui touche l'aération. Au moment même où l'Académie de médecine entamait cette discussion 4, restée malheureusement inachevée, sur l'hygiène hospitalière, l'administration de l'assistance publique entreprenait des travaux de démolition à l'hôpital Necker; la suppression d'un bâtiment formant équerre avec la salle des hommes suffit pour lui donner momentanément une salubrité exceptionnelle. Mais laissons la parole à M. A. Desormeaux, chirurgien de cet hôpital : « Toutes les personnes qui visitent l'hôpital Necker, disait-il dans une note lue à l'Académie de Médecine², sont frappées de son aspect agréable, et sont convaincues qu'il doit être un des plus salubres qu'on puisse rencontrer. Telle était aussi ma pensée, et je ne pouvais m'expliquer le triste état sanitaire de la salle Saint-Pierre (salle des hommes du service de chirurgie), au milieu d'un ensemble aussi complet de bonnes conditions intérieures et extérieures, comparativement surtout à l'état sanitaire excellent de la salle des femmes, recevant librement l'air par l'une de ses faces. L'effet de la démolition du vieux bâtiment qui fermait le jardin au nord-nord-est a dévoilé, en la faisant disparaître, la cause de l'insalubrité que j'avais en vain cherchée jusque-là.

» Les démolitions, commencées le 22 mai et finies vers le 12 juin, ont livré un vaste accès à l'air, qui, maintenant, vient battre les deux côtés de la salle. Depuis ce moment, les complications des opérations sont rares, et celles qui viennent sont peu graves, rien n'ayant été changé d'ailleurs dans la salle. »

A l'appui de cette observation, M. A. Desormeaux exposait l'état comparatif du service et des résultats des opérations avant

1. Voyez Bulletin de l'Académie impériale de médecine, t. XXVII.

2. A. Desormeaux, Remarques sur l'aération des hôpitaux, lues à l'Académie de médecine, le 5 août 1862. Gazette des Hôpitaux, 7 août 1862, p. 367.

et depuis le fait que nous rapportons. Les résultats étaient probants.

On se rappelle peut-être comment M. Husson crut devoir répondre à M. A. Desormeaux, en essayant de s'appuyer sur des chiffres, alors qu'on lui citait des faits : « A entendre quelques chirurgiens, qui heureusement ne font pas encore école, l'on ne mourrait plus dans les hôpitaux que du bâtiment; mais les sophistes de la médecine auront beau faire, la nature de l'affection, la constitution et l'état moral du malade, la sûreté du diagnostic, l'opportunité de l'opération, l'habileté du chirurgien, les soins consécutifs, le régime alimentaire approprié, seront toujours les causes principales du succès ou de l'insuccès des opérations de la chirurgie ⁴. »

Eh bien! vous vous trompez étrangement, administrateur d'élite, mais hygiéniste incomplet : on meurt du bâtiment dans nos hôpitaux encombrés, et vous le savez bien, car vous n'ignorez pas qu'il ne manque à nos maîtres ni la sûreté du diagnostic, ni l'habileté de l'opérateur, ni la bienveillance pour encourager les malades, ni le sens chirurgical pour agir en temps opportun; il ne leur manque qu'une chose, et celle là vous la leur refusez!

Et quant à dire qu'ils ne font pas école (heureusement ! ajoutez-vous), l'écririez-vous encore aujourd'hui, lorsqu'il ne s'est trouvé qu'une voix à la Société de chirurgie pour condamner votre système hospitalier ? Prenez-y garde ! en défendant des projets qui ne sont pas les vôtres, vous en devenez le complice. Il ne vous appartient pas de nous donner les hôpitaux que nous vous demandons. Du moins, ne défendez pas systématiquement ce que nous attaquons avec la raison pour règle et l'expérience pour guide.

Nous ne sommes pas architecte, et, quelque mauvais médecin qu'on nous veuille estimer, nous doutons que nous puissions jamais devenir un Perrault. Il nous serait donc difficile de tracer un plan d'hôpital. Mais nous poserons du moins quel-

Husson, Lettre à l'Académie de médecine. Gazette des Hôpitaux, 14 août 1862.

ques principes; nous émettrons quelques idées qui ont une importance capitale au point de vue de l'hygiène.

Le nombre des étages fixera tout d'abord l'attention : de nombreuses observations ont parfaitement démontré que, dans la plupart des hôpitaux à plusieurs étages, la mortalité est plus grande dans les étages supérieurs. « Villermé, dit M. Tardieu ⁴, a donné plusieurs faits qui paraissent concluants. Coste rapporte que le docteur Hunter avait remarqué que, sur deux salles exactement de même dimension, l'une supérieure et l'autre inférieure, à nombre égal de malades et dans des circonstances absolument semblables, la mortalité avait été plus forte dans celle d'en haut, et qu'il fallait, dans les temps d'encombrement, pour que le nombre des morts fût le même, diminuer les malades dans la salle supérieure. M. le marquis de Pastoret ² a montré une mortalité toujours plus forte dans les salles supérieures de l'Hôtel-Dieu, là où des salles étaient superposées, tout étant égal d'ailleurs. »

Ce détail n'avait pas échappé à l'illustre Tenon : « On sait, écrivait-il dans son premier mémoire ³, que, dans les spectacles, où il n'y a cependant que des gens qui se portent bien, l'air du dernier rang des loges est sensiblement malfaisant ; il donne des maux de tête, la respiration est plus difficile. La raison en est simple : la respiration dénature l'air ; cet air vicié, plus léger que l'air ordinaire, monte et occupe particulièrement le dernier rang des loges de spectacle. Ce n'est pas à cette hauteur, et dans cette atmosphère d'un air altéré, qu'on doit imaginer de placer des malades surtout, quand on pense que cet air vicié et moins respirable est encore chargé de miasmes morbifiques. »

Tenon ajoutait que la crainte du feu seule lui suffisait pour proscrire un grand nombre d'étages, et il concluait : « Nous désirerions que les malades n'occupassent que le premier étage ; mais comme une pareille disposition produirait un grand

^{4.} Ambroise Tardieu, Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité. 2° édition, Paris, 1862, t. II, article Hôpital.

^{2.} De Pastoret, Rapport sur l'état des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile depuis l'an 1804 jusqu'en 1814. Paris, 1816.

^{3.} Tenon, Mémoires sur les hôpitaux de Paris, loc. cit.

CONSTRUCTION

développement et prendrait trop de terrain, nous proposons de placer les officiers au second étage, les malades au premier et au rez-de-chaussée. » — « En 1780, à New-Port de Rhode-Island, racontent Monfalcon et Polinière⁴, sept temples avaient été transformés en hôpitaux temporaires : Coste reconnut que la mortalité était plus grande aux tribunes que dans la nef. Deux salles de l'hôpital de Brown-Lowe-Street avaient les mêmes dimensions, contenaient le même nombre de malades, et étaient placées dans des conditions absolument semblables; cependant il y avait plus de morts au second étage qu'au premier. Villermé a fait la même remarque à Ulm, après la bataille d'Austerlitz, et à Culm, en 1807; la mortalité se montre toujours plus forte à l'étage d'en haut, et la différence n'était pas moindre qu'un sixième ou un cinquième. »

Nous n'avons pas besoin de dire que la Société de chirurgie est ici d'accord avec les hommes que nous venons de nommer, et nous citons textuellement sa conclusion à ce sujet : « Ce n'est pas seulement en augmentant l'espace cubique alloué à chaque malade, mais encore et surtout en augmentant l'espace superficiel, aujourd'hui insuffisant dans nos hôpitaux civils, qu'on luttera efficacement contre les influences contagieuses. Pour des motifs de même ordre, il est indiqué de ne pas multiplier les étages, chacun de ceux-ci engendrant une couche atmosphérique plus ou moins viciée. Au point de vue rigoureux de l'hygiène on ne devrait jamais superposer plus de deux rangées de malades².

L'humidité trop souvent inséparable des rez-de-chaussée nous les fera toujours condamner; nous croyons être dans le vrai en donnant une entière approbation au système de construction moderne, qui consiste à les élever au moyen d'un sous-sol; il en résulte que l'on trouve à la fois, dans une salle élevée seulement d'un ou deux mètres, tous les avantages du premier et du rez-de-chaussée, sans les inconvénients de l'un et de l'autre. Un sous-sol sera d'ailleurs toujours utilisé, soit pour les

^{4.} Monfalcon et Polinière, Traité de la salubrité dans les grandes villes. Paris, 1846.

Société de chirurgie. Discussion sur l'hygiène et la salubrité des hôpitaux,
 p. 135. Paris, 1865.

cuisines, la buanderie, le cellier, etc., soit même pour le logement des domestiques.

Cette heureuse disposition a souvent été mise en usage dans les hôpitaux étrangers, et notamment à Zurich, à Hanovre, à Bâle et à Cologne. Les murailles seront, en pareil cas, soigneusement enduites d'un ciment-mastic qui les préserve de toute humidité.

Depuis quelques années, il est d'usage d'entourer un grand nombre de nos monuments publics de magasins et de boutiques. Sans doute par un motif d'économie, l'administration de l'Assistance publique de Paris a adopté cette mesure dans les nouvelles constructions de l'hôpital de la Charité; cette disposition nous répugne infiniment. « Rien de plus étrange qu'un grand hôpital dont les façades sont occupées par des boutiques et des habitations d'ouvriers : il y a quelque chose d'inconvenant dans une telle association. Un hôpital doit être chez lui, s'il est permis de s'exprimer ainsi; tout l'espace qui lui appartient est la propriété des pauvres et ne saurait être aliéné à l'industrie sans préjudice pour l'intérêt des malades ¹. »

Que nos scrupules n'éveillent pas l'hilarité; mais nous ne pouvons comprendre la demeure du pauvre entourée de magasins trop souvent encombrés de ces mille futilités qui alimententle luxe de notre époque. Si d'ailleurs ce motif paraissait frivole, nous aurions encore recours à l'hygiène, et nous avouerions que nous comprenons difficilement que des familles entières consentent à habiter si près de ces foyers d'infection. Les faits sont là pour appuyer notre dire : les boutiques de l'hôpital de la Charité sont depuis longtemps à louer; le bon sens public les redoute et les fuit, ce bon sens populaire si souvent juste dans ses appréciations, et qui naguère écrivait sur la porte d'un de ces magasins, avec la main de quelque gamin de Paris, ce mot trop vrai pour être plaisant : « Boutique de fièvres à louer. »

Enfin, si Tenon redoutait pour les malades accumulés les

4. Monfalcon et de Polinière, loc. cit.

CONSTRUCTION

uns au-dessus des autres les dangers du feu, combien ne devons-nous pas les redouter avec des boutiques chaque soir illuminées pour attirer le chaland, et augmentant d'autant plus les chances d'un incendie que les magasins seront plus nombreux !

Nous répéterons, après bien des philanthropes, que l'architecture d'un hôpital doit être simple et sévère. Loin de nous la pensée de proscrire le bien-être. Avec M. A. Tardieu⁴, nous voulons que « le pauvre voie qu'il a, lui aussi, sa part de ce luxe qui grandit partout autour de lui, de «ce bien-être qu'il pourrait envier pour les autres. C'est là une influence saine et moralisatrice. »

Mais n'oublions pas ce qu'écrivait dernièrement M. Trélat² dans le travail qui a été le point de départ de la discussion de la Société de chirurgie : « C'est un principe rigoureux en général, mais plus impérieux encore en matière d'assistance hospitalière, de limiter exactement les dépenses aux besoins à satisfaire; et s'il arrive que leur chiffre soit disproportionné avec le but qu'on se propose, c'est que l'œuvre n'est pas bonne, que le projet est mal conçu; il faut réformer le programme. »

Le luxe dans un hôpital est chose bien accessoire : « On ne se persuade pas assez, disent encore Monfalcon et de Polinière ³, 'qu'un hôpital n'est pas un monument qui doit se recommander par le luxe de son architecture, et que toutes les considérations doivent fléchir devant la question de salubrité. Le plus modeste dans sa forme est le plus parfait, s'il présente aux malades qui y sont admis plus de chances de salut qu'un édifice splendide. »

Ce jugement sera t-il accusé de ne pas être impartial? Écoutons un architecte :

« Il vaudrait trop mieux à l'architecte, dit le célèbre Philibert Delorme ⁴, selon mon advis, faillir aux ornements des

H. JAQUEMET.

A. Tardieu, Bulletin de l'Académie de médecine. Séance du 15 avril 1862.
 t. XXVII, p. 695.

^{2.} Trélat, Étude critique sur la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, p. 24.

^{3.} Monfalcon et Polinière, Traité de la salubrité dans les grandes villes. Paris, 1846.

^{4.} Philibert Delorme (OEuvres de), édition de 1860, chap. VI, p. 15.

colonnes, aux mesures et fassades (où tous ceux qui font profession de bâtir s'estudient le plus), qu'en ces belles règles de nature qui concernent la commodité, l'usage et profit des habitants, et non la décoration, beauté et enrichissement des logis faits seulement pour le contentement des yeux, sans apporter aucun fruit à la santé et vie des hommes...»

CHAPITRE IV. — Dispositions intérieures.

Quantité d'air respirable nécessaire à chaque individu. — Viciation de cet air dans les hôpitaux. — Expériences de Réveil et Chalvet. — Grandeur des salles. — Nécessité de n'y installer qu'un petit nombre de malades. — Disposition des salles. — Fenêtres, etc.

Un chimiste distingué, dont nous avons déjà prononcé le nom, M. Grassi, auquel nous avons déjà emprunté plus haut de longues citations, sera encore ici notre guide pour déterminer la capacité que devra présenter chaque salle de malades; ici, en effet, au moment d'établir d'une manière certaine les dimensions que demande une hygiène bien entendue d'un appartement destiné à contenir de nombreux malades, nous sommes obligé de revenir au principe que nous posions en commençant : la nécessité d'un air constamment pur. Par suite, nous devons étudier, avant d'aller plus loin, la quantité d'air respirable que nous devons donner à chaque malade. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à la thèse de M. Grassi ⁴ le résumé de ces questions délicates.

« Les belles expériences de MM. Andral et Gavarret² ont démontré d'une manière irrévocable que l'homme adulte et bien portant brûle en une heure 41 gr. 3 de carbone, soit 474 gr. par vingt-quatre heures³. Ce carbone se combine avec l'oxy-

2. Recherches sur la quantité d'acide carbonique exhalé par le poumon dans l'espèce humaine. (Annales de physique et de chimie.) 3° série, t. VII.

3. Le chiffre trouvé par ces savants représente à peu près la moyenne de ceux adoptés par Dumas, Scharling, Menzies. Aussi croyons-nous devoir l'adopter avec M. Grassi.

En effet, pour M. Dumas (Recherches sur la véritable constitution de l'air

^{1.} Grassi, loc. cit.

gène et produit 502 litres d'acide carbonique à 0°, sous une pression de 0^m ,760; si l'homme est placé dans une enceinte maintenue à 16°, ces 500 litres d'acide carbonique deviennent 532 litres par la dilatation. Or, nous savons que, dans l'acte de la respiration, tout l'oxygène de l'air n'est pas absorbé; une portion seulement disparaît et se trouve remplacée, à une fraction près, par de l'acide carbonique; nous savons en outre que l'air qui sort de nos poumons ne contient que 4 p. 100 d'acide carbonique. Nous pouvons donc conclure que les 532 litres d'acide carbonique produits en vingt-quatre heures par un adulte sont disséminés dans un volume d'air représenté par 13 mètres cubes 300 litres contenant seulement 4 p. 100 d'acide carbonique.

» Tel est le volume d'air qui est indispensable à un adulte pour sa respiration pendant vingt-quatre heures, en admettant que l'air qui sort des poumons constitue une atmosphère nuisible qui ne doit plus y rentrer.

» Mais comme il est impossible de réaliser pratiquement les conditions précédentes, il faudra, pour que cet air déjà respiré redevienne respirable et se trouve dans les conditions de salubrité indiquées plus haut, il faudra lui ajouter une quantité d'air neuf tel que le mélange ne contienne que 2 à 3 millièmes d'acide carbonique.

» Si l'air neuf ne contenait pas lui-même d'acide carbonique, en portant le volume de 13 m. c. 300 litres à 266 m. c., le mélange ne contiendrait plus que 2 millièmes d'acide carbonique; mais comme l'air neuf en contient déjà de 4 à 6 dixmillièmes, les 266 m. c. en contiendront 25 dix-millièmes et se trouveront encore dans les conditions prescrites.

atmosphérique. Annales de chimie et [de physique. 3° série, t. III) l'homme adulte brûle, soit en carbone, soit en hydrogène, une quantité égale à 19 grammes de carbone par heure, en enlevant son oxygène à 116 grammes d'acide, soit 90 litres. Il sort des poumons, par 24 heures, 8 mètres cubes; suivant le docteur Menzies, 13 mètres cubes contenant 4 p. 100 d'acide carbonique.

Le volume d'acide carbonique versé dans l'air par la respiration d'un soldat, pendant la nuit, peut être évalué, suivant Harling, à 12 litres par heure résultant de la combustion de 6 gr. 50 de carbone. (Recherches sur la quantité d'acide carbonique expirée par l'homme dans les 24 heures. — Annales de physique et de chimie, 3^e série, t. VIII.) » Pour subvenir aux besoins de la respiration d'un adulte, il faudra donc lui fournir 266 m. c. d'air pur en vingt-quatre heures, ou 11 m. c. 83 litres par heure. »

Il nous reste encore à évaluer la quantité de vapeur d'eau fournie par la respiration et la transpiration cutanée, vapeur d'eau susceptible, on le comprend, d'altérer sensiblement la nature de l'air inspiré.

Les résultats indiqués par les savants sont très-variables. « Cela ne doit pas étonner, continue M. Grassi⁴, si l'on tient compte des variations considérables que doivent apporter dans ces phénomènes la sécheresse ou l'humidité de l'air, la température et la pression atmosphérique, l'épaisseur du derme et de l'épiderme, les âges, la nature et la quantité des aliments, l'état de la circulation, etc., etc. De là la difficulté d'arriver sous ce rapport à des résultats très-exacts. Quoi qu'il en soit, voici les nombres que l'on trouve dans les auteurs, ils se rapportent tous à la transpiration pulmonaire et cutanée réunies pendant vingt-quatre heures.

2500	Limming	1632
1850	Martins	1442
4532	Stark	1297
1442	Dalton (mai)	4055
	Dalton (juin)	1364
	1850 1532 1442 1032	4850 Martins. 4532 Stark 4442 Dalton (mai). 4032 Dalton (juin).

» Les nombres précédents, à part celui de Sanctorius, qui est exagéré, s'accordent assez bien, surtout si l'on tient compte des différences que doivent entraîner les variations individuelles, les climats, les saisons, etc.

» En prenant une moyenne de ces résultats, on arrive au nombre de 1,335 gr. pour les deux transpirations réunies : on n'est pas très-éloigné ainsi du nombre 1,215 qu'admet M. Barral.

» On peut de ce nombre défalquer ce qui est relatif à la transpiration pulmonaire. Un homme, qui fait seize inspirations d'un demi-litre par minute, introduit dans sa cavité thoracique 480 litres d'air en une heure. Si l'air introduit est à la tempé-

1. Grassi, loc. cit.

rature de 10°,8, et à moitié saturé d'humidité à 15 ou 16°, il devient facile de calculer la quantité d'air nécessaire pour dissoudre la vapeur d'eau produite par la respiration et la transpiration cutanée. Un mètre cube d'air à 15° à moitié saturé contient 7 gr. d'eau; il peut en prendre encore 7 gr. pour dissoudre 1,335 gr. de vapeur d'eau; il faudra donc fournir 191 mètres cubes, soit pour une heure et en nombre rond 8 mètres cubes. »

Si l'on résume les effets de ces deux sources de viciations de l'air respirable, si l'on n'oublie pas que l'air neuf introduit peut se charger en même temps de la vapeur d'eau, on arrive à conclure que 11 m. c. d'air par heure et par personne sont suffisants.

Mais, dans nos hôpitaux, il faut faire attention à la présence continuelle, d'une part, de linges mouillés, de corps liquides ; d'autre part, de surfaces de chauffe plus ou moins considérables. M. Poumet ne craint pas de comparer la somme de ces évaporations multiples à celles des deux transpirations réunies. Ce n'est donc plus 8 m. c. par heure et par malade qu'il faudrait pour vaporiser toute cette humidité, mais 16 m. c. Si à cela nous ajoutons l'éclairage, et en particulier l'éclairage au gaz qui nécessite une grande quantité d'air pour son entretien. nous ne serons pas exagéré en demandant 20 m. c. par heure et par malade. Nous nous trompons, ce n'est pas par heure et par malade, que nous devions dire : c'est par heure et par homme sain ; car, si nous pénétrons dans une salle d'hôpital, nous trouvons des causes de viciations de l'air qui nous obligent encore d'augmenter sans proportion la quantité d'air nécessaire à chaque individu.

Nous ne connaissons pas, en effet, la puissance de diffusion des miasmes qui s'échappent des lits des malades, surtout des malades agglomérés, et que quelques expériences curieuses ont permis d'étudier, depuis plusieurs années, d'une manière pratique.

Depuis longtemps déjà, avant que l'analyse chimique vint révéler l'existence des corpuscules organiques en suspension dans l'air des salles d'hôpital, les médecins s'étaient préoccupés de rechercher la cause de l'odeur nauséabonde qui af-

fecte si péniblement l'odorat, lorsqu'on entre pour la première fois dans une enceinte de malades.

Dès 1786, les commissaires chargés par l'Académie des sciences de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu 4, suivant d'ailleurs en cela les idées de Lavoisier, s'exprimaient ainsi : « Il y a tout lieu de croire que les miasmes putrides et morbifiques, dont nous ne connaissons ni la nature ni la pesanteur spécifique, s'élèvent également dans la hauteur des salles. On peut en juger par la mauvaise odeur qui s'exhale du plancher des salles où l'on a pratiqué des ventouses. Il s'ensuit que les maladies inflammatoires, la petite vérole, le scorbut, la folie, enfin toutes les maladies où il y a et fièvre ardente et émanations putrides, doivent être traitées dans des salles dont les planchers soient élevés. Les maladies des personnes âgées, faibles, cacochymes, pituiteuses, les fièvres intermittentes d'automne, les asthmes humides, demandent un volume d'air moins considérable, plus aisé à échauffer, et un plancher plus bas; mais il faut remarquer que nous appelons ici plancher élevé celui qui a de 17 à 20 pieds (5 m. 52 à 6 m. 50) et plancher bas celui qui en a 14 ou 15 (4 m. 55 à 4 m. 87); 12 pieds (3 m. 90) ne suffisent dans nos climats à aucune espèce d'infirmerie. »

Or ces miasmes existent bien réellement et ont même pu être classés par Alfred Becquerel en diverses catégories.

Ce sont d'abord ces miasmes physiologiques, dont nous avons déjà dit un mot, produit de l'exhalation pulmonaire et cutanée. « Ces deux exhalations, si analogues entre elles, ont pu être accumulées en certaines proportions par des moyens que nous ne pouvons exposer ici, et on a pu ainsi en colliger une quantité assez considérable, non pas pour les analyser, mais pour en étudier les principales propriétés. Ces deux exhalations contiennent une matière animale de nature indéterminée, soluble dans l'eau, ayant une odeur particulière et jouissant de la propriété de se décomposer avec une facilité singulière et d'altérer ainsi la décomposition de l'air. C'est à

^{1.} Rapport des commissaires chargés par l'Académie de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu (22 nov. 1786), page 59.

DISPOSITIONS INTÉRIEURES

cette matière animale qu'est due l'odeur que l'on rencontre dans tous les endroits où un grand nombre d'individus sont agglomérés, comme dans les dortoirs des pensionnats, des casernes et des prisons. Cette matière odorante, qui varie selon l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, peut être reconnue avec facilité par certains odorats. Son existence est donc réelle, incontestable, et c'est à elle que l'on doit rapporter en partie les fâcheux résultats de l'encombrement ou de l'accumulation d'un certain nombre d'individus, même en état de santé, dans les cas où l'oxygène est en quantité suffisante pour la respiration et où l'acide carbonique peut s'échapper au dehors.

» Ces effets de l'encombrement sont dus aussi bien à l'augmentation de proportion de cette matière animale, dans un espace déterminé, qu'à son altération et à sa décomposition par défaut de renouvellement de l'air. C'est là ce que l'on pourrait en quelque sorte appeler des miasmes physiologiques.

» L'augmentation de proportion et l'altération de cette matière, constituant ainsi une espèce de miasme dont on reconnaît l'existence par l'odeur particulière qu'elle présente, déterminent quelquefois certains accidents, tels que des vomissements, de la céphalalgie, de la fièvre. Dans d'autres cas, où le séjour dans un lieu habituellement encombré et dans lequel l'air n'est pas suffisamment renouvelé se prolonge un peu plus longtemps, des accidents graves peuvent se développer et il semble qu'il survienne alors une intoxication du sang analogue à celle que produisent souvent les émanations putrides ; ces intoxications se produisent par des maladies à forme typhoïde, ou même par des fièvres typhoïdes véritables.

» Voici maintenant des faits d'un autre ordre non moins concluants, et dans lesquels le nom de miasme peut, à plus juste titre, être donné à cette exhalation de matière animale par les surfaces pulmonaire et cutanée.

» Dans une salle de malades, dans laquelle nous supposerons pour un instant qu'il n'y a ni maladies aiguës contagieuses, ni plaies en suppuration, l'odorat le moins délicat est frappé d'une odeur spéciale; cette odeur est celle de la matière animale,

72

produit des exhalations pulmonaire et cutanée. Elle est sécrétée en plus grande quantité et en même temps s'altère plus facilement; c'est là le résultat de la maladie sur la production et les propriétés de cette matière. Mais, d'un autre côté, les individus atteints d'affections diverses sont, en raison même de l'existence de leur maladie, plus faibles, plus accessibles aux diverses causes morbifiques; ils doivent donc ressentir avec une grande facilité les effets de cette matière altérée, qu'ils ne tardent pas à absorber. C'est en vertu de cette influence, qui s'exerce surtout lorsqu'il y a encombrement des malades dans les salles d'hôpital, que l'on voit se développer des érysipèles de mauvaise nature, la pourriture d'hôpital, la gangrène, la fièvre nosocomiale.

» L'encombrement joue ici un si grand rôle, qu'il suffit souvent de le faire disparaître pour faire cesser ces accidents divers et ces complications si fâcheuses.

» Chez les femmes nouvellement accouchées, l'encombrement a des résultats non moins funestes. C'est sous cette influence que l'on voit se développer, la plupart du temps, la fièvre puerpérale dont les conséquences sont si terribles. Ce n'est qu'en faisant cesser l'encombrement, ou quelquefois même en évacuant la plus grande partie de l'hôpital dans lequel cette maladie s'est manifestée qu'on peut espérer arrêter l'épidémie dans son essor.

» Le produit des exhalations cutanée et pulmonaire accumulées et viciées a donc de plus fâcheux effets lorsqu'il provient d'individus malades que lorsqu'il se dégage d'individus sains, ou, si on le préfère, l'encombrement de sujets malades est plus grave, plus dangereux que l'accumulation de sujets sains; d'où il suit que la matière animale, qui produit de tels résultats, mérite déjà beaucoup mieux, dans ce cas, le nom de miasmes.

Mais il est une troisième catégorie à laquelle cette dénomination est plus justement applicable encore et qui comprend les miasmes proprement dits. Si un individu sain ou malade exhale par les surfaces cutanée et pulmonaire une matière animale volatile, capable par sa concentration et son altération de déterminer une influence fâcheuse sur l'organisme, on peut

tout aussi bien admettre qu'il est un certain nombre de maladies qui, venant à se développer chez des individus, modifient la nature de cette matière animale, lui impriment des caractères particuliers et lui donnent la propriété, lorsqu'elle est absorbée par un sujet convenablement disposé, de communiquer une maladie semblable. Ce qu'on peut supposer à priori est réel, incontestable, et c'est à cette matière animale, modifiée par la maladie dans le cours de laquelle elle s'est développée, de manière à pouvoir la communiquer à un autre individu, qu'on a donné le nom de miasme proprement dit ⁴. » On sait que cette manière de voir est démontrée par des faits probants, malheureusement d'une fréquence trop grande pour qu'on puisse les révoquer en doute. Bien plus, elle repose même sur des expériences chimiques d'un haut intérêt, celles du regrettable Réveil et de M. Chalvet. Ce dernier nous raconte, dans une série d'articles publiés dans la Gazette des hôpitaux 2, que les procédés divers employés pour reconnaître l'existence de ces miasmes ont permis de retrouver en suspension dans l'air des salles des corpuscules organiques, des débris de charpie et jusqu'à des molécules de préparations pharmaceutiques. « L'atmosphère nosocomiale, dit-il, a cessé d'être un mot vide de sens; elle diffère si essentiellement de l'air pur, qu'il n'est plus permis de ne pas en tenir compte. Dès 1860, j'eus l'occasion de voir les expériences de M. Réveil, cité par M. Devergie³, et je constatai de la manière la plus positive la présence des corpuscules organiques sur les toiles de platine de l'appareil construit par ce savant chimiste. On y voyait principalement des cellules et des débris de cellules épithéliales, des corpuscules de formes diverses, jaunissant sous l'influence de l'acide nitrique, des brins de charpie chargés eux-mêmes de corpuscules organiques.

» Dans une circonstance particulière, nous avons vu avec M. Kallmann, dans le laboratoire de M. Réveil, des débris organiques incrustés d'une substance granuleuse qui a donné les réactions du cuivre. Les poussières de cette observation avaient été recueillies dans une salle d'ophthalmie où l'on

- 2. 11 et 20 février 1 62.
- 3. Devergie, Bulletin de l'Académie de médecine. Séance du 4 février 1862.

^{1.} Alfred Becquerel, loc. cit., pages 155 et suiv.

faisait largement usage des cautérisations au sulfate de cuivre.

» Des poussières recueillies par l'époussetage sur les murs de la salle Saint-Augustin, service de M. Richet, à Saint-Louis, m'avaient donné 36 pour 100 de matières organiques dans une première analyse. Ces mêmes poussières prises à une autre époque ont été analysées dans le laboratoire de M. Réveil, et ont donné 46 pour 100 de matières organiques consistant surtout en cellules épithéliales, exhalant l'odeur de la corne par la calcination.

» Lorsqu'on humecte ces poussières, elles ne tardent pas à exhaler une forte odeur de putréfaction. Nul doute que cette vaste couche de poussières mixtes qui revêt les murs si rarement blanchis des salles des anciens hôpitaux, ne puisse donner naissance à des gaz susceptibles de favoriser le transport dans l'air de corpuscules qui jouent peut-être un rôle important dans la constitution de l'atmosphère nosocomiale......

» Quant aux matières organiques, j'ai cherché d'abord à constater leur présence dans l'air des salles. Pour cela, j'ai eu recours à un procédé fort ancien, qui consiste à condenser la vapeur d'eau par des réfrigérants. Le liquide ainsi condensé, examiné au microscope, tient en suspension des corpuscules divers, variant avec les salles et le point où l'expérience est faite.

» Tandis que les brins de charpie abondent dans les salles de chirurgie, ce sont les corpuscules d'amidon qui dominent dans les services réservés aux maladies de la peau.

» La vapeur d'eau condensée auprès d'un foyer de suppuration, sous les couvertures, avant la dissémination des *miasmes*, est fortement chargée de corpuscules irréguliers en tous points semblables à du *pus desséché*. Il n'est pas rare d'y rencontrer aussi quelques fragments de matière colorante du sang......

» Lorsque M. Eiselt, de Prague, est venu dire qu'il avait vu, dans une salle où sévissait épidémiquement l'ophthalmie purulente, « de petites cellules de pus pouvant servir à la propaga-» tion du mal; » nous pensons que ce médecin a voulu parler de ces corpuscules irréguliers qu'il est si facile de voir dans la vapeur d'eau recueillie auprès des foyers de suppuration. Des cellules de pus telles que nous les voyons dans les liquides

pathologiques ne sauraient flotter dans l'air, sans perdre leurs caractères physiques. Du reste, la dessiccation des matières organiques ne neutralise pas leurs propriétés nuisibles. Personne ne met en doute que pour les maladies contagieuses l'infection ne puisse se faire par l'action directe de molécules organiques transmises d'individus malades à individus prédisposés. Les mêmes idées sur la contagion ont été invoquées, pour expliquer les épidémies d'érysipèle et d'infections diverses que l'on observe dans les services de chirurgie. La contagion, dans ce cas, a dit un auteur, « est due au transport d'un malade, à un autre de corpuscules infectants, qui s'échappent des matières puriformes que rendent les plaies ⁴. »

Ces longues citations, légitimées par la nécessité d'appuyer sur quelques données scientifiques les idées que nous avons émises plus haut, et que nous émettons ici, expliquent suffisamment le chiffre de 52 mètres cubes d'air, par heure et par malade, que demandait Tenon; expliquent par suite la capacité que devra avoir une salle de malades, pour fournir facilement à chacun d'eux cette ration d'air respirable. Ajoutons que quelque élevé qu'il puisse paraître, il n'est pas encore suffisant dans certains hôpitaux pour dissiper l'odeur des salles.

Que sera-ce donc, si l'on suppose les malades agglomérés même dans une vaste salle ? Quelle que soit en effet la quantité d'air dispensée à chaque malade, l'encombrement seul suffira pour produire les épidémies les plus graves ; les exemples sont là malheureusement pour le démontrer, et tous les vétérinaires connaissent bien ce fait : rappelons à ce sujet les citations déjà indiquées plus haut de M. Renault (d'Alfort). Lorsqu'on pratique sur les moutons l'inoculation de la clavelée, on voit ceux de ces animaux parqués au grand air présenter l'état le plus satisfaisant, tandis que des accidents de diverses natures se produisent presque inévitablement chez les moutons agglomérés dans une étable ².

Quelle induction tirer de tous ces faits? qu'un hôpital ne

^{1.} Mémoires de l'ancienne Académie de chirurgie, t. V.

^{2.} Renault (d'Alfort), Bulletin de l'Académie impériale de médecine, t. XXVII,

76

sera salubre qu'autant que ses salles vastes et aérées ne contiendront qu'un nombre très-limité de malades.

Sans vouloir en effet calculer ici à priori la capacité numérique exacte que devra avoir une salle de malades, chose peu difficile d'ailleurs d'après les chiffres que nous avons cités plus haut, n'oublions jamais qu'une salle d'hôpital n'est pas un dortoir, pour nous servir de l'expression de M. Giraldès ⁴.

« Plus les salles sont petites, dit Michel Lévy ² (et évidemment, par cette expression de petite le savant hygiéniste prétend indiquer le nombre des malades, et non la capacité de la salle), plus on peut rapprocher chaque malade des conditions de son hygiène privée, accoupler les cas semblables ou analogues, écarter le péril des transmissions morbides. »

Même en mettant à part les graves intérêts qui nous défendent de rassembler un grand nombre de malades dans une même salle, on trouve d'incontestables avantages dans cette manière d'agir si rationnelle que l'unanimité des médecins et des hygiénistes se prononce ouvertement en sa faveur. « Le malade est sous l'œil de la religieuse ou de la surveillante; ses moindres besoins sont facilement aperçus. Quinze ou vingt malades se gènent moins les uns les autres que trente ou quarante; dans ce dernier cas, si des cris, des plaintes partent d'un lit, ce sont vingt-neuf ou trente-neuf malades troublés; dans le premier, il y en a un moins grand nombre ³. » N'est-ce pas d'ailleurs au petit nombre de malades contenus dans les salles des hôpitaux anglais que l'on doit en partie la salubrité qui a frappé tous les observateurs?

« Londres, Liverpool, Manchester, Édimbourg, Glascow, au dire de M. Le Fort⁴, possèdent de grands hôpitaux : mais, en général, le nombre de ceux qui les habitent est moins grand qu'à Paris. Le nombre des lits dans les principaux hôpitaux de Londres donne un total de 3765 lits partagés entre les douze établissements principaux. »

1. Giraldès, Société de chirurgie, loc. cit., page 34.

2. Michel Lévy, Traité d'hygiène publique et privée. 4e édition, Paris, 1862, t. II.

3. Trélat, Société de chirurgie, loc. cit., page 123.

4. Léon Le Fort. Statistique comparative des hôpitaux en Angleterre. Gazette des hôpitaux, 1861.

DISPOSITIONS INTÉRIEURES

C'est une moyenne de 313 lits environ.

Ces idées, disons-le, ne sont pas nouvelles, et s'il faut en croire un homme de talent, nos vieux hôpitaux même auraient présenté une disposition semblable : « Le moyen âge, dit M. Viollet le Duc⁴, montrait dans la composition de ses établissements de bienfaisance l'esprit ingénieux qu'on lui accorde dans la construction des monuments religieux. C'est un singulier préjugé, en effet, de vouloir que ses architectes eussent été si subtils lorsqu'il s'agissait d'élever des églises, et en même temps si grossiers lorsqu'il fallait élever des édifices civils. Ce n'est pas leur faute si l'on a détruit, depuis le xvi^e siècle, la plupart de ces établissements de bienfaisance *divisés à l'infini*, mais généralement bien disposés d'ailleurs, pour les remplacer par des hôpitaux dans lesquels, au contraire, on a cherché, peut-être à tort, à concentrer le plus grand nombre de malades possible..... »

Un détail d'une aussi haute importance ne pouvait échapper à la sagacité des commissaires de l'Académie des sciences, et Tenon, en deux endroits différents, formule ainsi son opinion : « Nos confrères ont retrouvé dans tous les hôpitaux d'Angleterre un usage que nous désirerions établir dans les nouveaux hôpitaux, c'est celui de ne mettre qu'un petit nombre de malades, c'est-à-dire de douze à trente, dans la même salle. Cet usage, si opposé à celui de l'Hôtel-Dieu, qui les y accumule jusqu'au nombre de trois ou quatre cents, nous annonce que les résultats pour la guérison et la salubrité doivent être également opposés. » « Nous avons reconnu, dit-il plus loin ⁴, que le premier moyen d'obtenir la salubrité dans un hôpital est de ne réunir dans une même salle que le moindre nombre possible de malades. Nous nous sommes proposé de le fixer à peu près à trente : « l'expérience des Anglais a confirmé notre principe; on peut dire, à quelques exceptions près, que, dans toutes les salles de leurs hôpitaux, le nombre des lits est audessous de trente². »

Le Conseil général des hôpitaux, chargé en 1839 d'élaborer

2. 3º Rapport à l'Académie des sciences, 12 mars 1788.

^{1.} Viollet Le Duc, Dictionnaire de l'Architecture française du XI^e siècle au XIV^e siècle. (T. VII, page 117.)

les plans d'un nouvel hôpital à édifier proposa aussi de construire des salles de dix lits seulement. M. Sanson-Davillier chargé du rapport, appuyait ce projet sur l'insalubrité des grandes salles d'un hôpital : nous n'avons pas besoin de dire que le plan était trop rationnel pour pouvoir être admis par l'administration.

En résumé, quel sera le chiffre de malades que devra contenir une salle d'hôpital ? M. Hippolyte Larrey ¹ propose de le fixer de vingt à trente. Ce nombre, quelque restreint qu'il puisse paraître, nous semble encore trop élevé, et nous proposerions de prendre comme maximum le chiffre vingt. « En effet, dit M. Trélat ², trente lits divisés en deux rangs, à trois mètres par lit, cela fait quarante-cinq mètres, c'est trop long. Le parcours du lit extrême à l'office et le retour à ce lit sera de quatrevingt-dix mètres, ce n'est pas une bonne condition, ni de soins, ni de propreté. »

Un homme qui n'est pas médecin, mais dont nous invoquons le témoignage avec confiance, parce que c'est le jugement d'un savant, et surtout parce qu'il n'est pas médecin, et qu'on ne pourra l'accuser de parti pris, le général Morin, l'auteur des Études sur la ventilation³, a écrit : « Les salles d'un hôpital ne devraient contenir qu'un nombre restreint de malades, douze à dix-huit lits. Dans les constructions anciennes ou récentes, on a beaucoup trop sacrifié les conditions hygiéniques à la facilité du service, et les grandes salles des nouveaux hôpitaux, malgré leur belle apparence, et l'espèce de luxe avec lequel elles sont établies, ne sont pas des modèles à imiter. »

Les salles destinées aux malades, percées de larges fenêtres, devront, pour être salubres, recevoir librement le jour et l'air par les deux faces; « les croisées monteront jusqu'à la hauteur du plafond, afin que la couche supérieure de l'air, qui est toujours la plus infecte, ait une libre issue ⁴. » Nous condamnerions, à priori, un projet d'hôpital dont les salles ne présenteraient de fenêtres que d'un seul côté, condition émi-

^{4.} Hippolyte Larrey, Société de chirurgie, loc. cit., page 106.

^{2.} Trélat, Société de chirurgie, page 123.

^{3.} Général Morin, Études sur la ventilation, Paris, 1863.

^{4.} Tenon, 1er mémoire, 1785.

nemment défavorable au renouvellement de l'air. Celles-ci pourront être fermées au moyen de châssis mobiles, dans leur partie supérieure, pour faciliter l'aération, sans que les malades couchés auprès des fenêtres puissent éprouver des inconvénients de la présence de ces courants d'air.

On pourra avec avantage arrondir les angles des murailles et du plafond en particulier ; on n'ignore pas, en effet, que c'est dans ces points que l'air confiné et les corpuscules organiques dont il est chargé ont le plus de tendance à séjourner.

La salle sera suffisamment large pour laisser entre les deux rangées de lits appuyés contre les murailles un espace assez large pour les besoins du service. Quant à sa hauteur, nous avons déjà indiqué plus haut les mesures que l'on peut, avec Tenon, adopter sur ce point. On n'oubliera pas d'ailleurs que la hauteur des salles ne pourra suppléer en rien l'espace superficiel, puisque les éléments de l'asmosphère se mélangent surtout dans le sens horizontal. L'expérience est encore là pour venir en aide à la raison, et l'on sait que, pendant la guerre d'Italie, les ambulances, les hôpitaux établis dans les églises n'ont pas été, hélas! les plus salubres, alors qu'il semblait que la hauteur seule des voûtes devait compenser l'insuffisance de l'espace superficiel.

Il est inutile d'ajouter que toutes les salles seront parquetées, l'hygiène et la propreté le demandent; ce n'est plus du luxe, c'est un besoin. Dès 1756, les médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris se plaignirent vivement de l'habitude où l'on était de laver, même par les temps froids et humides, les carreaux de leurs salles; Dupuytren, Desault s'en plaignaient soixante-dix ans après. On comprend, en effet, que le lavage des salles, en mettant en évaporation une plus ou moins grande quantité d'eau, produit de graves changements dans la température, et l'on a pu voir le thermomètre s'abaisser de 3 degrés centigrades, tandis que l'hygromètre s'élevait de 15 à 20° partout où ce lavage se pratiquait ¹. Un parquet ciré aura le double avantage d'éviter un aussi grave inconvénient et de faciliter la propreté du service.

1. Compte rendu du service de la chirurgie de l'Hôtel-Dieu, pendant l'année 1818, par M. le D^r Marx, p. 12 et suiv.

Au lavage des murs à la chaux, longtemps adopté dans nos hôpitaux, « moyen à peu près aussi efficace contre l'humidité que le lavage au chlorure de chaux contre l'infection miasmatique des salles d'hôpital; l'un et l'autre sont d'une routine illusoire¹; » nous préférons de beaucoup le système aujourd'hui employé dans la plupart de nos grands établissements hospitaliers : les murailles, recouvertes d'un enduit de stuc et vernies, se laissent plus difficilement pénétrer par les miasmes, et il est d'une extrême facilité de les maintenir toujours propres sans se livrer, comme on le faisait jadis, à cette minutieuse opération de l'époussetage, si nuisible aux malades, si pénible pour les convalescents.

CHAPITRE V. — A meublement et dépendances des salles.

Forme et disposition des lits. — Rideaux. — Literie. — Mobilier de chaque malade et de chaque salle. — Éclairage pendant la nuit; inconvénients du gaz. — Latrines et lavabos. — Disposition des fosses d'aisances. — Nécessité de salles particulières pour les malades gravement atteints. — Influence salutaire de l'isolement.

Les détails les plus futiles en apparence prennent, lorsqu'il s'agit d'hygiène et surtout d'hygiène hospitalière, une importance si grande qu'on ne saurait trop y insister. C'est ainsi que la forme, la disposition, la couleur même des lits, les substances diverses végétales ou animales employées à la confection de la literie, ont pu fixer l'attention des médecins d'une manière sérieuse, et que, depuis de longues années déjà, les administrateurs se sont préoccupés d'apporter à ces importants objets les améliorations successives qu'ils ont demandées.

Ce n'est qu'en 4799, lors de la fondation de l'Hôpital des Cliniques, que fut adopté, pour la première fois, l'usage des lits en fer. Vingt ans plus tard seulement, ils furent mis en usage dans tous les hôpitaux de Paris. On s'était servi jusque-là

4. Michel Lévy, Traité d'hygiène publique et privée, t. I. Paris, 1862.

de lits en bois, véritables coffres où l'on entassait les malades deux par deux, ou quatre par quatre.

« Jehan Morel, menuysier, demeurant à Paris, dit un curieux document de 1533, qui nous donne sur ces lits tous les détails possibles ⁴, a marchandé avec messieurs les gouverneurs de faire les couches qu'il convient pour la garnison de la salle neufve, que monseigneur le Légat faict édiffier de neuf joignant Lostel-Dieu, qui est jusques au nombre de cent couches faictes en la manière qui s'ensuyt :

» C'est assavoir chacune couche de six pieds de long sur quatre pieds de large, à dossier de quatre pieds de hault, le entre deux de la haulteur desd. dossiers, le tout à panneault plains et le tout enchassillé et à jour par dessoubs; au devant desquels licts y aura deux pannaulx couchés.... sur chevet desquelles couches y aura ung ais de six poulces de large ou environ, pour le service des pauvres; soubs chacune desquelles couches y aura une petite forme (banc) de la largeur desd. couches, qui se ostera pour reposer lesd. pauvres.... »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les graves inconvénients des couchettes de bois, réceptacle ordinaire d'insectes de toute sorte, constamment imprégnées des émanations exhalées par les malades ou de leurs sécrétions, résistant peu enfin à tant de causes de destruction, et qu'il faut nécessairement renouveler assez fréquemment pour produire une véritable dépense.

Les lits de fer, adoptés par les hôpitaux de Paris, nous paraissent remplir d'une manière satifaisante le but qu'on se propose. La caisse du lit est portée sur quatre pieds élevés de 40 centimètres au-dessus du sol; quatre montants supportent le ciel du lit carré et entièrement découvert, en même temps qu'une barre transversale, destinée à porter une corde qui sert de point d'appui au malade lorsqu'il veut se soulever. Quant à la grandeur à donner à ces couches, nous verrons tout à l'heure que Tenon demande six pieds de long sur trois de large.

Il n'est pas jusqu'à la couleur même des lits qui n'ait fixé l'attention des administrateurs; à Paris, « la peinture noire

^{1.} Extrait des registres des délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu (21 mai 1533).

H. JAQUEMET.

82

dont ils étaient revêtus, dit M. Husson⁴, et qui tranchait d'une manière presque lugubre sur la blancheur éclatante des rideaux a fait place depuis longtemps à une couleur vert clair beaucoup plus propre à reposer les yeux.

» Il paraîtra sans doute intéressant de rapporter ici, ajoutet-il dans une note, dans quelle circonstance l'administration a été appelée à introduire dans les hôpitaux et à généraliser cette utile amélioration.

» En 1843, à l'hôpital Beaujon, dans le service de M. le docteur Martin-Solon, un malade atteint d'encéphalite venait à peine d'être couché quand il se montra vivement impressionné par l'aspect sombre de son lit et fut presque aussitôt pris d'un accès de délire, s'écriant qu'on le plaçait dans un tombeau. Le médecin, que cette hallucination avait frappé, fit immédiatement transporter le malade dans une salle particulière et s'entendit avec le directeur pour que le lit fût entièrement repeint en vert. Quelques jours après, le malade replacé dans le même lit se sentit visiblement soulagé et ne manifesta aucun ressouvenir de l'impression pénible qu'il avait d'abord éprouvée. »

Les perfectionnements apportés, depuis quelques années, aux objets de literie ont conduit naturellement à la suppression complète des paillasses; ces amas de pailles, trop souvent imprégnés de miasmes, menace continuelle d'incendie, avaient encore le grave inconvénient de ne procurer aux malades, trop gravement atteints pour se lever et permettre de refaire leur lit, qu'un coucher incommode. Le sommier élastique supprime tout cela et permet d'apporter une diminution dans le nombre des matelas : nous croyons devoir exprimer ici le vœu que l'usage des sommiers se généralise dans tous les hôpitaux.

Nous avons peine à nous expliquer comment l'administration de l'Assistance publique a pu introduire, dans le coucher des malades des hôpitaux de Paris, les édredons. Quelque commode que puisse paraître, en effet, un semblable objet pour maintenir une douce température autour des malades gravement atteints, on ne peut oublier que la plume est un des corps

4. Husson., Loc eit. p. 82.

RIDEAUX

qui se pénètrent le plus facilement et le plus promptement des gaz et des miasmes répandus dans l'atmosphère.

M. Ramon Torrez Munos de Luna établit ainsi dans une étude chimique sur l'air atmosphérique de Madrid⁴, le pouvoir absorbant des tissus divers employés dans les hôpitaux : « Gutta-percha, 0 ; — paille de maïs, 1 ; — mélange de parties égales de paille ordinaire et de maïs, 2 ; — paille de froment et d'orge récente et grosse, 3 ; — draps de fil, 4 ; draps de coton, 5 ; — coutil de coton, 7 ; — couvertures, 8 ; — plumes, 9 ; — laine, 10. »

Nous repoussons donc et déjà tout ce qui n'est pas d'une absolue nécessité : les édredons sont-ils donc indispensables et ne peut-on y suppléer? Le même motif nous ferait vivement désirer de voir substituer les matelas de varech aux matelas de crin ou de laine généralement usités, et c'est peut-être avec connaissance de cause, quoiqu'on puisse dire, que les Anglais remplacent si souvent par le coton la laine que nous employons partout.

Ici se présente naturellement une question fort controversée dans ces derniers temps et qui mérite une sérieuse attention, nous voulons parler des rideaux. Tenon, qui ne laissait rien échapper, s'exprime ainsi à ce sujet \cdot « A Plymouth, les lits sont sans rideaux. Ce pouvait être très-bien vu dans un hôpital pour des hommes, surtout pour des hommes venant de la mer; mais le respect dù aux mœurs en faveur de l'enfance, de la jeunesse et du sexe, en demandant qu'on entoure les lits de rideaux, oblige nos hôpitaux civils à tenir les salles plus élevées ².»

Cette idée, M. Raige-Delorme ³ la développe, et ajoute pour la conservation des rideaux des arguments d'une haute gravité. « Les rideaux, qui entourent les lits, sont convenables sous le rapport de la décence, surtout pour les femmes; ils sont favorables au repos et au sommeil des malades; ils les mettent à

^{1.} Ramon Torrez Munos de Luna, Études chimiques sur l'air atmosphérique de Madrid, traduit de l'espagnol, avec des notes, par H. Gaultier de Claubry. Annales d'hygiène et de médecine légale. Année 1861, t. XV.

^{2.} Tenon, Loc. cit., preface, p. 54.

^{3.} Raige-Delorme, Dictionnaire de médecine, en 30 vol., art. Hópital. 1837.

l'abri de ces courants d'air auxquels sont exposés surtout les malades dont les lits sont près des portes; enfin, ils permettent de soustraire à la vue le spectacle horrible de l'agonie, ou celui que présentent les attaques de certaines affections convulsives. Ces considérations sont d'une telle importance qu'elles prescrivent de conserver les rideaux, malgré les inconvénients qu'on leur a reprochés avec quelque exagération et que diverses précautions permettent de faire disparaître presque entièrement. »

Reconnaissons, pour être conséquent avec les principes que nous avons posés au commencement sur l'aération, que ces inconvénients sont graves et ajoutons que, dans la plupart des hôpitaux étrangers, cet objet de literie paraît à peu près inconnu.

« S'abstient-on de leur usage, dit M. Bonnafont⁴, par mesure de salubrité ou d'économie? C'est ce qu'il m'a été impossible de constater; car, en ayant fait l'observation aux confrères qui m'accompagnaient, ils ont paru aussi surpris de ma question que j'ai été peu satisfait de leur réponse. De sorte que j'ai toujours cru que cette absence de rideaux tenait autant et plus peut-être à une mesure économique qu'à une intention arrêtée de rendre les salles plus salubres. Il y a là aussi une étude sérieuse à faire, car il paraît évident que dans une salle qui contient un grand nombre de lits entourés de rideaux, la circulation de l'air y est toujours plus ou moins interceptée, les odeurs qui s'y produisent en seront plus difficilement chassées et trouveront sur la surface des tissus des rideaux un moven d'y séjourner plus longtemps. En cela, nos hôpitaux militaires offrent un grand point de ressemblance avec les hôpitaux étrangers, puisque les rideaux en sont généralement exclus et n'y figurent qu'exceptionnellement.....

» Je comprends que les rideaux constituent un accessoire très-important dans les hôpitaux civils; il s'y rattache une question de moralité et de convenance digne d'être prise en sérieuse considération. »

M. Trélat est plus absolu encore : « Si vous croyez que la

^{1.} Bonnafont, Bulletin de l'Académie de médecine, t. XXXVII. Séance du 4 février 1862.

RIDEAUX

circulation facile de l'air est utile à l'intérieur des salles, vous serez conduit à faire supprimer les rideaux de lit. Quant à moi, je n'hésite pas à formuler cette opinion de la manière la plus catégorique et je suis certain d'avoir l'assentiment de beaucoup de chirurgiens. Les rideaux des lits sont des réceptacles, des cribles où s'accumulent toutes les poussières impures, ce sont des écrans qui gênent les mouvements de l'air, c'est leur but principal; ce sont des obstacles absolus à une surveillance bien entendue : ils servent à cacher ce que l'on ne sait pas empêcher. On dit pour leur défense qu'ils permettent de soustraire les malades aux courants d'air trop violents; que, grâce à eux, ces malades peuvent s'isoler pendant le sommeil, les soins de toilette, etc.; qu'ils sont un moyen de ménager la pudeur de tous pendant les pansements.

» Mais dans les salles régulièrement aérées, on n'a pas à craindre les courants d'air; dans une salle petite et tranquille, le sommeil est possible et facile sans rideaux; enfin, si la pudeur doit être ménagée, rien n'est plus facile d'atteindre ce but avec un paravent mobile, paravent qui intervient utilement dans toutes les circonstances où l'on veut soustraire un malade à la vue de ses voisins ⁴.»

Donc la question se résumerait ainsi : les rideaux sont des obstacles sérieux à la salubrité, disent les uns, supprimons-les. - Les rideaux sont indispensables aux malades, autant pour les mettre à l'abri des courants d'air que pour ménager leur pudeur, disent les autres, conservons-les. Ainsi l'hygiène d'un côté, la morale de l'autre. Disons cependant, (que M. Trélat nous pardonne), que ses idées nous paraissent un peu absolues; des paravents pendant le pansement, passe encore ; mais qu'il ne s'y trompe pas, ce moyen sera insuffisant pour prévenir les pleurésies et les pneumonies fénestrales si fréquentes dans nos hôpitaux, même dans les salles les mieux réglées. Nous aurons bientôt à émettre notre opinion, je me trompe, celle de la science, sur l'ouverture quotidienne des fenêtres des salles; bornons-nous à dire ici que nous l'admettons en principe. Chaque matin, les malades encore baignés de la

1. Trélat, Société de Chirurgie. Loc. cit., p. 124.

transpiration de la nuit, sans aucun abri pour les garantir, recevront, suivant les saisons, des courants d'air glacés, humides ou sec. Que de fois il nous a été donné, à l'époque des changements de rideaux dans les salles, c'est-à-dire à une époque où les lits se trouvaient dans les conditions réclamées par M. Trélat, de voir la santé des malades gravement compromise par l'ouverture des fenêtres, qui établissait tout à coup des courants d'air contre lesquels les malades étaient impuissants à se défendre!

Est-ce à dire que nous adopterions entièrement l'usage des rideaux? Non, puisqu'ils ont leur mauvais côté. Les repousserons-nous? Non, puisqu'ils sont nécessaires.

Après avoir pesé longtemps le pour et le contre de la question; opposé en principe à l'emploi des rideaux, mais reconnaissant d'ailleurs leur utilité, nous adoptons le parti le plus sage, l'opi nion même de la Société de Chirurgie, formulée ainsi: « Le mobilier des salles ne doit apporter aucun obstacle à la circulation de l'air. Il est nécessaire que les chefs de service aient le droit de faire supprimer les rideaux des lits lorsqu'ils le jugent nécessaire¹. » Nous n'ajouterons pas d'ailleurs que ces rideaux devront se borner à protéger les côtés du lit et qu'on ne devra, dans aucun cas, gêner la libre circulation de l'air en plaçant un ciel de lit au-dessus des malades.

Nous verrions avec bonheur adopter dans nos hôpitaux l'usage des lits mécaniques, si commodes et si utiles pour soulever les malades et permettre, soit de refaire leur lit, soit de leur faciliter les soins de propreté et les fonctions du tube digestif. Un ou deux lits de ce genre dans chaque salle seraient suffisants et rendraient d'éminents services.

Puisque nous parlons ici de la literie, qu'il nous soit permis de désirer encore l'adoption, dans chaque service, des matelas d'eau, précieuse découverte due à M. Galante, et qui a permis à des malades de garder pendant plusieurs mois le repos le plus absolu au lit, sans être atteints de ces douloureuses excoriations si difficiles à guérir. Avec ces matelas de gutta-percha remplis d'eau, il nous a été donné de voir les résultats les plus

1. Société de Chirurgie, Loc. cit., p. 136. Conclusion IX.

merveilleux et les plus inattendus, pour les fractures du fémur et même du bassin.

M. Ch Sarazin, dans son intéressante notice sur les hôpitaux de Londres⁴, nous assure que ces matelas d'eau sont aujourd'hui d'un usage presque général chez les Anglais. Un habile fabricant de Londres, Hooper, paraît avoir donné à ces appareils une perfection digne d'éloges. Nous reproduisons ici le modèle de l'un d'eux. (Fig. 8.)



Fig. 8. - Matelas hydrostatique de Hooper de Londres. - Tout le lit.

On peut aussi, suivant les cas, se borner à un coussin hydrostatique que l'on place sous la nuque, les épaules, le bassin, etc.

La manière de disposer les lits dans chaque salle est importante à plus d'un titre, et Tenon y insiste d'une manière toute particulière : « La position des lits à l'Hôtel-Dieu, dit-il ², n'est assujettie à aucune règle ; en effet, tantôt les petits sont entremêlés avec les grands, tantôt ils en sont séparées. Là, le chevet aux murs latéraux; ici, les lits sont situés de côté sur la longueur des salles et les pieds des uns joint le chevet des autres; dans certaines files, les uns sont en long et les autres en travers.

1. Ch. Sarazin. Essai sur les hôpitaux de Londres. (Annales d'hygiène publiquet de médecine légale. Paris, 1866.)

2. Quatrième mémoire, p. 157.

» Nous avons vu, aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau, une seule file de lits. Dans tous les autres hôpitaux de malades de Paris, nous en avons trouvé deux : c'étaient de petits lits dont le chevet était tourné vers l'un des murs latéraux. L'usage sur ce point est presque général. Par ce moyen, on obtient dans toute la longueur des salles un large passage du milieu, pour les inspecter d'un coup d'œil et pour en faciliter le service; en les parcourant, on juge de ce qui se passe dans toutes les ruelles de lits; la propreté y est mieux surveillée; si les malades tombent on le sait dans l'instant ; on a plus de facilité pour découvrir ceux qui viendraient s'y cacher, soit pour procurer aux malades des aliments apportés du dehors ou pour emporter ceux de la maison, soit même pour y surveiller les personnes de mauvaise vie qui pourraient s'y glisser au préjudice de la santé des malades et des mœurs. Ces trois ou quatre rangs de lits des salles de l'Hôtel-Dieu, ces lits entremêlés les uns dans les autres dans différents sens s'opposent à cette surveillance et à ces soins. » Ajoutons qu'une pareille disposition est de nature à gêner le renouvellement de l'air et par là même doit être entièrement repoussée.

» La stature de l'homme, continnue Tenon⁴, amène nécessairement la grandeur du lit qui, parmi nous, doit être de six pieds et demi, mais en général de six pieds; comme on doit en mettre deux files par salle, et seulement deux, par les raisons qu'on a données, ce sont déjà douze pieds ; on laissera un demi-pied entre le chevet et les murs des longs côtés, afin de prévenir les dangereux effets de l'humidité et du froid de ces murs sur les malades, et afin d'entretenir plus aisément la propreté derrière les lits : voilà treize pieds. Enfin, on donnera douze pieds au passage du milieu pour y transporter les files des lits dans le cas où il faudrait nettoyer à fond et laver le plancher inférieur à la place de ces mêmes lits. La stature de l'homme et les besoins du service déterminent donc la largeur des salles à vingtcinq pieds. Une plus grande largeur serait absolument inutile pour deux rangs de lits, et jamais on ne fera une bonne salle avec trois, encore moins avec quatre files de lits. » Tenon, on le

1. Tenon, Loc. cit., p. 187.

ÉCLAIRAGE DES SALLES

voit, ne laisse rien à prévoir, et l'on sait que, sur ce point du moins, on s'est conformé dans nos nouveaux hôpitaux aux règles tracées par l'illustre académicien.

Il est inutile d'insister sur les détails de l'ameublement d'une salle : chaise, table de nuit pour chaque malade, quelques fauteuils pour les convalescents les plus faibles ; des chaises percées en nombre suffisant pour que les malheureux qui ne peuvent pas quitter la salle n'aient pas à souffrir de leur pénurie, des tables à pansements à la portée des médecins et des élèves ; enfin, une vaiselle propre et simple, tels sont les objets principaux qui composeront le mobilier d'une salle.

Un point plus important, selon nous, et qui mérite de nous arrêter quelque temps, est le système employé pendant la nuit pour l'éclairage des salles de malades.

La lumière devra, en effet, être assez forte pour rendre la surveillance possible, assez faible pour ne pas gêner les malades; de plus, il ne faut pas oublier que c'est aux dépens de l'air respirable que la combustion aura lieu, et l'on emploiera de préférence le système qui absorbera le moins d'oxygène. L'expérience, d'accord avec la science, proscrit donc le gaz d'éclairage dans une salle de malades. Si nous repoussons ce produit, c'est moins à cause de la substitution continuelle d'un _ agent non respirable à l'oxygène de l'air, qu'à cause de ses propriétés éminemment délétères et indépendantes de son pouvoir asphyxiant. On doit, en effet, à un savant médecin de Strasbourg, M. Tourdes, la connaissance de l'influence spécifique du gaz d'éclairage sur l'organisme. Un trouble plus ou moins profond des fonctions du système nerveux et l'interruption des fonctions respiratoires sont les effets les plus ordinaires de l'asphyxie par le gaz d'éclairage et même d'un séjour plus ou moins prolongé dans un lieu éclairé par cet agent et où l'air ne serait pas suffisamment renouvelé. M. Tourdes 4 résume ainsi les symptômes qui se produisent sous cette influence délétère : « 1º invasion insidieuse, prodrome d'une durée variable; 2º céphalalgie, vertiges; 3º nausées, vomissements;

1. Tourdes (de Strasbourg), Conclusions à l'occasion d'une catastrophe survenue, en 1841, à Strasbourg. (Annales d'hygiène et de médecine légale, t. III.) 4° troubles des facultés intellectuelles, perte absolue de connaissance; 5° affaiblissement général, profonde résolution des forces, paralysie partielle, convulsions; 6° phénomènes d'asphyxie apparaissant avec lenteur, mais complets et prédominants dans les derniers moments de la vie. » On voit par-ce simple résumé combien il est important de remplacer cet éclairage facilement funeste à des malades dont les fonctions s'accomplissent déjà si difficilement, par un éclairage à l'huile qui donne peu de fumée, telle que serait une simple veilleuse suspendue au milieu de la salle.

L'importance de la question des fosses d'aisances, soit à cause de l'altération fréquente de l'air par les divers gaz qui se dégagent des amas de matières fécales, soit à cause de l'odeur nauséabonde qui s'en exhale, explique l'intérêt qu'y ont toujours attaché les administrateurs et les médecins. L'hygiène embrasse tout : nous ne craindrons pas, puisqu'ici nous sommes hygiéniste, de consacrer quelques pages à ce grave sujet.

La commission de l'Académie des Sciences, déjà bien des fois nommée dans le cours de ce travail, n'ose se prononcer d'une manière énergique sur ce sujet, dont elle reconnaît pourtant toute la gravité. « Les latrines, disait-elle ⁴, et leur position sont un objet important dans la création d'un hôpital; il serait bon qu'elles fussent isolées et éloignées; mais la commodité peut engager à les placer aux extrémités des parallèles.... C'est un objet qui doit être médité et combiné avec l'architecte, les plans à la main, pour se décider sur le local et en mettre à profit tous les avantages. »

On comprend l'embarras des commissaires en songeant aux inconvénients du voisinage d'un cabinet d'aisances, et d'autre part à l'impossibilité d'éloigner tant soit peu des salles de malades cette importante dépendance. Il nous semble qu'il sera facile de lever la difficulté en isolant les cabinets des salles, au moyen d'un vestibule chauffé. D'ailleurs on devra dans leur construction chercher à rendre impossible le dégagement des gaz méphitiques. Ce difficile problème peut, avec Félix Roubaud ² se résumer ainsi : « Éviter le dégagement de gaz qui

1. Rapport du 22 nov. 1786, p. 114.

2. Félix Roubaud, Loc. cit., p. 125.

90 ·

FOSSES D'AISANCES

se fait par le siége; empêcher les infiltrations qui ont lieu parfois le long des tuyaux, opérer enfin la désinfection à l'aide de certaines préparations chimiques, quand elle n'a pu être obtenue par le mode de construction. »

Nous aurons donc à considérer tour à tour les fosses d'aisance, les tuyaux, les cabinets.

D'accord avec les hommes spéciaux nous condamnons d'une manière générale les fosses à demeure, à cause des réparations qu'elles exigent, des infiltrations auxquelles elles donnent lieu, de la pénible opération de la vidange qu'elles réclament si souvent; si toutefois on se trouvait dans la nécessité d'en construire, il faudra proportionner leur capacité à la population de l'hôpital, et avoir soin de revêtir leurs parois d'un enduit inattaquable par les matières fécales.

Les fosses mobiles présentent l'avantage inappréciable de pouvoir être enlevées à diverses époques; en outre elles ont donné lieu à l'établissement, dans plusieurs grands hôpitaux, d'un système précieux pour éviter l'infection des fosses : nous avons nommé le système diviseur.

Il est en effet reconnu aujourd'hui que le mélange trop longtemps prolongé des matières solides et liquides est une des causes les plus puissantes du dégagement des gaz méphitiques. « Il est évident, disait en 1835, une commission du Conseil de salubrité ¹, que la première des conditions pour obtenir un résultat à la fois économique et salubre, est de séparer sur les lieux mêmes de la production les matières solides d'avec les matières liquides, d'enlever celles qui ont une valeur intrinsèque et de rejeter celles qui ne sont qu'embarrassantes. »

On a donc cherché ce résultat avantageux et plusieurs procédés qu'il serait inutile de décrire ici ont été mis en usage, et ont déjà répondu au but que l'on se proposait.

Mais les gaz peuvent s'échapper aussi par les tuyaux de descente; on choisira donc de préférence des tuyaux de fonte

^{1.} Conclusions d'un rapport sur les améliorations à introduire dans les voiries, le mode de vidanges et les fosses d'aisance de la ville de Paris, 1835. (Commission composée de MM. Labarraque, Chevalier et Parent-Duchatelet.) Travail publié dans les Annales d'hygiène publique, tome XIV, 1^{ro} partie, année 1835.

moins poreux que ceux de terre employés autrefois et qui produisaient si souvent une humidité aussi nauséabonde que malsaine. On évitera en outre le dégagement des gaz fétides au travers des jointures, par la construction autour des tuyaux d'une chemise de brique élevée au-dessus du toit, et procurant un courant d'air continuel de la fosse au sommet de l'édifice.

Il est indispensable de fermer l'orifice supérieur du tuyau de descente avec une soupape hermétique : les cuvettes à l'anglaise sont aujourd'hui d'un usage général; les portes des cabinets fermeront exactement; tous les moyens d'aérer le local seront mis constamment en usage; le sol légèrement en pente sera formé soit de bitume, soit de dalles réunies entre elles sans aucun interstice. On évitera de jeter dans les fosses les eaux ménagères, mais on réservera pour l'usage spécial des cabinets une quantité d'eau assez grande pour y maintenir constamment la plus grande propreté. Si malgré toutes ces précautions, il se dégageait parfois, à l'époque des grandes chaleurs, par exemple, quelque gaz méphitique, on aurait recours avec succès à l'emploi du sulfate de fer ou mieux du sulfate de zinc, qui n'a pas l'inconvénient de détériorer les substances qu'il atteint.

Enfin, pour terminer ce que nous avons à dire sur cet important sujet, nous croyons ne pas pouvoir mieux faire que de placer ici la description des nouveaux cabinets construits depuis l'année dernière aux hôpitaux Saint-Louis, Necker et Saint-Antoine. Nous l'empruntons textuellement à M. Mandard ⁴. « Ce que l'administration a dû rechercher, dit-il, c'était de faire cesser les causes d'infections en améliorant les cabinets. Elle y est arrivée par deux moyens : la disposition spéciale des cuvettes, des siéges, et la division des cabinets en trois déversoirs, un siége pour les malades, un vidoir et un urinoir.

Le siége est muni de la cuvette anglaise Jennings. Cette cuvette est pourvue d'un siphon, sur le trajet duquel se trouve une soupape, qui sépare la partie supérieure du siphon de la cuvette; la soupape soulevée par une tige permet de vider la cuvette dans le siphon, et en même temps elle ouvre un tuyau qui laisse écouler de l'eau dans la cuvette. Cette disposition permet : 1º d'avoir toujours de l'eau dans la cuvette, de sorte

1. D. Mandard, Gazette des hópitaux, 1864, page 484.

FOSSES D'AISANCES

que les matières rendues par les malades sont de suite baignées par de l'eau; 2° de laisser dans le siphon une couche d'eau interposée entre l'ouverture du siphon qui communique avec la fosse et la cuvette, de sorte que, même pendant qu'on vide la cuvette, il est impossible que les gaz provenant des matières en fermentation dans la fosse puissent sortir par la cuvette.

» L'usage de cette cuvette est passible d'une seule critique, la dépense d'eau : il y a, pour une manœuvre, sept litres d'eau employés.

» Cette question a dù nécessairement être discutée, et voici les dispositions qui ont été prises par l'administration.

Des alléges sont faites dans les fosses tous les mois ou plus souvent s'il est nécessaire; puis, pour les nouvelles installations de cabinets qui se font en ce moment à l'hôpital Necker, les ingénieurs de l'administration s'occupent de faire communiquer les fosses avec les égoûts, mais seulement pour l'écoulement des liquides de la fosse. Un tuyau récepteur muni de deux tuyaux se rendant dans les égoûts conserve les matières solides, et laisse passer les liquides. Cette amélioration, peu coûteuse, permettra d'éviter les frais plus considérable de vidanges répétées.

» Si avantageuse que soit la cuvette Jennings, un progrès plus fructueux a été accompli : la division des services.

» Voici en quelques mots ce dont il s'agit : un cabinet de trois mètres carrés environ est divisé en deux compartiments. Dans l'un se trouvent deux ou trois cabinets d'une largeur de soixante à quatre-vingts centimètres de large, dont les murs sont garnis de terre vernie, et le siége en chêne, portant soixante centimètres en long sur quarante en travers. Dans l'autre partie de pièce se trouve d'un côté un urinoir, de l'autre un vidoir; le vidoir n'a rien de particulier ; c'est un plomb muni d'une soupape ordinaire, et au-dessus duquel se trouve un robinet à gros jet.

» Les urinoirs sont en porcelaine d'invention anglaise, disposés de telle sorte que l'eau coule seulement quand on urine. En effet, le malade s'approchant de l'urinoir, pèse sur une plaque à bascule qui ouvre un robinet destiné à verser de l'eau dans l'urinoir. Cet appareil évite une dépense d'eau telle que celle des nouveaux urinoirs publics.

» Les siéges sont cirés et frottés, afin que le spectacle même de la propreté devienne un engagement pour les individus les plus rebelles à ce sentiment. »

Telle est en résumé la question des fosses et des cabinets d'aisance. Quelques hôpitaux de Paris présentent encore une heureuse innovation, qui sera sans doute promptement adoptée dans toutes nos maisons de secours, nous voulons parler des lavabos : mettre à la disposition des convalescents de l'eau, du savon, des alezes, n'est-ce pas à la fois une bonne condition hygiénique et une innovation destinée à exercer une influence moralisatrice sur les pauvres de nos hôpitaux? Ne pourraiton pas, à côté même des cabinets d'aisance, établir un cabinet entièrement consacré à cet usage?

Le vestibule même sur lequel s'ouvriraient ces cabinets serait avantageusement consacré à recevoir pendant la journée les malades que leur état ne contraindrait pas à garder le lit. Sorte de réfectoire aux heures de repas, il deviendrait pendant la journée un lieu de réunion pour les convalescents, et permettrait en même temps de vider plusieurs heures la salle commune de manière à faciliter le renouvellement de l'air; en un mot, il serait en quelque sorte une salle de convalescence, en attendant le moment où l'exeat impatiemment attendu permettra de diriger les malades sur l'hospice de convalescence, dont nous posons ici d'ors et déjà la nécessité.

Nous considérons ces dépendances des salles de malades comme d'une extrême importance, et les soins qu'on apportera à leur disposition pourront exercer la plus grande influence sur l'état sanitaire d'un hôpital; mais il est une dépendance plus importante encore, et qu'un architecte ne devra jamais oublier : nous voulons parler des chambres d'un ou deux lits consacrées à recevoir les malades plus gravement atteints. Nous nous sommes déjà longuement expliqué sur les dangers de l'agglomération, le même motif nous fait insister ici sur la nécessité de ces lits isolés qui pourront servir aussi à recevoir, à un moment donné, les individus atteints de maladies contagieuses, de délire furieux, tous ceux enfin dont le voisinage ou la vue deviennent trop pénibles ou trop fatiguants pour ceux qui les entourent. Cette utile amélioration a déjà été introduite à Lariboisière,

94

à l'hôpital de Béthanie, à Saint-Jean de Bruxelles, etc. Elle doit être adoptée, nous assure M. Tardieu⁴, au nouvel Hôtel-Dieu. Pouvait-il en être autrement, lorsque l'expérience journalière a permis d'établir d'une manière péremptoire les salutaires effets de l'isolement. Des statistiques sérieuses recueillies avec soin non plus dans les hôpitaux, mais dans les maisons de détention où le système cellulaire est adopté, nous permettent de conclure à fortiori pour les maisons de secours. Dieu nous garde de nous prononcer en faveur du système cellulaire des prisons! Tout ce que nous voulons constater ici, ce sont ses résultats avantageux au point de vue sanitaire. Nous laisserons parler M. Lelut²: « Dans quatre des maisons centrales que j'ai visitées, celles de Nîmes, de Clermont (Oise), de Haguenau, d'Ensisheim, la mortalité movenne s'est trouvée de 6 pour 100 par an. Dans la maison centrale de Nîmes, cette movenne calculée sur une période de cinq ans, a été de 5,2 p. 400; dans celle de Clermont (Oise). calculée sur une période de six ans, elle a été de 4,2 p. 100 environ; dans celle de Haguenau, sur une période de dix ans, elle a été de 7.90 p. 400, enfin, dans celle de Baulieu, que j'ai visitée en 1851, elle a été sur une période de dix ans de 8 p. 100.

Voyons maintenant quelle a été la mortalité dans un certain nombre de prisons cellulaires que j'ai visitées dans les années de 1846, 1847 et suivantes. En 1846, la prison cellulaire de Lons-le-Saulmier, qui compte 86 cellules, n'avait encore eu, à l'époque à laquelle je la visitai, aucun mort, depuis trois mois qu'elle était en activité.

Celle de Montpellier, composée de 84 cellules, n'avait eu depuis deux ans qu'elle était ouverte qu'un seul mort, sur plus de mille détenus.

La prison cellulaire de Tours, constituée par 112 cellules, n'avait eu que deux morts en vingt-huit mois, et sur un total général de cent douze détenus.

Celle de Versailles, composée de 62 cellules, n'avait pas eu

1. Ambroise Tardieu, Projet de construction du nouvel Hôtel-Dieu de Paris. Rapport fait au Conseil municipal de Paris. Paris, 1865.

^{2.} Lelut, De l'influence de l'emprisonnement cellulaire sur la raison des détenus. Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 23 mars 1844. (Annales médico-psychologiques, t. III et IV.)

un seul mort depuis qu'elle était en activité, et sur un total de près de trois cents détenus des deux sexes.

L'importante prison cellulaire de Bordeaux avait vu, depuis qu'elle était devenue cellulaire, sa mortalité diminuée de plus d'un tiers.

En 1847, dans la prison cellulaire de Réthel, composée de 114 cellules, la mortalité, calculée sur une période de trois années et au total général de treize-cent soixante-neuf détenus, avait été de 1 1/2 pour 100, par an.

Dans la prison cellulaire de Remiremont, composée de 72 cellules, la mortalité observée dans une période de dix-sept mois et sur un total général de cinq cent quatorze détenus, avait été de 0.

Enfin, tout récemment, dans la prison cellulaire de Mazas, sur une période de deux ans, s'étendant du 20 mai 4850 au 20 mai 4852, la mortalité a été juste moitié moindre de celle qui avait été antérieurement constatée, et sur une moyenne de sept ans, dans la maison d'emprisonnement collectif à laquelle elle succède, la prison de l'ancienne Force.

Il n'est pas besoin de réunir tous ces chiffres et de tirer de leur réunion une moyenne générale approximative pour établir que la mortalité dans nos prisons cellulaires, dans celles au moins que j'ai citées, est moindre, plus de moitié moindre, que dans les prisons centrales d'emprisonnement collectif. »

Ces chiffres sautent aux yeux : la moyenne, toujours légère, augmente cependant avec le nombre des prisonniers. Nous accusera-t-on de mensonge si nous disons qu'un résultat semblable se rencontre toujours dans les hôpitaux, et que puisque le système cellulaire ne peut être appliqué à ces asiles, il est urgent du moins de l'appliquer aux malades, qui en ont le plus besoin?

Ce désir que nous exprimons ici se trouve formulé d'ailleurs à chaque page de la discussion de la Société de chirurgie⁴, et l'unanimité de la science à ce sujet en rend l'exécution indispensable.

1. Loc. cit., passim. Voir les conclusions, p. 135.

96

DÉPENDANCES DIVERSES

CHAPITRE VI. — Dépendances diverses.

Séparation des malades; séquestration des varioleux. — Nécessité des salles de rechange. — Escaliers. — Promenoirs. — Bains. — Salles d'opérations. — Chapelle et service mortuaire. — Bibliothèque. — Lingerie. — Buanderie. — Cuisines, etc.

Les salles consacrées aux malades devront être entièrement distinctes les unes des autres; il est même à désirer qu'un côté de l'hôpital soit consacré uniquement aux hommes, tandis que l'autre ne recevra que les femmes; nous admettrions difficilement que des enfants fussent admis dans un hôpital d'adultes, pour des motifs sérieux que nous aurons à développer bientôt; si toutefois il en était ainsi, l'hygiène, aussi bien que les intérêts moraux des petits malades, demanderait une salle spéciale uniquement destinée à les recevoir.

Tous les hôpitaux français, la plupart des hôpitaux étrangers, ont admis la division des maladies médicales et chirurgicales; cette manière de faire, bien que reposant souvent sur une division arbitraire, nous paraît devoir être admise, parce qu'elle facilite la régularité du service.

Nous exprimons le vœu de voir adopter dans tous les hôpitaux la séquestration des varioleux; les faits sont plus puissants que les meilleurs arguments pour apporter la conviction dans l'esprit de ceux qui douteraient encore, et l'on sait que partout où cette mesure a été adoptée, on a vu les épidémies cesser brusquement, et la variole abandonner et la ville et l'enceinte des hôpitaux. Au milieu des documents sans nombre qui pourraient appuyer notre dire, s'il en était besoin, qu'on nous permette d'invoquer du moins le remarquable rapport de M. Ch. Dubreuilh ⁴, sur l'épidémie de variole survenue à Bordeaux en 1862.

Si d'ailleurs nous nommons ici les varioleux, c'est parce

^{1.} Ch. Dubreuilh, Épidémie de variole survenue à Bordeaux et dans le département de la Gironde pendant l'année 1863.

H. JAQUEMET.

98

qu'il nous semble de toute impossibilité d'entreprendre dans les hôpitaux généraux le traitement de la syphilis, qui doit avoir, cela coule de source, son hôpital spécial, et aussi parce que la variole plus fréquente que la plupart des autres maladies épidémiques exige plus que toute autre peut-être cette séquestration.

Nos hôpitaux ne devront plus se borner désormais à un nombre de lits exactement limité et constamment occupé par les malades : une maison-modèle devra avoir en outre une ou plusieurs salles vides, dites *salles de rechange*, destinées à suppléer celles qui seraient trop encombrées, ou même à en permettre le nettoyage régulier : « l'évacuation périodique des salles, dit la Société de chirurgie ¹, et leur repos pendant un temps de plusieurs mois, donnent, dans les hôpitaux militaires français, et dans les hôpitaux étrangers, des résultats, qui indiquent l'adoption générale de cette mesure, particulièrement impérieuse en temps d'épidémie. »

Cette utile mesure pratiquée dès la fin du siècle dernier dans les hôpitaux militaires, ainsi que le constate la Société de chirurgie, règne à Varsovie, au dire de M. Chalvet², depuis longues années, et est exécutée avec la plus grande ponctualité. « Je trouve, dit-il, que l'on n'apporte pas assez de soins à l'entretien des murs et des croisées. Dans les hôpitaux de Varsovie, ce soin a paru si capital au conseil d'hygiène que chaque médecin ordinateur est tenu de faire deux fois par an, au printemps et en automne, plus souvent même s'il survenait une épidémie quelconque, un bon pour faire blanchir et reposer successivement toutes les salles de son service. »

Cette manière de faire est d'une trop haute importance pour ne pas entraîner l'assentiment général de la science; le plan du nouvel Hôtel-Dieu comporte plusieurs salles de rechange, et M. Tardieu s'exprime ainsi à leur sujet : « Il existe d'ailleurs une disposition particulièrement favorable et toute nouvelle sur laquelle il est bon d'insister. Outre les lits permanents qui forment l'ensemble des services réguliers, et qui sont au nombre

^{4.} Loc. cit., p. 196, conclusion XI.

^{2.} Chalvet. Gazette des Hôpitaux, 1862, p. 81.

de 716, 84 lits réservés dans les combles des deux bâtiments latéraux de la cour centrale, répartis en dix salles, serviront à établir une sorte d'attenance dont l'influence hygiénique n'a pas besoin d'être longuement démontrée, et ne seront occupés que d'une manière passagère, lorsqu'il se fera dans quelques-unes des autres parties de l'hôpital un vide correspondant ⁴. »

Le service de tout l'hôpital se trouvera assuré par plusieurs escaliers larges et vastes, autant pour permettre la libre circulation de l'air, que pour faciliter le transport des malades. A ce sujet, qu'on nous permette d'exprimer le désir de voir appliquer dans nos hôpitaux un de ces ingénieux appareils déjà en usage dans plusieurs maisons de Paris, et qui permettent de porter à la fois plusieurs personnes du rez-de-chaussée aux combles, sans que la moindre secousse vienne trahir la rapidité de cette ascension. De quelle utilité ne serait pas cet escalier mécanique, pour transporter aux étages supérieurs les malades, les blessés auxquels le plus léger ébranlement fait souvent pousser des cris.

Les malades des deux sexes auront leurs promenoirs distincts; sablés, plantés d'arbres en nombre suffisant pour donner de l'ombre et purifier l'atmosphère, jamais trop nombreux pour y apporter une humidité malsaine, ils offriront à la vue des malades des fleurs, des parterres, tout ce qui sera de nature enfin à récréer l'imagination de ces pauvres déshérités de la fortune. Certes, s'il est vrai que les squares dont on embellit nos cités soient des jardins populaires créés en [vue des malheureux, n'est-ce pas surtout aux environs des demeures où ils souffrent qu'ils seront heureux de les rencontrer.

Il n'est peut-être pas dans un hôpital de service plus important que celui des bains : « L'administration des bains domestiques, disaient en 1756 les médecins de l'Hôtel-Dieu², est un des remèdes les plus efficaces de la médecine, c'est un secours

^{4.} Ambroise Tardieu, Projet de construction, etc., p. 32.

^{2.} Observations concernant le service de l'Hôtel-Dieu de Paris communiquées à MM. les administrateurs par MM. Le Hoc, Fontaine, Cocher, De Jean, Barron, Belleteste, Payen et Mayault, docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris, et médecins de l'Hôtel-Dieu, au mois de novembre 1756.

des plus essentiels que l'Hôtel-Dieu puisse fournir aux pauvres, soit hommes, soit femmes, qui en ont besoin; bien des pauvres malades se procurent chez eux tous les autres remèdes; mais lorsqu'il s'agit de bains, ils se trouvent forcés d'avoir recours à l'Hôtel-Dieu. »

Pour Tenon, la balnéation dans un hôpital était d'une telle importance qu'il ne craignait pas d'adopter pour ce service la division suivante : « Bains d'entrée, bains de la salle des opérations, bains de la salle des accouchements, enfin, bains du département général où l'on rassemblera tout ce qui a rapport aux bains, douches et étuves⁴. » M. Couzin, ajoute² : « Chaque salle d'un hôpital, devrait avoir une salle particulière de bains, afin d'éviter un trajet plus ou moins long et souvent dangereux. »

Nos exigences, nous l'avouons, ne sont pas aussi grandes, et pour nous le service des bains devra se résumer en un service unique présentant seulement deux parties isolées pour les deux sexes. Ce n'est qu'exceptionnellement en effet que les malades ne pourront pas être transportés au bain, et il sera facile de réserver pour ces cas là, dans les dépendances de chaque salle, une baignoire que l'on roulera jusqu'au lit du malade, la distribution de l'eau dans toute la maison pouvant permettre à un moment donné d'administrer un bain dans l'intérieur même de la salle.

Chaque division des thermes présentera des cabinets dallés, suffisamment éclairés et aérés, pourvus de baignoires en pierre ou en cuivre étamé. L'hydrothérapie joue aujourd'hui un rôle important dans la thérapeutique, et à juste titre, hâtons-nous de le dire; on devra donc trouver dans les thermes d'un hôpital les moyens d'administrer les douches froides ou chaudes, de vapeur, etc., etc.; en un mot tout ce qui peut être utile à la guérison des malades.

C'est une habitude cruelle et heureusement rare aujourd'hui d'opérer dans les salles mêmes des malades. « Un grand malheur pour ceux à qui on fait ou à qui on doit faire des

^{1.} Cinquième mémoire, p. 442.

^{2.} Couzin, Essai sur l'hygiène des hôpitaux. Thèse de Paris, 1812.

opérations, pour ces infortunés qui ne doivent souffrir que de leurs propres maux, et à qui toute émotion étrangère est dangereuse, c'est que ces opérations se font au milieu de la salle même. On y voit les préparatifs du supplice; on y entend les cris du supplicié : celui qui doit l'être le lendemain a devant lui le tableau de ses souffrances futures, et celui qui a passé par cette terrible épreuve doit être profondément remué et sentir renaître ses douleurs, à ces cris semblables aux siens; et ces terreurs, ces émotions, il les reçoit au milieu des accidents de l'inflammation ou de la suppuration, au préjudice de son rétablissement et au hasard de sa vie⁴. » Cet affreux tableau que nous avons déjà cité, et que nous n'avons pu résister au désir de résumer encore ici, impressionne si vivement Tenon qu'il demande en grâce que son hôpital modèle présente trois espèces de salles pour les opérés; dans la première on les préparera à l'opération, dans la seconde on les opérera, dans la troisième on les placera pendant les premiers jours qui suivront les manœuvres dont ils auront été les victimes.

Le but de la première et de la troisième de ces salles, dont il n'est pas possible de contester l'utilité, se trouve rempli par les cabinets particuliers annexés à chaque grande salle : Tenon demande pour elles le lieu le plus sain et le plus tranquille.

Quant à la salle d'opérations, l'illustre académicien nous en trace les détails avec le soin qu'il apporte à tout ce qui touche la question hospitalière : rien n'y manque et nous ne pouvons désirer autre chose pour les hôpitaux que nous rêvons. Écoutons-le : « La salle d'opérations servira aussi à préparer les appareils; elle sera dallée; il y aura de l'eau; on élèvera tout autour des gradins en amphithéâtre; devant ces gradins sera une forte balustrade en fer, on tirera le jour d'en haut et de côté venant du Nord. Le parquet sera libre, d'une étendue suffisante pour contenir ou une table, ou une chaise, ou une couchette avec le malade, l'opérateur et les adjudants; les autres assistants seront placés sur les gradins de l'amphithéâtre. Tout doit dans cette salle se rapporter à la sûreté du malade,

1. Premier rapport de la Commission de l'Académie des sciences, 1785.

et l'empressement des élèves à voir opérer ne doit pas les mettre dans le cas de heurter celui qui opère. On donnera au moins cinq pieds de large à la porte de cette même salle, ainsi qu'à celle des opérés. Beaucoup de malades peuvent, après avoir été opérés, être transportés à bras; mais il en est qu'il faut opérer dans leur lit, et qu'on doit y laisser sans les remuer. De ce nombre sont les personnes auxquelles on a lié de grosses artères : celles-là et plusieurs autres seront transportées dans leurs couchettes. Voilà pourquoi les portes et un certain nombre de lits doivent être préparés pour cet usage. Quant à ces couchettes, on mettra de chaque côté, le long des traverses, deux mains en fer destinées à les transporter; elles se rabattront, quand elles seront inutiles ⁴. »

La chapelle ne présente rien de particulier à noter, si ce n'est toutefois la nécessité indispensable de deux entrées : il nous a été donné de voir, dans un grand hôpital de province, justement estimé pour sa magnifique installation et la régularité de son service, les enterrements se faire en quelque sorte sous les yeux des malades; les corps portés de la salle d'autopsie à la chapelle traversaient les préaux des malades; devant eux, le convoi pénétrait dans l'église, et devant eux en ressortait encore. Puis, pendant la cérémonie même, on pouvait voir au milieu des malades dispersés dans la cour les funèbres agents promener leur sinistre livrée, que plus d'un malade pouvait apercevoir de son lit d'agonie. Supporter un pareil état de choses est de la barbarie; le service des décès doit se faire à huis-clos, et cela sera facile, si la chapelle présente une porte de derrière, et si la salle d'autopsie est à proximité de ce bâtiment.

L'asile provisoire des morts, d'un aspect décent et convenable, placé bien loin des regards des malades, devra avoisiner la salle d'autopsie, mais 'en être assez distinct toutefois pour que les personnes étrangères à l'hôpital, venues pour réclamer un parent ou un ami, ne puissent ni entendre le bruit qui s'y fera, ni même en soupçonner l'existence. Soyons prévoyant vis-à-vis du malheureux; il a un cœur, lui aussi, peut-être d'au-

^{1.} Tenon, Quatrième mémoire. Des blessés à l'Hôtel-Dieu, p. 220.

tant plus sensible qu'il est plus malheureux lui-même. Prévoyons ses souffrances, et, si nous le pouvons, sachons les lui éviter.

De l'air en grande abondance, de l'eau, des tables de marbre, voilà à peu près tout ce que nous réclamons pour la salle d'autopsie.

Nous plaçant à un autre point de vue, nous demanderons aussi d'éloigner la buanderie des salles consacrées aux malades; l'humidité, le bruit, peut-être même l'odeur nauséabonde qui s'exhale des dépôts de linge sale exigent cet éloignement. On y installera tous les appareils dus à l'industrie moderne, tels que cuviers à jet continu, pompes, essoreuses, séchoirs, etc., qui permettent de blanchir le linge avec célérité et économie. Il est d'ailleurs un principe rappelé par le docteur Oppert ⁴, et qu'on ne devra jamais perdre de vue : c'est que le linge des personnes atteintes de maladies contagieuses doit être lavé séparément, et dans des vases particuliers. »

Nous ne faisons enfin que mentionner, sans nous y arrêter la pharmacie, les cuisines, la lingerie, les bureaux, le logement des divers employés qui ne présentent rien de particulier à noter, mais qui devront être disposés dans l'hôpital de manière à faciliter le service de chacun, et à ménager l'intérêt des malades. Il serait peut-être à propos de consacrer à ces services généraux un pavillon spécial assez éloigné de l'hôpital pour ne pas mettre obstacle à la libre aération, assez rapproché pour que les malades n'aient pas à souffrir de leur éloignement. Si je ne me trompe, une pareille disposition a été adoptée à l'hôpital Sainte-Eugénie, et la chapelle, le logement du directeur, celui des internes, quelques autres dépendances encore sont placés à l'extrémité d'un vaste jardin. On utilisera aussi utilement, pour plusieurs de ces annexes importantes, les sous-sol disposés sous l'hôpital.

Le rôle du médecin, — nous l'avons toujours ainsi compris; — n'est pas seulement de guérir le malade; sa position exceptionnelle, son éducation, l'influence qu'il peut à chaque instant exercer sur ses clients lui font un devoir de chercher à

1. Loc. cit.

104

moraliser les masses, et celui-là sera vraiment le philanthrope par excellence, qui pourra à la fois lutter contre les misères morales et les misères physiques. Disons mieux : c'est lorsque le corps souffre que l'homme est le mieux disposé à accueillir avec bienveillance les conseils de ceux qui lui veulent du bien... Profitons donc de la maladie de l'ouvrier, de ces jours surtout où assez bien pour quitter le lit de misère, pas assez pour reprendre ses travaux, il perd dans une funeste oisiveté les longues heures qui s'écoulent entre son lever et son coucher. Que chaque hôpital puisse mettre à la disposition de ses malades une bibliothèque choisie : ce sera offrir à la fois une distraction et un utile délassement. Nos malades y auront à leur disposition « des livres élémentaires sur l'industrie, le commerce, les arts, les sciences appliquées, des ouvrages simplifiant les notions morales et religieuses, et apprenant à chacun les devoirs de la vie sociale ; des écrits déroulant les scènes les plus grandioses de notre histoire nationale ; d'autres révélant les mystères si saisissants, pour les imaginations, du monde des cieux et du monde de la terre¹; » en un mot tous les livres capables de commencer ou de continuer l'éducation populaire; l'éducation, « cette puissance immense qui, prise dans son sens le plus général, paraissait à Leibnitz réceler l'empire ou la transformation du monde 2. »

Mais nous voici bien loin de l'hygiène hospitalière, et sans nous en apercevoir, nous avons franchi la limite invisible qui sépare l'hygiène de l'économie sociale : après tout, ne nous appartient-il pas aussi de faire de la médecine morale, et les livres ne sont-ils pas les remèdes de l'âme?

1. Laurent, Loc. cit., p. 469. 2. Ibid., p. 469.

CHAPITRE VII. — Chauffage et ventilation.

Inconvénients du chauffage à feu nu. — But et avantages des calorifères; — à air chaud; — à vapeur; — à circulation d'eau chaude. — Ventilation et chauffage combinés. — Description et inconvénients des systèmes Duvoir; — Thomas et Laurens; — Van Hecke. — Insuffisance de tous ces appareils. — Avantages de la ventilation naturelle. — Moyens d'assurer l'aération sans ventilation, et de rafraîchir l'air en été.

On trouverait difficilement, au milieu des nombreux détails qu'embrasse la question des hôpitaux, un sujet qui ait plus exercé la sagacité des économistes et des administrateurs que celui que nous abordons ici : ingénieurs, mécaniciens, architectes, chimistes, physiciens, nous ne savons vraiment (si nous en exceptons toutefois le corps médical peut-être un peu trop éloigné de ce problème d'hygiène) quelle est la catégorie de savants qui n'a pas été consultée pour arriver à la solution cherchée : procurer aux malades à peu de frais une température saine et égale, un air pur et abondant. L'industrie devait chercher à faire bénéficier les malades de nos hôpitaux des découvertes ou des perfectionnements modernes, et, en utilisant les progrès récents de la physique et de la chimie, arriver à employer le calorique même pour faciliter le renouvellement incessant de l'air respirable. On ne doit pas oublier en effet que la question du chauffage est toujours complexe et que « le but que veut atteindre celui qui se propose de chauffer un hôpital est non-seulement d'obtenir le plus grand effet calorifique possible d'une quantité de combustible donnée, en se servant d'appareils dont la construction et l'entretien sont peu dispendieux, mais encore de conserver sain et respirable l'air de l'espace dont on a élevé la température ⁴. » Ce but, l'a-t-on atteint? C'est ce que nous allons essayer d'examiner.

« Il n'y a pas, il faut bien le reconnaître, écrivait il y a deux

J Dennemont, Du chauffage des hôpitaux. Thèses de Paris, 1838.

106

ans M. Gallard⁴, de calorifère ni de ventilateur qui vaillent une bonne cheminée, dans laquelle flambe un beau feu de bois bien sec, en face d'une fenêtre bien exposée; mais avec la cheminée il v a une perte de 88 à 90 pour 100, et nous comprenons que cela doit faire réfléchir les économistes chargés de gérer le bien des pauvres. » Il est en effet démontré que si l'on représente par 100 la chaleur produite par le combustible dans une cheminée ordinaire, la chaleur utilisée au profit de la pièce ne dépasse pas 12 avec le coke ou la houille, avec le bois ne va pas au delà de 7 pour 100. C'est donc 88 et 92 pour 100 de perte réelle. Avec le système actuel de nos cheminées, peut-on dire avec M. Péclet², ce qu'il y a de mieux chauffé, ce sont les toits. Pour citer encore un chiffre, la dépense de combustible dans les hôpitaux de Paris, si l'on employait ce système de chauffage s'éleverait, d'après le calcul de M. Husson 3, à 1.850,000 fr., au lieu de 350,000 fr. Forcément, il faut avoir recours aux calorifères, et celui qui, entre tous obtiendra la préférence, devra fournir les conditions suivantes : 1º élévation suffisante de la température ; 2º absence d'altération de l'air, soit par sécheresse, soit par mélange de gaz délétères ou de fumée; 3º renouvellement de la masse d'air qui fournit à la combustion ; 4º enfin, emploi de la plus grande somme de chaleur possible, avec le plus d'économie possible.

Un mot des divers systèmes usités.

On désigne sous le nom de calorifères tous les appareils destinés à chauffer l'air pris à l'extérieur, pour le verser dans les appartements où il doit être ensuite utilisé : on en distingue un grand nombre ; nous ne parlerons que des calorifères à air chaud, à vapeur ou à eau chaude.

Les accidents résultant de l'explosion de ces appareils, tels que ceux dont ont été témoins l'hôpital Lariboisière et l'église Saint-Sulpice de Paris en 1858, ont engagé les architectes à les éloigner le plus possible des pièces qu'ils sont destinés à chauffer. Placés dans les caves ou les sous-sol, ils portent alors le

- 4. Gallard, Union médicale, 21 mars 1863.
- 2. Péc let, Traité de la chaleur, première édition.
- 3. Husson, Étude sur les hôpitaux, p. 63.

calorique à une grande distance, et le foyer revêtu de briques réfractaires s'oppose à la dispersion de la chaleur, avant son introduction dans les tuyaux qui doivent conduire le corps échauffant.

Les calorifères à vapeur se composent essentiellement de trois parties : un générateur de vapeur, muni de tous ses accessoires; des tuyaux conduisant la vapeur dans les pièces qu'elle doit chauffer; enfin des condensateurs placés dans ces pièces et munis de tuyaux conducteurs de la vapeur condensée, la chassant au dehors ou la ramenant à la chaudière. Une des grandes difficultés de construction de ces appareils réside dans la nécessité de calculer à l'avance les changements de dimension que la diminution et l'élévation alternative de la température amèneront dans les tuyaux métalliques, et à y porter exactement remède à l'aide de compensateurs.

Dans les calorifères à air chaud, on emploie tantôt l'air brûlé au foyer et chassé dans des tuyaux diversement disposés, tantôt l'air extérieur lui-même, élevé à la température voulue, en traversant les tuyaux métalliques préalablement chauffés.

Cet air chaud se répand dans les capacités qu'il s'agit de chauffer par des *bouches de chaleur*, simples orifices munis d'un couvercle, qu'on peut ouvrir plus ou moins, et dont on peut sans aucun inconvénient, ainsi que d'Arcet en a fait la remarque, augmenter beaucoup le diamètre. « On peut, dit-il ⁴, sans brûler plus de combustible, augmenter considérablement la quantité d'air chaud que procurent les poêles et les calorifères ordinaires. On le peut même sans rien changer aux armatures actuellement placées dans ces appartements, et pour cela il ne faut qu'introduire l'air froid dans ces armatures par un canal à section bien plus grand qu'on n'est dans l'habitude de le faire, et qu'agrandir de même considérablement l'ouverture des tuyaux et des bouches de chaleur par lesquels l'air chaud passe de l'appareil dans la salle qu'il s'agit de chauffer. »

Aux deux systèmes précédents qui présentent le grave in-

^{1.} D'Arcet, Collection des mémoires, (de). Paris, 1843.

convénient, le premier d'être très-compliqué, le second de fournir presque constamment un air sec et dépouillé de la vapeur d'eau indispensable pour le rendre sain et respirable; nous préférons de beaucoup le calorifère à circulation d'eau chaude, de plus en plus répandu en France et en Angleterre, depuis le jour surtout où il fut perfectionné par les soins de MM. Léon Duvoir et Grouvelle. Un ardent apoloappareil, M. le D^r Boudin, en donne la description suivante giste de cet dans un intéressant article publié il y a quelques années '.

« L'appareil de chauffage se compose d'un fourneau de la forme d'une tour ronde, établi dans un souterrain creusé dans le sol. Ce fourneau a 3^m,50 de diamètre et 4 mètres de hauteur. Un seul foyer de 1 mètre de diamètre et de 0^m80 de hauteur pratiqué dans l'intérieur du fourneau fournit toute la chaleur nécessaire à l'entretien d'une bonne température dans toutes les subdivisions d'un vaste édifice. Sur le foyer est placé un appareil hydropyrotechnique, composé d'une cloche de fer à doubles parois. Du sommet de cette cloche part un tuyau d'ascension présentant une aire de section égale à celle de tous les tubes de retour, et se dirigeant verticalement jusqu'à la partie la plus élevée de l'édifice où il débouche dans un réservoir fermé. La cloche, le tuyau d'ascension et le réservoir sont remplis d'eau; celle-ci, chauffée dans la cloche s'élève en raison de sa densité moindre jusqu'au réservoir supérieur, où il existe un espace libre, au-dessus du niveau de l'eau. Un manomètre indique la tension de la vapeur; une soupape lui donne passage si la tension devient trop considérable et prévient ainsi tout danger d'explosion. Sur le réservoir sont piqués autant de tubes qu'il y a de subdivisions distinctes à chauffer dans l'édifice. De simples bouches de chaleur, ou des renflements d'eau avant la forme de poêles, de colonnes ou de meubles sont employés pour chauffer les pièces suivant leur capacité. Plus une pièce est vaste, plus on multiplie les bouches de chaleur ou les poêles distributeurs. L'eau, dépouillée

1. Étude sur le chauffage, la réfrigération et la ventilation des édifices publics. (Annales d'hygiène publique et de médecine légale. Paris, 1850.) de chaleur au profit des pièces parcourues, est versée dans un tube commun qui la ramène à la partie inférieure de la cloche pour la réchauffer et la faire circuler de nouveau. »

Si nous n'avions dans la simplicité de l'appareil et dans l'absence de tout danger d'explosion des motifs plus que suffisants pour préconiser ce système, nous ajouterions, avec M. Tardieu, qu'il est d'autres avantages encore inhérents à cet appareil, et qui consistent principalement « dans l'égalité de la température résultant de la lenteur du refroidissement de l'eau, et dans la facilité avec laquelle cette température peut être modérée par la diminution de l'afflux d'eau chaude, dans telle ou telle partie du bâtiment ⁴. » Nous ne doutons pas que le calorifère à eau chaude ne se généralise de plus en plus dans nos maisons hospitalières.

Mais là n'est que la moitié du problème, et lorsque les médecins des hôpitaux ont crié à l'insalubrité, ont demandé de l'air pur pour les malades, ont posé en principe, comme nous l'avons fait nous-même en commençant, que sans aération, la médecine, la chirurgie, la thérapeutique étaient désarmées, l'administration a de nouveau appelé l'industrie à son aide, et lui a demandé de l'air; elle lui a demandé de « procurer aux êtres vivants d'une manière non interrompue une suffisante quantité d'air respirable, c'est-à-dire d'air assez riche en oxygène, assez pur, assez chargé de vapeur d'eau, et à une température assez modérée pour entretenir librement les fonctions vitales, expulser l'air vicié par les causes naturelles ou accidentelles, chasser enfin ou purifier les produits nuisibles des divers travaux industriels, et, pour tout dire en un mot, assainir les lieux occupés par les hommes sains ou malades, par les animaux domestiques ou captifs 2. » L''industrie mise en demeure de fournir à chaque malade une quantité donnée d'air pur, de faire pénétrer dans les salles trop souvent encombrées un cubage donné (nous avons vu plus haut le chiffre indispensable); a inventé la ventilation forcée, et au moyen d'appareils dispendieux, en est arrivée enfin à imiter à peu près le

2. Tardieu, Loc. cit., art. Ventilation.

^{1.} Ambroise Tardieu, Dict. d'hygiène publique et de salubrité, 2^e édition. Art. Calorifère.

440

nature dans son mode de renouvellement de l'air. Puis, comme l'économie est aussi une règle importante en administration hospitalière, on a cherché à combiner à la fois le chauffage et la ventilation, et lorsque d'ingénieuses machines ont eu poussé dans chaque salle d'hôpital les cinquante-deux mètres cubes d'air demandés, maintenu la température à seize degrés centigrades, l'administration satisfaite de son ouvrage, « vidit quod esset bonum, » s'est applaudie de cette heureuse création et a dit aux médecins : Ètes-vous contents? — Dieu me pardonne ! le corps médical a répondu non, sans doute pour prouver une fois de plus qu'il était impossible de contenter tout le monde et son père.

Pour nous, qui avons la prétention d'être avant tout impartial, jetons un coup d'œil sur ces divers appareils, écoutons les opinions diverses émises dernièrement sur ce sujet, et concluons, s'il est possible, d'une manière rationnelle. La ventilation forcée a été divisée par M. Grouvelle 4, en deux grandes classes. La première comprend quatre systèmes principaux que nous ne ferons qu'énumérer parce qu'ils reposent tous sur le chauffage à feu nu, que nous ne pouvons que difficilement admettre d'une manière générale dans un hôpital, pour les motifs précédemment indiqués : 1° appel par un combustible brûlé directement dans le bas de la cheminée ; 2º appel par un combustible brûlé directement à la partie supérieure, ou près de la partie supérieure de la cheminée; 3º appel par des appareils intermédiaires de transmission de chaleur recevant leur chauffage d'un foyer placé à distance ; 4º appel par la vapeur envoyée directement dans la cheminée.

Nous trouvons dans le second groupe : 1° les machines aspirantes, 2° les diverses espèces de ventilateurs, 3° les moteurs mécaniques agissant par refoulement.

Afin de ne pas outrepasser les bornes de ce travail, où la question de ventilation est un détail entre mille, nous nous contenterons de résumer ici les trois systèmes principaux usités jusqu'à ce jour dans nos édifices publics, et que nous avons

^{1.} Grouvelle, Dictionnaire des arts et manufactures. Paris, 1854. Art. Ventilation.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

vu appliquer et fonctionner dans plusieurs des hôpitaux de la capitale. Dans le premier, la ventilation se fait par l'aspiration de l'air vicié des salles. C'est la ventilation par appel, système Duvoir-Leblanc, utilisé dans un pavillon de chirurgie consacré aux hommes, à l'hôpital Beaujon, et dans les pavillons de femmes de Lariboisière. Dans le second, l'air pur pris à l'extérieur est insufflé dans les salles. Ce système par insufflation ou propulsion de MM. Thomas et Laurens a été appliqué aux pavillons des hommes à Lariboisière. Dans le troisième enfin que l'on voit fonctionner dans le service de chirurgie (femmes), à Beaujon et à Necker, M. Van Hecke a cherché à combiner à la fois les deux systèmes précédents, en aspirant l'air vicié, et en insufflant l'air neuf. Tous les trois reposent d'ailleurs sur cet important principe posé par d'Arcet : « Lorsqu'il s'agit de purifier une atmosphère viciée par des gaz ou des vapeurs, il convient de faire l'appel d'air par la partie supérieure de la pièce; tandis qu'il faut au contraire diriger le courant par la partie inférieure quand il s'agit d'entraîner par le renouvellement de l'air des poussières plus ou moins lourdes 4. »

Ventilation par appel. — Nous avons déjà indiqué le système de chauffage employé par M. Léon Duvoir; voyons maintenant son système de ventilation. Un vaste réservoir placé à la base d'une grande cheminée occupe les combles de l'édifice, et mis en communication par des tuyaux métalliques avec toutes les pièces, échauffe l'air de la cheminée. Devenu plus leger, repoussé au dehors, cet air établit dans la cheminée un courant qui emporte l'air vicié des salles remplacé à son tour par de l'air neuf, qu'apportent des conduits percés dans les murs des bâtiments. En hiver, cet air est réchauffé, avant même son introduction dans les salles, par la circulation d'eau chaude; en été l'on supprime cette dernière partie du circuit, et l'air frais produit la réfrigération des salles.

Excellent en principe, le système Duvoir-Leblanc pèche par la base : il est incomplet et irrégulier. Citons d'abord M. Grassi et ses curieuses expériences ².

1. Loc. cit.

2. Grassi, Annales d'hygiène publique et de médecine légale.

112

Pendant l'hiver, raconte ce savant, alors que le chauffage active la ventilation, l'air neuf introduit dans les salles par les orifices disposés à cet effet n'est que de trente-cinq mètres cubes par heure et par malade, quantité évidemment insuffisante, puisque les calculs, que nous avons cités plus haut, exigent au minimum cinquante-deux 'mètres; puisque M. Tardieu, de concert avec le général Morin, demande quatre-vingts mètres cubes par heure et par malade, cent vingt, pour les salles de chirurgie, à l'heure des pansements ¹. L'été, c'est pis encore, cette quantité se réduit à vingt-un mètres cubes. Ajoutons qu'un violent courant d'air s'établit entre les orifices disposés pour la sortie de l'air vicié et les fentes des portes et des fenêtres. Par suite une grande quantité d'air arrive soit des cours, soit des corridors : cet air ne peut donc être considéré comme neuf. De plus, dit encore cet observateur, irrégularité complète. A côté d'une salle dont les poêles donnent quaranteneuf mètres cubes d'air par heure et par malade, on en trouve qui n'en donnent plus que trente-un, puis vingt-un, puis pas du tout.

La même irrégularité se retrouve dans l'évacuation de l'air vicié; à côté d'un tuyau d'évacuation, qui expulse en une heure deux cent quarante-huit mètres cubes d'air vicié, il en est qui, avec la même section n'en expulsent que soixante-treize mètres et même moins encore; observation pleine d'impartialité, comme le prouvent les expériences confirmatives de MM. E. Trélat² et Péligot. Ces savants ont constaté eux aussi les faits suivants : à côté d'orifices qui expulsent de deux cent quatre-vingt-huit à deux cent trente-trois mètres ou cent soixantecinq d'air vicié, il y en a qui n'en écoulent que cinq ou six mètres, quelques-uns moins, soixante - quatorze centimètres, d'autres pas du tout. Cette irrégularité, qui rend actuellement impossible l'usage de cet appareil, tient-elle à l'obstruction momentanée des tuyaux? Évidemment; non, répondent les obser-

1. Loc. cit., art. Ventilation.

2. Notons en passant que M. E. Trélat, dont nous invoquons ici l'autorité, n'est plus le savant agrégé que nous avons si souvent cité, mais son frère, professeur distingué du Conservatoire des Arts et Métiers, qui a fait de la ventilation une étude spéciale. vateurs, puisque des orifices, qui ne laissent écouler que zéro mètre cube d'air pur par heure en évacuent jusqu'à trois cent six mètres cubes dans la même temps, sous l'influence d'un simple courant d'air, si on laisse par exemple une porte ouverte.

Ventilation par injection ou pulsion. — Le système Thomas et Laurens, employé à l'hôpital Lariboisière, dans les pavillons des hommes, nous donnera-t-il des résultats plus satisfaisants? Si l'on en croyait les propagateurs de cet appareil, il réunirait à la fois tous les avantages : air parfaitement pur, plus frais en été que l'air ambiant des salles, puisqu'il est pris dans l'atmosphère, à une certaine hauteur ; distribution régulière et uniforme ; ventilation aussi parfaite en été qu'en hiver, etc., etc. ; ces avantages sont-ils vrais ou illusoires ? Nous allons essayer d'élucider cette question.

La ventilation par injection ou pulsion, telle qu'elle a été établie par M. Farcot, à l'hôpital Lariboisière, emploie un ventilateur à force centrifuge, mis en mouvement par une machine à vapeur, et qui aspire de l'air pris dans un point élevé de l'atmosphère, pour le pousser ensuite dans des tuyaux de distribution réservés dans la maçonnerie, où il s'échauffe, au moment de pénétrer dans les salles, au contact de poêles à eau chauffés par la vapeur, d'après le système Ph. Grouvelle. Des registres placés à chaque embranchement des conduits servent à régulariser la quantité d'air injecté sur chaque point.

L'air est-il uniformément envoyé dans les salles? Non, répondent encore ⁴ MM. Grassi, Trélat et Péligot. D'après le premier de ces observateurs, la ventilation dans le pavillon nº 4, serait de beaucoup supérieure à celle du troisième. Ces différences deviennent plus grandes encore si l'on compare entr'elles les diverses salles simultanément ventilées par le même système : dans un même pavillon on a pu constater des écarts de 4500 mètres cubes, par heure; dans chaque salle, même inégalité entre les divers orifices. Tandis que l'on voit M. Grassi constater que deux poêles voisins introduisent l'un 4454 mètres cubes, l'autre 466 mètres

1. Loc. cit.

H. JAQUEMET.

cubes; MM. Trélat et Péligot, constatant une inconstance remarquable dans cette irrégularité même, les voient fournir l'un 1298 mètres cubes, l'autre 137 mètres cubes. La température elle-même devient sujette à variation, et l'on a vu l'air chaud s'élever jusqu'à 43 degrés, tandis que celui que fournissait un orifice voisin n'en donnait que 20 : Par suite, courants d'air violents établis dans la salle entre les orifices de sortie et d'entrée. Quant à l'évacuation de l'air vicié, elle est aussi peu régulière, et les expérimentateurs auxquels nous empruntons ces chiffres ont vu, toutes les autres circonstances restant les mêmes, des canaux voisins évacuer en une heure, les uns 79 ou 95 mètres cubes d'air vicié, tandis que les autres en donnaient 463 et 185. Mais c'est bien pis, si l'on ouvre les fenêtres : alors le courant d'air vicié s'arrête dans les tuyaux, et rétrograde rentre dans la salle, pour s'échapper un peu plus tard soit par un autre orifice, soit par la fenêtre : la quantité d'air vicié ainsi introduite a pu s'élever à 363 mètres cubes en une heure. Est-ce là l'air pur que nous demandons ?

Mais il est encore une autre cause de viciation de l'air introduit par ce système. On a insisté et avec juste raison sur les avantages qu'il y avait à prendre l'air neuf à une certaine hauteur dans l'atmosphère, avantage qui concorde parfaitement avec le principe posé par d'Arcet, et que nous avons indiqué plus haut, principe sur lequel M. Angiboust ¹, ingénieur des travaux hydrauliques au port de Rochefort, a attiré l'attention des savants. Mais le trouvons-nous réalisé avec le système Thomas et Laurens?

« Cet air, dit M. Th. Gallard², dans un intéressant travail, publié dernièrement sur ce sujet, n'est pas propulsé directement dans les salles; il est d'abord attiré, appelé dans les cours par le ventilateur mécanique qui ensuite le refoule à travers un long tuyau, jusque dans les localités qu'il s'agit d'aé-

^{1.} Angiboust, Mémoire sur le chauffage et la ventilation des hôpitaux, p. 312 et 315.

^{2.} Th. Gallard, Aération, ventilation et chauffage des salles de malades dans les hôpitaux : in Union médicale du 1^{er} avril, 2 mai, 8 juin, 15 juillet 1865.

rer. Or, dans cette opération, il arrive ceci : c'est que la moitié seulement de l'air refoulé dans les salles vient du clocher, et que le reste est fourni par l'air pris directement dans les caves. Je ne sais si l'air qui a séjourné dans les caves est plus salubre que celui qui, dans le système par appel, vient des corridors; mais je ne le crois pas. Il est vrai que M. Grassi assure que ce mélange de l'air des caves à l'air supposé pur, pris au sommet du clocher, serait aisément évité, si l'on avait recours à certaines précautions faciles à prendre, selon lui. Mais voici onze années que l'appareil fonctionne et ces précautions n'ont pas encore été prises. Les malades ne s'en trouvent du reste pas plus mal, et il y a même pour eux un certain avantage à ce que les choses restent telles qu'elles sont actuellement; car, j'ai tout lieu de le supposer, c'est à ce séjour préalable dans les caves de l'air distribué par le ventilateur que l'on doit attribuer le léger abaissement de température qu'il a présenté, pendant l'été, à l'observation de M. Grassi.

On ne saurait en effet prétendre, comme l'a fait cet observateur, que l'air pris à une hauteur de 20 ou 30 mètres au-dessus du sol est moins chaud que celui qui occupe les couches les plus inférieures. Car, s'il est démontré que la température décroît à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère, cela n'est vrai qu'à partir d'une certaine hauteur, 100 mètres par exemple, et il résulte d'expériences fort concluantes rapportées par M. le général Morin, qu'à Lariboisière, par exemple, la température de l'air est, en été, plus élevée au sommet du clocher qu'à sa base. En tout cas, la fraîcheur de l'air est réelle; mais c'est un avantage bien modique, et nous venons de voir qu'il n'est acquis qu'aux dépens de la pureté, par suite du mélange avec l'air qui séjourne dans les caves.

Mais ce n'est pas tout, et cette pureté si désirée n'a-t-elle pas été plus gravement encore altérée dans l'atmosphère même, au point précis par lequel cet air s'introduit dans l'appareil destiné à le distribuer aux malades?

On n'a pas remarqué, — et je m'en étonne, — que la prise d'air du clocher est située entre deux rangées parallèles de cheminées qui, au nombre de trois de chaque côté, ont pour mission de déverser dans l'atmosphère l'air vicié extrait des

six pavillons de malades, et que son ouverture est sensible ment à la même hauteur que les orifices de ces six cheminées. Serait-il donc déraisonnable de supposer que, le vent aidant, surtout lorsqu'il soufflera du sud-est, du sud-ouest et de l'ouest, et avec la puissance que possède le ventilateur mécanique; serait-il, dis-je, déraisonnable de supposer qu'un courant puisse s'établir dans l'atmosphère, entre l'ouverture d'entrée de ce ventilateur et les orifices de sortie des cheminées d'évacuation? S'il en était ainsi, et rien ne prouve que ce ne soit pas, une partie au moins de l'air vicié et évacué au dehors peut être reprise par le ventilateur et distribuée de nouveau aux malades, qui s'attendent à recevoir de l'air neuf parfaitement pur, d'autant plus pur qu'on est allé le chercher plus loin. Quant à moi, cela me paraît non-seulement possible, mais probable, mais inévitable. Il y a donc là pour le propulseur mécanique de l'hôpital Lariboisière un nouvel inconvénient, que l'on pourra peut-être faire disparaître, je le veux bien, mais qui, jusqu'ici est passé inaperçu et a dû contribuer singulièrement à altérer l'air distribué par cet appareil. Cela dit, on ne s'étonnera plus, je pense, d'apprendre que religieuses et infirmiers, que médecins et malades ne professent pour ce système de ventilation qu'une estime très-modérée. »

Passons donc au système du D^r Van Hecke, désigné encore et plus souvent sous le nom de système de ventilation par injection et par appel combinés. Les éloges dont l'inventeur a été l'objet, les nombreuses applications qu'on a cru devoir faire de cet appareil, en particulier à Paris, dans les hôpitaux Beaujon et Necker, et à l'asile du Vésinet, enfin le grand nombre d'ingénieurs et d'hygiénistes, qui ont donné leur approbation à ce système, nous font un devoir de consacrer plus de temps à sa description et à sa critique.

Nous décrirons ici le système du D^r Van Hecke, tel que nous l'avons vu fonctionner à Necker, dans le pavillon des hommes.

Une hélice à deux palettes placée dans les caves et mue par une machine à vapeur de la force de deux chevaux seulement projette l'air dans trois chambres destinées à l'échauffement, et de là dans les divers services. Cet air devenu bientôt impropre à la respiration est attiré vers des orifices de sortie à l'aide d'une seconde hélice placée dans les combles. Notons en passant que nous n'avons jamais vu fonctionner cette seconde hélice constituant l'appel pour M. Van Hecke, et qu'il paraît certain (c'est M. Gallard qui l'affirme, *Union médicale*, n° du 2 mai, p. 230), qu'elle n'a fonctionné que devant la commission d'examen : ceci nous explique peut-être les conclusions différentes des savants.

Quoi qu'il en soit et pour en revenir à l'appareil fonctionnant à Necker, on peut, dans sa description, considérer tour à tour, avec M. Vernois ⁴ : 4° la prise d'air, le souterrain et ses trois embranchements ; 2° les trois chambres correspondantes, leur mode de chauffage et les cheminées qui en partent pour s'ouvrir dans les salles ; 3° les salles elles-mêmes, les bouches afférentes et efférentes de l'air en circulation ; 4° la machine, sa fournaise et ses annexes.

« La prise d'air a lieu à l'extrémité sud du bâtiment par une cheminée élevée de 3 mètres au-dessus du sol, et dont la cavité a 4 mètres de hauteur sur 1 mètre de longueur. A son sommet se voient deux ouvertures regardant l'ouest et l'est, parallélogrammes d'environ 1 mètre dans chaque sens; elles établissent une communication directe et continue avec l'atmosphère. Cette cheminée aboutit à un conduit coudé, dirigé longitudinalement vers l'autre bout du bâtiment, et abandonnant aux extrémités et à sa partie moyenne un embranchement pour chaque chambre. Le souterrain a d'abord une vaste circonférence, décroît à chaque embranchement qui conserve 4 mètre de hauteur sur 0^m,50 de largeur. Dans sa première portion se trouvent deux tambours ou cylindres de tôle, renfermant : l'un, une roue à deux palettes opérant le refoulement de l'air; l'autre, un système indicateur du volume d'air introduit en un temps donné.

» Les chambres de chauffage, au nombre de trois, sont placées, l'une au milieu, les autres aux extrémités des caves; leurs parois de maçonnerie sont de 4 mètres carrés environ, en

 Étude du système de chauffage et de ventilation établi d'après le système du D^r Van Hecke à l'hôpital Necker. (Annales d'hygiène publique, 2^e série, t. XI.)

surface concave; elles offrent le sommet ou dôme d'un vaste fourneau, dont la porte à charbon répond à côté dans la loge du chauffeur. De ce dôme part un tuyau de 8 pouces de diamètre environ, qui se coude un certain nombre de fois et donne naissance au milieu de la chambre à quatre séries de tuyaux superposés en carré. Le dernier se continue avec un conduit vertical qui s'engage dans le plafond, traverse les salles et gagne les toits en ligne directe. Cette masse de tuyaux occupe le centre; des orifices nombreux s'observent sur les parois; leur nombre diffère un peu dans chaque chambre. Dans la chambre du milieu il y en a trois : l'un, situé à la paroi inférieure, est la terminaison de l'un des embranchements du souterrain déjà décrit ; le second, sans intérêt pour le but et le jeu de l'appareil, communique avec la loge du chauffeur, se ferme hermétiquement à volonté et a pour but de favoriser la surveillance; le troisième répond à la paroi supérieure et en même temps au centre exact de la salle Saint-Pierre et du rez-de-chaussée. Ce dernier orifice est occupé au centre par le tuyau précédent destiné à emporter la chaleur non épuisée et la fumée de la fournaise autour de l'orifice circulaire d'un cylindre, par lequel s'engage la majeure partie de l'air chaud; enfin, tout à fait en dehors se voit l'ouverture d'un autre cylindre plus grand qui enveloppe le précédent et recoit le reste de l'air chaud.

L'air injecté dans le souterrain séjourne donc plus ou moins de temps dans cette chambre, où les surfaces d'échauffement ont été si multipliées, s'élève vers le trou complexe du plafond, par légèreté spécifique, et s'engage en partie dans le cylindre périphérique, en partie dans l'autre concentrique à celui-ci, mais excentrique au trou à fumée.

Le premier, après un trajet de quelques centimètres, se termine aussitôt dans la salle Saint-Pierre; le deuxième, d'abord simple, se dédouble tout près du plancher du premier étage en une portion périphérique, qui finit circulairement dans la salle Saint-Jean, et une portion centrale (excentrique cependant au tube de fumée) qui continue son trajet vertical et s'ouvre dans la salle Saint-Ferdinand. » (Ces salles sont situées audessus de la salle Saint-Pierre).

« Les chambres des extrémités diffèrent de celles du milieu par le nombre de cheminées efférentes; elles sont au nombre de quatre. L'une analogue à la cheminée complexe plus haut décrite se compose d'un tube à fumée et d'un seul cylindre dédoublé au niveau du deuxième étage, destiné par conséquent exclusivement aux salles Saint-Jean et Saint-Ferdinand; deux autres, s'ouvrant aux angles du plafond, sont si courtes que d'en bas on voit la salle Saint-Pierre et ses malades, à travers la grille qui les ferme. La quatrième enfin, se subdivisant deux fois, fournit de l'air aux salles Saint-Jean et Saint-Ferdinand, et aux lieux d'aisance du troisième étage. Chaque salle reçoit l'air par cinq bouches. La principale, placée au milieu, est annulaire de 6 centimètres environ de largeur. Elle occupe la périphérie du tuyau du cylindre, qui emporte plus haut l'air et la fumée; une plaque de tôle à coulisse permet de régulariser ses dimensions. Elle est cachée aux regards par une sorte de boîte de fer recouverte de marbre, et dans laquelle on fait sécher le linge. Les autres bouches sont situées, pour la salle Saint-Pierre, dans le plancher, sur la limite de la grande salle et du vestibule qui la limite aux extrémités; mais pour les salles Saint-Jean et Saint-Ferdinand, sur le relief que forment les cheminées vers deux angles du vestibule. Elles sont quadrangulaires, mesurant 0^m,40 sur chaque côté et sont fermées par une grille. Les lieux d'aisance sont aérés par une bouche spéciale circulaire de 0^m,20 de diamètre placée dans le mur.

» L'itinéraire de l'air pur est très-simple : il y a douze cheminées dans la salle, six de chaque côté ; chacune renferme trois conduits indépendants sur tout leur parcours et correspondant à chaque étage. Chaque conduit présente une ouverture de sortie sur les toits et deux ouvertures d'entrée, dont l'une placée à 1 centimètre du plancher, reste béante, sans porte ni grillage, tandis que l'autre, élevée de 4 mètres environ, reste habituellement fermée par une porte de tôle. La bouche béante inférieure est destinée à la ventilation permanente, la deuxième à un renouvellement intermittent et plus rapide de l'air des salles. »

Ce système, nous l'avons déjà dit, a reçu l'approbation d'hygiénistes distingués, contre l'autorité desquels il nous répugne-

rait beaucoup de nous prononcer, si nous n'avions pour soutenir notre opinion des faits indiscutables et concluants.

M. Tardieu, pour citer l'opinion de quelques-uns des apologistes, nous raconte ⁴ avoir été témoin « d'une expérience décisive, » la désinfection des cabinets d'aisance à l'aide du ventilateur. Ne serait-ce pas alors que l'hélice, placée dans les combles, fonctionnait pour le plaisir de la commission d'examen, hélice qui n'a été établie, que nous sachions, ni à Necker, ni au Vésinet.

Puis, c'est M. Vernois qui conclut : « L'appareil projette de 60 à 120 m. c. d'air pur par heure et par malade, tandis que le chiffre demandé par le cahier des charges n'est que de 70. Il exécute le service des bains avec une célérité et une abondance de calorique supérieure à l'ancien système. A l'aide des registres, c'est-à-dire de ces plaques de tôle, qui agrandissent ou diminuent le diamètre des bouches afférentes des salles, on régularise à volonté la proportion d'air. » Nous pourrions citer encore M. Husson ², si l'opinion de cet administrateur directement intéressé dans la question ne risquait de paraître empreinte de la partialité, d'ailleurs bien légitime, d'un auteur, pour son œuvre.

Cet enthousiasme, nous sommes bien loin de le trouver chez M. Grassi, chez MM. Trélat et Péligot, chez le général Morin, si aptes par la nature de leur talent à juger cette importante question; chez M. Gallard, enfin, qui a consacré à son étude un laps de temps assez prolongé, pour qu'il soit permis de le considérer comme une autorité en pareille matière.

Et d'abord, par la disposition même de l'appareil, en l'absence et du ventilateur à hélice et du chauffage même, la ventilation s'opère naturellement par les tuyaux, ce qui conduirait à supprimer entièrement le système compliqué que nous avons décrit tout à l'heure avec M. Vernois, et à conserver les orifices seuls, si leur présence même, ainsi que nous le dirons bientôt, n'offrait un grave inconvénient. Disons d'abord comment se fait cette ventilation.

2. Husson, Loc. cit., p. 58.

^{1.} Ambroise Tardieu, Dict. d'hygiène et de salubrité, 2º édition, Paris. 1862.

Lorsque l'air extérieur est à une température plus basse que l'air des salles, la densité moindre de ce dernier le pousse nécessairement vers les orifices de sortie, tandis que l'air extérieur plus froid se trouve attiré par les joints des portes et des fenêtres, par le conduit inférieur largement ouvert. Ce fait, bien facile à expliquer, se trouve constaté par M. Grassi : il a observé, en effet, qu'avec une température de 46° dans les salles, on avait une ventilation de 41 m. c. par heure et par malade, si l'air extérieur est à 43°. Le cubage s'élève à 23 m. c. à 7°, à 35 m. c. avec une température extérieure de zéro degré.

« Il est bon de remarquer, dit M. Gallard ⁴, que cette ventilation toute naturelle se fait sans l'intervention ni du ventilateur de M. Van Hecke ni de son calorifère, et quoique l'air passe alors par les conduits établis par lui, on doit reconnaître qu'elle est tout à fait indépendante de son système de ventilation et de chauffage. En effet, elle ne se produit qu'en raison de l'écart de température qui existe entre l'air extérieur et l'air intérieur des salles, le premier descendant jusqu'à 0° et le second restant invariablement à 16°. Comment peut-on espérer maintenir cette température constante et invariable de 16°, à l'intérieur des salles, si l'on n'a pas recours à un procédé de chauffage quelconque? On ne doit tenir aucun compte de cette ventilation naturelle dans l'appréciation du système Van Hecke; car elle n'est pour ainsi dire qu'un accident, et si l'on veut apprécier ce système, il faut voir ce que donne le ventilateur mécanique comme agent de propulsion et le calorifère comme cause d'appel.

» Or, tandis que M. Grassi indique une moyenne de 117 m. c. par heure et par malade, pour le pavillon de l'hôpital Necker. M. le général Morin, contrôlant ces expériences par celles de MM. Ser et Leblanc, établit que cette moyenne n'est en réalité que de 39 m. c., sur lesquels 4 m. c. 40 seulement sont propulsés par le ventilateur à hélice, le reste étant fourni par l'appel du calorifère.

» Contrairement à l'avis de presque tous les auteurs spéciaux qui ont écrit sur cette question, je me déclarerais parfaitement

1. Loc. cit.. p. 231.

satisfait de ce voulume d'air, quoiqu'il soit fort éloigné des 400 m. c. que M. Ser considère comme indispensables. Mais j'ai bien d'autres objections à lui faire. En premier lieu, c'est qu'il faut cesser de préconiser le système de M. Van Hecke comme un mode de ventilation par propulsion de l'air, pour le considérer désormais comme fonctionnant en réalité par appel, et dès lors on doit lui appliquer tous les reproches que l'on a adressés à ces derniers, avec cette différence qu'en vertu de la disposition défectueuse des cheminées d'évacuation indépendantes les unes des autres, il expose aux rentrées d'air vicié, ce qui n'a pas lieu avec l'appareil Duvoir-Leblanc. »

L'appareil Van Hecke est plus qu'insuffisant, il est inutile. Écoutons le général Morin : « Je regarde, dit-il ¹, comme incontestable : 1º que l'usage d'un ventilateur pour l'introduction et l'évacuation de l'air dans les salles est complétement inutile pendant la saison d'hiver, alors que l'on peut utiliser les effets d'aspiration que produit la dilatation de l'air; 2º que, dans l'état actuel des dispositions locales, cet appareil n'exerce qu'une très-faible influence sur l'arrivée de l'air dans la chambre des calorifères, et que l'aspiration favorisée par de bonnes dispositions y ferait seule arriver autant d'air; 3º que la ventilation est irrégulière et n'a pas la stabilité suffisante par suite de l'absence d'une cheminée générale d'évacuation, convenablement chauffée; 4° que la température, bien qu'uniformément répartie, lorsque celle de l'air extérieur est modérée, n'est pas suffisante en temps d'hiver et que, dans cette saison, l'air affluant dans certaines salles est souvent beaucoup trop chaud; 5º que le volume d'air fourni et évacué n'est pas assez également réparti et que, parfois, la ventilation de certaines salles est tout à fait nulle; que, d'une autre part, quand on ne chauffe pas les calorifères, les volumes d'air introduits dans les salles, ainsi que ceux de l'air vicié qui en sont évacués, ne s'élèvent qu'à 36 ou 40 m. c. par heure et par lit, et que le ventilateur ne contribue dans ce dernier volume que pour 4 m. c. 40, ce qui fait voir que, dans les saisons de printemps et d'automne, l'effet de cet appareil est à peu près insignifiant.

1. Général Morin, Études sur la ventilation. Paris, 1863, t. I, p. 528.

Dans ces saisons et dans l'été, l'évacuation de l'air vicié ne saurait d'ailleurs être assurée par ces appareils qui, par conséquent, sont loin de satisfaire au but principal de toute ventilation hygiénique. »

Certes, ces motifs seraient plus que suffisants pour faire repousser le ventilateur dont il est question; mais le succès même dont il jouit nous invite à citer encore deux faits importants qui militent contre lui.

Nous tenons de la bouche même de Réveil le récit d'expériences curieuses entreprises par lui, en vue de démontrer les inconvénients de l'appareil établi à Necker. Depuis l'événement inattendu qui a si tristement enlevé à la science un de ses pionniers les plus intrépides et les plus fidèles, nous avons vainement cherché à en retrouver les traces, « Je me suis renfermé, nous racontait-il peu de jours avant sa mort, dans une pièce ventilée par ce système, et j'y aifait brûler un de ces cônes odoriférants désignés dans le commerce sous le nom de pastilles du sérail; on voyait immédiatement la fumée colorée former un pinceau bleuâtre, étendu de l'orifice par où s'échappait l'air neuf aux joints des portes et des fenêtres. Un cigare allumé produisait le même effet. » Il nous est arrivé à nous-même, en présence de ce savant, de nous placer sur un des orifices d'entrée de l'air neuf. Nos vêtements s'agitaient aussitôt, comme il arrive lorsqu'on s'expose à un fort courant d'air. Placé immédiatement à côté, nous n'éprouvions aucune sensation du même genre. On est donc autorisé à conclure, en présence de ces faits, à la non aération des parties d'une salle qui ne se trouvent pas situées sur le passage de ce courant d'air, et nous ne voyons pas vraiment à quoi bon ventiler une salle à coups de courant d'air, lorsqu'il serait si facile d'obtenir le même résultat en ouvrant les fenêtres, que l'on condamne justement pour éviter l'inconvénient qu'apporte ce système.

Le second fait appartient encore au général Morin : il constate d'une manière péremptoire les inconvénients du chauffage à air chaud nécessairement employé dans le système Van Hecke, et qui apporte aux malades un air sec, brûlé, jouissant de cette odeur particulière à l'air qui a passé sur une surface de tôle rougie.

Le général Morin ⁴ raconte sa visite à l'asile du Vésinet : « M. Guionnis, dit-il, médecin de l'établissement, faisait sa tournée au moment de mon arrivée ; je l'ai rencontré dans une des salles consacrées aux nourrices, au premier étage; il était accompagné de deux sœurs et de ses deux aides. - Il m'a été affirmé, tant par les femmes convalescentes que par M. Guionnis et les autres personnes présentes, qu'il arrivait souveut que les femmes, et surtout les enfants, dont le lit était placé près des bouches de chaleur, étaient tellement incommodés par la haute température de l'air affluent, que plusieurs fois on avait été obligé de les changer de place. Ce fait, analogue à celui qui m'avait été antérieurement signalé à l'hôpital Necker, pour des appareils de même construction, justifie pleinement les objections faites à l'emploi des calorifères à air chaud dans les hôpitaux, où il importe plus que partout ailleurs que l'air affluent soit pur et à une température modérée. »

En somme et pour nous résumer, aucun des appareils acemployés dans les hôpitaux ne remplit le but proposé, et le système même qui a reçu, soit de la part des administrateurs, soit de la part des commissions nommées par eux pour son examen, la plus grande approbation est aussi insuffisant que tous les autres.

Nous ne devons donc pas nous étonner si les dernières discussions de la Société de chirurgie ont ouvertement condamné les ventilations artificielles, et si tous les chirurgiens des hôpitaux ont cru devoir se prononcer contre la généralisation de son usage. « Ces appareils, dit M. U. Trélat ², coûteux, irréguliers dans leur marche, généralement insuffisants, même les plus parfaits à remplir leur but, ne peuvent inspirer qu'une confiance médiocre. »

« L'administration hospitalière, dit-il ailleurs, semble avoir actuellement des idées arrêtées sur les avantages et le mode de la ventilation artificielle. Elle espère pallier ainsi quelques inconvénients, et trouve d'ailleurs une certaine économie, à combiner le chauffage des salles avec leur ventilation.

- 1. Général Morin, Ventilation des hôpitaux. Extrait des Annales du Conservatoire impérial des Arts et Métiers. Avril 1861, p. 49.
 - 2. Trélat, Société de Chirurgie. Loc. cit., p. 3 et 121.

124

» Cependant, quels que soient les avantages théoriques de ce mode d'aération, je défie qu'on cite aujourd'hui un seul résultat de salubrité qui puisse lui être attribué. C'est qu'en effet, Messieurs, c'est un système trompeur. À la moindre négligence du personnel spécial qui lui est nécessaire, il ne fonctionne plus. Souvent même, c'est volontairement qu'on en arrête la marche, ainsi que je m'en suis assuré plusieurs fois, pendant que je faisais le service en été, à l'hôpital Beaujon. Il nécessite des installations coûteuses ⁴; l'ouverture des fenêtres et des portes en trouble la marche, en établissant des courants directs et des remous immobiles. Enfin, et par-dessus tout, il est inconstant et place par moment les malades dans des conditions d'autant plus mauvaises qu'elles sont plus imprévues, ou plus ignorées.

» Aussi, nos voisins les Anglais, gens pratiques, ont-ils universellement renoncé à ces systèmes pour les hôpitaux civils et militaires; aussi avez-vous entendu MM. Giraldès, Lefort, Larrey se prononcer contre eux, en faveur des procédés de l'aération naturelle, qui est facile, constante, économique, et qui ne réclame pour condition essentielle, que la pureté de l'air extérieur.

» Il y a quelques années, mon frère, M. E. Trélat, professeur au Conservatoire impérial des Arts et Métiers, après des expériences comparatives sur les deux systèmes de ventilation employés à l'hôpital Lariboisière, avait conclu au point de vue physique, en faveur du système par propulsion. Éclairé depuis par de nombreuses visites d'établissements ventilés artificiellement ou naturellement, tant en France qu'en Angleterre, il a modifié son opinion première, et pense, ainsi qu'il l'a écrit dans un rapport fait au jury de la dernière exposition universelle, qu'e si la ventilation artificielle est utile pour les nombreuses réunions, qui s'entassent accidentellement dans un local insuffisant et ont besoin qu'on renouvelle activement l'air respirable; les procédés simples de l'aération naturelle

 Les dépenses de première installation sont par lit : Système Léon Duvoir-Leblanc : 480 fr.
 Système Thomas et Laurens : 808 fr.
 Système Van Hecke : 236 fr.

conviennent de préférence aux individus qui vivent d'une manière permanente dans un même lieu; que ces procédés doivent être appliqués aux habitations, et aux hôpitaux, qui sont aussi des habitations.

» Je pourrais aller chercher des preuves en faveur de ces opinions, qui sont adoptées par le plus grand nombre des médecins, jusque chez les partisans les plus convaincus de la ventilation artificielle. Voici une phrase que j'emprunte au livre bien connu du général Morin : « la purification des salles » par la circulation de l'air extérieur (aération naturelle) est » tellement salutaire, et même pour les malades, elle offre un » si grand agrément, que tout en attachant une grande impor-» tance à l'établissement d'une bonne ventilation artificielle, » il faut bien se garder de se priver de ce moyen si simple.
» La vue du soleil, l'aspiration de l'air extérieur sont, pour » des malades, des jouissances qui peuvent influer plus qu'on » ne croit sur leur rétablissement. »

» Vous le voyez, ce n'est pas seulement parmi nous, qu'on pourrait à la rigueur taxer d'incompétence sur le côté matériel de la question, c'est par des hommes spéciaux, par les commissions anglaises, c'est même par le général Morin que les avantages de l'aération naturelle sont reconnus. Ce concert d'opinions a une importance, qui ne vous échappera pas. »

Nous pourrions citer bien des noms encore; nous ne le ferons pas : le discours de M. Trélat résume admirablement tout ce que nous avons raconté des expériences diverses essayées sur les ventilateurs mécaniques. Mais à ces preuves physiques et expérimentales, à ces preuves morales apportées les premières par les hommes de l'art, les secondes par la presque unanimité de la science, qu'il nous soit permis d'ajouter encore des preuves plus concluantes, s'il est possible, et que nous pourrions appeler preuves cliniques.

On n'a rien épargné dans les hôpitaux Beaujon et Lariboisière, pour apporter à chaque malade un volume d'air considérable, au moyen de la ventilation artificielle, et l'on voit pourtant que ces deux hôpitaux occupent le premier rang sur la table de mortalité; l'Hôtel-Dieu, quelque imparfait qu'il soit, donne une moyenne inférieure à celle de ces deux hôpi-

CHAUFFAGE ET VENTILATION

pitaux, bien qu'on n'y voie fonctionner aucun appareil de ventilation.

La même remarque peut être établie à la Pitié, à Necker. Dans ce dernier hôpital, la mortalité général est restée de 1 sur 8 à 9 malades entrants, absolument comme dans les années antérieures.

« Nous pouvons trouver des éléments de comparaison plus frappants encore » (C'est à M. Gallard que nous empruntons encore cette longue citation, beaucoup trop importante, pour que nous en voulions retrancher le moindre mot⁴.) » Si nous prenons deux hôpitaux ayant à peu près la même population, et dont l'un est resté démuni de toute espèce de ventilation artificielle, tandis qu'on a établi dans l'autre des appareils aussi perfectionnés que dispendieux; je veux parler de la Pitié et de l'hôpital Lariboisière. L'hôpital Lariboisière compte 606 lits réglementaires; mais il y en a habituellement un peu plus. La moyenne est de 634, ainsi répartis : 374 lits de médecine, 204 lits de chirurgie; 28 lits de femmes en couches et 28 berceaux. A la Pitié, le nombre des lits est de 620, dont 403 en médecine, 168 en chirurgie, 31 lits de femmes en couches et 18 berceaux. On voit que toutes les conditions sont à peu près les mêmes, avec ces différences cependant que l'hôpital Lariboisière est situé sur une hauteur, au milieu de larges espaces vides, tandis que la Pitié est dans un fond, à proximité des eaux bourbeuses de la Bièvre, et entourée des tanneries, qui bordent cette rivière; l'hôpital Lariboisière occupe une superficie de 51,872 m. q. 98 c., tandis que la superficie de l'hôpital de la Pitié n'est que de 21,777 m. g. 65 c. A Lariboisière, l'espace cubique afférent à chaque lit est de 52 à 63 m. c. et à la Pitié, il n'est que de 25 à 49 m. c., de telle sorte que l'espace affecté aux malades les mieux partagés de ce dernier établissement n'atteint pas le minimum dévolu aux moins favorisés de l'hôpital Lariboisière. Enfin, quoique le personnel médical de chacun des deux hôpitaux se recrute parmi les mêmes hommes, celui de Lariboisière est plus complet, puisque avec le même nombre de malades, il y a six

1. Loc. cit., p. 101.

128

médecins, tandis que à la Pitié, il n'y en a que cinq. De plus et cela n'est point sans importance, au point de vue de la mortalité, le nombre des lits affectés aux services de chirurgie est plus élevé à l'hôpital Lariboisière, où il est de 204, qu'à-la Pitié où il n'est que de 168; et l'on sait que la proportion de la mortalité, qui est dans les services de médecine de 1 sur 7 à 9 admis, n'est dans les services de chirurgie que de 1 sur 16 à 18 ou 20 admissions.

» Toutes ces circonstances placent l'hôpital de la Pitié dans des conditions d'infériorité manifeste, qui ne sont en aucune façon contrebalancées par le milieu, dans lequel chacun de ces deux hôpitaux recrute ses malades. En effet, s'ils sont l'un et l'autre placés au centre des quartiers populeux, celui qui environne la Pitié est le plus misérable de tous, puisqu'on y compte un indigent sur 8,17 habitants, proportion, qui ne se retrouve nulle part ailleurs. Puis si la Pitié et Lariboisière sont placés chacun à une distance telle du bureau central d'admission qu'il puisse paraître indifférent d'envoyer les malades, dans l'un ou l'autre de ces établissements, la Pitié étant un peu plus rapprochée, est plus exposée à recevoir les malades transportés sur des brancards, c'est-à-dire ceux, dont l'état est le plus grave. D'où il résulte que à priori, on est tenté de supposer que, toutes choses étant égales d'ailleurs, par le fait seul des circonstances que nous venons d'énumérer, le chiffre de la mortalité devra être notablement plus élevé à l'hôpital de la Pitié qu'à l'hôpital Lariboisière.

» Mais ce n'est pas tout : la Pitié n'a, comme nous l'avons dit, aucun système de ventilation artificielle, tandis que Lariboisière possède les plus perfectionnés et les plus actifs que l'on connaisse. Ce doit donc être une nouvelle et puissante cause de salubrité venant s'ajouter à toutes celles que nous avons énumérées en faveur de cet établissement. Or, contrairement à toutes les prévisions, on voit, en relevant le chiffre des admissions, et celui des décès, dans chacun de ces deux établissements, depuis 1854, époque de l'ouverture de Lariboisière, on voit, dis-je, que la proportion des décès a été sensiblement la même. »

De l'examen des tableaux que M. Gallard a joints à ces ob-

servations, il résulte que pendant onze années, l'hôpital Lariboisière a reçu 100,718 malades, sur lesquels 12,616 ont succombé, soit 1 sur 7,98; tandis que la Pitié a reçu 103,707 malades, sur lesquels 13,189 ont succombé, soit 1 sur 7,86. Le maximum de la mortalité a été à Lariboisière de 1 sur 6, 83 (1860), et le minimum de 1 sur 10, 29 (1856); à l'hôpital de la Pitié, les oscillations ont été moins considérables : le maximum n'a pas dépassé 1 sur 7, 17 (1861), et le minimum est resté à 1 sur 8, 79 (1856). N'oublions pas de faire remarquer d'ailleurs que la Pitié, moins vaste que Lariboisière, a reçu plus de malades que ce dernier hôpital, par suite encombrement, par suite nouvelle circonstance défavorable.

La ventilation artificielle si peu salutaire aux malades auraitelle du moins l'avantage de faire disparaître les mauvaises odeurs des salles? — Non ! cent fois non ! et pour citer un fait entre cent : « M. Boudin, dans un de ses mémoires ⁴, parle d'une salle de l'hôpital Necker, dans laquelle il y avait, dit-il, une ventilation de 105 mètres cubes, par heure et par malade, et qui cependant offrait une odeur notable au voisinage d'une femme affectée d'ulcères cancéreux. J'ai vu à l'hôpital Lariboisière un homme atteint de gangrène du poumon, qui était placé dans une salle où il recevait plus de 100 mètres cubes par heure, et qui cependant répandait autour de lui une odeur si forte que, pour garantir ses voisins, on fut obligé d'entourer son lit de tissus imprégnés d'azotate de plomb ou de liquide Ledoyen ². »

Nous trouvons dans les courants établis des orifices d'entrée aux orifices de sortie une explication plus que suffisante de cette stagnation dans les coins des salles de l'air vicié : un seul moyen est efficace, pour le chasser, c'est ce que M. Blondel appelle la ventilation *par bourrasques* ; ventilation qui s'obtient... en ouvrant les fenêtres. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est à ce procédé qu'on reviendra un jour. En effet, on a exigé d'abord des constructeurs d'appareils à ventilation, des ventilateurs tels que leur fonctionnement s'opérât en fermant toutes

4. Boudin, Annales d'hygiène publique et de médecine légale.

2. Grassi, Étude comparative des deux systèmes de chauffage et de ventilation établis à l'hôpital Lariboisière. Paris, 1856, p. 14.

H. JAQUEMET.

9

les issues. Aujourd'hui déjà le programme est modifié, et l'on veut des appareils pouvant fonctionner avec les fenêtres ouvertes. Mais pourquoi les ouvre-t-on, si ce n'est pour renouveler l'air?

Un fait encore emprunté à M. Gallard. « Je faisais visiter dernièrement, raconte-t-il 1, à un ingénieur de mes amis, la Pitié et Lariboisière; les salles de chirurgie (hommes) de ce dernier hôpital, largement ventilées par insufflation, nous présentèrent une odeur très-suffocante, que nous ne trouvons qu'à un moindre degré dans les salles de femmes ventilées par appel » (système qui facilite la ventilation naturelle, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut), « et dans lesquelles la ventilation était loin d'avoir une énergie comparable à celle des salles des hommes, Mais, chose remarquable et qui frappa trèsvivement mon compagnon, partisan très-déclaré, comme tous les ingénieurs, des procédés de ventilation artificielle, c'est que, à l'hôpital de la Pitié, où toute la ventilation consiste dans l'ouverture des fenêtres, nous n'avions trouvé, le même jour et quelques instants auparavant, aucune odeur dans les diverses salles de chirurgie, parcourues peu de temps après l'heure de la visite, et alors que tous les linges provenant des pansements étaient encore épars dans les salles. »

La question que nous effleurons ici est à la fois si vaste et si importante que, si nous n'essayions de nous borner, nous courrions grand risque d'écrire un véritable volume, en nous contentant de citer les opinions diverses des chirurgiens : rien ne vaut l'aération naturelle, telle est la conclusion à laquelle ils arrivent tous, mais en posant la condition toutefois que l'ouverture des fenêtres sera faite en temps opportun, la condition surtout que l'hôpital, construit de bâtiments entièrement isolés, ne sera pas exposé par l'influence même du courant d'air à recevoir dans une salle ce qui s'échapperait d'une autre, comme cela arriverait infailliblement à Lariboisière et partout où prévaudra le système des pavillons parallèles.

On se rappelle à ce sujet l'importante communication de M. Gosselin à la Société de chirurgie²; l'adoption dans son

1. Gallard, loc. cit., p. 486.

^{2.} Gosselin, Société de chirurgie, loc. cit., p. 88.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

service de la large aération, telle qu'elle se pratique en Angleterre, a changé l'état sanitaire de ces salles d'une manière remarquable. Pendant tout l'été, huit ou neuf fenêtres, celles qui regardent le couchant, sont ouvertes depuis cinq ou six heures du matin jusqu'à sept heures du soir; on ne les ferme que pendant les pansements. Dans les grandes chaleurs, ouverture de quelques impostes du côté opposé, de manière à établir un courant d'air. Pendant les temps froids, trois, quatre, cinq fenêtres restent ouvertes toute la journée; on choisit de préférence celles au niveau desquelles sont les malades qui se lèvent. La nuit même, une fenêtre reste entr'ouverte, à moins de temps très-froid. Les salles de M. Gosselin, ventilées par ce système, sont peut-être de toutes les salles de chirurgie celles qui donnent les plus beaux résultats : peu ou point d'érysipèles, pas de pourriture d'hôpital ni de diphtérite ; les amputations même y réussissent ¹, à Paris !

Quelles conclusions allons-nous tirer de tous ces faits? — Une conclusion bien simple. C'est que les appareils de ventilation inutiles et coûteux ne pourront jamais remplacer l'aération naturelle, et que celle-ci deviendra facile toutes les fois que l'on exécutera dans la construction d'un hôpital les lois que nous avons posées, de concert avec les maîtres, dans les chapitres précédents. Nous demanderons, en outre, l'ouverture permanente de bouches d'entrée et de sortie de l'air, l'ouverture fréquemment répétée des fenêtres et l'installation dans chaque salle d'une seule cheminée à feu nu. Celle-ci, évidemment insuffisante pour maintenir la salle à une température modérée, ne servira qu'à l'aération et sera aidée pour chauffer la salle par un calorifère à eau chaude.

Quant à l'introduction de l'air frais dans les salles pendant l'été, nous invoquons l'autorité du général Morin². Ce savant donne, en effet, la préférence aux moyens les plus simples et les moins coûteux : l'aération par les courants d'air, la réfrigération par l'arrosage des murs et des toits exposés au soleil sont,

131

^{1.} Amputations de cuisse 12; 8 guérisons.

Amputations de jambe 14; 7 guérisons.

^{2.} Général Morin, Comptes rendus de l'Académie des sciences, 31 juillet 1865.

d'après lui, à tous les points de vue, préférables aux machines coûteuses usitées jusqu'ici.

Et, certes, n'a-t-il pas raison? Depuis si longtemps qu'il est question de ventilation et de ventilateur, a-t-on obtenu un résultat sérieux? De ces turbines, de ces hélices, de ces moteurs à vapeur, de ces roues à palettes, etc., etc., n'est-pas le cas de le dire ici :

> Que sort-il souvent? Du vent.

CHAPITRE VIII. — Personnel des hôpitaux

Surveillance des malades. — Infirmiers et surveillantes. — Service religieux. — Médecins internes. — Nécessité du concours pour le corps médical. — Médecin résidant nécessaire. — Service pharmaceutique. — Insuffisance des administrations hospitalières. — Nécessité d'une commission médicale. — Directeurs des hôpitaux. — Leur rôle.

Nous venons de passer successivement en revue, dans les chapitres qui précèdent, les dépendances d'un hôpital : nous avons tracé, ou plutôt nous avons indiqué comment les maîtres ont tracé les plans d'un hôpital, et bien que nous n'ayons fait qu'effleurer la plupart de ces intéressantes questions, nous n'avons omis, crovons-nous, aucune prescription hygiénique importante se rapportant à ce grave sujet. Il nous reste à animer le corps que nous venons de créer, à lui communiquer la vie, l'activité, à lui donner une âme : le personnel, qui n'est certes pas la moindre partie de la question, mérite de nous arrêter un moment. C'est à lui en effet qu'appartient de compléter le but des hôpitaux; c'est le personnel médical, administratif et religieux, qui a mission d'accueillir le malade, de le soigner, de le guérir, ou, s'il vient à succomber, de le consoler à ses derniers moments. Lui seul a le pouvoir de veiller sur son existence, et c'est par la manière dont il saura entourer le malheureux confié à ses soins qu'il gagnera sa confiance, qu'il dessillera ses yeux, qu'il lui montrera que l'hôpital a aussi ses consolations; en un mot, aux médecins, aux infirmiers, aux aumôniers appartient l'admirable mission d'être vraiment philanthropes, en faisant oublier à ces infortunés leurs souffrances physiques ou morales.

Depuis le moment de leur entrée jusqu'à celui de leur sortie, les malades ne doivent pas être perdus de vue un seul instant; aussi, en dehors des heures de la visite, où le médecin et ses aides passent successivement en revue chacun d'eux, il doit exister dans la salle un certain nombre de personnes valides exclusivement chargées de veiller sur les malades, et de faire exécuter les ordonnances du chef de service : c'est aux infirmiers et aux surveillantes qu'incombe ce soin.

Les fonctions qui sont dévolues aux infirmiers et aux infirmières sont, qu'on ne s'y trompe pas, d'une haute importance. Ce sont eux qui se trouvent chargés la plupart du temps d'administrer aux malades les médicaments ordonnés par le médecin, de les changer de linge, de leur donner ces mille soins de propreté, qui sont d'une si grande gravité dans le traitement de la maladie. Ce sont eux encore, et à tour de rôle, qui sont chargés du service de nuit, service d'autant plus sérieux qu'il est pour ainsi dire exécuté en dehors de toute surveillance. Ces employés devraient donc, pour être à la hauteur de leur rôle, être à la fois dévoués, intelligents et robustes; car leurs fonctions sont pénibles. Qu'arrive-t-il au lieu de cela ? La plupart des infirmiers, recrutés parmi les convalescents, ne considèrent leurs fonctions que comme transitoires, et ne s'attachent même pas à être d'une véritable utilité pour les malades. Mais que peut-on exiger davantage? Pour compenser le labeur pénible et trop souvent rebutant de ces serviteurs, pour encourager leur zèle, ne serait-il pas nécessaire de leur offrir un salaire suffisant?

L'administration de l'Assistance publique de Paris a récemment réorganisé sur de nouvelles bases le service de ces employés, et le maximum qu'on leur offre, après quatre années de service, est de 21 francs par mois. N'est-ce pas dérisoire?

En province, c'est pis encore, et si nous n'avons pas été induit en erreur, les infirmiers de l'hôpital Saint-André de

Bordeaux ne recevraient que 120 francs par an, somme évidemment insuffisante pour stimuler leur zèle.

Il y a bien des années que l'insuffisance et les vices radicaux de cet état de choses avaient frappé les médecins de nos hôpitaux. Terron s'en plaint amèrement 4; plus tard les commissions médicales, et pour en citer quelques-unes celles de 1838, 1839, 1841, 1843, font à leur tour entendre leurs plaintes, accusent la vénalité des infirmiers et des infirmières, demandent qu'on apporte dans leur organisation des modifications complètes ². Grâce à Dieu, on ne voit plus aujourd'hui les gens de service persécuter de leurs obsessions les misérables confiés à leurs soins, pour obtenir de l'argent, ou leur vendre en cachette des aliments de nature à compromettre leur existence; ou si de pareils faits peuvent se produire encore, il faut bien le reconnaître, ce sont heureusement des exceptions d'une extrême rareté. Mais ce que nous voudrions, ce sont des infirmiers dévoués et intelligents; et leur réorganisation, admise depuis bien longtemps en principe, qui a excité la sagacité de bien des sociétés savantes, qui fut même proposée en 1787 comme sujet de prix par l'Académie de Bordeaux 3, est encore aujourd'hui urgente.

Quelles seraient les mesures à prendre pour obtenir les résultats cherchés ?

Nous proposons les suivantes : 1° augmenter le salaire de ces employés, dans une notable proportion; 2° les classer hiérarchiquement (cela se fait, croyons-nous, à Paris) et augmenter successivement leurs gages, en les faisant passer au bout d'un temps plus ou moins long dans une classe supérieure; 3° leur assurer une retraite; 4° à la fin de chaque année décerner une gratification à celui des infirmiers d'un hôpital qui se sera distingué à la fois par son exactitude et son dévouement; 5° maintenir une discipline sévère parmi ces gens de service,

4. Quatrième Mémoire.

2. Voir les rapports des 28 mars 1839, 14 avril 1841, 10 mai 1843.

3. Voir à ce sujet : Mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux, le 25 août 1787 sur cette question : Quels seraient les meilleurs moyens de corriger les abus qui règnent dans les hôpitaux relativement au service des malades, et de lier à leur sort l'intérêt de ceux qui les servent? par Capelle, médecin. In-4°. Bordeaux, 1788. et ne jamais tolérer, aux jours de sortie, leur entrée dans l'hôpital s'ils sont en état d'ivresse... comme cela leur arrive, hélas! trop fréquemment.

La surveillance générale de chaque salle est confiée dans la plupart des hôpitaux français et étrangers à une femme. Ce sexe délicat était en effet seul susceptible de ces soins affectueux et empressés, de cette pieuse activité que demandent constamment la souffrance et le malheur : abnégation de soimême, humilité constante, patience inaltérable au milieu d'occupations rebutantes, courage pour braver le danger, sans peur et sans affectation, la femme seule était capable de trouver dans son cœur ce rôle sublime, qui fait l'admiration de tous ceux qui ont vu la sœur de charité à l'œuvre. Voltaire luimême, si amer pour toutes les institutions religieuses, s'incline avec respect devant cet admirable dévouement : « Peut-être, écrit-il 4, n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil, et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si ingénieuse. »

Certes, il ne nous appartient pas de tracer leurs devoirs à ces saintes filles; c'est dans leur inépuisable charité qu'elles savent trouver cette ligne de conduite, et d'ailleurs nous les avons vues trop souvent à l'œuvre pour qu'il nous semble nécessaire de leur montrer le chemin : c'est à Paris surtout que nous avons admiré non pas seulement l'exquise délicatesse de ces servantes du pauvre au lit des malades, mais l'admirable intelligence de plusieurs d'entre elles, pour suivre pas à pas les progrès de la maladie chez chacun des malheureux qui leur étaient confiés.

Mais qu'elles n'oublient pas où s'arrête leur rôle : « que les sœurs hospitalières, dirons-nous avec M. de Polinière ², soient pénétrées de la sainteté de leurs devoirs. Qu'elles les fassent consister dans l'obéissance, la ponctualité à suivre les prescrip-

^{1.} Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, t. III, p. 310.

^{2.} Loc. cit., Mémoire sur les hópitaux.

tions des médecins et des chirurgiens, et dans la surveillance qu'elles savent exercer sur les infirmiers et les gens de service. Autant ces pieuses filles, en se renfermant dans cette sage conduite, se rendent dignes de nos respects, autant elles tombent dans un égarement coupable lorsque, poussées par un zèle trop ardent, ou l'esprit de domination, elles prétendent modifier les usages d'une maison sur laquelle le long séjour qu'elles y ont fait, et les services qu'elles y ont rendus, semblent par une illusion facile leur avoir donné un droit de propriété. »

Nous ne pouvons nous dispenser de regretter à ce sujet de voir parfois la sœur hospitalière emportée par son zèle religieux, secondée souvent par les aumôniers de l'hôpital, et faisant acte d'un prosélytisme regrettable au lit des moribonds dissidents. Personne plus que nous ne professe plus d'admiration pour la religion catholique et ses ministres; mais les faits dont nous avons été trop souvent les témoins nous font un devoir de protester contre un zèle intempestif et parfois malheureux : la délicatesse de la femme, le tact du prêtre devront ici leur venir en aide pour arrêter parfois leur ardeur religieuse. Hélas! combien d'Israélites ou de Protestants nous avons vus obéir aux exhortations de la sœur, pour obtenir sa faveur! Combien d'autres peut-être ont cédé à des obsessions trop persistantes ! La conscience du pauvre est son seul trésor : laissons-lui la liberté, et, s'il est dans l'erreur, n'abusons pas de sa faiblesse pour le persuader. A tous, sur le champ de bataille, le prêtre et la sœur donnent leur sublime dévouement et leurs charitables consolations, sans regarder la couleur de leur uniforme : qu'il en soit ainsi dans nos hôpitaux 1 !

1. Nous trouvons dans un important ouvrage de M. Thor, de Munich (Aperçu sur la construction et l'organisation intérieure d'un hôpital, d'après l'organisation de la Maison municipale de santé de Munich, 1847), la copie du règlement de l'hôpital. Nous en détachons deux articles, laissant au lecteur le soin de les juger.

• Art. 9. — Tout malade catholique, quelle que soit d'ailleurs la nature de l'affection dont il est atteint, doit se confesser aussitôt son admission prononcée, et communier ensuite. A cet effet, la sœur chargée du service du jour doit informer le prêtre de l'arrivée de ce malade.

» Art. 10. — Tout malade qui cherche à se soustraire à cette règle salutaire, ou qui refuse de s'y conformer, est renvoyé de l'hôpital aussitôt que son état le permet. Suivant les circonstances, la police peut être saisie de l'affaire. » Nous aurons peu d'observations à faire au point de vue du service médical.

Nous dirons seulement que chirurgiens, médecins et internes devront être nommé au concours; c'est le seul moyen d'avoir des hommes capables de diriger un service important. Le concours est un champ clos, qui permet de juger aussitôt la force des candidats, et de n'appeler à ces importantes fonctions que des hommes intelligents et travailleurs; de plus il donne moins de facilité à l'intrigue pour parvenir, et c'est bien quelque chose, il faut l'avouer.

Nous demanderons aussi pour les élèves internes, qui accomplissent toujours avec dévouement les fonctions qui leur sont dévolues, quelques prérogatives; mal logés, mal nourris, mal payés, les administrations les laissent la plupart du temps dans une infériorité que leur zèle et la gravité de leurs fonctions rendent inexplicable. Qu'ils trouvent au moins dans l'établissement auquel ils se sont consacrés un peu du bien-être qu'ils trouveraient dans leur famille, dont ils se sont souvent séparés pour se consacrer à ces nouvelles fonctions.

Il nous paraît d'une importance capitale, dans toutes les grandes villes, de placer à la tête d'un grand hôpital un médecin résidant. Les grands centres de population voient à chaque instant du jour et de la nuit se produire les accidents les plus graves, réclamant à chaque instant l'intervention de l'art : « Presque tous ces cas, dit une brochure bordelaise de 1857⁴, sont les plus graves de la chirurgie, ceux surtout qui nécessitent le plus de coup d'œil, le plus de jugement et le plus de pratique. Il faut prendre, sans pouvoir réfléchir longtemps, un parti dont dépend souvent la vie du malade : c'est une hémorrhagie, c'est un de ces traumatismes comme en produisent seuls les chemins de fer et l'explosion des armes à feu, c'est un croup, c'est un œdème de la glotte, c'est un corps étranger dans l'œsophage, dans le larvnx : les minutes sont des heures, la mort est la conséquence du plus léger retard, l'opération est des plus émouvantes et des plus périlleuses. A côté de ces faits

^{1.} De Sainte-Marie, De quelques-uns des changements introduits dans le service de santé de l'hôpital Saint-André, etc. Bordeaux, 1857.

138

extrêmement graves se placent les fractures, les luxations, les grandes plaies, les hernies étranglées ou engouées, etc., etc., faits si nombreux que l'on ne peut à chaque instant faire venir le chirurgien en chef, faits qui nécessitent néanmoins une grande expérience, une grande habileté.....

» Les règlements ont toujours prescrit d'envoyer chercher le chirurgien lorsqu'il y a une opération à faire. Mais le chirurgien n'est pas chez lui ; il faut attendre, attendre encore. Il ne faut pas trop se hâter, mais en attendant trop le malade peut mourir ou l'opération être faite dans des conditions défavorables! Si l'on pèche, il vaut donc mieux *pour le malade* pécher par excès de zèle que par excès d'hésitation et de timidité. Il n'est pas d'ailleurs fâcheux que le chirurgien en chef sache que le *chef interne* fera l'opération s'il ne se rend pas immédiatement à l'hôpital. Cette émulation, loin d'être un danger, est au contraire d'une grande utilité pour les malades.»

Le rôle du chef interne sera encore de maintenir la discipline parmi les élèves, d'assister les chirurgiens dans leurs opérations, de surveiller d'une manière générale tous les services, bref de remplacer, pendant le temps qui s'écoule d'une visite à l'autre, les chefs de service et de les suppléer auprès des malades qui demandent des soins urgents.

Le service pharmaceutique n'est pas moins important; confié dans les hôpitaux de Paris à un pharmacien en chef et à un certain nombre d'internes placés sous ses ordres, il peut être exécuté avec régularité; aussi appelons-nous de nos vœux le moment où cette manière de faire sera adoptée dans les hôpitaux de province. La plupart de ces hôpitaux n'ont, en effet, d'autres pharmaciens que les sœurs hospitalières, fort éloignées, on le comprend, de posséder les connaissances nécessaires pour remplir avec utilité d'aussi graves fonctions. Tel qu'il est établi dans ces maisons, le service pharmaceutique n'est ni légal ni moral, et nous n'aurions pas besoin de remonter bien haut dans nos souvenirs pour rappeler des faits regrettables qui taxent tout au moins d'imprudence les administrations qui les tolèrent.

Que de choses nous aurions à dire si nous voulions aborder ici la critique des administrations hospitalières. Les limites de ce travail ne sont pas le plus grave motif qui nous ferme la bouche sur cette délicate question. Mais, sans vouloir en rien critiquer le système actuel des administrations hospitalières, nous dirons bien haut, et sans aucun esprit de parti, qu'il est vraiment déplorable qu'on ait oublié, en fondant ces administrations (qu'elles soient organisées d'ailleurs comme à Paris ou formées comme en province de membres dont les fonctions purement honoraires exigent de leur part un dévouement auxquels ils font rarement défaut) ; il est déplorable, dis-je, qu'on ait séparé constamment la partie administrative et l'élément médical, qu'on ait oublié que l'assistance publique touchait plus à l'hygiène qu'à la comptabilité, et que la bureaucratie, qui devrait se contenter de gérer le bien des pauvres, de contrôler les dépenses, est impuissante à traiter les questions d'aération, d'agglomération, etc.

Ajoutons encore que le corps médical se trouve presque toujours dans une pénible infériorité vis-à-vis des administrateurs, auxquels nous contestons hardiment le droit de révocation qu'ils peuvent exercer sur les médecins. Comment jugeront-ils des faits de pratique pour lesquels le médecin ne sera jamais justiciable que de sa conscience? Nous appelons de nos vœux le moment où une commission médicale, formée d'anciens médecins des hôpitaux, aura seule le droit d'infliger les peines disciplinaires pour des faits dont ils sont seuls capables d'apprécier la valeur et la gravité.

Enfin, quelle sera la surveillance que peuvent exercer les administrateurs, presque toujours choisis en dehors du corps médical? « Un médecin ne s'improvise guère mieux qu'un administrateur, dit M. Roubaud, et malgré leur bon vouloir et leurs généreuses intentions, les commissions administratives, sous ce rapport, sont frappées de la plus complète impuissance¹. »

Encore un mot à ce sujet : la plupart des hôpitaux de province sont sous la direction immédiate d'une sœur hospitalière, qui exerce son autorité non plus seulement sur la communauté, mais aussi sur les élèves, les infirmiers et presque les médecins : c'est

1. Loc cit., p. 169.

une faute qui amène souvent des tiraillements dont les malades sont toujours les victimes. Il serait de la plus haute importance de voir à la tête de chaque hôpital un directeur rétribué par l'administration et chargé de surveiller toutes les questions matérielles de l'établissement placé sous ses ordres. Le directeur aura d'importantes fonctions à remplir ; il devient le chef direct de la famille hospitalière, le pater familias, si l'on veut, de Columelle, et nous ne pouvons mieux indiquer le rôle que nous attribuerions à un directeur intelligent qu'en citant textuellement cet auteur : « Tum vero pater familias nec in domo suo statim » delitescat; sed agat cujusque maximam curam; sive quis (quod accidit plerumque) sauciatus in opere, noxam ceperit, » adhibeat fomenta; sive alter languidior est, in valetudina-» rium confestim deducat, et convenientem ei cæteram cura-» tionem adhiberi jubeat. Eorum vero qui recte valebunt, » non minus erit ratio ut cibus et potus sine fraude à cellario » præbeantur 4. »

Nous venons d'essayer, dans l'espace de quelques pages, la solution du problème le plus ardu peut-être de l'hygiène, et, bien que nous n'ayons fait qu'effleurer la plupart des sujets qu'il embrasse, nous avons pu indiquer du moins l'opinion de la majorité de la science sur les points les plus délicats et les plus importants. Aujourd'hui, il faut le reconnaître, bien qu'il reste encore nombre de points à élucider, ainsi que nous avons pu malheureusement nous en convaincre dans le cours de ce travail, la solution cherchée se détache d'une manière assez nette et assez précise : on sait où doit être le progrès, il reste à le réaliser; au xix^e siècle ce n'est plus une difficulté. « Un trait caractéristique du temps où nous vivons, c'est la rapidité presque foudroyante avec laquelle chaque progrès se développe, se complète, se répand jusqu'au bout du monde et porte ses derniers fruits....

» Aujourd'hui, tous les peuples se connaissent et communiquent régulièrement entre eux; il ne faut pas plus d'un mois à une idée pour faire le tour du monde. L'inventeur ne prêche

1. Columelle, lib. 11, cap. 1.

plus dans le désert : dès qu'il ouvre la bouche, il est compris à demi-mot par deux cent mille hommes environ qui sont tous au niveau de la science actuelle, qui connaissent les données de tous les problèmes et qui saisissent les solutions au vol. Quelquefois même, tant l'ardeur du progrès est universelle, deux chercheurs, séparés par les mers, se rencontrent un matin sans s'être donné le mot. C'est ainsi que l'ovariotomie, une merveille chirurgicale, vient d'être retrouvée, à peu près à la même heure, en Angleterre et à Strasbourg. C'est ainsi que les nouvelles planètes ont souvent deux ou trois inventeurs. Chaque progrès établi devient le point de départ de nouvelles recherches; tous les curieux, tous les ardents, tous les ambitieux de la science et de l'industrie courent au fait, le constatent, y touchent barre et se lancent en avant avec une nouvelle fureur. Chaque carrière devient un turf bruyant et tumultueux où le coureur le plus rapide ne saurait s'arrêter et reprendre haleine sans être dépassé ou culbuté. »

C'est à ces travailleurs si bien caractérisés par M. About ¹, que nous en appelons. Nous leur disons aujourd'hui : là est le progrès. Il est inutile de leur dire courage !

1. About, Le Progrès. Paris, 1865, 3º édition, p. 32 et 33.

SECONDE PARTIE

Hôpitaux spéciaux. - Étude sur leur agglomération.

« Non vetustatem, non novitatem, non consuetudinem admirari, et sequi; sed unam ubi fuerit veritatem. »

(MORGAGNI. - Nova instituta.)

CHAPITRE I^{er}. — Des hopitaux consacrés à l'enfance et à la vieillesse.

Hôpitaux et hospices. — Utilité des hospices de vieillards. — Analogie entre la vieillesse et l'enfance. — Influence favorable de la campagne sur les vieillards, au physique, au moral. — Nécessité des hôpitaux d'enfants. — Influence nuisible de l'air confiné chez les enfants. — Nécessité d'un air pur. — Bienfaits de la campagne. — Dispositions à prendre pour un hôpital d'enfants. — Gymnase. — Hospices d'enfants.

Ne semble-t-il pas qu'au fur et à mesure que marche le progrès, au fur et à mesure que la philanthropie crée tout autour d'elle les mille institutions diverses, dont l'établissement doit répondre à un besoin, la misère aussi suive sa route fatale, comme pour dérouter ses charitables efforts? Disons mieux : plus on marche, plus on sent la nécessité de marcher encore, de soulager toutes les douleurs, de sécher toutes les larmes, de subvenir à toutes les nécessités. C'était donc peu d'avoir créé des hôpitaux d'adultes destinés à guérir les indigents atteints de maladies aiguës; on a voulu faire mieux, et aujourd'hui chaque maladie, pour ainsi dire, chaque besoin, chaque époque de la vie ont, dans les grandes villes, un refuge assuré.

De là l'utilité des hôpitaux spéciaux, de là l'utilité des hospices.

Il existe en effet entre ces deux genres d'asiles une différence

HOPITAUX SPÉCIAUX

capitale : sous le nom d'hôpitaux, il faut entendre des établissements destinés au traitement gratuit des indigents atteints de maladies aiguës, tandis qu'on réservera celui d'hospices aux asiles où sont recueillis les aliénés, les vieillards, les enfants abandonnés, etc. Nous nous efforcerons donc, après avoir tracé sommairement, dans notre première partie, les conditions générales de toute maison de secours, d'examiner ici quelques conditions spéciales que réclament pour eux certains asiles destinés soit à la vieillesse, soit à l'enfance, soit aux femmes en couches. Mais nous ne donnerons pas place ici à la description de certains établissements, tels, par exemple, que les asiles d'aliénés, dont la construction exige des dispositions toutes particulières, et en dehors du sujet que nous agitons. Nous nous abstiendrons aussi de parler de certains hôpitaux spécialement consacrés à quelques maladies, les uns parce qu'ils ne présentent rien de particulier, les autres parce qu'il nous répugne souverainement de les admettre : tels sont les hôpitaux de cancéreux ou de phthisiques, comme il en existe à Londres et à Berlin, hôpitaux dont nous accueillerons avec bonheur l'installation, s'ils permettaient d'employer un traitement vraiment curatif; mais qui n'ont, hélas! d'autre résultat que de condamner au désespoir le malade qui pénètre dans leur enceinte, en lui dévoilant tout à coup le nom d'un mal qu'une sage philanthropie devrait lui cacher à tout jamais. « Il ne faut pas, dit M. Léon Le Fort 1, qu'ils trouvent écrit sur la porte de ce triste asile la désolante inscription de l'enfer du Dante. Laissons-leur l'espérance, cette illusion sans cesse renaissante, et n'inscrivons pas davantage au frontispice de quelques-uns de nos établissements : Hospice des incurables. »

Hospices de vieillards. — Les partisans les plus dévoués des hôpitaux, ceux-là même qui n'ont jamais pensé à contester les heureux résultats et l'importance de ces établissements de secours, se sont souvent énergiquement prononcés contre les asiles uniquement destinés aux vieillards, en se basant sur ce motif d'ailleurs assez captieux que la vieillesse n'est pas un accident, mais un terme inévitable, un terme nécessaire de

1. Léon Le Fort, Société de chirurgie, loc. cit., p. 24.

l'existence que devrait prévenir la prévoyance de l'homme : ouvrir au vieillard un asile pour ses vieux jours, c'est à la fois encourager leur abandon par les familles, et l'imprévoyance des hommes eux-mêmes.

Vrai au premier abord, cet argument ne peut résister au raisonnement, et moins encore à la vue de ce qui se passe tous les jours. N'encourageons pas l'imprévoyance, je le veux bien; mais supprimer le pauvre, supprimer le paupérisme est, hélas! un difficile problème, dont la solution sera bien longtemps cherchée encore. La suppression de l'hospice est aussi impossible aujourd'hui que celle de l'hôpital....

« Est-ce que l'hôpital, dit M. Husson ⁴, après le traitement des maladies aiguës, ne nous lègue pas une foule de vieillards paralytiques ou infirmes, sans asile ou sans famille? Tous les grabats de la ville, tous les ménages d'ouvriers chargés d'enfants, où la misère en permanence ne laisse plus de place pour l'aïeul, toutes les mansardes que la cherté des loyers dispute à de vieilles ouvrières, dont la vue s'éteint, ou dont les doigts affaiblis ne peuvent plus manier l'aiguille, ne nous envoient-ils pas, quelquefois même en passant, par l'abandon de la rue, leur contingent de paralytiques, d'infirmes, d'aveugles, de cancérés ? A tous ces malheureux il faut la nourriture, un lit, des vêtements, et tous ces soins divers qui, nous devons bien le dire, ne peuvent être donnés économiquement et avec efficacité que dans des maisons spécialement organisées pour cette destination.

L'hospice ainsi envisagé est, à proprement parler, un autre hôpital. Il ne saurait être question sans doute d'entreprendre d'y restituer l'activité et la santé à ceux qui les ont à jamais perdues; mais par des soins constants, par une bonne hygiène, par des secours médicaux donnés au besoin, on s'applique du moins dans l'hospice à éloigner les causes de destruction, qui viennent menacer sans cesse une population déjà affaiblie par l'âge et les privations. »

Quant à nous, nous ne pouvons penser, sans sentir notre cœur se serrer, qu'il pourrait se trouver par le seul fait de la

1. A. Husson, Étude sur les hôpitaux, p. 278.

suppression des hospices, de malheureux vieillards sans pain et sans asile, condamnés à passer dans la misère la plus abjecte les derniers jours de leur existence. Un vieillard, quel qu'il soit, ce débris de l'humanité, n'a-t-il pas payé ce repos qu'il demande pour peu de temps, hélas! du poids de toutes les misères, de toutes les douleurs, qui nous accompagnent depuis le berceau, et cet asile, qu'il cherche, avons-nous le droit de le lui refuser?

Un fait a frappé tous les hygiénistes et les médecins qui se sont occupés de l'hygiène de l'enfance et de la vieillesse, c'est l'analogie que l'on constate entre ces deux périodes de l'existence. « Les deux époques extrêmes de la vie, dit M. Mayence⁴, nous offrent de nombreux points de ressemblance. Le vieillard qui s'en va se rapproche beaucoup du jeune être qui commence la vie. La faiblesse, qui est le partage de l'un, est aussi l'apanage de l'autre. »

Chose bizarre ! cette évolution organique, qui débutant chez l'enfant, se continuant chez l'adulte, s'achevant chez le vieillard par l'épuisement, par l'usure pour ainsi dire de la force vitale, se traduit aux deux limites de la vie par une susceptibilité pathologique presque analogue. Chez l'enfant, il y a prédominance du mouvement de composition des tissus sur le mouvement de décomposition, c'est l'opposé chez le vieillard, chez lequel s'achève le cercle constitutif de l'évolution organique de l'individu. Eh bien! chez l'un comme chez l'autre, ce sont les mêmes appareils, dont la susceptibilité est plus grande; ce sont surtout les organes pulmonaires, ce sont les centres nerveux, épuisés chez le vieillard, usés comme toute la machine humaine, encore faible chez l'enfant, dont l'évolution organique commence. Par suite, chez l'un comme chez l'autre, nous trouvons souvent des conditions hygiéniques analogues; par suite, des règles hygiéniques qui se ressemblent parfois.

Chez les vieillards, on évitera avant tout les influences physiques ou morales trop vives : chez lui, l'encéphale a subi une véritable détérioration; affaiblissement de l'intelligence, perte de la mémoire, sensibilité émoussée, diminution de la myoti-

145

^{4.} Mayence, Essai sur l'hygiène de l'enfance. Thèses de Paris, 1837.

H. JAQUEMET.

lité, tels sont les symptômes qui ne permettent plus de douter que l'homme touche à la décrépitude, à l'enfance. Dans cette situation, le vieillard est essentiellement impressionnable; le moindre événement le surprend, le sensibilise et retentit douloureusement sur le cerveau ou sur le cœur.

Chez lui encore, le tissu pulmonaire est atrophié, raréfié par suite des progrès de l'âge; de là résulte une activité plus grande, une impressionnabilité plus vive des cellules pulmonaires qui existent encore, et qui les rendent plus accessibles aux maladies.

« Chez l'homme qui a vécu, a écrit un médecin philosophe⁴, la poitrine et les poumons n'ont plus cette vigueur intrinsèque qu'ils avaient jadis; leur capacité, leur élasticité vont diminuant; l'enduit muqueux, dont les conduits aérifères sont tapissés, rend le tissu pulmonaire de plus en plus imperméable au principe organique; la révivification du sang récemment exprimé des aliments est donc imparfaite. De là, moins de calorification, moins d'activité, moins de nutrition, moins de vie dans l'économie; de là toutes les débilités, toutes les chances de maladies qui en sont les conséquences. Le sang sert de ciment aux premières assises de l'édifice organique, et l'on conçoit ce qui doit arriver quand les conditions de la vitalité sont très-diminuées. »

Où trouvera-t-on de bonnes conditions pour obvier à cette décadence du vieillard? — A la campagne indubitablement. — On pourrait nous répondre, il est vrai, que l'atrophie même de l'appareil aérien chez le vieillard, que la moindre perméabilité de ses tissus, et par suite une susceptibilité moins grande de souffrir des émanations de l'air confiné, rendent inutile pour lui une atmosphère stimulante. Mais il nous sera facile de répondre à cet argument par l'expérience journalière, qui nous montre le vieillard mieux portant, plus actif, au milieu de l'air vif, de l'air pur qui vient imprégner, saturer les cellules pulmonaires encore existantes chez lui, et donner une activité nouvelle à ses organes respiratoires.

1. Révei llé-Parise, Traité de la vieillesse, hygiénique, médical et philosophique. Paris, 1853. Le séjour à la campagne apporte d'ailleurs avec lui l'éloignement de ces mille causes d'agitation de la vie urbaine, le calme physique et moral.

Tous ceux qui ont essayé de pénétrer la pensée du vieillard n'ont pas été longs à se persuader que son esprit, trop souvent préoccupé de lugubres pensées, compte à chaque instant le nombre de minutes qui le séparent du terme fatal, et voyant se briser peu à peu ses organes usés par la vie, l'homme, près de mourir, fait un douloureux retour vers tout ce qui le rattache ici-bas : « Je m'abime dans ces pensées, écrivait Sévigné en 1672, et je trouve la mort si terrible que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que pour les épines dont elle est semée. »

Lorsque l'illustre auteur du Génie du christianisme écrivait dans ses Mémoires d'outre-tombe : « à mesure que ces mémoires se remplissent de mes années écoulées, ils me représentent le globe inférieur d'un sablier constatant ce qu'il y a de poussière tombée de ma vie; quand tout le sable sera passé, je ne retournerai pas mon horloge de verre, Dieu m'en eût-il donné la puissance; » il se mentait à lui-même. Chateaubriand était homme, et s'il écrivait ces lignes avec conviction..... c'est qu'il croyait alors la mort bien loin.

Chasser chez le vieillard ces sinistres pensées, ramener la sérénité dans son âme, la campagne seule le peut.

« Le séjour à la campagne, dit M. Réveillé-Parise⁴, quand il est possible, peut être regardé comme un des moyens les plus certains pour améliorer et prolonger la vie. Le bonheur pris dans son vrai sens n'est que l'art d'acquérir et de conserver le meilleur sentiment possible de notre existence; or nulle part on n'y parvient mieux qu'à la campagne. C'est une vérité maintenant bien reconnue.

» L'homme, sommé par la vieillesse de vivre en paix, de secouer les chaînes, les ennuis de l'ambition et des affaires, peut-il trouver mieux que la campagne pour abriter ses vieux jours? C'est là que l'on obtient cette monotonie du bonheur, l'état le plus délicieux qu'il y ait au monde, ce doux état où la fatigue

1. Réveillé-Parise, loc. cit.

de vivre n'existe plus. C'est donc là qu'il fait bon vieillir, où l'on peut mourir tout à son aise et le plus tard possible. Le repos! le repos! cette félicité de la vieillesse et en même temps un des meilleurs préceptes d'hygiène, ne peut vraiment exister que dans la vie rurale, qui, selon Columelle, est parente de la sagesse, consanguineam. Quelque abondante que soit la part que Dieu ait mise dans le calice d'amertume d'un malheureux, le calme des champs peut la tempérer et la diminuer. Parmi ceux qui en ont fait l'expérience, je les appelle en témoignage, en est-il un seul qui, à la longue, ne se soit trouvé en quelque sorte régénéré, et n'ait senti avec surprise qu'il avait laissé sur les limites de son asile champêtre, sa faiblesse, ses infirmités, ses soins, ses inquiétudes, en un mot la partie débile de son être, la portion ulcérée de son cœur.... Beaucoup de maladies guérissent à la campagne, dit-il plus loin, et celles qui sont incurables y sont presque toujours adoucies. L'air est si bon, la nature si belle, le consentement du ciel pour la paix de l'homme est si manifeste qu'on est content de vivre, on savoure tout à la fois l'existence et les moyens d'exister. Il y a pour ainsi dire une surabondance de vitalité, car on a la paix de tous les côtés. La puissance calorifique et vivifiante de la respiration, dont j'ai tant parlé, semble acquérir à la campagne un surcroît d'activité, la vie intérieure a plus d'énergie, on se sent léger, disposé au travail, propre à lutter contre les résistances; les forces se raniment, le corps se révigore; la vie se raffermit en même temps qu'elle coule doucement et uniformément. »

C'est donc à la campagne que devra s'élever l'asile de nos invalides civils, et si nous nous sommes prononcé contre la construction des hôpitaux à la campagne, dans les villes secondaires, nous admettons au contraire les hospices en dehors des villes; les maladies dont sont atteints les vieillards qui en sollicitent l'entrée, n'exigeant pas habituellement des secours urgents. Il serait à désirer toutefois que cet hospice ne se trouvât pas assez éloigné de l'enceinte de la ville pour gêner les relations de ces pensionnaires avec leur famille, et il sera au contraire de toute utilité de faciliter ces rapports.

Nous n'avons pas à revenir ici sur les détails que nous avons

tracés à l'occasion des hôpitaux considérés en général, et qui trouvent leur application ici. Nous ferons seulement remarquer, avec Parent-Duchatelet ⁴, qu'un hospice de vieillards devra surtout s'étendre en longueur; ce serait une faute énorme de multiplier les étages; car, dit-il, « près de la moitié des ouvriers et des pauvres, qui ont passé soixante ans, sont asthmatiques, affectés de hernies, de débilités, de paralysies générales ou partielles, et presque tous en hiver affectés de catarrhes chroniques, ce qui rend très-pénible pour la plupart, et presque impossible pour quelques-uns, l'accès des dortoirs. »

Il sera bon de placer l'infirmerie au premier étage et de conserver le rez-de-chaussée pour les infirmes. Celui-ci, élevé audessus du sol pour prévenir l'humidité, devra communiquer avec les jardins par des pentes qui permettent aux malades, se servant de chariots, de quitter facilement l'édifice. Les escaliers seront larges, les salles communes bien aérées ; de vastes promenoirs couverts et chauffés pour l'hiver, des jardins spacieux pour la belle saison seront spécialement ménagés pour les vieillards des deux sexes.

Asiles consacrés à l'enfance. — « Y a-t-il au monde un être plus faible, plus misérable, plus à la merci de tout ce qui l'environne, qui ait si grand besoin de pitié, d'amour, de protection qu'un enfant? » (J.-J. Rousseau.) Est-il possible de ne pas se sentir ému en voyant souffrir de pauvres petits êtres, qui n'ont pour traduire leur douleur que leurs cris déchirants, et qui, trop souvent placés dans les conditions hygiéniques les plus mauvaises, ne peuvent espérer, s'ils y restent, recouvrer jamais la santé? Il est indubitable, en effet, « que la médecine des enfants, dit M. E. Bouchut², repose presque tout entière sur leur hygiène, et, moins on leur donne de médicaments, plus on réussit à les guérir. »

La thérapeutique même des maladies de l'enfance demande donc de les placer avant tout dans les conditions hygiéniques les plus favorables, de les entourer de tout ce qui est de nature

149

^{1.} Parent-Duchatelet, Note relative à quelques conditions que doivent présenter les hôpitaux destinés à des individus âgés de plus de 60 ans. (Annales d'hygiène publique, t. IX, 1833.)

^{2.} E. Bouchut, Hygiène de la première enfance. 2º édition. Paris, 1866. HE

à hâter la guérison de ces petits malheureux : c'est le but des hôpitaux d'enfants.

Pendant longtemps, ces infortunées victimes de la misère se trouvèrent placées dans les hôpitaux d'adultes, au milieu même d'hommes souvent corrompus, et le plus grand danger pour eux n'était pas l'air méphitique qu'ils respiraient. « En l'enfermerie, qui est de six toises de largeur seulement, disent des lettres patentes de François Ier, que nous avons déjà citées, y a six rangées de licts, chacun lict de troys piedz de largeur ou environ, en chacun desquelz il y a troys ou quatre malades qui nuvsent fort les uns aux aultres, et en ladite enfermerie y a septs on huit lictz où se couchent vingt-cinq ou trente petits enffans, lesquelz enffans, qui sont tendres et délicatis, à cause du gros ayr qui est en ladite enfermerie, meurt la pluspart, tellement que de vingt n'en réchappe pas ung. » Placés à côté des victimes de la débauche, ces pauvres petits êtres emportaient souvent avec eux les germes de leur hideuse maladie, plus souvent le venin fatal de la corruption.

Les enfants ont enfin trouvé dans des asiles, qui leur sont spécialement consacrés, des soins tout particuliers.

A ce sujet, on s'est souvent demandé ce qu'il y avait de préférable pour les petits malades, ou de leur consacrer un hôpital spécial, ou de leur ouvrir dans les hôpitaux d'adultes une ou plusieurs salles. Dans une petite ville, la question même ne peut être posée : pour une grande ville, nous ne saurions hésiter, la construction d'un hôpital spécial permettant d'appliquer d'une manière toute particulière les règles de l'hygiène aux petits malades.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, l'organisme faible et débile chez l'enfant, facilement impressionnable par les agents extérieurs, est d'une extrême susceptibilité; l'activité des fonctions respiratoires, celles de l'absorption expliquent suffisamment la facilité avec laquelle les enfants se trouvent atteints sous l'influence du milieu de maladies des voies respiratoires ou de fièvres éruptives.

Bien plus, d'après Baudelocque, les scrofules n'avraient d'autre cause que l'aspiration habituelle par les enfants d'un air vicié, ne contenant qu'une quantité insuffisante d'oxygène. C'est assez dire combien l'air confiné leur est nuisible. « Aussi l'espace étroit, dit M. Lévy ⁴, qui trop souvent leur est assigné dans les habitations, ne tarde point à se convertir en un foyer d'intoxication miasmatique s'il n'est puissamment aéré. Les enfants périssent en plus grand nombre dans les quartiers étroits où les maisons sont mal bâties et les logements très-resserrés que dans les quartiers qui présentent des conditions opposées. »

Exposons donc l'enfant à l'action de l'air et du soleil, et, pour nous servir de l'expression de Hufeland², donnons-lui chaque jour un bain d'air vivifiant.

En effet, dirons-nous avec M. Donné³ : « Il ne s'agit pas de faire respirer l'air extérieur à l'enfant dans les rues d'une grande ville, de lui faire faire une course en voiture, mais de le laisser jouer au grand air. »

Cet agent deviendra donc bien nécessaire lorsqu'il s'agira de petits malades dont l'agglomération pourrait être fatale. Il n'est pas d'hôpitaux, en effet, où l'air pur soit plus nécessaire que ceux de l'enfance. La fétidité et l'abondance des sécrétions, au milieu desquelles se trouvent plongés ces enfants, altèrent avec une rapidité sans égale l'air qu'ils doivent respirer; grâce à l'activité de leur respiration, à la rapidité de leur absorption, ils sont bien vite imprégnés de cette atmosphère méphitique, et on voit souvent une effrayante mortalité dans les salles qui ne se trouvent pas dans les conditions de l'hygiène la plus rationnelle.

C'est donc de l'air pur qu'il faudra donner aux enfants, et nous pouvons citer l'autorité de M. Guersant, qui assure ne rien connaître de mieux pour la guérison des maladies chroniques, chez les enfants des grandes villes, que l'air pur de la campagne. Des enfants moribonds, par suite de dyssenterie, de diarrhée, de bronchite, de pneumonie ont dû la vie à cette prompte émigration accomplie même au milieu des rigueurs de l'hiver. Ajoutons d'ailleurs que l'établissement à la campagne

^{4.} Michel Lévy, loc. cit.

^{2.} Hufeland, La macrobiotique, ou l'art de prolonger la vie de l'homme. Traduction J.-L. Jourdan. Paris, 1838.

^{3.} Donné, Conseils aux familles sur la manière d'élever les enfants. Paris, 1864.

des hôpitaux d'enfants ne présente pas les inconvénients que nous constations ailleurs pour les hôpitaux d'adultes : d'une part, les enfants sont moins exposés que les hommes à un de ces accidents subits que multiplie l'industrie dans nos cités; rarement abandonnés à eux-mêmes, ils peuvent être aussitôt entourés de soins de toute espèce; enfin, s'il y a lieu, un premier appareil peut être posé, une opération d'urgence peut être pratiquée dans un des hôpitaux d'adultes, s'il s'en trouve de plus rapproché du lieu de l'accident; que si l'enfant est atteint d'une maladie médicale, la chose devient plus simple encore, car il n'est presque aucune maladie de l'enfance qui ne soit précédée de prodromes plus ou moins longs.

Malgré le séjour à la campagne, nous réclamerons hautement pour un hôpital d'enfants l'exécution des règles d'hygiène les plus sévères, et en particulier la séparation des bâtiments, à l'aide de vastes jardins. On établira des divisions particulières pour un certain nombre de maladies. Voici celles que Becquerel⁴ indique comme nécessaires : 4° maladies chirurgicales; 2° maladies aiguës proprement dites non contagieuses; 3° maladies aiguës contagieuses (fièvres éruptives); 4° maladies nerveuses (chorée, épilepsie); 5° maladies de la peau; 6° gale; 7° ophthalmies; 8° scrofules et tubercules.

Les salles, vastes mais contenant peu de malades, 10 ou 12 tout au plus, suffisamment chauffées et aérées, devront présenter un nombre d'infirmiers beaucoup plus considérable que les hôpitaux d'adultes.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la nécessité de vastes jardins, de galeries, d'un gymnase, ce complément nécessaire de l'éducation physique de l'enfance, précieux moyen de développer le système musculaire, de fortifier la constitution, de stimuler l'appétit, de favoriser la digestion.

Nous nous sommes abstenu, en traçant brièvement quelquesunes des conditions que réclament pour eux les hôpitaux d'enfants, de parler des établissements charitables destinés à accueillir les enfants abandonnés. C'est qu'en effet, nous avons peu de choses à en dire, et qu'il serait facile de leur appliquer ce

1. A. Becquerel, loc. cit., p. 33.

HOPITAUX SPÉCIAUX

que nous venons de noter à l'endroit des hôpitaux consacrés à l'enfance. Dans les uns, comme dans les autres, l'air, le soleil, l'exercice seront les grands moyens mis en usage soit pour restaurer la santé, soit pour faire l'éducation physique des enfants. Éviter avec soin toutes les causes de viciation de l'air pour les uns comme pour les autres, les éloigner de tout ce qui serait de nature à impressionner leur organisation délicate, les entourer en un mot de l'air le plus pur qu'il sera possible de trouver, voilà ce que réclament les enfants, et ceux qui veillent sur eux ne devront pas oublier que « la vie est une ; le berceau se lie à la tombe ; une santé caduque, une existence pénible, une mort hâtive dépendent souvent d'une santé mal dirigée ⁴. »

CHAPITRE II. — Maisons d'accouchements.

Mortalité des hôpitaux de maternité. — Elle trouve sa cause dans les épidémies de fièvre puerpérale. — Un mot sur la fièvre puerpérale; ce qu'elle est. — Faits qui militent en faveur de la contagion. — Impuissance du traitement médical. — L'encombrement coïncide avec une plus grande mortalité. — Impossibilité de supprimer les maisons d'accouchements. — Nécessité d'un air pur pour ces hôpitaux. — Ce que doit être un hôpital de maternité. — Mesures hygiéniques. — Nécessité pour ces asiles d'être centraux.

« Il se présente souvent, disait en 4862 l'honorable M. Davenne, devant l'Académie de médecine ², certains phénomènes inexplicables dans les conditions médicales d'une grande ville. La périodicité des maladies qui frappent les femmes en couches est un de ces mystères restés jusqu'à présent impénétrables. Que n'a-t-on tenté pour conjurer ce fléau ! Mesures d'hygiène, soins incessants, précautions de toute nature, fermeture des maisons spéciales, dissémination des accouchées dans les hôpitaux généraux ; en un mot, tout ce que peut suggérer à une

^{1.} Réveillé-Parise, loc. cit.

^{2.} Davenne, Bulletin de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1862, t. XXVII.

administration consciencieuse, secondée par un corps médical savant et dévoué, l'ardent espoir d'arracher à la mort tant d'intéressantes victimes; tous ces efforts sont restés vains, et le fléau n'en a pas moins continué ses ravages. »

C'est qu'en effet, tandis que nous voyons la robuste compagne du paysan supporter sans aucun accident sa grossesse, arriver au terme sans avoir pris aucune précaution, s'arrêter à peine quelques jours, nous dirions presque quelques heures pour ses couches, et reprendre parfois dès le surlendemain ses pénibles travaux, sans que rien vienne entraver la marche naturelle de la gestation et de la parturition ; les plus redoutables accidents viennent fondre sur les femmes de nos cités; pour plusieurs, gestation difficile et douloureuse; pour beaucoup, une de ces maladies fatales qui déjouent tous les efforts de la science et du dévouement.

Mais c'est surtout dans les maisons d'accouchements que ce triste dénoûment se produit plus souvent; il n'est pas une année où la Maternité de Paris ne se voie forcée de fermer ses salles, pas une année où le chiffre de la mortalité ne vienne effrayer les accoucheurs, et faire réfléchir une fois de plus les savants à la recherche de la cause inconnue qui décime les femmes en couches.

Tenon, dans le tableau que nous avons tracé d'après lui de la physionomie de l'Hôtel-Dieu, se plaint du triste état de choses dont les malheureuses qui vont être mères seront fatalement les victimes. A cette époque, la mortalité des femmes qui venaient accoucher à l'Hôtel-Dieu, n'était pas moindre de 4 pour 43.

A l'hôpital d'accouchements de Paris, le nombre des entrées en 1856 s'est élevé à 4,739. Le chiffre des décès, pour cette même année, a été de 439. La mortalité moyenne, en y comprenant celle des femmes en couches et des nouveau-nés, a été, pendant la période décennale de 1845 à 1854, de 1 sur 17,18; en 1855, de 1 sur 11,49, et en 1856, de 1 sur 10,67.

Quelle est la cause première de cette mortalité? Nous ne craignons pas de dire que c'est encore, comme dans les autres hôpitaux, la mauvaise disposition des établissements destinés à accueillir les femmes en couches ; nous n'en voulons qu'une

MAISONS D'ACCOUCHEMENTS

preuve, c'est l'indemnité relative dont jouissent les hôpitaux anglais, d'après M. Léon Le Fort⁴, hôpitaux que nous avons montrés supérieurs aux nôtres au point de vue de l'hygiène et de la salubrité. Pour citer un chiffre entre cent, il s'est fait à Guy's-hospital, 11,928 accouchements pendant une période de sept années. On n'a eu à déplorer que 36 morts, qui se décomposent ainsi :

Péritonite	14
Hémorrhagie	7
Rupture de l'utérus	3
Métrite	1
Phthisie	1
Choléra	4
Pneumonie	2
Fièvre	1
Maladie de Bright	2
Infection purulente	2
Éclampsie	2
Total	36

La fièvre puerpérale, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, ce fléau dévastateur qui moissonne chaque année tant de victimes dans la force de l'âge et l'efflorescence de la jeunesse, la fièvre puerpérale trouve-t-elle sa cause dans l'absence des précautions hygiéniques?... nous n'oserions ni l'affirmer ni le nier, alors que tant de savants maîtres gardent sur cette question litigieuse un modeste silence. Mais ce que nous savons bien, ce qui est indiscutable, ce qui est acquis à la science, c'est que l'absence de ces précautions hygiéniques décuple, centuple la mortalité dans les hôpitaux d'accouchements....

C'est ici le lieu d'ouvrir une parenthèse et de dire en quelques mots comment et où sévit la fièvre puerpérale. Comment indiquer, en effet, ce qu'il faut faire pour l'éviter, si nous ne disons avant ce qu'elle est? Qu'on se rassure d'ailleurs; nous n'agitons pas ici une question de doctrine; le problème serait trop difficile pour nous: « A travers ce conflit d'idées sur le siége de ce que nous appelons *fièvre puerpérale*, que déduire

1. Léon Le Fort, Statistique comparative des hôpitaux en Angleterre. (Gazette des hôpitaux, 1861.)

en effet, dirons-nous avec M. Ch. Dubreuilh⁴, sinon des idées vagues aussi variables que les altérations que le scalpel rencontre, et que la nature des épidémies elles-mêmes. »

Que la fièvre puerpérale soit une maladie fébrile avant pour point de départ un état général auquel les lésions locales, lorsqu'elles existent, sont subordonnées, en un mot une fièvre essentielle, ainsi que le veulent MM. Dubois, Depaul et Danyau²; qu'elle ne soit autre chose, comme l'assure M. Bouillaud³, qu'une pyrexie à laquelle l'infection septique et purulente du sang suffit pour ajouter des phénomènes généraux qui constituent la maladie même, dont on a voulu faire une entité morbide; qu'elle soit, comme le demande Cazeaux 4, une maladie à phlegmasies multiples, dont la gravité découle de l'état de prédisposition morbide dans lequel se trouve l'organisme au moment de leur développement d'une part, de l'influence occulte du génie épidémique de l'autre; qu'elle soit, comme l'assure M. Velpeau 5, une péritonite, une angioleucite, une phlébite ou une infection purulente ou putride modifiée par l'état puerpéral; ou une inflammation du péritoine (Beau)⁶, inflammation franche comme la pneumonie, comme la pleurésie, comme celle qui résulte d'un traumatisme quelconque; la fièvre puerpérale, dis-je, présente quelque chose de tout spécial, un τί θείον, un quid divinum, qui peut trouver son explication dans les conditions où elle se développe.

Mais doit-on supposer que ce quelque chose appartient exclusivement à la femme, nous ne le croyons pas, et tout en admettant, chose incontestable ! que la menstruation, la grossesse, l'accouchement développent chez la femme un état spécial consistant en particulier dans une altération des liquides et qui la prédispose aux affections les plus graves, il

156

6. Ib., p. 55 et 387.

^{1.} Ch. Dubreuilh, De la fièvre puerpérale épidémique. Mémoire couronné par la Société de médecine de Bordeaux. 1848.

^{2.} De la fièvre puerpérale, de sa nature et de son traitement; communications à l'Académie de médecine. Paris, 1858, p. 17, 111, 155, 219.

^{3.} Ib., p. 194 et 403.

^{4.} Ib., p. 181 et 325.

^{5.} Ib., p. 307.

faut reconnaître aussi que ce génie épidémique qui a son point de départ chez la femme en couches, peut se propager aussi aux hommes.

Qui ne se souvient de la brillante argumentation de M. Trousseau, à l'Académie de médecine, le 46 mars 1858? Le savant professeur, avec cette éloquence persuasive qui attache les auditeurs à ses lèvres et transforme la chaire où il parle en une tribune, s'écriait : « Un médecin d'infiniment d'esprit, M. Lorain, a soutenu il y a deux ans une thèse : De la fièvre puerpérale chez la femme, chez le fætus et chez l'enfant nouveau-né. Je regrette qu'il n'ait pas ajouté : et chez les blessés des deux sexes résidant à proximité des salles d'accouchements. Il lui aurait été facile de montrer chez les hommes eux-mêmes en temps d'épidémie, et toutes réserves faites sous le rapport des différences d'organisation, des lésions analogues.

» Dans la grande épidémie de 1855, dont MM. Charrier ⁴, P. Lorain ² et d'autres encore nous ont conservé la relation, on note d'abord des lésions de l'appareil utérin : il y a de bonnes raisons pour cela ; mais ensuite on voit, aux mois de septembre et d'octobre, apparaître de graves lésions des organes thoraciques ; des pleurésies suppurées enlèvent les femmes en aussi peu de temps que la péritonite. L'on observe en outre que, pendant tout le temps de l'épidémie, les enfants meurent en quantité incomparablement plus grande que dans un autre temps. Je parle des enfants dont les mères n'avaient pas la fièvre puerpérale. Comment meurent-ils ? — comme toutes les femmes : avec des phlébites ombilicales, des péritonites, des pleurésies, etc., en un mot, en présentant les mêmes lésions que les femmes soumises à l'influence épidémique, et cela indépendamment des conditions de la parturition.

» Or si l'enfant séparé de la mère, si le rameau détaché de l'arbre offre des lésions identiques, à plus forte raison l'enfant encore dans le sein maternel les offrira-t-il. Aussi voyons-nous, quand règne la puerpéralité, l'enfant mourir dans le sein de

^{4.} Charrier, Thèse de doctorat. Paris.

^{2.} Paul Lorain, De la fièvre puerpérale, thèse de doctorat. Paris, 1855.

sa mère, avec une péritonite, même lorsque la mère n'est pas malade.

» Cela est-il propre aux services d'accouchements? Point du tout, et la même chose s'observe dans les autres hôpitaux; à l'Hôtel-Dieu, à Necker, à Beaujon, etc., partout où l'on reçoit des femmes récemment accouchées, les enfants ont des ophthalmies excessivement graves, des érysipèles autour de l'ombilic, s'étendant bientôt au loin, etc., accidents qui les tuent aussi complétement que la fièvre puerpérale. Nous les voyons encore contracter des inflammations de la veine porte et des organes abdominaux, et succomber comme succombent les femmes dans les hôpitaux spéciaux.

» Maintenant, demandez à M. Nélaton s'il est en sécurité pour ses opérés, quand la fièvre puerpérale règne dans les salles de M. Dubois. Il nous répondra que les phlegmasies des séreuses, des synoviales, que la fièvre de résorption en un mot, etc., sont alors la règle, et que la moindre opération exige de sa part la plus grande circonspection.

» Demandez à M. Jobert et à M. Laugier, si alors que règne la fièvre puerpérale dans une des salles de l'Hôtel-Dieu, et qu'on n'en sait rien encore dans leurs services, ils ne s'aperçoivent pas, à leurs insuccès et à la gravité que révèlent les plus minimes opérations, que l'épidémie a fait invasion.

» Allons plus loin : en 1856, M. Paul Dubois fait évacuer la Clinique ; on reçoit les femmes en couches dans les autres hôpitaux, et la Clinique reçoit les maladies ordinaires. M. Pidoux, chargé de ce service, note qu'il perd ses malades dans une proportion insolite et pour les affections les plus bénignes d'ordinaire. Mais alors elles se compliquent d'érysipèles, d'affections gastriques et presque toutes succombent. Non-seulement on observe les accidents dont je parlais tout à l'heure après les opérations, mais on les observe auparavant. Les malades atteints d'affections chroniques, sans plaie et qu'on doit opérer, prennent des indispositions caractéristiques se traduisant par des phénomènes généraux auxquels des yeux exercés ne se trompent guère et qui font prédire un insuccès certain.

» Vous voyez donc que la fièvre puerpérale est commune aux

158

hommes aussi bien qu'aux femmes, et que ma proposition, si étrange au premier abord, se justifie jusqu'à un certain point¹.

En dépouillant la proposition de M. Trousseau d'un peu d'exagération dans la forme, on arrive à reconnaître avec lui qu'il existe en effet une influence spécifique transmissible de la femme à l'homme, mais d'autant plus grave chez la femme qu'elle est plus affaiblie, ainsi que nous l'avons dit, par le fait même des circonstances où elle se trouve.

Les faits sur lesquels s'appuie l'illustre praticien ont depuis longtemps éveillé l'attention, et de nombreux travaux ont été publiés à ce sujet.

MM. Delpech, Bouchut ² et Lorrain ³ ont démontré qu'on rencontrait non plus seulement la péritonite, mais des pleurésies, des abcès dans les extrémités, dans les articulations des nouveau-nés placés dans les hôpitaux atteints par le fléau, que ces enfants appartiennent d'ailleurs à des malades, ou à des femmes indemnes de tout accident.

En dehors même de la puerpéralité, on a constaté, soit pendant la menstruation, soit même en dehors de cet état génésique, l'explosion de la fièvre puerpérale chez des femmes exposées à subir l'influence épidémique. Pour citer un fait entre mille, indiquons celui de M. Tarnier, constaté chez une jeune élève de la Maternité ⁴.

Quant aux opérés, nous n'avons pas besoin de beaucoup insister pour rappeler aux chirurgiens l'analogie des symptômes qui se présentent dans les deux sexes, sous l'influence épidémique; nous rappellerons seulement qu'en 1826, M. Velpeau ⁵ avait constaté, chez les femmes mortes de la fièvre puerpuérale, des collections purulentes analogues dans les plèvres et

1. Trousseau, loc. cit., p. 97.

2. E. Bouchut, Études sur la fièvre puerpérale. (Gazette médicale de Paris. 1844, p. 85, 101, 149.) – Traité des maladies des nouveau-nès. 4° édition, Paris, 1862.

3. La fièvre puerpérale chez la femme, le fœtus et le nouveau-né. Paris, 1855. In-4° de 204.

4. S. Tarnier, De la fièvre puerpérale observée à l'hospice de la Maternité. Paris, 1858. In-8°.

5. Velpeau, Recherches et observations sur l'altération du sang dans les maladies. (Revue médicale, 1826 et 1827.) - Clinique chirurgicale, t. III. Paris.

dans les articulations, lésions retrouvées plus tard par Dance⁴, et par M. J.-P. Tessier² chez les opérés qui ont succombé au milieu de ces épidémies. Où voulons-nous en venir?

A démontrer l'influence funeste de ce génie épidémique, qui, s'abattant trop souvent, hélas! sur un hôpital d'accouchements, ne se borne même pas à ces victimes offertes à sa rapacité, mais qui étend ses ravages jusque sur les individus sains ou malades placés à portée de la maison d'accouchements; en un mot, à démontrer la facilité avec laquelle les accidents qui accompagnent le puerpéralité se propagent au dehors.

Mais comment se propage la fièvre puerpérale ? Ici se placerait la question si controversée de la contagion ; le terrain est trop brûlant pour que nous voulions nous y glisser ; nous nous bornerons donc à indiquer sommairement, mais sans nous y arrêter, quelques-uns des faits qui militent en faveur de cette doctrine. M. Depaul ³ en indique trois dus à sa pratique. Dans les deux premiers, l'accoucheur avait pratiqué l'autopsie de malades mortes de la fièvre puerpérale, immédiatement avant de se rendre chez ses deux clientes, qui succombèrent à la même maladie. Dans le troisième, il vit une sage-femme de la Maternité, péniblement impressionnée par l'odeur nauséabonde qu'exhalait une malade contaminée, mourir quelques heures après, et présenter à l'autopsie des lésions analogues à celle de la fièvre puerpérale.

Deux faits semblables sont invoqués par M. S. Tarnier, dans l'opuscule déjà cité ; les expériences de M. Semmeliveis ⁴, desquelles il résulterait que les lotions chlorurées, et le nettoyage des mains à la brosse chez l'accoucheur et les élèves, auraient considérablement diminué le chiffre de la mortalité à la maison d'accouchements de Vienne, ont souvent aussi été in-

1. Dance, De la phlébitc utérine et de la phlébite en général considérées sous le rapport de leurs causes et de leurs complications. (Archives de médecine, 1828, t. XVIII et XIX.)

2. J.-P. Tessier, Exposé et examen critique des doctrines de la phlébite et de la résorption purulente. (L'Expérience, juin 1838.)

3. Depaul, De la fièvre puerpérale, loc. cit., p. 11.

4. Arneth, Note sur le moyen proposé et employé par M. Semmeliveis pour empêcher le développement des épidémies puerpérales dans l'hospice de la Maternité de Vienne. (Annales d'hygiène publique. Paris, 1851, t. XLV, p. 284.)

MAISONS D'ACCOUCHEMENTS

voquées en faveur de la contagion ; la multiplicité des cas malheureux dans la clientèle d'un même accoucheur ; la coïncidence, qui a si souvent frappé les professeurs des écoles de maternité, du plus grand nombre de décès dans un même lit, successivement occupé, après une première victime de l'épidémie ; tels sont les faits principaux qui ont servi d'arguments aux partisans de la contagion, et nous devons dire que, s'ils ne sont pas assez concluants pour emporter l'opinion unanime de tous les médecins, ils sont du moins de nature à faire profondément réfléchir.

« Il n'est pas impossible, dirons-nous avec M. Piorry ⁴, qu'il existe un virus qui ait la funeste prérogative de communiquer le mal; les faits cités par notre honorable collègue M. Depaul imposent aux observateurs le devoir de faire tous leurs efforts pour résoudre cette question; mais s'il en était ainsi, il faudrait au moins convenir que ce virus se développerait spontanément chez des malades qui n'ont communiqué avec aucune personne atteinte de la fièvre dite puerpérale; car il suffit, pour que l'ensemble d'accidents ainsi désignés vienne à se manifester, que plusieurs femmes saines et récemment accouchées habitent conjointement dans un lieu petit et mal aéré. »

De la grande discussion de l'Académie de médecine, en 1858, à laquelle nous avons emprunté le résumé de la plupart de ces faits, il résulte deux points indiscutables. Le premier est, hélas ! l'impuissance trop fréquente du traitement médical. « C'est un aveu triste à faire, disait M. Depaul; mais je crois être dans le vrai en déclarant que le traitement de la fièvre puerpérale est encore à trouver. Ce n'est pas que des prétentions contraires ne se soient produites bien souvent depuis qu'on s'occupe de ce grave sujet; mais on l'a dit depuis longtemps, plus sont nombreux les agents thérapeutiques proposés pour combattre une maladie, et plus on est en droit de redouter l'impuissance de chacun d'eux. Une expérience déjà longue, et malheureusement trop grande sur ce sujet, me rend peu accessible aux illusions et, tout en rendant justice à de louables efforts que je voudrais voir couronnés de succès, je dois m'incliner devant

Piorry, loc. cit., p. 82.
 H. JAQUEMET.

161

la triste réalité et me contenter de faire des vœux et des efforts moi-même pour arriver un jour à des résultats meilleurs ⁴. »

« Relativement à la thérapeutique, disait à son tour M. Cruveilhier ², je peux dire que pendant les cinq épidémies, dont j'ai été le témoin, j'ai essayé de toutes les méthodes de traitement rationnel et empirique, et que toutes ont également échoué. »

Et voilà pourquoi, en présence de cette impuissance, dans l'impossibilité d'ailleurs de découvrir la cause essentielle de la fièvre puerpérale, les études se sont dirigées de préférence vers la prophylaxie : ne pouvant l'arrêter, on s'est forcé de la prévenir.

On a remarqué — c'est le second fait indiscutable — que la mortalité était d'autant plus grande que l'encombrement était plus considérable. Appuyons notre dire sur quelques faits.

M. Tarnier³ rapporte que 3,222 accouchements, qui ont eu lieu dans le 12^e arrondissement de Paris en 1856, n'ont donné que 14 décès, c'est-à-dire 1 pour 322, alors que cette même année la moyenne de la mortalité était de 1 sur 19 à la Maternité. A quoi attribuer ce résultat si disproportionné et si défavorable, sinon à l'entrée dans cet hôpital de 2,478 femmes! Opinion qui concorde avec celle de M. Cruveilhier, si péniblement impressionné de la mortalité observée par lui en 1831 à la Maternité, qu'il écrivait les lignes suivantes dans un discours que l'administration le supplia de supprimer : « J'établissais, dit-il⁴, que la fièvre puerpérale épidémique de la Maternité était un véritable typhus, auquel je donnerai le nom de typhus puerpéral ; qu'elle constituait une maladie par infection, une maladie contagieuse miasmatique; qu'elle était la conséquence de l'accouchement et qu'elle ravagerait la Maternité, comme toutes les maisons d'accouchements, tout le temps

1. Depaul, De la fièvre puerpérale, communication à l'Académie impériale de médecine. Paris, 1858, p. 41.

2. J. Cruveilhier, Ib., p. 130.

3. Tarnier, De la fièvre puerpérale observée à l'hospice de la Maternité. Paris, 1858.

4. Cruveilhier, loc. cit.

que la population de ces maisons ne serait pas en harmonie avec la capacité des lieux, tout le temps que 3,000 femmes grosses seraient reçues, chaque année, à la Maternité de Paris, dans un espace qui ne permettrait d'en admettre que 4,500 et tout au plus 2,000.... La question de l'encombrement dans les maisons d'accouchements est, pour les femmes en couches, une question de vie ou de mort. »

Ajoutons enfin que la femme en couches (c'est Parent-Duchatelet qui a démontré ce fait) possède une infection miasmatique bien supérieure à celle d'un malade ordinaire, qu'elle produit quatre à cinq fois plus de miasmes qu'un fiévreux même. Ce fait est si bien prouvé, qu'il a été sérieusement question de supprimer les maisons d'accouchements,

Nous demandions grâce, dans notre introduction, pour les hôpitaux en général, nous demandons grâce ici, et avec plus d'insistance encore, pour les hôpitaux d'accouchements. Il nous semble démontré d'abord que la suppression de ces asiles ne ferait pas disparaître entièrement la fièvre puerpérale, puisque cette maladie sévit souvent dans les maisons particulières. Il est hors de doute, ainsi que l'a démontré Cazeaux¹, que l'insalubrité domiciliaire, l'alimentation insuffisante, les privations de toute nature sont les raisons d'être de la fièvre puerpérale. N'oublions pas que les femmes admises dans les maisons d'accouchements sont précisément celles qui manquent de tout, et, après le tableau que nous avons tracé, en commençant, du logement des pauvres, demandons - nous ce que feraient ces malheureuses si l'hôpital venait à leur manquer.

« Les divers services hospitaliers que l'administration de l'Assistance publique a consacrés aux femmes en couches, dit M. P. Dubois², reçoivent chaque année six mille femmes environ : ainsi, la suppression des maternités imposerait à l'administration charitable de Paris l'obligation de donner à ces six mille femmes dispersées dans la capitale tout ce qui cons-

^{1.} Cazeaux, De la fièvre puerpérale, p. 191.

^{2.} Paul Dubois, De la fièvre puerpérale, communication à l'Académie impériale de médecine, p. 255.

titue l'assistance matérielle qu'elles reçoivent dans les services hospitaliers qui leur ont été réservés. Il ne s'agirait pas, pour l'assistance publique, songez-y bien, de donner à une mère de famille, qui a une demeure, le mobilier modeste et à peu près suffisant de l'ouvrier, et un entourage de parents, d'amis ou de voisins bienveillants, les secours pécuniaires ou autres que réclament les charges ou les nécessités d'un accouchement. Les six mille femmes que la suppression des services hospitaliers actuels mettrait à sa charge, ce seraient six mille pauvres créatures sans pain, sans linge, sans feu, dans la saison froide, sans aide, quand la souffrance et le danger les condamnent à l'impuissance, et enfin sans abri, car elles perdent alors le seul asile que la plupart d'entre elles tiennent de la domesticité. »

Si nous nous plaçons à une autre point de vue, il nous paraîtra plus difficile encore de supprimer les hôpitaux de Maternité. Qui ne sait que ces maisons deviennent, chaque année, un asile pour un nombre considérable de malheureuses qui viennent y cacher les suites d'une faute? N'est-ce pas une cruauté de forcer ces malheureuses filles-mères, plus dignes de notre pitié que de notre mépris, à étaler leur honte au grand jour? L'Angleterre nous doit être un exemple salutaire. Elle ferme ses hôpitaux aux victimes de la séduction, les réservant uniquement pour les femmes mariées : n'est-ce pas à cela que la Grande-Bretagne est redevable des nombreux infanticides qui affligent chaque année ce pays?

Ouvrons les hôpitaux de maternité par pitié pour l'honnête mère de famille dans la misère, par pitié pour la fille-mère, afin de lui épargner la pensée d'un crime déjà trop fréquent ; pour elle surtout soyons philanthropes, et n'oublions jamais qu'une femme quelle qu'elle soit, lorsqu'elle est sur le point de devenir mère, est digne de tous nos respects ¹.

1. Nous ne saurions trop louer les mesures prises au grand hôpital de Venise, en vue de garder le secret, et, s'il est possible, de sauver l'honneur de ces malheureuses. « La section des femmes en couches est gardée avec le plus grand soin; l'accès en est interdit à toute personne étrangère, et il est défendu à la sage-femme en chef, à laquelle est confiée la surveillance immédiate des salles de maternité, de pénétrer dans la vie des femmes qui y sont admises, et sur-

MAISONS D'ACCOUCHEMENTS

C'est donc uniquement aux mesures salutaires d'une hygiène bien entendue que l'on devra avoir recours pour prévenir le fléau, et la première condition ici encore, ici surtout, sera un air pur. L'agglomération des femmes en couches dans un même local, l'écoulement des lochies, l'abondance des sueurs, l'excrétion souvent superflue du lait, des urines, des matières fécales, l'humectation continue de la peau, douée par cela même d'un pouvoir absorbant plus considérable; le rétablissement dans leurs rapports normaux des organes respiratoires comprimés pendant la grossesse, et par suite l'ampleur de la respiration; la fatigue consécutive à la perte du sang, à la déperdition des forces musculaires; l'irritabilité du système nerveux, tout demande pour la femme enceinte un air pur, des soins de propreté bien entendus, de la tranquillité, du calme moral.

Pour remplir ces conditions il faut bien peu de choses, réaliser les conditions que nous avons indiquées pour tous les hôpitaux : 1° petits hôpitaux; 2° isolément complet de l'hôpital des habitations voisines, et surtout d'hôpitaux de malades; 3° petites salles : nous n'avons pas besoin d'insister sur ce fait capital, on comprend assez les motifs de notre demande. Les salles de femmes en couches ne devront pas contenir plus de six lits, elles devront être complétement indépendantes les unes des autres.

Il sera par-dessus tout nécessaire d'avoir des salles de rechange : si la femme de l'ouvrier privée de presque tout ce qui lui est nécessaire accouche sans accidents dans une mansarde, c'est que son réduit n'a pas été-souillé successivement par la présence de plusieurs accouchées; — nécessaire de posséder quelques pièces à deux et à un lit où l'on puisse isoler aussitôt

tout de soulever le voile ou le mouchoir dont elles se recouvrent pour ne pas être reconnues. Chaque femme porte sur elle son nom écrit et cacheté; le cachet n'est brisé qu'en cas de mort. Deux classes de femmes viennent chercher asile dans les salles de la maternité : celles qui, pressées par la misère, ne peuvent accoucher chez elles, et celles qui cherchent à cacher à tous les regards leur position malheureuse ; parmi ces dernières, quelques victimes de la séduction parviennent à conserver intacte leur réputation, tant le secret est religieusement gardé. » (Delle instituzioni di beneficenza nellà città e provincia di Venezia del conte Pietro Luigi Bembo.)

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

166

les femmes, qui présenteraient les premiers symptômes d'infection.

Enfin, on n'hésitera pas à fermer un établissement de ce genre au premier signal d'épidémie. « Le seul palliatif qu'on ait trouvé à opposer au mal, dit M. Husson, a été, jusqu'à ce jour, l'évacuation momentanée des salles infectées. »

Bref, et pour nous résumer, l'unique, la seule condition de salubrité d'un hôpital de maternité sera de l'éloigner de *toute* cause de viciation de l'air, de lui procurer un air pur.

Nous sommes heureux de trouver dans une discussion encore pendante à la Société de chirurgie la confirmation de ces principes, que nous posions il y a déjà plusieurs mois. -M. Trélat, dans la séance du 25 avril dernier, rattachait à deux causes distinctes la mortalité des femmes en couches : c'est, d'une part, l'infection hospitalière plus grande encore dans les maternités que partout ailleurs; c'est, d'autre part, la possibilité de l'extension de la maladie par suite du rapprochement des nouvelles accouchées. A la première cause, il oppose donc le petit nombre des malades, le roulement régulier des salles, le changement complet du matériel, ou tout au moins le lavage de ce matériel, mais un lavage sérieux, où l'on passera tout en revue, depuis les murs de la salle jusqu'à la laine des matelas. Pour combattre la seconde, il séquestre · immédiatement, et de la manière la plus absolue, toute femme atteinte d'accidents puerpéraux. - N'est-ce pas ce que nous demandons nous-même?

M. Tarnier est encore plus sévère dans l'application de ces mêmes principes. « Sur un emplacement convenable, dit cet auteur, que nous citons textuellement ici⁴, *au centre de Paris*, si l'on veut, mais au milieu d'un espace suffisamment large et bien aéré, s'élèverait un seul corps de bâtiment, isolé de tous côtés, exposé au levant et au couchant, ayant un rez-dechaussée et un premier étage disposés pour recevoir des malades. — Un sous-sol et un deuxième étage pourraient être utilisés pour les services généraux.

1. Tarnier, Mémoire sur l'hygiène des hôpitaux de femmes en couches. Paris, 4864.

MAISONS D'ACCOUCHEMENTS

» Le rez-de-chaussée serait spécialement affecté aux nouvelles accouchées, il serait parcouru dans toute sa longueur par un couloir intérieur qui le séparerait en deux moitiés. Je dirai plus tard l'usage de se couloir.

» Ce rez-de-chaussée présenterait sur ses deux faces, c'est-àdire au levant d'un côté et au couchant de l'autre, des chambres placées les unes à côté des autres et adossées au couloir intérieur. Chaque chambre s'ouvrirait *au dehors* par une porte et deux fenêtres, et n'aurait *aucune communication ni avec les chambres voisines, ni avec le couloir intérieur, ni avec aucune autre partie de l'hôpital*; pour pénétrer dans chacune de ces chambres, il faudrait donc absolument faire, par dehors, le tour du bâtiment, et aller de porte en porte comme on va, dans une rue de Paris, de maison en maison.

» Chaque chambre serait ainsi un vrai logis particulier, ayant toutes ses ouvertures sur un jardin commun, mais n'ayant aucune communication avec les autres parties de l'hôpital.

» La largeur des chambres devrait être, je crois, de 5 mètres sur 4 de profondeur et 4 de hauteur. Chacune d'elles devrait, en effet, être assez grande pour recevoir deux lits, l'un pour une nouvelle accouchée, l'autre pour une femme enceinte, et un berceau pour un enfant nouveau-né. J'indique ces mesures sans leur attacher d'importance précise.

» Un bouton de sonnette, disposé auprès de chaque lit, irait aboutir dans le couloir intérieur où se tiendraient les gens de service. Dans ce couloir, un local particulier servirait d'office; une autre pièce y serait réservée pour une surveillante.

» Au premier étage seraient disposées des salles de 4,6 et 10 lits.

» Je n'ai rien de particulier à dire; leur disposition devrait être celle des autres hôpitaux. Ces salles seraient occupées par des femmes enceintes, des nourrices, et certaines accouchées dont je parlerai bientôt.

» Avec un hôpital disposé comme je viens de l'indiquer, le service devrait être réglé de la façon suivante : autant que possible les femmes enceintes y seraient admises dix jours au moins avant leur accouchement. C'est là une première condition propre à diminuer la mortalité, et qui ne serait pas

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

468

difficile à remplir, car chaque jour, dans nos hôpitaux, on refuse, faute de place, de recevoir nombre de femmes enceintes qui viennent s'y présenter. Chaque chambre du rez-de-chaussée recevrait une nouvelle accouchée et une femme enceinte qui deviendrait sa garde-malade, et rendrait à sa compagne mille services qui diminueraient singulièrement la besogne des infirmières.

» Au bout de huit jours, le danger de la fièvre puerpérale étant passé, la nouvelle accouchée et la femme enceinte seraient transportées dans la salle commune du premier étage. La chambre qu'elles quitteraient serait alors purifiée, les murs et le plafond seraient blanchis à la chaux; le sol, que je suppose recouvert d'asphalte, serait lavé, toute la literie serait lessivée, les matelas seraient cardés; portes et fenêtres resteraient ensuite ouvertes pendant une semaine. Après ce laps de temps, la chambre ainsi remise à neuf pourrait être occupée de nouveau.

» Ce roulement remplacerait avec avantage les salles de rechange qui sont déjà adoptées dans quelques hôpitaux où elles donnent le meilleur résultat. Je puis, avec M. Malgaigne ⁴, citer les maternités de Rouen et de Bruxelles. L'expérience a prononcé sur l'utilité des salles de rechange, il faut donc en adopter le principe.

▶ Le roulement tel que je l'ai indiqué a, comme les salles de rechange, le tort de faire perdre du temps. Peut-être pourrait-on y remédier : que les murs et le plafond des chambres soient partout revêtus de plaques en terre émaillée, et avec une éponge et une pompe à main on fera en quelques heures un lavage si parfait, qu'une chambre quittée par une malade pourrait, sans inconvénients, recevoir le lendemain une autre accouchée. On m'objectera le prix élevé des plaques émaillées, mais on éviterait ainsi le chômage, l'économie serait plus grande que la dépense. Ce serait une question à étudier. — Quoi qu'il en soit, je m'en tiendrai provisoirement à l'évacuation temporaire des chambres et au blanchiment des murs.

1. Malgaigne, Rapport inséré au Bulletin officiel du ministère de l'Intérieur. 4864, nº 7, p. 161. » Avec ce système, chaque chambre servirait à deux accouchées et deux femmes enceintes par mois; un hôpital ayant un rez-de-chaussée de vingt-cinq chambres serait donc suffisant pour six cents accouchements par an.

» Jusqu'ici j'ai supposé que toutes les femmes se rétabliraient sans accident; mais que faire quand une nouvelle accouchée tombera malade? On pourrait sans danger, j'en suis convaincu, la laisser dans la chambre qu'elle occupait tout d'abord, car un isolement complet s'opposerait à la propagation de la maladie aux chambres voisines. Mais l'expérience n'a pas encore prononcé, et, dans l'incertitude, je dois prendre en considération l'idée de transport de la fièvre puerpérale de chambre en chambre, par le médecin, l'accoucheur, la sage-femme ou les autres personnes de service. Jusqu'à plus ample informé, il serait donc prudent d'établir un pavillon isolé où les femmes seraient transportées quand elles seraient atteintes d'une maladie puerpérale contagieuse. Un personnel particulier serait attaché à ce service, c'est par lui que le médecin et les élèves termineraient la visite. »

Ce projet, que modifiait dernièrement M. Tarnier⁴, en proposant un bâtiment unique, bâti en ligne droite, et séparé en chambres allant d'une façade à l'autre, mais sans aucune communication entre elles, ce qui permettrait après leur évacuation d'établir entre la porte d'entrée et la fenêtre placée en face de salutaires courants d'air, aurait peut-être nos sympathies pleines et entières si nous ne craignions que l'ouverture immédiate des chambres à l'extérieur n'amenât de brusques et fréquents changements de température. Or des travaux récents, et plus particulièrement les communications de M. Trélat² à la Société de chirurgie, permettent d'établir d'une manière sinon certaine, au moins très-probable, l'action funeste des changements de température sur la mortalité des nouvelles accouchées.

Nous citerons encore le projet de M. Léon Le Fort³. Un bâtiment principal, avec deux petites ailes en retour, serait

^{1.} S. Tarnier, Société de chirurgie. Séance du 28 mars 1866.

^{2.} Trélat, Société de chirurgie. Séances des 11 et 25 avril 1866.

^{3.} Le Fort, Des maternités. Paris, 1866, p. 321.

170 HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

partagé en deux moitiés par un escalier central. Le premier et le deuxième étage, destinés aux femmes en couches, seraient séparés par cet escalier en deux moitiés qui pourraient être soumises à tour de rôle à l'alternance; des portes vitrées empêcheraient une trop libre communication entre les deux moitiés du bâtiment. Sur l'une de ces façades régnerait un corridor commun percé de fenêtres sur toute la longueur, sur l'autre façade seraient placées des chambres à trois lits. Chacune de ces petites salles aurait une fenêtre donnant à l'extérieur et une porte qui s'ouvrirait sur le corridor commun.

Complétement isolé de ce premier bâtiment, et ne communiquant avec lui que par un tunnel souterrain destiné au service matériel, au transport du linge et de la nourriture, par exemple, transport *uniquement mécanique* et auquel le personnel hospitalier ne devra prendre part que pour lui donner l'impulsion de départ, s'élèvera l'infirmerie destinée aux affections puerpérales.

M. Tarnier blâme dans ce projet la disposition du corridor commun où s'ouvriront les portes de toutes les chambres, de telle sorte qu'il sera le réceptacle dans lequel viendront se rendre les miasmes engendrés dans chaque compartiment et l'isolement sera illusoire⁴.

Quant à nous, en rappelant ici les projets de deux chirurgiens, dont la parole a tant de valeur, nous n'avons eu d'autre but que d'appuyer les principes généraux que nous avons posés de l'autorité de leur nom : aux architectes et aux administrateurs le soin de les mettre en pratique.

Mais où construirons-nous notre hôpital de maternité?

Devons-nous le construire à la campagne?

La question peut paraître embarrassante. Nous demandons de l'air pur et on nous en offre; on nous offre même l'air le plus pur possible, plus la tranquillité, plus ce calme moral qu'amène le séjour des champs, ainsi que nous l'avons constaté tout à l'heure. En bien! sans hésiter un seul instant nous refusons, parce qu'un hôpital de maternité doit être central.

Se fait-on l'idée d'une malheureuse femme prise tout à

1. Tarnier, loc. cit.

MAISONS D'ACCOUCHEMENTS

coup des horribles douleurs de l'enfantement, quittant à la hâte son grabat, et par tous les temps, été comme hiver, nuit et jour, avec la pluie ou la neige, le soleil ou la lune, faisant à pied plusieurs kilomètres pour gagner le lit de misère? Parfois l'accouchement précipité se fera au milieu de la route, et l'infortunée succombant aux douleurs, peut-être sans un bras pour la soutenir jusqu'au but désiré, peut-être prise d'un de ces accidents subits qui accompagnent parfois l'accouchement, devra, si elle ne veut pas compromettre deux existences à la fois, se traîner quand même, si elle ne tombe pas auparavant épuisée sur le chemin. Un hôpital d'accouchements à la campagne est aussi impossible qu'inhumain ⁴.

CHAPITRE III. - Conclusions.

L'agglomération répugne à première vue. — La question d'économie est illusoire. — La simplicité du service n'y gagne pas. — Projet d'un hospice général. — La campagne perd tous ses avantages avec l'agglomération. — Impossibilité d'établir une maternité à la campagne. — Réponse à quelques objections. — Conclusions.

Au moment d'achever ce travail et de poser nos conclusions, nous demeurons effrayé de l'immensité de la tâche que nous avons entreprise, et, jetant les yeux sur ces pages trop longues et cependant incomplètes, nous nous prenons à regretter que le temps, qui nous tyrannise, ne nous permette pas d'ajouter encore quelques idées, quelques réflexions, quelques recher-

 A cet argument, qui nous paraît, hélas! trop sérieux, on a répondu qu'il était assurément « bien peu de personnes, se rendant à la Maternité, qui ne pussent recourir à une voiture. » (Rapport au Conseil municipal de Bordeaux, 22 janvier 1866.)

Nous nous demandons si nous avons bien lu... — Mais sans discuter ici la question malheureusement trop bien tranchée du plus ou moins d'aisance des pensionnaires d'une maternité, il nous semble démontré que les femmes en couches préféreront de beaucoup la clinique d'un hôpital urbain, si celui-ci leur ouvre ses portes, à une maternité éloignée de plusieurs kilomètres du centre de la ville. Ne sera-ce pas là une cause d'encombrement? ches surtout à ce mémoire écourté, qui n'est en réalité, ainsi que nous le disions en commençant, qu'un résumé des opinions des maîtres sur la matière. Plus nous avancons, plus nous sentons notre faiblesse en présence de cette gigantesque question, et nous voudrions encore nous mettre à l'abri de quelques noms célèbres, dont l'éclat pût un peu dissimuler l'infériorité de notre travail ; nous eussions cité avec bonheur quelques lignes d'une remarquable brochure de M. Gachet (d'Issoudun), l'Hôpital et la famille dans les petites villes; nous eussions fait appel à l'expérience de M. le Dr Chenu, dont le Rapport au conseil de santé des armées, sur les résultats du service médico-chirurgical aux ambulances de Crimée et aux hôpitaux militaires français en Turquie pendant la campagne d'Orient, riche de faits et de précieux documents, nous eût sans doute aidé sur beaucoup de points ; nous eussions voulu consulter encore un important ouvrage, véritable monument élevé au moment même où nous écrivons ces lignes, nous assure-t-on, au génie hospitalier, par un savant agrégé de la Faculté de Strasbourg, et tant d'autres travaux publiés ou en voie de publication, depuis que nous avons entrepris nousmême la rédaction de ce mémoire.

Le temps sera notre excuse...

Mais il est un point du programme que nous avons jusqu'ici laissé de côté et auquel il est bien temps de nous arrêter quelques instants... nous voulons parler de l'agglomération, de la réunion si l'on préfère, des hospices et des hôpitaux d'une ville dans un même point. Pour tous ceux qui connaissent nos idées, ou plutôt pour tous ceux qui se sont pénétrés de la lecture des hygiénistes spéciaux et plus encore des discussions des sociétés savantes sur les hôpitaux, la conclusion que nous allons poser ne saurait être douteuse. Nous avons montré, de concert avec les voix les plus autorisées de la science, la nécessité absolue d'un air pur, et pour arriver à ce résultat nous avons vu les hommes les plus compétents repousser les grands hôpitaux, exiger de petites salles, demander de développer les bâtiments en lignes constamment parallèles, et déclarer enfin que l'on ne pouvait admettre des hôpitaux de plus de 300 malades. Comment songera-t-on, après cela, à accumuler dans

CONCLUSIONS

un même local tout ce que les misères humaines peuvent enfanter de maladies ou d'infirmités ? Cependant jugeons froidement la question, et demandons-nous si l'agglomération de ces établissements dans un espace plus ou moins étendu, présente quelques avantages ou des inconvénients sérieux.

Les partisans d'un semblable projet ne peuvent, ce nous semble, baser leur opinion que sur deux motifs : 1° la réunion des hôpitaux et des hospices en un seul réalise une économie considérable; 2° facilite le service.

Nous pourrions répondre que l'économie n'est pas une question d'hygiène; mais nous comprenons trop bien la valeur de tout ce qui touche à la fortune du pauvre pour vouloir un seul instant appuyer nos idées de cet argument peu solide, et nous le rayons aussitôt.

Il est incontestable pour nous que l'on ne peut admettre. une dépense plus considérable de première installation et un prix de journée plus élevé pour plusieurs petits établissements charitables que pour un seul très-vaste. Pour assurer le service de ces grands édifices, pour faciliter leurs fonctions, il faut des installations excessivement coûteuses; il faut que tout concorde avec l'étendue de l'hôpital, avec le nombre des pensionnaires, et la dépense considérable qu'entraîne l'institution de services généraux immenses compense bientôt quelques économies réalisées sur la construction. Nous rappellerons encore la proportion établie par M. Le Fort⁴ relativement à l'étendue du terrain à accorder à un hôpital ; et tout en reconnaissant, si l'on veut, que les chiffres de ce chirurgien ne sont pas absolument admissibles, personne ne nous contestera, je pense, la vérité du principe : plus un hospice général sera grand, plus aussi l'emplacement devra être vaste, et au prix fabuleux des terrains aujourd'hui, on pourrait bien dépenser en frais d'emplacement beaucoup plus qu'en constructions de toute espèce.

Quant à faciliter le service, le prétexte nous semble spécieux, nous l'avouons au premier abord; mais, en somme, moins on aura de malades à surveiller, plus la surveillance sera facile et régulière.

1. Voyez p. 40.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

174

Quant à réunir des enfants et des vieillards, des femmes en couches et des impotents, nous ne voyons pas beaucoup, nous l'avouons encore, le bon côté de ce projet, à moins que l'on n'espère, par la réunion dans un même tableau de toutes les misères humaines, pouvoir offrir une étude instructive aux moralistes.

Quant aux inconvénients, ils sautent aux yeux : un pareil projet est l'antipode de tout ce que nous nous sommes efforcé de poser en règles et en principes dans le cours de ce mémoire.

Mais, va-t-on nous répondre, vous vous méprenez étrangement si vous supposez que nous allons construire un seul et unique édifice, vaste caravansérail où viendront s'entasser chaque jour les victimes de l'âge, de la maladie, de la séduction ou de la débauche; tout en réunissant nos hôpitaux dans le même local, nous les séparons complétement: nulle communication entre eux.

Alors où sera l'avantage, et pourquoi, puisque vous bâtissez trois ou quatre maisons, tenez-vous tant à les placer dans le même enclos? La dépense seule (prétexte que nous contestons d'ailleurs) pourrait décider à admettre le projet, mais si vous séparez vos hôpitaux, éloignez-les, de grâce, éloignez-les tout à fait ; car l'hygiène aussi bien que la lourde responsabilité que vous assumerez sur le directeur d'un pareil établissement vous conseillent leur isolement. Au moment où nous écrivons ceci, le fléau, qui a ravagé Marseille et Toulon, frappe à Paris avec une médiocre intensité, grâce à Dieu ! mais où sévit le choléra ? partout où il y a agglomération, dans les quartiers resserrés, dans les établissements qui contiennent un grand nombre d'habitants. Dira-t-on pourtant que les casernes de Paris, où la maladie fait des ravages, ne sont pas construites en vue de procurer à l'armée de bonnes conditions hygiéniques ? dira-t-on que le lycée Saint-Louis, à peine achevé d'hier, étendant sa magnifique façade sur une des plus larges voies de la capitale et qu'il faut fermer aujourd'hui, doit être habituellement insalubre⁴?

4. On nous rappellera peut-être que le lycée Saint-Louis touche à l'École pratique de la Faculté. C'est vrai; nous ne l'avons pas oublié; mais nous rappellerons à notre tour que les pavillons de l'école pratique, fermés depuis le commencement du mois d'août, ne sont pas encore ouverts. Le voisinage de cet amphithéâtre n'est donc pour rien dans la propagation de la maladie. Non évidemment : mais agglomération devient désormais synonyme d'insalubrité.

Sortons des généralités et jugeons en quelques mots un projet d'hospice général à la campagne : réunissons par la pensée dans un local de vingt hectares, par exemple, des vieillards, des incurables, des enfants et des femmes en couches : disonsle d'ailleurs avant d'aller plus loin, ce que nous écrivons ici sera l'expression la plus sincère de nos convictions basées sur la parole des maîtres, et nous pourrions dire avec l'illustre Montaigne : « Cecy est un livre de bonne foy ⁴. »

Nous nous sommes efforcé tout à l'heure de démontrer que ce que devraient rechercher par-dessus tout les enfants, les vieillards, les femmes en couches, c'était de l'air; les premiers à cause de leur extrême impressionnabilité; les seconds, pour activer par la révivification du sang l'atonie du système respiratoire; les troisièmes, pour dissiper le plus promptement possible l'infection miasmatique qu'elles portent avec elles, et combattre les effets si nuisibles de l'encombrement.

Nous avons appuyé en outre sur la nécessité d'éloigner de cette atmosphère empestée toutes les personnes susceptibles de souffrir de ce voisinage, et c'est bien à dessein que nous avons longuement insisté, en traçant le tableau de la fièvre puerpérale, sur la facilité avec laquelle les enfants et les opérés deviennent les victimes de ce mal terrible.

Or que fait-on? Ces petits êtres qui veulent de l'air, ces pauvres enfants débiles qui veulent respirer, puisque « respirer c'est vivre », on les place à côté de vieillards catarrheux, impotents, qui portent constamment avec eux, par suite de l'altéra-

Ce paragraphe explique suffisamment pourquoi nous discutons un projet d'hospice général.

^{1. «} On se demande, disait dans son programme la Société de médecine de Bordeaux (Union médicale de la Gironde, février 1863), si l'atmosphère environnant de nombreux vieillards pauvres et impotents peut se rapprocher impunément de celle qui doit ranimer les forces de très-jeunes enfants malades?

[»] Et encore si l'air ambiant de ces asiles et hospices qui leur sont consacrés serait bien favorable aux établissements de maternité?

[»] La Société de médecine de Bordeaux ne peut taire que ces réflexions lui sont venues à l'occasion d'un projet dont l'application est méditée dans notre notre ville, et qui consiste à réunir en un seul lieu, à 3 kilomètres environ du centre de la ville, la plupart de ces asiles charitables. »

476 HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

tion de leurs sécrétions, des causes de viciation de l'air, manifestes surtout chez des indigents trop souvent élevés dans la malpropreté qu'engendre la misère, et peu résignés sans doute à changer tout d'un coup ces habitudes déjà bien anciennes.

Mais c'est peu! ces faibles créatures, enfants ou vieillards, vous les placez dans l'atmosphère la plus délétère que vous puissiez créer, l'air ambiant d'un hôpital de maternité. Y songez-vous?

On nous répondra, je le sais : « Puisque c'est l'air pur que vous cherchez avant tout, puisque vous demandez la tranquillité pour le vieillard, de vastes jardins pour l'enfant, nous vous les donnons, et c'est à la campagne que nous construisons notre hospice général. »

La campagne ! la seule chose que nous y cherchions, vous la supprimez. Rendez-nous bien vite la ville, avec ses mille causes de viciation de l'air ; car cette agglomération même détruit tous les bienfaits de la campagne, et il nous importe peu qu'il soit au milieu d'une solitude, s'il est par lui-même un foyer de contagion pour tous ceux qui l'approchent. Les bienfaits de la campagne n'existent plus, dès lors que vous supprimez l'air pur des champs, en y créant cette cause d'insalubrité.

On a objecté en faveur du projet que nous combattons ici les motifs mêmes que nous invoquons pour le combattre. La fièvre puerpérale, a-t-on dit, est un fléau terrible qui fait chaque année des victimes, qui se transporte avec une extrême facilité. Une maternité est un établissement insalubre, et puisque nous ne savons pas d'une manière certaine si la maladie est contagieuse, « dans le doute, *la prudence exige d'éloigner du centre de la ville un établissement qui peut être considéré comme une menace continuelle*¹. »

Il nous serait facile de répondre que la propagation de la fièvre puerpérale, ou pour mieux dire de cette affection bizarre qui se propage si facilement des femmes en couches aux autres malades, ainsi que nous avons eu occasion de le montrer tout à l'heure, ne sera en ville qu'un malheur isolé, et une

^{1.} Dr Oré, Projet de construction d'un hospice général. Rapport au Conseil municipal de Bordeaux. 1866, p. 17.

CONCLUSIONS

épidémie dans un hôpital. Nous pourrions ajouter encore que si ces funestes accidents ont tant de propension à se propager dans l'enceinte d'un hôpital, il est notoire qu'ils ont beaucoup moins de tendance à frapper la clientèle privée, et à passer d'une maternité aux maisons voisines. A l'appui rappelons ce fait déjà cité : M. Tarnier, comparant la mortalité de la Maternité en 1856, époque bien funeste pour cet établissement, avec celle du douzième arrondissement où elle se trouve située, arrive à conclure que la mortalité est 17 fois plus considérable à la Maternité qu'en ville ⁴. Aussi ce même auteur, que nous avons vu si sévère pour la construction d'une maison d'accouchements, ne craint pas de dire (nous avons souligné plus haut ce passage à dessein), qu'il construira son établissement « *au centre de Paris, si l'on veut* ². »

Il ne faut donc pas s'y méprendre : une maternité sera un danger d'autant plus grand pour les femmes en couches qu'elle contient, et pour son voisinage, qu'il existera auprès d'elle une plus grande agglomération d'individus. Que sera-ce si ces individus sont des vieillards ou des enfants, c'est-à-dire des sujets essentiellement prédisposés par la nature même de leur constitution à contracter des maladies. - Qu'on ne nous réponde pas qu'un hôpital n'est pas un hospice ! Cet argument n'en est pas un, puisque nous avons montré plus haut par des faits (page 75), que l'agglomération seule d'individus sains, enfants, hommes, animaux même, était par elle seule une cause d'infection. Il faut donc forcément admettre une double prédisposition à contracter la maladie chez les habitants d'un hospice aussi grand; leur âge d'une part, l'agglomération de l'autre, les préparent à l'avance à subir cette funeste influence, au même titre sans contredit que les malades de nos hôpitaux. « Une maladie contagieuse, dit M. Léon Le Fort 3, qu'elle se développe spontanément ou par des causes inhérentes à l'individu malade, comme la fièvre puerpérale spontanée, ou sous l'influence directe des causes extérieures, comme le choléra

H. JAQUEMET.

^{1.} Tarnier, De la fièvre puerpérale observée à l'hospice de la Maternité. Paris, 1858.

^{2.} Brochure citée, p. 16.

^{3.} Léon Le Fort, loc. cit., p. 85 et 86.

178 HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES HOPITAUX

aux Indes, une maladie contagieuse, dis-je, est comme une graine. Pour que cette graine germe, il faut qu'elle trouve un terrain convenable, convenablement préparé, et sa germination sera facilitée, gênée et empêchée par des conditions biologiques et atmosphériques.....

» Une armée en campagne a subi toutes sortes de privations et de fatigues; ses blessés, entassés dans des hôpitaux où existent les conditions hygiéniques les plus fâcheuses, voient naître parmi eux ce fléau qui naît de la concentration de toutes les maladies : le typhus des camps. L'air vicié que tous respirent fait directement sentir sur tous son influence; un grand nombre deviennent malades et une épidémie se crée de toutes pièces. Deux de ces malades sont évacués sur d'autres localités; l'un est placé dans un village, au milieu d'une famille de paysans robustes, bien nourris, bien portants, sainement logés, et il ne communique à personne sa maladie, quoiqu'elle soit contagieuse. Le second est évacué sur un autre hôpital où le typhus n'existe pas, mais où, par la réunion des mêmes causes, il est en quelque sorte en imminence. Ce typhique y trouve des malheureux dont la réceptivité morbide est extrêmement développée ; là il agit comme l'étincelle qui allume un vaste incendie, il contagionne autour de lui et il devient le point de départ d'une épidémie qui, sans lui, sans l'état déjà fâcheux des autres malades, n'eût peut-être pas existé. »

Niera-t-on qu'un hospice soit un terrain admirablement bien préparé? — Sans aucun doute, puisque l'on a pu dire que l'on place impunément les femmes en couches dans les hôpitaux⁴. Dans le remarquable rapport auquel nous croyons devoir faire allusion ici, un chirurgien, dont le nom est déjà bien connu, et qui a marqué sa place dans la science, s'est appuyé pour prouver son opinion sur ce qui se passe à Limoges, à Lyon, à Amiens, à Grenoble, à Dijon, à Montpellier, à Besançon, à Nancy, à Toulouse, à Rouen, à Poitiers, à Angers, à Caen, Arras, Strasbourg, Tours, Nantes, Marseille, dans toutes les villes enfin où les maternités se trouvent dans l'enceinte des hôpitaux. Elles seraient d'après lui indemnes ou à peu près

1. Dr Oré, loc. cit., p. 25.

indemnes d'accidents puerpéraux. « Le danger de l'encombrement, dit-il ¹, a lieu surtout quand celui-ci résulte de la réunion de *la même catégorie* d'individus. Ainsi 400 femmes enceintes ou accouchées réunies dans un même local se nuiront plus que 200 femmes dans les mêmes conditions rapprochées de deux ou trois cents autres individus infirmes ou malades, jeunes ou vieux, mais à l'abri de l'état puerpéral.

» Voilà pourquoi on place impunément des femmes en couches, non-seulement dans les hospices mais dans les hôpitaux, et tandis qu'à l'Hôtel-Dieu, à Lariboisière, à Saint-André de Bordeaux, vingt ou trente femmes en couches ne sont pas rendues plus malades par le voisinage de cinq ou six cents autres individus, à la Maternité de Paris, trois ou quatre cents femmes grosses ou en travail ne peuvent se trouver réunies sans s'infecter mutuellement. » M. Tarnier² va répondre pour nous : « Dans les hôpitaux de Lyon, dit-il, on compte 1 décès sur 43 accouchements. - Bordeaux, Lille, Reims, Strasbourg, Grenoble, Saint-Étienne, donnent pour leurs hôpitaux 4 décès sur 19. — Toulouse, Bourg, Troyes, Marseille, Châteauroux, Amiens, Colmar, Nantes, Nancy, Orléans donnent 1 décès sur 37. - Laon, Versailles, Caen, Limoges, Tours, Blois, Dijon. Chambéry, Nîmes, Bar-le-Duc, Poitiers, Brest, Périgueux, Meaux, Angoulême, Arras, Moulins, Châlons-sur-Marne, Avignon, Montpellier, Metz, Le Mans, Perpignan, Mâcon donnent 4 décès sur 38. » Est-ce bien là la mortalité exceptionnelle dont parlait M. Oré pour Limoges, Amiens, Grenoble, Dijon, Montpellier, Besancon, Nancy, Toulouse, Poitiers, Angers, Caen, Arras, Strasbourg, Clermont, Tours, Nantes, Marseille? Et peut-on donner cette moyenne comme un argument sérieux, surtout si l'on se rappelle que dans la plupart des villes de province le nombre des accouchements dans les hôpitaux est nécessairement assez restreint.

Que sera-ce si nous parlons de Paris, dont on nous représente les services d'accouchements adjoints aux hôpitaux, comme jouissant d'une remarquable indemnité? Nous citons

^{1.} Dr Oré, loc. cit.

^{2.} Tarnier, Bulletin de la Société de chirurgie. Séance du 21 mars 1866, et Gazette des hôpitaux, 31 mars 1866.

textuellement ici la statistique publiée en 1862 par M Husson⁴, et où il fait connaître la mortalité des femmes en couches dans tous les hôpitaux de Paris de 1802 à 1862.

Maternité	160,704	accouch.	8,124	décès	s = 5,6	º/o = 1	sur	19
Cliniques	24,295	_	1,143	-	= 4,7	º/o = 1	-	21,2
Hôtel-Dieu	25,314	-	834	-	=3,2	°/0 = 1	-	30,4
Saint-Louis	49,038	-	780	-	=3	%=1	-	24,7
Saint-Antoine.		-	349	-	= 6,7	°/0 = 1	-	14,8
Lariboisière	5,022	-	295	-	=7,86	$0^{\circ}/_{\circ} = 1$	-	12,7

Ces chiffres, on le voit, démontrent que la moyenne des décès des femmes en couches est de beaucoup supérieure à celle de la Maternité, dans les hôpitaux Lariboisière et Saint-Antoine, tant vantés par leur salubrité, dès lors que vous supprimez l'air pur des champs, en y créant cette cause d'insalubrité.

Nous savons bien ce qu'on va nous dire encore : « Le terrain est vaste : qui nous empêche d'isoler complétement ces divers établissements ? » A la bonne heure! le projet devient plus rationnel. Mais n'oubliez pas que vous avez quatre établissements à construire ; que, par suite, votre terrain si vaste en apparence se trouvera divisé en quatre parties beaucoup plus restreintes qu'il ne peut sembler au premier abord, et 20 hectares sont-ils vraiment beaucoup pour quatre hôpitaux, quand le *seul* asile de *convalescents* de Vincennes en compte 16 ?

Vous les éloignez; soit encore! Mais pouvez-vous les éloigner assez ? Car enfin quel est celui des partisans de ce projet qui osera indiquer exactement où s'arrête la puissance funeste des miasmes? Il n'en est pas un seul assurément, et nous savons, pour notre part, que dans l'incertitude nous nous abstiendrions d'un semblable projet.

A ce grief certes bien sérieux, nous en ajoutons un second, dont nous avons déjà dit un mot : les hôpitaux de maternité doivent être centraux. N'est-ce donc rien que trois kilomètres à franchir pour une malheureuse en mal d'enfant? en supposant que l'habitation de la plupart des femmes en couches fût le centre même de la ville. Celles qui habitent le faubourg extrême feront un cruel apprentissage des bienfaits de la cam-

1. Husson, Des hôpitaux, p. 253.

CONCLUSIONS

pagne à l'endroit des maternités, et nous doutons qu'il y en ait beaucoup qui atteignent leur but. On oublie trop en effet que c'est la femme indigente qui doit y chercher un asile, où pour elle un jour, une heure, un instant sont précieux; elle retarde tant qu'elle peut le moment où elle abandonnera son travail, souvent sa famille, et c'est presque aux premières douleurs qu'elle quitte pour l'hôpital sa mansarde ou son atelier. On comprend les conséquences.

Dans les villes mêmes où l'hôpital d'acouchements est à peu près central, il n'arrive pas d'année où de tristes accidents ne se produisent; tantôt une malheureuse accouche dans la rue, et c'est presque sans vie qu'on la relève sur le pavé, pour la porter, elle et le nouveau-né, dans sa déplorable nudité, jusqu'à l'asile où elle se traînait; tantôt c'est une hémorrhagie, etc., etc.; et peut-être n'aurions-nous pas besoin de chercher beaucoup pour retrouver *un peu partout* des faits aussi regrettables. Que serait-ce donc si la maternité était placée en dehors de la ville!

Laissez-la donc dans l'enceinte de la cité, puisque après tout vous ne pouvez donner aux femmes en couches qu'un air qui ne sera pas beaucoup plus pur que celui de la ville... peut-être moins.

Les enfants y gagneront, les vieillards y gagneront, et les malheureuses femmes n'y perdront rien.

Hélas! notre parole, bien qu'appuyée par des hommes savants et expérimentés, est sans valeur, comme nous-même sans autorité, et ne sera pas entendue! Rassemblons donc nos forces, et à tous ceux qui ont mission de veiller sur les intérêts du pauvre et du malheureux, crions avec l'énergie que peut donner la conviction d'accomplir un devoir:

Caveant consules.

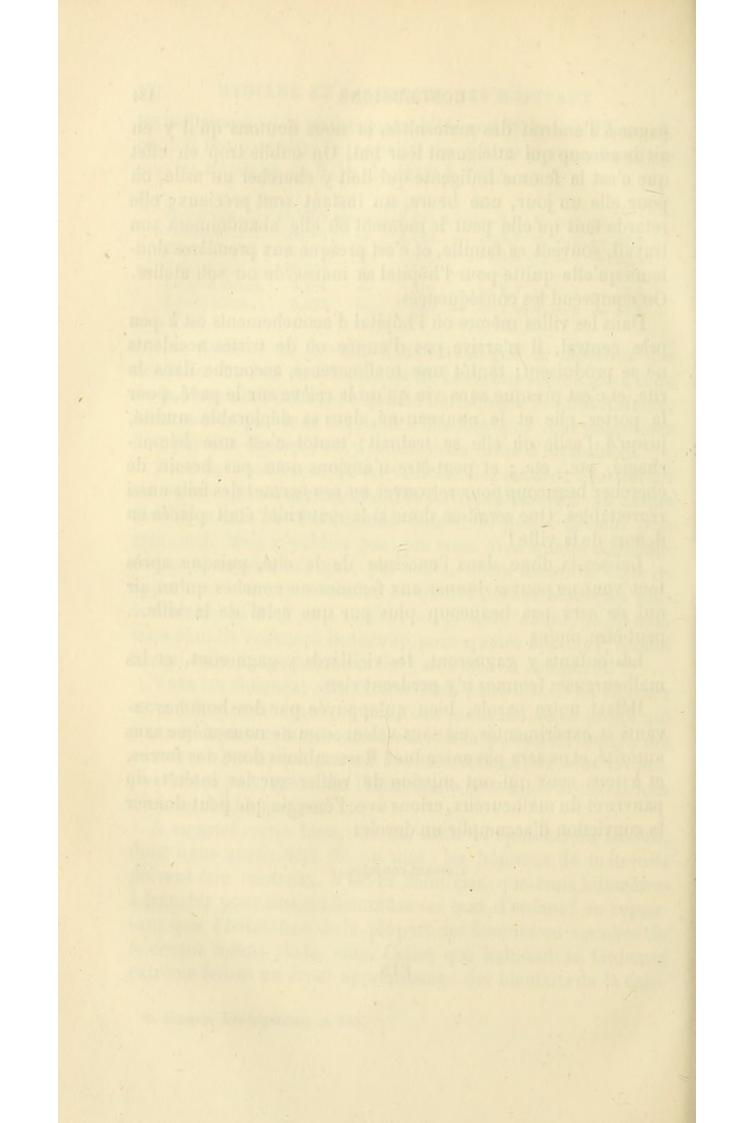


TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos		
Introduction	pag.	1

PREMIÈRE PARTIE.

DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ QUE DOIVENT PRÉSENTER LES HOPITAUX

Chapitre I ^{er} . — Circumfusa. — Importance capitale de l'aération. — Résumé de nos connaissances sur la composition de l'air libre. — Des causes de viciation de l'air, et de l'air confiné. — Miasmes. — Climats. — Lumière, alti- tude, etc
Chapitre II. — Situation des hôpitaux. — Conditions générales de salubrité. — Un hôpital doit-il être central? — Avantages et inconvénients des hôpitaux placés à la campagne.— Exposition et orientation des bâtiments.— Grandeur de leur emplacement
Chapitre III. — Dispositions à adopter dans la construction d'un hôpital. — Imperfection des hôpitaux français et parallèle avec les hôpitaux étrangers. — Difficulté d'un bon plan. — Dispositions diverses. — Nécessité des petits hôpitaux à façades parallèles. — Nombre des étages. — Simplicité dans la construction
Chapitre IV. — Dispositions intérieures. — Quantité d'air respirable nécessaire à chaque individu. — Viciation de cet air dans les hôpitaux. — Expériences de Réveil et Chalvet. — Grandeur des salles. — Nécessité de n'y accumuler qu'un petit nombre de malades. — Disposition des salles. — Fenêtres, etc
Chapitre V. — Ameublement et dépendances des salles. — Forme et disposition des lits. — Rideaux. — Literie. — Mobilier de chaque malade et de chaque salle. — Éclairage pendant la nuit : inconvénients du gaz. — Latrines et la- vabos. — Disposition des fosses d'aisance. — Nécessité de salles particulières pour les malades gravement atteints. — Influence salutaire de l'isole- ment
Chapitre VI. — Dépendances diverses. — Séparation des malades : séquestration des varioleux. — Nécessité de salles de rechange. — Escaliers. — Bains. — Promenoirs. — Salle d'opérations. — Chapelle et service mortuaire. — Lin- gerie, cuisine, buanderie, etc. — Bibliothèque pag. 97
Chapitre VII Chauffage et ventilation Inconvénients du chauffage à feu

nu. — But et avantages des calorifères à air chaud et à vapeur. — But et avantages des calorifères à circulation d'eau chaude. — Ventilation et chauf-

SECONDE PARTIE.

HOPITAUX SPÉCIAUX. - ÉTUDE SUR LEUR AGGLOMÉRATION.

- Chapitre Ier. Des hôpitaux consacrés à l'enfance et à la vieillesse. Hôpitaux et hospices. Utilité des hospices de vieillards. Analogie entre la vieillesse et l'enfance. Influence favorable de la campagne sur les vieillards, au physique. Influence favorable de la campagne sur les vieillards, au moral. Nécessité des hôpitaux d'enfants. Influence nuisible de l'air confiné chez les enfants. Nécessité d'un air pur. Bienfaits de la campagne. Dispositions à prendre pour un hôpital d'enfants. Gymnase. Hospice d'enfants. … pag. 442

FIN DE LA TABLE.

CATALOGUE

DES

LIVRES DE MÉDECINE

CHIRURGIE, ANATOMIE, PHYSIOLOGIE, HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE, CHIMIE MÉDICALE, PHARMACIE, ART VÉTÉRINAIRE,

QUI SE TROUVENT CHEZ

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

Rue Hautefeuille, 19.

(CI-DEVANT RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 47.)

A PARIS.

NOTA. Une correspondance suivie avec l'Angleterre et l'Allemagne permet à MM. J.-B. BAILLIÈRE et FILS d'exécuter dans un bref délai toutes les commissions de librairie qui leur seront confiées. (Écrire franco.)

Tous les ouvrages portés dans ce Catalogue sont expédiés par la poste, dans les départements et en Algérie, *franco* et sans augmentation sur les prix désignés. — Prière de joindre à la demande des *timbres-poste* ou un *mandat* sur Paris.

Londres, HIPPOLYTE BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET; MADRID, CARLOS BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

MAI 1866

Nº 14.

Sous presse, pour paraître prochainement.

 Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, illustré de figures intercalées dans le texte, rédigé par BERNUTZ, BOECKEL, BUIGNET, CUSCO, DEMAR-QUAY, DENUCÉ, DESNOS, DESORMEAUX, DEVILLIERS, Alf. FOURNIER, GALLARD, H. GIN-TRAC, GOSSELIN, Alphonse GUÉRIN, A. HARDY, HIRTZ, JACCOUD, JACQUEMET, KOEBERLÉ, S. LAUGIER, LIEBREICH, P. LORAIN, LUNIER, MARCÉ, A. NÉLATON, ORÉ, PANAS, PÉAN, V. A. RACLE, RAYNAUD, RICHET, Ph. RICORD, Jules ROCHARD (de Lorient), Z. ROUSSIN, SAINT-GERMAIN, Ch. SARAZIN, Germain Sée, Jules SIMON, SIREDEY, STOLTZ, A. TARDIEU, S. TARNIER, TROUSSEAU, Auguste VOISIN. — Directeur de la rédaction : le docteur JACCOUD.

Le Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, illustré de figures intercalées dans le texte, se composera d'environ 15 volumes grand in-8 cavalier de 800 pages. Prix de chaque volume de 800 pages, avec figures dans le texte. 10 fr.

Le Tome V comprendra 800 pages, avec 90 figures. Les principaux articles sont: Bile, par JACCOUD; Biliaires (Voies) par LUTON; Blennorrhagie, par Alfred FOUR-NIER; Blépharite, Blépharospasme, par Gosselin; Blessures, par A TARDIEU; Boissons par HEBERT; Bouche, par FERNET; Bourses séreuses, par KOEBERLÉ; Bras, par Désormeaux et Anger; Bronches, par Oré et GINTRAC; Bronzée (maladie), par JACCOUD; Brûlure, par LAUGIER.

Les volumes sont envoyés franco par la poste, aussitôt leur publication, aux souscripteurs des départements, sans augmentation sur le prix fixé.

- Codex medicamentarius. Pharmacopée française publiée par ordre du Gouvernement. 1 vol. grand in-8 d'environ 800 pages, cart.
- Arsenal de la chirurgie contemporaine française et étrangère. Appareils et instruments en usage pour le diagnostic et la thérapeutique médico-chirurgicale, par M. GAUJOT, professeur agrégé à l'École impériale de médecine et de pharmacie militaire du Val-de-Grâce. In-8 de 800 pages avec 600 figures.
- Leçons sur les humeurs normales et morbides, professées à la Faculté de médecine de Paris, par M. Ch. Robin, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Institut. 1 vol in-8 de 500 pages, avec pl. gravées.
- Clinique ophthalmologique, par M. A. von GRAEFE, professeur extraordinaire à l'Université de Berlin. Edition française, publiée avec le concours de l'auteur, par M. le docteur E. Meyer. I. Du traitement de la cataracte. In-8. 150 pages, avec figures.
- Étude médico-légale sur l'empoisonnement. Leçons professées à la Faculté de médecine de Paris, par Ambr. TARDIEU, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, 1 vol. in-8 de 600 pages, avec figures et planches.
- Physiologie des mouvements, démontrée par l'expérimentation physiologique et par l'observation clinique, par le docteur G. B. DUCHENNE (de Boulogne), lauréat de l'Institut (Académie des sciences) et de l'Académie de médecine. In-8 d'environ 600 pages, avec 100 figures.
- Traité historique et pratique de la syphilis, par E. LANCEREAUX, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8 de 500 pages, avec figures et trois planches. 15 fr.
- Des hôpitaux et des hospices, des conditions que doivent présenter les établissements au point de vue de l'hygiène et des intérêts des populations, par H. JAQUE-MET. In-8 d'environ 250 pages, avec figures.
- Des couleurs, au point de vue physique et physiologique, par M. BRUCKE, professeur à l'Université de Vienne, traduit de l'allemand par M. Paul Schützenberger, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg. 1 vol. in-18 jésus de 300 pages, avec 30 figures.
- Lettres obstétricales, par Ed. Caspar SIEBOLD, professeur à l'Université de Göttingue, traduites de l'allemand, avec une introduction et des notes, par M. Stoltz, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg. 1 vol. in-18 jésus de 300 pages.
- Hygiène de la première enfance, comprenant la naissance, l'allaitemert, le sevrage, les maladies pouvant amener un changement de nourrice, les maladies et la mortalité des nouveau-nés, l'éducation physique de la seconde enfance, par E. Bou-CHUT, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'Hôpital des enfants malades. Deuxième édition, 1 vol. in-18 jésus, 500 pages avec figures.
- Odontologie, ou Traité pratique de l'art du dentiste, comprenant l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la médecine opératoire, la prothèse dentaire et l'hygiène de la bouche, par le docteur E. MAGITOT. In-8 d'environ 600 p. avec 200 figures.

LIVRES DE FONDS.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE (ANNUAIRE DE L'). Paris, 1862, in-12, 4 fr. 50 204 pages.

Première partie : Ordonnances constitutives de l'Académie impériale de médecine, arrêtés ministériels, réglements, legs faits à l'Académie, prix décernés et à décerner, lauréats de l'Académie, publications, etc .- Deuxième partie : Tableau général des nominations, des promotions et des extinctions qui ont eu lieu dans le sein de l'Académie, depuis sa fondation jusqu'à ce jour. État actuel du personnel de l'Académie.

† ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE (BULLETIN DE L'), rédigé sous la direction de MM. F. DUBOIS, secrétaire perpétuel, et J. BÉCLARD, secrétaire annuel.-Paraissant régulièrement tous les quinze jours, par cahiers de 3 feuilles (48 pages in-8), et contenant exactement tous les travaux de chaque séance. Prix de l'abonnement pour un an franco pour toute la France : 15 fr.

Collection du 1er octobre 1836 au 30 septembre 1864 : vingt-huit années formant 29 forts volumes in-8 de chacun 4100 pages. 220 fr. Chaque année séparée in-8 de 1100 pages. 12 fr.

Ce Bulletin officiel rend un compte exact et impartial des séances de l'Académie impériale de médecine, et presentant le tableau fidèle de ses travaux , il offre l'ensemble de toutes les questions importantes que les progrès de la médecine peuvent faire naître ; l'Académie étant devenue le centre d'une correspondance presque universelle, c'est par les documents qui lui sont transmis que tous les médecins peuvent suivre les mouvements de la science dans tous les lieux ou elle peut être cultivée, en connaître, presque au moment où elles naissent, les inventions et les découvertes .- L'ordre du Bulletin est celui des seances : on inscrit d'abord la correspondance soit officielle, soit manuscrite, soit imprimée ; à côté de chaque pièce, on lit les noms des commissaires charges d'en rendre compte à la Compagnie. Le rapport est-il lu, approuvé, les rédacteurs le donnent en totalité, quelles que soient son im-portance et son étendue : est-il suivi de discussion , ils s'appliquent avec la même impartialité à les reproduire dans ce qu'elles offrent d'essentiel, principalement sous le rapport pratique. C'est dans le Bulletin seulement que sont reproduites dans tous leurs détails les discussions relatives à l'Empyème, l'Introduction de l'air dans les veines, au Système nerveux, l'Empoisonnement par l'arsenic, l'Organisation de la pharmacie, la Ténotomie, le Cancer des mamelles, l'Ophthalmie, les Injections iodées, la Peste et les Quarantaines, la Taille et la Lithotritie, les Fièvres intermittentes, les Maladies de la matrice, le Crétinisme, la Syphilisation, la Surdi-mutité, les Kystes de l'ovaire, la Méthode sous-cutanée, la Fièvre puerpérale, les Eaux potables, la Syphilis vaccinale, les Troubles du langage, la Thoracentèse, etc. Ainsi, tout correspondant, tout médecin, tout savant qui transmettra un écrit quelconque à l'Académie, en pourra suivre les discussions et connaître exactement le jugement qui en est porté.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE (MÉMOIRES DE L'). Tome 1, Paris, 1828 .-. Tome II, 1832. — Tome III, 1833. — Tome IV, 1835. — Tome V, 1836. — Tome VI, 1837. — Tome VII, 1838. — Tome VIII, 1840. — Tome IX, 1841. — Tome X, 1843. - Tome XI, 1845. - Tome XII, 1846. - Tome XIII, 1848. -Tome XIV, 1849. - Tome XV, 1850. - Tome XVI, 1852. - Tome XVII, 1853. - Tome XVIII, 1854. - Tome XIX, 1855. - Tome XX, 1856. - Tome XXI, 1857. - Tome XXII, 1858. - Tome XXIII, 1859. - Tome XXIV, 1860. - Tome XXV, 1861. - Tome XXVI, 1863. - Tome XXVII, 1865-1866. - 27 forts vol. in-4. avec pl. Prix de la collection complète des 27 volumes pris ensemble, au lieu de 540 fr. : 320 fr.

Chaque volume séparément :

20 fr. Cette nouvelle Collection peut être considérée comme la suite et le complément des Mémoires de

la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie. Ces deux sociétés célèbres sont représentées dans la nouvelle Académie par ce que la science a de médecins et de chirurgiens distin-gués, soit à Paris, dans les départements ou à l'étranger. Par cette publication, l'Académie a répondu à l'attente de tous les médecins jaloux de suivre les progrès de la science.

Le tome les comprend : Ordonnances et règlements de l'Académie, mémoires de MM. Pariset, Double, Itard, Esquirol, Villermé, Léveillé, Larrey, Dupuytren, Dugès, Vauquelin, Laugier, Virey, Chomel, Orfila, Boullay, Lemaire.

Le tome II contient des mémoires de MM. Pariset, Breschet, Lisfranc, Ricord, Itard, Husson, Duval, Duchesne, P. Dubois, Dubois (d'Amiens), Mêlier, Hervez de Chégoin, Priou, Toulmouche.

Le tome Ill contient des mémoires de MM. Breschet, Pariset, Marc, Velpeau, Planche, Pravaz, Chevallier, Lisfranc, Bonastre, Cullerier, Soubeiran, Paul Dubois, Reveillé-Parise, Roux, Chomel, Dugès, Dizé, Henry, Villeneuve, Dupuy, Fodéré, Ollivier, André, Goyrand, Sanson, Fleury.

Le tome IV contient des mémoires de MM. Pariset, Bourgeois, Hamont, Girard, Mirault, Lauth, Reynaud, Salmade, Roux, Lepelletier, Pravaz, Ségalas, Civiale, Bouley, Bourdois, Delamotte, Ravin, Silvy, Larrey, P. Dubois, Kæmpfen, Blanchard.

Le tome V contient des mémoires de MM. Pariset, Gérardin, Goyrand, Piuel, Kéraudren, Macartney, Amussat, Stoltz, Martin-Solon, Malgaigne, Henry, Boutron-Charlard, Leroy (d'Etiolles), Breschet, Itard, Dubois (d'Amiens), Bousquet, etc.

Le tome VI contient des Mémoires de MM. Piorry, Trousseau et Belloc, Risueno d'Amador, C. Saucerotte, Planche et P. Rayer.

Le tome VII contient des mémoires de MM. Pariset, Husson, Mérat, Piorry, Gaultier de Claubry, Montault, Bouvier, Malgaigne, Dupuy, Duval, Gontier Saint-Martin, Leuret, Mirault, Malle, Froriep.

Le tome VIII contient des mémoires de MM. Bousquet, Pariset, Prus, Thorstensen, Souberbielle, Cornuel, Baillarger, J. Pelletan, Orfila, J. Sédillot, Lecanu, Jobert.

Le tome IX contient des mémoires de MM. Pariset, Bricheteau, Bégin, Orfila, Jobert, A. Colson, Deguise, Gaetani-Bey, Brierre de Boismont, Cerise, Raciborski, Leuret, Foville, Aubert, Gaillard.

Le tome X contient des mémoires par MM. Pariset, Arnal et Martin, Robert, Bégin, Poilroux, Royer-Collard, Mélier, A. Devergie, Rufz, Foville, Parrot, Rollet, Gibert, Michéa, R. Prus, etc.

Le tome XI contient des mémoires de MM. Bousquet, Pariset, Dubois (d'Amiens), Ségalas, Prus, Valleix, Gintrac, Ch. Baron, Brierre de Boismont, Payan, Delafond, H. Larrey.

Le tome XII contient des mémoires de MM. Pariset, Dubois (d'Amiens), de Castelnau et Ducrest, Bally, Michéa, Baillarger, Jobert (de Lamballe), Kéraudren, H. Larrey, Jolly, Mêlier, etc.

Le tome XIII contient des mémoires de MM. Bousquet, Fr. Dubois (d'Amiens), Malgaigne, Fauconneau-Dufresne, A. Robert, J. Roux, Fleury, Brierre de Boismont, Trousseau, Mélier, Baillarger.

Le tome XIV contient des mémoires de MM. Fr. Dubois, Gaultier de Claubry, Bally, Royer-Collard, Murville, Joret, Arnal, Huguier, Lebert, etc.

Le tome XV (1850) contient des mémoires de MM. Fr. Dubois, Gaultier de Claubry, Patissier, Guisard, Second, Piedvache, Germain Sée, Huguier.

Le tome XVI (1852) contient des mémoires de MM. Dubois (d'Amiens), Gibert, Gaultier de Claubry, Bouchardat, Henot, H. Larrey, Gosselin, Hutin, Broca.

Le tome XVII (1855) contient des mémoires de MM. Dubois (d'Amiens), Michel Lévy, Gaultier de Claubry, J. Guérin, A. Richet, Bouvier, Lereboullet, Depaul, etc.

Le tome XVIII (1854) contient des mémoires de MM. Dubois, Gibert, Cap, Gaultier de Claubry, J. Moreau, Aug. Millet, Patissier, Collineau, Bousquet.

Le tome X1X (1855) contient des mémoires de MM. Dubois, Gibert, Gaultier de Claubry, Notta, Peixoto, Aubergier, Carrière, E. Marchand, Delioux, Bach, Hutin, Blache.

Le tome XX (1856) contient des mémoires de MM. Fr. Dubois, Depaul, Guérard, Barth, Imbert-Gourbeyre, Jules Rochard, Chapel, Dutroulau, Pinel, Puel, etc.

Le tome XXI (1857) contient des mémoires, de MM. Fr. Dubois, A. Guérard, Barth, Bayle, P.Silbert, d'Aix, Michel, Poterin du Motel, Hecquet.

Le tome XXII (1858) contient des Mémoires, de MM. Fr. Dubois, A. Trousseau, A. Guérard, Maz Simon, Mordret, Dutroulau, Reynal, Gubler, Blondlot, Borie, Zurkowski.

Le tome XXIII (1859) contient des Mémoires de MM. Fr. Dubois. A. Trousseau, Guérard, Laugier, A. Devergie, Bauchet. Gaillard, J. Rochard, Sappey, Huguier (avec 15 planches).

Le tome XXIV (1860) contient des Mémoires de MM. Fr. Dubois, A. Trousseau, A. Guérard, Marcé. H. Roger, Duchaussoy, Ch. Robin, Moutard-Martin, Depaul, Jules Roux, avec 6 pl.

Le tome XXV (1861) contient des Mémoires de MM. F. Dubois, Jolly, A. Tardieu, Imbert-Gourbeyre, Ch. Robin, Semelaigne, Hipp. Bourdon, Bourgeois, Léon Lefort.

Le Tome XXVI (1865-1864) contient des mémoires de MM. Fr. Dubois (d'Amiens), J. Béclard, A. Tardieu, P. Jolly, Mêlier, J. Lefort, J. Reynal et Lanquetin, A. Chauveau et Marey, J. Béclard, Bouchardat, Kergaradec, Chalvet, A. Ollivier et Ranvier.

Le Tome XXVII (1865-66) contient : Éloge de Delpech, par Jules Béclard; Rapport sur les prix décernés par Dubois (d'Amiens); Rapport sur les eaux minérales, par Bouchardat; Rapport sur les épidémies, par Kergaradec; De la version pelvienne et du forceps, par Joulin; De la gangrène d'une partie de la base du cerveau, par Decaisne; Résultats statistiques des amputations dans les grands hôpitaux de Paris, par U. Trélat; Observations de chirurgie, par L. Legouest; De l'uréthrotomie externe par section collatérale et par excision des tissus pathologiques dans le cas de rétrécissements infranchissables, par E. Bourguet avec 1 pl.; Du traitement des adénites, par V. Legros, avec figures; Éloge de Villermé, par J. Beclard; Rapport sur les prix decernés, par F. Dubois (d'Amiens); Rapport sur les eaux minérales, par Pidoux; Rapport sur les épidémies, par Kergaradec; De la régénération osseuse, par Marmy; Du Cancer, par Cornil, etc.

AMETTE. Code médical, ou Recueil des Lois, Décrets et Règlements sur l'étude
l'enseignement et l'exercice de la médecine civile et militaire en France, par Amé-
DÉE AMETTE, secrétaire de la Faculté de médecine de Paris. Troisième édition
augmentée. Paris, 1859. 1 vol. in-12 de 560 pages. 4 fr Ouvrage traitant des droits et des devoirs des médecins. Il s'adresse à tous ceux qui étudient, enser
gnent ou exercent la médecine, et renferme dans un ordre méthodique toutes les dispositions législa- tives et réglementaires qui les concernent.
ANGLADA. Traité de la contagion pour servir à l'histoire des maladies contagieuses e
des épidémies, par CHARLES ANGLADA, professeur à la Faculté de médecine de Mont-
pellier. Paris, 1853, 2 vol. in-8.
† ANNALES D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE MÉDECINE LÉGALE, par MM. AN-
DRAL, BOUDIN, BRIERRE DE BOISMONT, CHEVALLIER, DEVERGIE, FONSSA-
GRIVES, GAULTIER DE CLAUBRY, Michel LÉVY, MÊLIER, DE PIÉTRA-SANTA.
Amb. TARDIEU, VERNOIS, avec une revue des travaux français et étrangers, par le docteur BEAUGRAND.
Les Annales d'hygiène publique et de médecine légale, dont la seconde série :
commencé avec le cahier de janvier 1854, paraissent régulièrement tous les trois moi
par cahiers de 15 feuilles in-8 (240 pages), avec des planches gravées.
Prix de l'abonnement annuel pour Paris : 18 fr.
Pour les départements : 20 fr. — Pour l'étranger : 24 fr
Première série, collection complète (1829 à 1853), dont il ne reste que peu d'exemplaires, 50 vol. in-8, avec figures et planches. 450 fr.
Chacune des dernières années séparément : 450 fr.
Tables alphabétiques par ordre des matières et des noms d'auteurs des Tomes I à I(1829 à 1853). Paris, 1855, in-8 de 136 pages à 2 colonnes.3 fr. 50
† ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE et de secours mu-
tuels des médecins de France, publié par le conseil général de l'association. Pre-
mière année, 1858-1861. Paris, 1862 2º année, 1862. Paris, 1863 3º an-
née, 1863. Paris, 1864. Prix de chaque année formant 1 vol. in-18 jésus de
700 pages. 1 fr.
ANNUAIRE DE CHIMIE, comprenant les applications de cette science à la médecine et
à la pharmacie, ou Répertoire des découvertes et des nouveaux travaux en chimie
faits dans les diverses parties de l'Europe ; par MM. E. MILLON, J. REISET, avec
la collaboration de M. le docteur F. HOEFER et de M. NICKLÈS. Paris, 1845-1851,
7 vol. in-8 de chacun 700 à 800 pages. 7 fr.
Les années 1845, 1846, 1847, se vendent chacune séparément 1 fr. 50 le volume.
ANNUAIRE PHARMACEUTIQUE, fondé par O. Reveil, et L. PARISEL, ou Exposé
analytique des travaux de pharmacie, physique, chimie, histoire naturelle médicale,
thérapeutique, hygiène, toxicologie et pharmacie légale.
 Première année. Paris, 1863, 1 vol. in-18 jésus de 400 pages. Deuxième année. Paris, 1864, 1 vol. in-18 jésus, avec figures. 1 fr. 50
 Deuxième année. Paris, 1864, 1 vol. in-18 jésus, avec figures. 1 fr. 50 Troisième année. Paris, 1865, 1 vol. in-18 jésus. 1 fr. 50
- Cinquième année. Paris, 1863, 1 vol. in-18 jésus de 400 pages. 1 fr. 50 c.
- Quatrième année, formant la sixième Année pharmaceutique. Paris, 1866, in-18
jésus de 400 pages. 1 fr. 50
+ ARCHIVES DE MÉDECINE NAVALE, publiées par ordre de S. E. le ministre de la
marine et des colonies, et rédigées sous la surveillance de l'inspection générale du
service de santé de la marine. Directeur de la rédaction, M. le docteur LEROY DE
Méricourt.
Les Archives de médecine navale paraissent depuis le 1er janvier 1864, mensuelle-
ment par numero de 80 pages, avec planches et figures intercalées dans le texte, et
forment chaque année 2 vol. in-8 de chacun 500 pages. Prix de l'abonnement annuel
pour Paris. 12 fr.
- Pour les départements. 14 fr.
- Pour l'étranger d'après les tarifs de la convention postale.
Los tomas Lot II (1864) III of IV (1862) cont on vento

Les tomes I et II (1864), III et IV (1865) sont en vente.

ARCHIVES ET JOURNAL DE LA MÉDECINE HOMOEOPATHIQUE, publiés par una société de médecins de Paris. Collection complète. Paris, 1834-1837. 6 vol. in-8. 30 fr.

- BACHELIER (JULES). Exposé critique et méthodique de l'hydrothérapie, ou Traitement des maladies par l'eau froide, avec la traduction de l'ouvrage allemand qui a pour titre : Die Wasserkur zu Græfenberg, par Jules Frisch. Pont-à-Mousson, 1843. in-8, VIII, 234 pages. 3 fr. 50
- BAER. Histoire du développement des animaux, traduit par G. BRESCHET. Paris, 1826, in-4. 1 fr.
- BALDOU. Instruction pratique sur l'hydrothérapie, étudiée au point de vue : 1° de l'analyse clinique; 2° de la thérapeutique générale; 3° de la thérapeutique comparée; 4° de ses indications et contre-indications. Nouvelle édition, Paris, 1857, in-8 de 691 pages.
- BAYLE. Bibliothèque de thérapentique, ou Recueil de mémoires originaux et des travaux anciens et modernes sur le traitement des maladies et l'emploi des médicaments, recueillis et publiés par A.-L.-J. BAYLE, D. M. P., agrégé et sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine. Paris, 1828-1837, 4 forts vol. in-8. 12 fr.
- BAZIN. Du système nerveux, de la vie animale et de la vie végétative, de leurs connexions anatomiques et des rapports physiologiques, psychologiques et zoologiques qui existent entre eux, par A. BAZIN, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, etc. Paris, 1841, in-4, avec 5 planches lithographiées.
- BEALE. De l'urine, des dépôts urinaires et des calculs, de leur composition chimique, de leurs caractères physiologiques et pathologiques et des indications thérapeutiques qu'ils fournissent dans le traitement des maladies, par Lionel BEALE, médecin et professeur au King's College Hospital. Traduit de l'anglais sur la seconde édition et annoté par MM. Auguste Ollivier et Georges Bergeron, internes des hôpitaux. Paris, 1865. 1 vol. in-18 jésus, de xxx-540 pages avec 163 figures. 7 fr.
- BEAU. Traité expérimental et clinique d'auscultation appliquée à l'étude des maladies du poumon et du cœur, par le docteur J.-H.-S. BEAU, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1856, 1 vol. in-8 de xII, 626 pages. 7 fr. 50
- BEAUVAIS. Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments sur l'économie animale dans l'état de santé, par le docteur BEAUVAIS (de Saint-Gratien). Paris, 1845, in-8 de 420 pages. Avec huit tableaux in-folio. 7 fr.
- BEAUVAIS. Clinique homœopathique, ou Recueil de toutes les observations pratiques publiées jusqu'à nos jours, et traitées par la méthode homœopathique. Ouvrage complet. Paris, 1836-1840, 9 forts vol. in-8.
- BECQUEREL. Recherches cliniques sur la méningite des enfants, par Alfred BEC-QUEREL, médecin des hôpitaux. Paris, 1838, in-8, 128 pages. 1 fr.
- BEGIN. Études sur le service de santé militaire en France, son passé, son présent et son avenir, par le docteur L.-J. BÉGIN, chirurgien-inspecteur, membre du Conseil de santé des armées. Paris, 1849, in-8 de 370 pages. 4 fr. 50
- BELMAS. Traité de la cystotomie sus-publenne. Ouvrage basé sur près de cent observations tirées de la pratique du docteur Souberbielle. Paris, 1827, in-8. fig. 2 fr.
- BERNARD. Leçons de physiologie expérimentale appliquée à la médecine, faites au Collége de France, par Cl. BERNARD, membre de l'Institut de France, professeur au Collége de France, professeur de physiologie générale à la Faculté des sciences. Paris, 1855-1856, 2 vol. in-8, avec figures. 14 fr.
- BERNARD (Cl.). Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses, par Cl. BERNARD, membre de l'Institut. Paris, 1857, 1 vol. in-8, avec figures. 7 fr.
- BERNARD (Cl.). Leçons sur la physiologie et la pathologie du système nerveux, par Cl. BERNARD, membre de l'Institut. Paris, 1858. 2 vol. in-8, avec figures. 14 fr.

- BERNARD (Cl.). Leçons sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des liquides de l'organisme, par CL. BERNARD. Paris, 1859, 2 vol. in-8 avec 32 fig. 14 fr.
- BERNARD (Cl.). Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, par CLAUDE BERNARD, membre de l'Institut de France (Académie des sciences) et de l'Académie impériale de médecine, professeur de médecine au Collége de France, professeur à la Faculté des sciences, etc. Paris, 1865, in-8, 400 pages. 7 fr.

Cet ouvrage présente le tableau des doctrines et des faits exposés par le professeur dans les Cours du Collége de France et de la Sorbonne, depuis sa dernière publication en 1859, jusqu'à la fin du 2^e semestre 1865.

BERNARD (Cl.) et HUETTE. Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale, par MM. les docteurs Cl. BERNARD et Ch. HUETTE (de Montargis). Paris, 1866, 1 vol. in-18 jésus, 495 pages, avec 113 pl. figures noires cartonné. 24 fr.

Le même, figures coloriées.

48 fr.

Bibliothèque du médecin praticien, ou Résumé général de tous les ouvrages de clinique médicale et chirurgicale, de toutes les monographies, de tous les mémoires de médecine et de chirurgie pratiques, anciens et modernes, publiés en France et à l'étranger, par une société de médecins, sous la direction du docteur FABRE, rédacteur en chef de la Gazette des hôpitaux. — Ouvrage adopté par l'Université, pour les Facultés de médecine et les Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie de France; et par le Ministère de la guerre, sur la proposition du Conseil de santé des armées, pour les hôpitaux d'instruction. Paris, 1843-1851. Ouvrage complet, 15 vol. gr. in-8, de chacun 700 p. à deux colonnes. Prix de chaque : 8 fr. 50

Tomes I et II, maladies des femmes et commencement des maladies de l'appareil urinaire; tome III, suite des maladies de l'appareil urinaire; tome IV, fin des maladies de l'appareil urinaire et maladies des organes de la génération chez l'homme; tomes V et VI, maladies des enfants de la naissance à la puberté (médecine et chirurgie): c'est pour la première fois que la médecine et la chirurgie des enfants se trouvent réunies; tome VII, maladies vénériennes; tome VIII, maladies de la peau; tome IX, maladies du cerveau, maladies nerveuses et maladies mentales; tome X, maladies des yeux et des oreilles; tome XI, maladies des organes respiratoires; tome XII, maladies des organes circulatoires; tome XIII, maladies de l'appareil locomoteur; tome XIV, Traité de thérapeutique et de matière médicale dans lequel on trouve une juste appréciation des travaux français, italiens, anglais et allemands les plus récents sur l'histoire et l'emploi de substances médicales; tome XV, Traité de médecine légale et de toxicologie (avec figures) présentant l'exposé des travaux les plus récents dans leurs applications pratiques.

Conditions de la souscription : La Bibliothèque du médecin praticien est complète en 15 volumes grand in-8, sur double colonne, et contenant la matière de 45 vol. in-8.

On peut toujours souscrire en retirant un volume par mois, ou acheter chaque monographie séparément. Prix de chaque volume. 8 fr. 50

- BISCHOFF (T. L. G). Traité du développement de l'homme et des mammifères, suivi d'une Histoire du développement de l'œuf du lapin. Paris, 1843, in-8 avec un atlas in-4 de 16 planches. 7 fr. 50
- BLANDIN. Anatomie du système dentaire, considérée dans l'homme et les animaux. Paris, 1836, in-8, avec une planche. 2 fr. 50
- † BLONDEL et SER. Rapport sur les bôpitaux civils de la ville de Londres au point de vue de la comparaison de ces établissements avec les hôpitaux de la ville de Paris; par M. BLONDEL, inspecteur principal, et M. L. SER, ingénieur de l'administration de l'assistance publique. Paris, 1862, in-4, 238 pages. 10 fr.
- BOENNINGHAUSEN. Manuel de thérapeutique médicale homœopathique, pour servir de guide au lit des malades et à l'étude de la matière médicale pure. Traduit de l'allemand par le docteur D. ROTH. Paris, 1846, in-12 de 600 pages. 7 fr.

BOIVIN. Mémorial de l'art des accouchements, ou Principes fondés sur la pratique de l'hospice de la Maternité de Paris, et sur celle des plus célèbres praticiens nationaux et étrangers, par madame BOIVIN, sage-femme en chef. Quatrième édition, augmentée. Paris, 1836, 2 vol. in-8 avec 143 figures représentant le mécanisme de toutes les espèces d'accouchements. 6 fr.

Ouvrage adopté comme classique pour les élèves de l'Ecole d'accouchements de Paris.

- BOIVIN. Nouvelles recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la môle vésiculaire, ou Grossesse hydatique. Paris, 1827, in-8 avec fig. 50 c.
- BOIVIN. Recherches sur une des causes les plus fréquentes et les moins connues de l'avortement, suivies d'un mémoire sur l'intro-pelvimètre, ou mensurateur interne du bassin ; par madame BOIVIN. Paris, 1828, in-8, fig. 1 fr.
- BOIVIN et DUGES. Anatomie pathologique de l'utérus et de ses annexes, fondée sur un grand nombre d'observations cliniques; par madame BOIVIN, docteur en médecine, sage-femme en chef de la Maison impériale de santé, et A. DUGÈS, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Paris, 1866, atlas in-folio de 41 planches, gravées et coloriées, représentant les principales altérations morbides des organes génitaux de la femme, avec explication. 60 fr.
- BONNAFONT. Traité pratique des maladies de l'oreille et des organes de l'audition, par le docteur BONNAFONT, médecin principal à l'École impériale d'état-major. Paris, 1860, in-8 de 650 pages, avec 22 figures. 9 fr.
- BONNET. Traité des maiadies des articulations, par le docteur A. BONNET, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine. Paris, 1845, 2 vol. in-8, et atlas de 16 pl. in-4. 20 fr.
- BONNET. Traité de thérapeutique des maladies articulaires, par le docteur A. BON-NET. Paris, 1853, 1 vol. de 700 pages, in-8, avec 97 figures. 9 fr.

Cet ouvrage doit être considéré comme la suite et le complément du *Traité des maladies des articulations*, auquel l'auteur renvoie pour l'étiologie, le diagnostic et l'anatomie pathologique. Consacré exclusivement aux questions thérapeutiques, le nouvel ouvrage de M. Bonnet offre une exposition complète des méthodes et des nombreux procédés introduits soit par lui-même, soit par les praticiens les plus expérimentés dans le traitement des maladies si compliquées des articulations.

- BONNET. Nouvelles méthodes de traitement des maladies articulaires. Seconde édition, revue et augmentée d'une notice historique, par le docteur GARIN, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, accompagnée d'observations sur la rupture de l'ankylose, par MM. BARRIER, BERNE, PHILIPEAUX et BONNES. Paris, 1860, in-8 de 356 pages, avec 17 fig. 4 fr. 50
- BOUCHARD. Du tissu connectif, par A. Bouchard, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg, médecin aide-major de 1^{re} classe, Paris, 1866, in-8, 72 pages. 2 fr.
- BOUCHUT. Traité pratique des maladies des nouveau-nés, des enfants à la mamelle et de la seconde enfance, par le docteur E. BOUCHUT, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital des Enfants malades. Quatrième édition, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1862, 1 vol. in-8 de 1024 pages, avec 46 figures. 11 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut de France.

Après une longue pratique et plusieurs années d'enseignement clinique à l'hôpital des Enfants de Sainte-Eugénie, M. Bouchut, pour répondre à la faveur publique, a étendu son cadre et complété son œuvre, en y faisant entrer indistinctement toutes les maladies de l'enfance jusqu'à la puberté. On trouvera dans son livre la médecine et la chirurgie du premier âge.

BOUCHUT. Hygiène de la première enfance, comprenant la naissance, l'allaitement, le sevrage, les maladies pouvant amener un changement de nourrices, les maladies et la mortalité des nouveau-nés, l'éducation physique de la seconde enfance, Deuxième édition. Paris, 1866, in-18 de 400 pages. avec figures. 3 fr. 50

- BOUCHUT. La vie et ses attributs, dans leurs rapports avec la philosophie, l'histoire naturelle et la médecine, par E. BOUCHUT. Paris, 1862, in-18 de 350 p. 3 fr. 50
- BOUCHUT. Traité des signes de la mort et des moyens de prévenir les enterrements prématurés, par le docteur E. BOUCHUT. Paris, 1849, in-12 de 400 p. 3 fr. 50 Ouvrage couronné par l'Institut de France.
- BOUCHUT. Nouveaux éléments de pathologie générale et de sémiologie. Paris, 1857, un beau volume grand in-8 de 1064 pages, avec figures. 11 fr.
- BOUCHUT. De l'état nerveux aigu et chronique, ou Nervosisme, appelé névropathie aiguë cérébro-pneumogastrique, diathèse nerveuse, fièvre nerveuse, cachexie nerveuse, névropathie protéiforme, névrospasmie; et confondu avec les vapeurs, la surexcitabilité nerveuse, l'hystéricisme, l'hystérie, l'hypochondrie, l'anémie, la gastralgie, etc., professé à la Faculté de médecine en 1857, et lu à l'Académie impériale de médecine en 1858, par E. BOUCHUT. Paris, 1860.1 vol. in-8 de 348 p. 5 fr.
- BOUDIER. Des champignons, au point de vue de leurs caractères usuels, chimiques et toxicologiques, par ÉMILE BOUDIER, lauréat de l'Académie de médecine. Ouvrage qui a obtenu le prix Orfila en 1864. Paris, 1865, 1 vol. in-8 de 150 p. avec 2 planch. lithog. et color. 3 fr. 50
- BOUDIN. Traité de géographie et de statistique médicales, et des maladies endémiques, comprenant la météorologie et la géologie médicales, les lois statistiques de la population et de la mortalité, la distribution géographique des maladies, et la pathologie comparée des races humaines, par le docteur J.-CH.-M. BOUDIN, médecin en chef de l'hôpital militaire Saint-Martin. Paris, 1857, 2 vol. gr. in-8, avec 9 cartes et tableaux. 20 fr.

Dans son rapport à l'Académie des sciences M. Rayer dit : « L'attention de la commission, déjà fixée » par l'intérêt du sujet, l'a été aussi par le mérite du livre. Sans précédent ni modèle dans la litté-» rature médicale de la France, cet ouvrage abonde en faits et en renseignements; tous les docu-» ments français ou étrangers qui sont relatifs à la distribution géographique des maladies, ont été » consultés, examinés, discutés par l'auteur. Plusieurs affections dont le nom figure à peine dans nos

» consultés, examinés, discutés par l'auteur. Plusieurs affections dont le nom figure à peine dans nos » Traités de pathologie, sont là décrites avec toute l'exactitude que comporte l'état de la science. »

- BOUDIN. Sonvenirs de la campagne d'Italie, observations topographiques et médicales. Etudes nouvelles sur la Pellagre, par le docteur BOUDIN, ex-médecin en chef de l'armée d'occupation en Italie. Paris, 1861, in-8, avec une carte. 2 fr. 50
- BOUDIN. Etudes d'hygiène publique sur l'état sanitaire, les maladies et la mortalité des armées anglaises de terre et de mer en Angleterre et dans les colonies, traduit de l'anglais d'après les documents officiels. Paris, 1846, in-8 de 190 pages. 3 fr.
- BOUILLAUD. Traité de nosographie médicale, par J. BOUILLAUD, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité. Paris, 1846, 5 vol. in-8 de chacun 700 pages. 35 fr.
- BOUILLAUD. Clinique médicale de l'hôpital de la Charité, ou Exposition statistique des diverses maladies traitées à la Clinique de cet hôpital. Paris, 1837, 3 v. in-8. 21 fr.
- BOUILLAUD. Traité clinique des maladies du cœur, précédé de recherches nouvelles sur l'anatomie et la physiologie de cet organe; par J. BOUILLAUD. Deuxième édition augmentée. Paris, 1841, 2 forts vol. in-8, avec 8 planches gravées. 16 fr.

Ouvrage auquel l'Institut de France a accordé le grand prix de médecine.

BOUILLAUD. Traité clinique du rhumatisme articulaire, et de la loi de coïncidence des inflammations du cœur avec cette maladie. Paris, 1840, in-8. 7 fr. 50 Ouvrage servant de complément au Traité des maladies du cœur. J.-B. BAILLIERE ET FILS, RUE HAUTEFEUILLE, 19.

- BOUILLAUD. Essai sur la philosophie médicale et sur les généralités de la clinique médicale, précédé d'un Résumé philosophique des principaux progrès de la médecine et suivi d'un parallèle des résultats de la formule des saignées coup sur coup avec ceux de l'ancienne méthode dans le traitement des philegmasies aiguës; par J. BOUILLAUD. Paris, 1837, in-8.
- BOUILLAUD. Traité clinique et expérimental des fièvres dites essentielles; par J. BOUILLAUD. Paris, 1826, in-8. 7 fr.
- BOUILLAUD. De l'introduction de l'air dans les veines. Rapport à l'Académie impériale de médecine. Paris, 1838, in-8. 2 fr.
- BOUILLAUD. De la chlorose et de l'anémie. Paris, 1859, in-8. 1 fr.
- BOUILLAUD. De l'influence des doctrines ou des systèmes pathologiques sur la thérapeutique. Paris, 1859, in-8. 1 fr.
- BOUILLAUD. Discours sur le vitalisme et l'organicisme, et sur les rapports des sciences physiques en général avec la médecine. Paris, 1860, in-8. 1 fr. 50
- BOUILLAUD. De la congestion cérébrale apoplectiforme, dans ses rapports avec l'épilepsie. Paris, 1861, in-8. 2 fr.
- BOUILLIER. Du principe vital et de l'âme pensante, ou Examen des diverses doctrines médicales et psychologiques sur les rapports de l'âme et de la vie, par F. BOUILLIER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Lyon. Paris, 1862. 4 vol. in-8, 432 pages. 6 fr.
- BOUISSON. Traité de la méthode anesthésique appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir, par le docteur É.-F. BOUISSON, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Montpellier, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Éloi, etc. Paris, 1850, in-8 de 560 pages. 7 fr. 50
- BOUSQUET. Nouveau traité de la vaccine et des éruptions varioleuses ou varioliformes ; par le docteur J.-B. BOUSQUET, membre de l'Académie impériale de médecine, chargé des vaccinations gratuites. Paris, 1848, in-8 de 600 pages. 7 fr. Ouvrage couronné par l'Institut de France.
- BOUSQUET. Notice sur le cow-pox, ou petite vérole des vaches, découvert à Passy en 1836, par J.-B. BOUSQUET. Paris, 1839, in-4, avec une grande planche. 50 c.
- BOUVIER. Leçons cliniques sur les maladies chroniques de l'appareil locomoteur, professées à l'hôpital des Enfants pendant les années 1855, 1856, 1857, par le docteur H. BOUVIER, médecin de l'hôpital des Enfants, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1858, 1 vol. in-8 vIII, 532 pages. 7 fr.
- BOUVIER. Atlas des leçons sur les maladics chroniques de l'appareil locomoteur, comprenant les Déviations de la colonne vertébrale. Paris, 1858. Atlas de 20 planches in-folio. 18 fr.
- BRAINARD. Mémoire sur le traitement des fractures non réunies et des difformités des os, par Daniel BRAINARD, professeur de chirurgie au collége médical de l'Illinois. Paris, 1854, grand in-8, 72 pages avec 2 planches comprenant 19 fig. 3 fr.
- BREMSER. Traité zoologique et physiologique d'es vers intestinaux de l'homme, par le docteur BREMSER; traduit de l'allemand, par M. Grundler. Revu et augmenté par M. de Blainville, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1837, avec atlas in-4 de 15 planches. 13 fr.
- BRESCHET. Mémoires chirurgicaux sur différentes espèces d'anévrysmes, par G. BRESCHET, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Paris, 1834, in-4, avec six planches in-fol. 40 fr.

- BRESCHET. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'Organe de l'oure et sur l'Audition dans l'homme et les animaux vertébrés; par G. BRESCHET. Paris, 1836, in-4, avec 13 planches gravées. 5 fr.
- BRESCHET. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'organe de l'Oure des poissons; par G. BRESCHET. Paris, 1838, in-4, avec 17 planches gravées. 5 fr.
- BRIAND et CHAUDÉ. Manuel complet de médecine légale, ou Résumé des meilleurs ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur cette matière, et des jugements et arrêts les plus récents, par J. BRIAND, docteur en médecine de la faculté de Paris, et Ernest CHAUDÉ, docteur en droit; et contenant un Traité de chimie légale, par H. GAUL-TIER DE CLAUBRY, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris. Septième édition, Paris, 1864, 1 vol. gr. in-8 de 1048 pages, avec 3 pl. gravées et 64 fig. 12 fr.
- BRIQUET. Traité clinique et thérapeutique de l'Hystérie, par le docteur P. BRI-QUET, médecin de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie impériale de Médecine de Paris. Paris, 1859. 1 vol. in-8 de 624 pages. 8 fr.
- BROCHARD. Des bains de mer chez les enfants, par le docteur BROCHARD (de la Rochelle), médecin des bains de mer de la Tramblade, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu et de la Prison de Nogent-le-Rotrou, etc. Paris. 1864, in-18 jésus de 268 pages. 3 fr.
- BROUSSAIS. De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique. Deuxième édition. Paris, 1839, 2 vol. in-8.
- BROUSSAIS. Cours de phrénologie, professé là la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1836, 1 vol. in-8 de 850 pages, avec pl. 4 fr. 50
- BROWN-SEQUARD. Propriétés et fonctions de la moelle épinière. Rapport sur quelques expériences de M. BROWN-SÉQUARD, lu à la Société de biologie par M. PAUL BROCA, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Paris, 1856, in-8. 4 fr.
- CABANIS. Rapport du physique et du moral de l'homme et lettre sur les causes premières, par P.-J.-G. CABANIS, précédé d'une Table analytique, par DESTUTT DE TRACY, huitième édition, augmentée de Notes, et précédée d'une Notice historique et philosophique sur la vie, les travaux et les doctrines de Cabanis, par L. PEISSE, Paris, 1844, in-8 de 780 pages. 6 fr.

La notice biographique, composée sur des renseignements authentiques fournis en partie par la famille même de Cabanis, est à la tois la plus complète et la plus exacte qui ait été publiée. Cette édition est la seule qui contienne la *Lettre sur les causes premières*.

- CAILLAULT. Traité pratique des maladies de la peau chez les enfants, par le docteur CH. CAILLAULT, ancien interne des hôpitaux. Paris, 1859, 1 vol. in-18 de 400 pages. 3 fr. 50
- CALMEIL. Traité des maladies inflammatoires du cerveau, ou histoire anatomopathologique des congestions encéphaliques, du délire aigu, de la paralysie générale ou périencéphalite chronique diffuse à l'état simple ou compliqué, du ramollissement cérébral ou local aigu et chronique, de l'hémorrhagie cérébrale localisée récente ou non récente, par le docteur L.-F. CALMEIL, médecin en chef de la maison impériale de Charenton. Paris, 1859, 2 forts volumes in-8. 17 fr.

Table des matières. — Chap. 1. Des attaques de congestion encéphalique. — Chap. 11. Du délire aigu. — Chap. 111. De la paralysie générale. — Chap. IV. De la paralysie générale complète. — Chap. V. Du ramollissement cérébrat local aigu. — Chap. VI. Du ramollissement cérébral à l'état chronique. Chap. VII. De l'hémorrhagie encéphalique. — Chap. VIII. Des foyers hémorrhagiques non récents. — Chap. IX. Du traitement des maladies inflammatoires des centres nerveux encephaliques.

CALMEIL. De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au dix-neuvième siècle; description des grandes épidémies de délire simple ou compliqué qui ont atteint les populations d'autrefois et régné dans les monastères; exposé des condamnations auxquelles la folie méconnue a souvent donné lieu, par L. F. CALMEIL. Paris, 1845, 2 vol. in-8. 14 fr.

- CALMEIL. De la paralysie considérée chez les aliénés, recherches faites dans le service et sous les yeux de MM. Royer-Collard et Esquirol; par L.-F. CALMEIL, médecin de la Maison impériale des aliénés de Charenton. Paris, 1823, in-8. 6 fr. 50
- CAP. Principes de pharmaceutique, ou Exposition du système des connaissances relatives à l'art du pharmacien; par P.-A. CAP, pharmacien, membre de la Société de pharmacie de Paris. Paris, 1837, in-8. 1 fr. 25
- CARRIERE. Le climat de l'Italie, sous le rapport hygiénique et médical, par le docteur ED. CARRIÈRE. 1 vol. in-8 de 600 pages. Paris, 1849. 7 fr. 50 Ouvrage couronné par l'Institut de France.

Cet ouvrage est ainsi divisé : Du climat de l'Italie en général, topographie et géologie, les eaux l'atmosphère, les vents, la température. — Climatologie de la région méridionale de l'Italie : Salerne, Caprée, Massa, Sorrente, Castellamare, Torre del Greco, Resina, Portici, rive orientale du golfe de Naples, climat de Naples; rive septentrionale du golfe de Naples (Pouzzoles et Baïa, Ischia), golfe de Gacte. — Climatologie de la region moyenne de l'Italie : Marais-Pontins et Maremmes de la Toscane : climat de Rome, de Sienne, de Pise, de Florence. — Climat de la région septentrionale de l'Italie : Venise, Milan et les lacs, Gênes, Menton et Villefranche, Nice, Hyères.

- CARUS. Traité élémentaire d'anatomie comparée, suivi de Recherches d'anatomie philosophique ou transcendante sur les parties primaires du système nerveux et du squelette intérieur et extérieur; par C.-C. CARUS, D. M., professeur d'anatomie comparée; traduit de l'allemand et précédé d'une esquisse historique et bibliographique de l'Anatomie comparée, par A.-J.-L. JOURDAN. Paris, 1835. 3 forts volumes in-8 accompagnés d'un bel Atlas de 31 planches gr. in-4 gravées. 10 fr.
- CASTELNAU et DUCREST. Recherches sur les abcès multiples, comparés sous leurs différents rapports, par H. DE CASTELNAU et J.-F. DUCREST, anciens internes des hôpitaux. Paris, 1846, in-4. 4 fr.

Mémoire couronné par l'Académie de médecine.

- CAZAUVIEILH. Du suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques. Recherches sur ce premier penchant chez les habitants des campagnes, par J.-B. CAZAUVIEILH, médecin de l'hospice de Liancourt, ancien interne de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1840, in-8. 2 fr. 50
- CAZENAVE. Traité des maladies du cuir chevelu, suivi de conseils hygiéniques sur les soins à donner à la chevelure, par le docteur A. CAZENAVE, médecin de l'hôpital Saint-Louis, etc. Paris, 1850, 1 vol. in-8, avec 8 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées avec le plus grand soin. 8 fr.

Table des matières. — Introduction. Coup d'œil historique sur la chevelure. — Première partie. Considérations anatomiques et physiologiques sur les cheveux. — Deuxième partie. Pathologie du cuir chevelu. — Troisième partie. Hygiène.

- CELSI (A.-C.). De remedica libri octo, editio nova, curantibus P. FOUQUIER, in Facultate Parisiensi professore, et F.-S. RATIER, D. M. Parisiis, 1823, in-18. 1 fr. 50
- CHAILLY. Traité pratique de l'art des accouchements, par CHAILLY-HONORÉ, membre de l'Académie impériale de médecine, ancien chef de clinique de la Clinique d'accouchements à la Faculté de médecine de Paris. Quatrième édition, revue et corrigée. Paris, 1861, 1 vol. in-8 de 1068 pages, avec 282 figures. 10 fr.

Ouvrage adopté par le conseil de l'instruction publique pour les facultés de médecine, les écoles préparatoires et les cours départementaux institués pour les sagesfemmes.

- CHAMBERT. Des effets physiologiques et thérapeutiques des éthers, par le docteur H. CHAMBERT. Paris, 1848, in-8 de 260 pages. 75 cent.
- CHARPENTIER. Des accidents fébriles qui surviennent chez les nouvelles accouchées, par L.-A. Alph. CHARPENTIER, interne des hôpitaux, lauréat de la Faculté. Paris, 1863, gr. in-8. 1 fr. 50
- CHAUFFARD. Essai sur les doctrines médicales, suivide quelques considérations sur les fièvres, par le docteur P.-E. CHAUFFARD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1846, in-8 de 130 pages. 1 fr.

- CHAUSIT. Traité élémentaire des maladies de la peau, par M. le docteur CHAU-SIT, ancien interne de l'hôpital Saint-Louis, d'après l'enseignement théorique et les leçons cliniques de M. le docteur A. Cazenave, médecin de l'hôpital Saint-Louis, Paris, 1853, 1 vol. in-8, XII, 448 pages. 3 fr.
- CHAUVEAU. Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques, par A. CHAU-VEAU, professeur à l'École impériale vétérinaire de Lyon. Paris, 1857, un beau volume grand in-8 de 838 pages, avec 207 figures dessinées d'après nature. 14 fr.

C'est le scalpel à la main que l'auteur, pour la composition de cet ouvrage, a interrogé la nature, ce guide sûr et infaillible. M. Chauveau a mis largement à profit les immenses ressources dont sa position de chef de travaux anatomiques de l'école vétérinaire de Lyon lui permettait de disposer. Les sujets de toute espèce ne lui ont pas manqué; c'est ainsi qu'il a pu étudier successivement les différences qui caractérisent la même série d'organes chez les animaux domestiques, qu'ils appartiennent à la classe des Mammifères ou à celle des Oiseaux. Parmi les mammifères domestiques, on trouve le Cheval, l'Ane, le Mulet, le Bœuf, le Mouton, la Chèvre, le Chien, le Chat, le Dindon, le Lapin, le Porc, etc.; parmi les oiseaux de basse-cour, le Coq, la Pintade, le Dindon, le Pigeon, les Oies, les Canards.

- CHURCHILL (Fleetwood). Traité pratique des maladies des femmes, hors l'état de grossesse, pendant la grossesse et après l'accouchement, par Fleetwood CHURCHILL, professeur d'accouchements, de maladies des femmes et des enfants à l'Université de Dublin. Traduit de l'anglais sur la *Cinquième édition*, par MM. Alexandre WIELAND et Jules DUBRISAY, anciens internes des hôpitaux, et contenant l'Exposé des travaux français et étrangers les plus récents. Paris, 1866, 1 vol. grand in-8, xv1, 1227 pages avec 291 figures. 18 fr.
- CIVIALE. Traité pratique et historique de la lithotritie, par le docteur CIVIALE, membre de l'Institut, de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1847, 1 vol. in-8, de 600 pages avec 8 planches. 8 fr.

Après trente années de travaux assidus sur une découverte chirurgicale qui a parcouru les principales phases de son développement, l'art de broyer la pierre s'est assez perfectionné pour qu'il soit permis de l'envisager sous le triple point de vue de la doctrine, de l'application et du résultat.

- CIVIALE. De l'uréthrotomie ou de quelques procédés peu usités de traiter les rétrécissements de l'urèthre. Paris, 1849, in-8 de 124 pages avec une planche. 2 fr. 50
- CIVIALE. Traité pratique sur les maladies des organes génito-urinaires, par le docteur CIVIALE, membre de l'Institut, de l'Académie impériale de médecine. Troisième édition, considérablement augmentée. Paris, 1858-1860, 3 vol. in-8 avec figures intercalées dans le texte. 24 fr.

Cet ouvrage, le plus pratique et le plus complet sur la matière, est ainsi divisé : TOME I. Maladies de l'urêthre. TOME II. Maladies du col de la vessie et de la prostate. TOME III, Maladies du corps de la vessie.

- CIVIALE. Parallèles des divers moyens de traiter les calculeux, contenant l'examen comparatif de la lithotritie et de la cystotomie, sous le rapport de leurs divers procédés, de leurs modes d'application, de leurs avantages ou inconvénients respectifs; par le docteur CIVIALE. Paris, 1836, in-8, fig. 8 fr.
- CODEX MEDICAMENTARIUS. Pharmacopée française, publiée par ordre du gouvernement. Paris, 1866, 1 vol. grand in-8 d'environ 800 pages, cartonné.
- COLIN (G.). Traité de physiologie comparée des animaux domestiques, par M. G.-C. COLIN, professeur à l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort. Paris, 1855-1856. 2 vol. grand in-8 de chacun 700 pages, avec 114 fig. 18 fr.
- COLLADON. Histoire naturelle et médicale des casses, et particulièrement de la casse et des sénés employés en médecine. Montpellier, 1816. In-4, avec 19 pl. 6 fr.
- COLLINEAU. Analyse physiologique de l'entendement humain, d'après l'ordre dans lequel se manifestent, se développent et s'opèrent les mouvements sensitifs, intellectuels, affectifs et moraux; suivie d'exercices sur divers sujets de philosophie. Paris, 1843, in-8. 1 fr. 50

COMTE. Cours de philosophie positive, par Auguste Comte, répétiteur d'analyse transcendante et de mécanique rationnelle à l'Ecole polytechnique. Deuxième édition, augmentée d'une préface par E. LITTRÉ, et d'une table alphabétique des matières. Paris, 1864, 6 vol. in-8. 45 fr.

Tome I. Préliminaires généraux et philosophie mathématique. — Tome II. Philosophie astrono-mique et philosophie physique. — Tome III. Philosophie chimique et philosophie biologique. — Tome IV. Philosophie sociale (partie dogmatique). — Tome V. Philosophie sociale (partie histo-rique : état theologique et état métaphysique). — Tome VI. Philosophie sociale (complément de la partie historique) et conclusions générales.

Congrès médico-chirurgical de France. Première session, tenue à Roven, du 30 septembre au 3 octobre 1863. Paris, 1863, in-8 de 412 pag. avec planches. 5 fr.

Congrès médical de France. Deuxième session, tenue à Lyon, du 26 septembre au 1er octobre 1864. Paris, 1865, in 8 de 688 pages avec planches. 9 fr.

- **COOPER** (ASTLEY). GENVRES chirargicales complètes, traduites de l'anglais, avec des notes par E. CHASSAIGNAC et G. RICHELOT. Paris, 1837, gr. in-8. 4 fr. 50
- CORNARO. De la sobriété, voyez École de Salerne, p. 16.
- CORNILLIAC. Études sur la flèvre jaune à la Martinique de 1669 à nos jours, par le docteur J. CONNILLIAC, chirurgien de deuxième classe de la marine impériale. Paris, 1864, in-8 de 270 pages. 5 fr.
- CRUVEILHIER. Anatomie pathologique du corps humain, ou Descriptions, avec figures lithographiées et coloriées, des diverses altérations morbides dont le corps humain est susceptible ; par J. CRUVEILHIER, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité, président perpétuel de la Société anatomique, etc. Paris, 1830-1842. 2 vol. in-folio, avec 230 planches coloriées. 456 fr. 24 fr.

Demi-reliure des 2 vol. grand in-folio, dos de maroquin, non rognés.

Ce bel ouvrage est complet ; il a été publié en 41 livraisons, chacune contenant 6 feuilles de texte in-folio grand-raisin vélin, caractère neuf de F. Didot, avec 5 planches coloriées avec le plus grand soin, et 6 planches lorsqu'il n'y a que quatre planches de coloriées. Chaque livraison est de 11 fr. soin, et 6 planches lorsqu'il n'y a que quatre planches de coloriées. Chaque livraison est de

CRUVEILHIER. Traité d'Anatomie pathologique générale, par J. CRUVEILHIER, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Paris. Ouvrage complet. Paris, 1849-1864. 5 vol. in-8. 35 fr.

Tome V et dernier, Dégénérations aréolaires et gélatiniformes, dégénérations cancéreuses proprement dites par J. CRUVEILHIER ; pseudo-cancers et tables alphabétiques par CH. HOUEL. Paris, 1864. 1 vol. in-8 de 420 pages.

Get ouvrage est l'exposition du Cours d'anatomie pathologique que M. Cruveilhier fait à la Faculté de médecine de Paris. Comme son enseignement, il est divisé en XVIII classes, savoir : tome I, 1° solu-tions de continuité; 2° adhésions; 5° luxations; 4° invaginations; 5° hernies; 6° deviations; — tome II, 7° corps étrangers; 8° rétrécissements et oblitérations; 9° lésions de canalisation par communication accidentelle; 10° dilatations; — tome III, 14° hypertrophies; 12° atrophies; 15° métamorphoses et pro-ductions organiques analogues; — tome IV, 14° hydrophies et flux; 15° hémorrhagies; 16° gaugènedies; 47 informentions organiques de la communication de la communication de canalisation par communication de canalisation par communication de communication de communication de communication de canalisation de canalisation de communication de canalisation de communication de communication de communication de canalisation de communication de communication de communication de communication de communication de canalisation de communication de com 17 inflammations ou phlegmasies; 18º lésions strumeuses, et lésions carcinomateuses; — tome V, 19º dégénérations organiques.

- CZERMAK. Du laryngoscope et de son emploi en physiologie et en médecine, par le docteur J.-N. CZERMAK, professeur de physiologie à l'université de Pesth. Paris, 1860, in-8 avec deux planches gravées et 31 figures. 3 fr. 50
- DAGONET (H.). Traité élémentaire et pratique des maladies mentales, suivi de considérations sur l'administration des asiles d'aliénés. Paris, 1862, in-8 de 816 p. avec une carte. 10 fr.
- DARCET, Recherches sur les abcès multiples et sur les accidents qu'amène la présence du pus dans le système vasculaire, suivies de remarques sur les altérations du sang, par le docteur F. DARCET. Paris, 1845. In-4 de 88 pages. 75 c.
- DAREMBERG. Glossulæ quatuor magistrorum super chirurgiam Rogerii et Rolandi et de Secretis mulierum, de chirurgia, de modo medendi libri septem, poema medicum; nunc primum ad fidem codicis Mazarinei, edidit doctor CH. DAREMBERG. 8 fr. Napoli, 1854. In-8 de 64-228-178 pages.

- DAREMBERG. Notices et extraits des manuscrits médicaux grecs, latins et français des principales bibliothèques de l'Europe, par le docteur Ch. DAREMBERG, bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine, professeur au collége de France. Première partie : Manuscrits grecs d'Angleterre, suivis d'un fragment inédit de Gilles de Corbeil, et de scolies inédites sur Hippocrate. Paris, 1853, in-8, 243 pages. 7 fr.
- DAVAINE. Traité des entozoaires et des maladies vermineuses de l'homme et des animaux domestiques, par le docteur C. DAVAINE, membre de la Société de Biologie, lauréat de l'Institut. Paris, 1860, 1 fort vol. in-8 de 950 pages, avec 88 figures. 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut de France.

- DAVASSE. La Syphilis, ses formes et son unité, par J. DAVASSE, ancien interne des hòpitaux de Paris. Paris, 1865. 1 vol. in-8 de 570 pages. 8 fr.
- DE LA RIVE. Traité d'électricité théorique et appliquée; par A. DE LA RIVE, membre correspondant de l'Institut de France, professeur émérite de l'Académie de Genève. Paris, 1854-58, 3 vol. in-8, avec 447 figures. 27 fr. Séparément, tomes II et III. Prix de chaque volume. 9 fr.
- **DELPECH. De la ladrerie du porc** au point de vue de l'hygiène privée et publique. Mémoire lu à l'Académie impériale de médecine, par le docteur A. DELPECH, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1864, in-8 de 107 pages. 2 fr. 50
- DELPECH. Nouvelles recherches sur l'intoxication spéciale que détermine le sulfate de carbone. L'industrie du caoutchouc soufflé, par A. DELFECH, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine. Paris, 1863, in-8 de 128 pages. 2 fr. 50
- DEMARQUAY. Essai de pneumatologie médicale. Recherches physiologiques, cliniques et thérapeutiques sur les gaz, par J. N. DEMARQUAY, chirurgien de la Maison municipale de santé. Paris, 1866, in-8, xvi, 861 pages avec figures. 9 fr.
- DESAYVRE. Etudes sur les maladies des ouvriers de la manufacture d'armes de Chatellerault. Paris, 1856, in-8 de 116 pages. 2 fr. 50
- DESLANDES. De l'onanisme et des autres abus vénériens considérés dans leurs rapports avec la santé, par le docteur L. DESLANDES. Paris, 1835. In-8. 7 fr.
- DESORMEAUX. De Pendoscope, de ses applications au diagnostic et au traitement des affections de l'urèthre et de la vessie, leçons à l'hôpital Necker, par A. J. Desor-MEAUX, chirurgien de l'hôpital Necker. Paris, 1865, in-8 de 190 pages avec 3 pl. chromolithographiées et 10 figures. 4 fr. 50
- DEZEIMERIS. Dictionnaire historique de la médecine. Paris, 1828-1836, 4 vol. en 7 parties, in-8. 10 fr.
- DICTIONNAIRE (NOUVEAU) DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES, illustré de figures intercalées dans le texte, rédigé par BERNUTZ, BOECKEL, BUIGNET, CUSCO, DEMARQUAY, DENUCÉ, DESNOS, DESORMEAUX, DEVILLIERS, Alfr. FOUR-NIER, GALLARD, H. GINTRAC, GOSSELIN, Alphonse GUÉRIN, A. HARDY, HIRTZ, JACCOUD, JACQUEMET, KOEBERLÉ, S. LAUGIER, LIEBREICH, P. LORAIN, MARCÉ, A. NÉLATON, ORÉ, PANAS, PEAN, V. A. RACLE, MAURICE RAYNAUD, RICHET, Ph. RICORD, Jules ROCHARD (de Lorient), Z. ROUSSIN, SAINT-GERMAIN, Ch. SARAZIN, Germain SÉE, Jules SIMON, SIREDEY, STOLTZ, A. TARDIEU, S. TAR-NIER, TROUSSEAU, AUG. VOISIN. Directeur de la rédaction, le docteur JACCOUD.

Le Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, illustré de figures intercalées dans le texte, se composera d'environ 15 volumes grand in-8 cavalier de 800 pages. Il sera publié trois volumes par an.

Prix de chaque volume de 800 pages avec figures intercalées dans le texte. 10 fr. Les volumes seront envoyés *franco* par la poste, aussitôt leur publication, aux souscripteurs des départements, sans augmentation sur le prix fixé.

Les tomes I à IV sont en vente. Le tome I comprend 812 pages, avec 36 figures. Les principaux articles sont : Introduction, par JACCOUD; Abcès, par LAUGIER; Abdomen, par DENUCÉ et BERNUTZ; Absorption, par BERT; Acclimatement, par Jules Rochard; Accommodation, par Liebreich; Accouchement, par Stoltz et Lorain; Acné, par A. Hardy; Adhérence, par Alfr. Fournier; Ages, par Lorain; Agglutinatif, par Gosselin; Agonie, par Jaccoud; Air, par Buignet, A. Tardieu et J. Rochard; Albuminurie, par Jaccoud; Alcoolisme, par A. Fournier; Aliment, par Oré; Alopécie, par Hardy; Amaurose, Amblyopie, par Liebreich; Ambulances, par Ch. Sarazin, etc.

Le tome II, 800 pages avec 60 figures, comprend les articles suivants : Aménorrhée, par BERNUTZ; Amputations, par A. Guérin; Amyloïde (dégénérescence), par JACCOUD; Anatomie pathologique et Anatomie médico-chirurgicale, par BOECKEL; Anémie, par LORAIN; Anesthésiques, par GIRALDÈs; Anévrysmes, par RICHET; Angines, par DESNOS; Angine de poltrine, par JACCOUD; Ankylose, par DENUCÉ; Anthrax, par A. Guérin; Antimoine, par HIRTZ; Anus, par GOSSELIN, GI-RALDÈs et LAUGIER; Aorte, par LUTON, etc.

Le Tome III, 828 pages avec 92 figures, comprend : Appareils, par Ch. SABAZIN; Argent, par BUIGNET, OLLIVIER et G. BERGERON; Arsenic, par ROUSSIN, HIRTZ et TAR-DIEU; Artères, par Nélaton et Maurice RAYNAUD; Articulation, par PANAS; Ascite, par Henri GINTRAC; Asiles, par PAIN; Asphyxie, par BERT et TARDIEU; Asthénopie, Astigmatisme, par LIEBREICH, Asthme, par GERMAIN SÉE; Ataxie locomotrice, par TROUSSEAU; Atloidienne (région), par DENUCE, etc.

Le Tome IV, 786 pages avec 127 figures, comprend: Atrophie, par Ch. SARAZIN; Atrophie musculaire progressive, par Jules Simon; Auscultation, par Luton; Autopsie, par A. TARDIEU; Avant-bras, par DEMARQUAY; Avortement, par DEVIL-LIERS; Avortement, (médecine légale), par A. TARDIEU; Axillaires (vaisseaux), par BOECKEL; Bain, par Oré; Balanite, Balano-posthite, par A. FOURNIER; Bandages, par Ch. SARAZIN; Bassin, par E. BAILLY; Bec-de-lièvre, par DEMARQUAY; Belladone, par MARCHAND et HIETZ, etc.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES EAUX MINÉRALES ET D'HYDROLOGIE MÉDICALE comprenant la géographie et les stations thermales, la pathologie thérapeutique, la chimie analytique, l'histoire naturelle, l'aménagement des sources, l'administration thermale, etc., par MM. DURAND-FARDEL, inspecteur des sources d'Hauterive à Vichy, E. LE BRET, inspecteur des eaux minérales de Barèges, J. LEFORT, pharmacien, avec la collaboration de M. JULES FRANÇOIS, ingénieur en chef des mines, pour les applications de la science de l'Ingénieur à l'hydrologie médicale. Paris, 1860, 2 forts volumes in-8 de chacun 750 pages. 20 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie de médecine.

Ce n'est pas une compilation de tout ce qui a été publié sur la matière depuis cinquante ou soixante ans : un esprit fécond de doctrine et de critique domine ce livre, et tout en profitant des travaux d'hydrologie médicale publiés en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Italie, etc., les auteurs ont su trouver dans leurs études personnelles et dans leur pratique journalière, le sujet d'observations nouvelles et de découvertes originales.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE, contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe; par F.-V. MÉRAT et A.-J. DELENS, membres de l'Académie impériale de médecine. Ouvrage complet. Paris, 1829-1846. 7 vol. in-8, y compris le Supplément. 20 fr.

Le Tome VII ou Supplément, Paris, 1846, 1 vol. in-8 de 800 pages, ne se vend pas séparément. — Les tomes I à VI, séparément. 12 fr.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES. Publié par J. B. Baillière et fils. Douzième édition, entièrement refondue, par E. LITTRÉ, membre de l'Institut de France, et Ch. ROBIN, professeur à la Faculté de médecine de Paris; ouvrage contenant la synonymie grecque, latine, anglaise, allemande, italienne et espagnole, et le Glossaire de ces diverses langues. Paris, 1865, 1 beau volume grand in-8 de 1800 pages à deux colonnes, avec 531 figures intercalées dans le texte. 18 fr.

Demi-reliure maroquin, plats en toile.

3 fr.

Demi-reliure maroquin à nerfs, plats en toile, très-soignée. 4 fr. 11 y aura bientôt soixante ans que parut pour la première fois cet ouvrage longtemps comm sous le nom de Dictionnaire de médecine de Nysten et deveuu classique par un succès de onze éditions. Les progrès incessants de la science rendaient nécessaires, pour cette douzième édition, de nombreuses additions, une révision générale de l'ouvrage, et plus d'unité dans l'ensemble des mots consacrés aux théories nouvelles et aux faits nouveaux que l'emploi du microscope, les progrès de l'anatomie générale, normale et pathologique, de la physiologie, de la pathologie, de l'art vétérinaire, etc., ont créés. M. Littré, connu par sa vaste érudition et par son savoir étendu dans la littérature médicale, nationale et étrangère, et M. le professeur Ch. Robin, que de récents travaux ont placé si haut dans la science, se sont chargés de cette tâche importante. Une addition importante, qui sera justement appréciée, c'est la Synonymie grecque, latine, anglaise, allemande, italienne, espagnole, qui est ajoutée à cette douzième édition, et qui, avec les vocabulaires, en fait un Dictionnaire polyglotte.

- DIDAY. Exposition critique et pratique des nouvelles doctrines sur la syphilis, suivie d'un Essai sur de nouveaux moyens préservatifs des maladies vénériennes, par le docteur P. DIDAY, ex-chirurgien en chef de l'Antiquaille, secrétaire général de la Société de médecine de Lyon. Paris, 1858. 1 vol. in-18 jésus de 560 pages. 4 fr.
- DONNE. Conseils aux familles sur la manière d'élever les enfants, suivis d'un précis d'hygiène applicable aux différentes saisons de l'année, par Al. DONNÉ, recteur de l'Académie de Montpellier. Paris, 1864, in-12, 332 pages.
- DONNE. Cours de microscopie complémentaire des études médicales : Anatomie microscopique et physiologie des fluides de l'économie; par le docteur A. DONNÉ, recteur de l'Académie de Montpellier, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris, professeur de microscopie. Paris, 1844. In-8 de 500 pages. 7 fr. 50
- DONNÉ. Atlas du Cours de microscopie, exécuté d'après nature au microscopedaguerréotype, par le docteur A. DONNÉ et L. FOUCAULT. Paris, 1846. In-folio de 20 planches, contenant 80 figures gravées avec le plus grand soin, avec un texte descriptif. 30 fr.
- DUBOIS. Histoire philosophique de l'hypochondrie et de l'hystérie, par F. DUBOIS (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1837. In-8. 2 fr.
- DUBOIS. Préleçons de pathologie expérimentale. Observations et expériences sur l'hyperhémie capillaire, par Frédéric DUBOIS (d'Amiens). Paris, 1841, in-8, avec 3 planches. 1 fr. 50
- DUBOIS et BURDIN. Histoire académique du magnétisme animal, accompagnée de notes et de remarques critiques sur toutes les observations et expériences faites jusqu'à ce jour, par C. BURDIN et F. DUBOIS (d'Amiens), membres de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1841. In-8 de 700 pages. 3 fr.
- DUBRUEIL. Des anomalies artérielles considérées dans leur rapport avec la pathologie et les opérations chirurgicales, par le docteur J. DUBREUIL, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Montpellier. Paris, 1847. 1 vol. in-8 et atlas in-4 de 17 planches coloriées. 3 fr.
- DUCHENNE. De l'électrisation localisée et de son application à la pathologie et à la thérapeutique; par le docteur DUCHENNE (de Boulogne), lauréat de l'Institut de France. Deuxième édition, entièrement refondue. Paris, 1861, 1 fort vol. in-8 avec 179 figures et une planche coloriée. 14 fr.
- DUCHENNE. Album de photographies pathologiques, complémentaire de l'ouvrage ci-dessus. Paris, 1862, in-4 de 17 pl., avec 20 pages de texte descriptif explicatif, cartonné. 25 fr.
- DUGAT. Études sur le traité de médecine d'Aboudjafar Ah'Mad, intitulé : Zad Al Mocafir, « la Provision du voyageur, » par G. DUGAT, membre de la Société asiatique. Paris, 1853, in-8 de 64 pages.
- DUPUYTREN. Mémoire sur une nouvelle manière de pratiquer l'opération de la pierre; par le baron G. DUPUYTREN, terminé et publié par M. L.-J. SANSON, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et L.-J. BÉGIN. Paris, 1836. 1 vol. grand in-folio, accompagné de 10 belles planches lithographiées, représentant l'anatomie chirurgicale des diverses régions intéressées dans cette opération. 10 fr.

DURAND-FARDEL, LE BRET, LEFORT. Voyez Dictionnaire des eaux minérales.

- DUTROULAU. Traité des maladies des Européens dans les pays chauds (régions tropicales), climatologie, maladies endémiques, par le docteur A.-F. DUTROULAU, premier médecin en chef de la marine. Paris, 1861, in-8, 608 pages. 8 fr.
- ÉCOLE DE SALERNE (L'). Traduction en vers français, par CH. MEAUX SAINT-MARC, avec le texte latin en regard (1870 vers), précédée d'une introduction par M. le docteur Ch. Daremberg.—De la sobriété, conseils pour vivre longtemps, par L. CORNARO, traduction nouvelle. Paris, 1861, 1 joli vol. in-18 jésus de LXXII-344 pages, avec 5 vignettes.
- ENCYCLOPÉDIE ANATOMIQUE, comprenant l'Anatomie descriptive, l'Anatomie générale, l'Anatomie pathologique, l'histoire du Développement, par G.-T. Bischoff, J. Henle, E. Huschke, T.-G. Sœmmerring, F.-G. Theile, G. Valentin, J. Vogel, G. et E. Weber; traduit de l'allemand, par A.-J.-L. JOURDAN, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1843-1847. 8 forts vol. in-8, avec deux atlas in-4. Prix, en prenant tout l'ouvrage.

On peut se procurer chaque Traité séparément, savoir :

- 1º Ostéologie et syndesmologie, par S.-T. SOEMMERRING. Mécanique des organes de la locomotion chez l'homme, par G. et E. WEBER. In-8, Atlas in-4 de 17 planches. 6 fr.
- 2º Traité de myologie et d'angéiologie, par F.-G. THEILE. 1 vol. in-8. 4 fr.
- 3º Traité de névrologie, par G. VALENTIN. 1 vol. in-8, avec figures. 8 fr.
- 4º Traité de splanchnologie des organes des sens, par E. HUSCHKE. Paris, 1845. In-8 de 850 pages, avec 5 planches gravées. 5 fr.
- 5º Traité d'anatomie générale, ou Histoire des tissus de la composition chimique du corps humain, par HENLE. 2 vol. in-8, avec 5 planches gravées. 8 fr.
- 6° Traité du développement de l'homme et des mammifères, suivi d'une Histoire du développement de l'œuf du lapin, par le docteur T.-L.-G. BISCHOFF. 1 vol. in-8, avec atlas in-4 de 16 planches.
 7 fr. 50
- 7º Anatomie pathologique générale, par J. VOGEL. Paris, 1846. 1 vol. in-8. 4 fr.

Cette Encyclopédie anatomique, réunie au Manuel de physiologie de J. MULLER, forme un ensemble complet des deux sciences sur lesquelles repose l'édifice entier de la médecine.

- ESPANET (A.). Traité méthodique et pratique de matière médicale et de thérapeutique, basé sur la loi des semblables. Paris, 1861, in-8 de 808 pages. 9 fr.
- ESQUIROL. Des maladies mentales, considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal, par E. ESQUIROL, médecin en chef de la Maison des aliénés de Charenton, Paris, 1838, 2 vol. in-8, avec un atlas de 27 planches gravées. 20 fr.

FABRE. Bibliothèque du médecin praticien, Voyez Bibliothèque, page 7.

- FALRET. Des maladies mentales et des asiles d'aliénés. Leçons cliniques et considérations générales par J. P. FALRET, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1864. In-8, LXX, 800 pages, avec 1 planche.
- FAU. Anatomie artistique élémentaire du corps humain, par le docteur J. FAU.
 Paris, 1865, in-8 avec 17 pl. figures noires.
 4 fr.
 Le même, figures coloriées.
 10 fr.
- FEUCHTERSLEBEN. Hygiène de l'âme, par E. DE FEUCHTERSLEBEN, professeur à la Faculté de médecine de Vienne, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique en Autriche, traduit de l'allemand, sur la vingtième édition, par le docteur Schlesinger-Rahier. DEUXIÈME ÉDITION, précédée d'une étude biographique et littéraire. Paris, 1860. 1 vol. in-18 de 260 pages. 2 fr.

L'auteur a voulu, par une alliance de la morale et de l'hygiène, étudier, au point de vue pratique, l'influence de l'âme sur le corps humain et ses maladies. Exposé avec ordre et clarté, et empreint de zette douce philosophie morale qui caractérise les œuvres des pensears allemands, cet ouvrage n'a pas d'analogue en France; il sera lu et médité par toutes les classes de la société.

- FIEVEE. Mémoires de médecine pratique, comprenant : 1° De la fièvre typhoïde et de son traitement ; 2° De la saignée chez les vieillards comme condition de santé ; 3° Considérations étiologiques et thérapeutiques sur les maladies de l'utérus ; 4° De la goutte et de son traitement spécifique par les préparations de colchique. Par le docteur Fiévée (de Jeumont). Paris, 1845, in-8. 50 cent.
- FIÈVRE PUERPÉRALE (De 1a), de sa nature et de son traitement. Communications à l'Académie impériale de médecine, par MM. GUÉRARD, DEPAUL, BEAU, PIORRY, HERVEZ DE CHÉGOIN, TROUSSEAU, P. DUBOIS, CRUVEILHIER, CAZEAUX, DANYAU, BOUILLAUD, VELPEAU, J. GUÉRIN, etc., précédées de l'indication bibliographique des principaux écrits publiés sur la fièvre puerpérale. Paris, 1858. In-8 de 464 p. 6 fr.
- FLOURENS (P.). Recherches sur les fonctions et les propriétés du système nerveux dans les animaux vertébrés, par P. FLOURENS, professeur au Muséum d'histoire naturelle et au Collége de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc. Deuxième édition augmentée. Paris, 1842, in-8. 3 fr.
- FLOURENS. Cours de physiologie comparée. De l'ontologie ou étude des êtres. Leçons professées au Muséum d'histoire naturelle par P. FLOURENS, recueillies et rédigées par CH. ROUX, et revues par le professeur. Paris, 1836, in-8. 1 fr. 50
- FLOURENS. Mémoires d'anatomie et de physiologie comparées, contenant des recherches sur 1º les lois de la symétrie dans le règne animal; 2º le mécanisme de la rumination; 3º le mécanisme de la respiration des poissons; 4º les rapports des extrémités antérieures et postérieures dans l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux. Paris, 1844; grand in-4, avec 8 planches gravées et coloriées. 9 fr.
- FLOURENS. Théorie expérimentale de la formation des os, par P. FLOURENS. Paris, 1847, in-8, avec 7 planches gravées. 3 fr.
- FOISSAC. Hygiène philosophique de Pâme, par le docteur P. FOISSAC. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1863, in-8. 7 fr. 50
- FONSSAGRIVES. Traité d'hygiène navale, ou de l'influence des conditions physiques et morales dans lesquelles. l'homme de mer est appelé à vivre, et des moyens de conserver sa santé, par le docteur J.-B. FONSSAGRIVES, médecin en chef de la marine. Paris, 1856, in-8 de 800 pages, avec 57 fig. 10 fr.
- FONSSAGRIVES. Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires, ou du Régime envisagé comme moyen thérapeutique, par le docteur J.-B. FONSSAGRIVES, professeur à la Faculté de Montpellier, etc. Paris, 1861, 1 vol. in-8 de 660 pages. 8 fr.
- FONSSAGRIVES. Thérapeutique de la phinisie pulmonaire, basée sur les indications, ou l'art de prolonger la vie des phinisiques, par les ressources combinées de l'hygiène et de la matière médicale. Paris, 1866, in-8, xxxvi, 423 pages. 7 fr.
- FORGET. Traité de Pentérite folliculeuse (fièvre typhoïde), par le docteur C.-P. FOR-GET, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Strasbourg, etc. Paris, 1841, in-8 de 856 pages. 3 fr.
- FOURNET. Recherches cliniques sur l'auscultation des organes respiratoires et sur la première période de la phthisie pulmonaire, faites dans le service de M. le professeur ANDRAL, par le docteur J. FOURNET, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1839. 2 vol. in-8. 3 fr.
- FRANK. Traité de médecine pratique de J.-P. FRANK, traduit du latin par J.-M.-C. GOUDAREAU, docteur en médecine; deuxième édition revue, augmentée des Observations et Réflexions pratiques contenues dans l'INTERPRETATIONES CLINICÆ. accompagné d'une Introduction par M. le docteur DOUBLE, membre de l'Institut. Paris, 1842, 2 forts volumes grand in-8 à deux colonnes. 24 fr.

Le Traité de médecine pratique de J.-P. Frank, résultat de cinquante années d'observations et d'enseignement public dans les chaires de clinique des Universités de Pavie, Vienne et Wilna, a été composé, pour ainsi dire, au lit du malade. Dès son apparition, il a pris rang parmi les livres qui doivent composer la bibliothèque du médecin praticien, à côté des œuvres de Sydenham, de Baillou, de Van Swieten, de Stoll, de De Haen, de Cullen, de Borsieri, etc.

- FREDAULT. Des rapports de la doctrine médicale homeopathique avec le passé de la thérapeutique, par le docteur Frédault, ancien interne lauréat des hôpitaux civils de Paris, 1852, in-8 de 84 pages.
 1 fr. 50
- FREDAULT. Physiologie générale. Traité d'Anthropologie physiologique et philosophique, par le docteur F. Frédault. Paris, 1863. Un volume in-8, de xvi-854 pages. 11 fr.
- FREGIER. Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures; ouvrage récompensé en 1838 par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques); par A. FRÉGIER, chef de bureau à la préfecture de la Seine. Paris, 1840, 2 beaux vol. in-8. 14 fr.
- **FRERICHS. Traité pratique des maladies du foie et des voies biliaires**, par Fr. Th. FRERICHS, professeur de clinique médicale à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand par les docteurs Louis DUMENIL ET PELLAGOT. Deuxième édition, revue et corrigée avec des additions nouvelles de l'auteur. Paris, 1866, 1vol. in-8 de 900 pages avec 158 figures. 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut de France.

- FURNARI. Traité pratique des maladies des yeux, contenant : 1° l'histoire de l'ophthalmologie; 2° l'exposition et le traitement raisonné de toutes les maladies de l'œil et de ses annexes; 3° l'indication des moyens hygiéniques pour préserver l'œil de l'action nuisible des agents physiques et chimiques mis en usage dans les diverses professions; les nouveaux procédés et les instruments pour la guérison du strabisme; des instructions pour l'emploi des lunettes et l'application de l'œil artificiel; suivi de conseils hygiéniques et thérapeutiques sur les maladies des yeux, qui affectent particulièrement les hommes d'État, les gens de lettres et tous ceux qui s'occupent de travaux de cabinet et de bureau. Paris, 1841, in-8, avec pl. 6 fr.
- GALIEN. OEuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien, traduites sur les textes imprimés et manuscrits; accompagnées de sommaires, de notes, de planches, par le docteur CH. DAREMBERG, chargé de cours au Collége de France, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. Paris, 1854–1857. 2 vol. grand in-8 de 800 pages.

- Séparément, le tome II.

10 fr.

Cette importante publication comprend: 1º Que le bon médecin est philosophe; 2º Exhortations à Pétude des arts; 5º Que les mœurs de l'âme sont la conséquence des tempéraments du corps; 4º des Habitudes; 5º De l'utilité des parties du corps humain; 6º des Facultés naturelles; 7° du Mouvement des muscles; 8º des Sectes, aux étudiants; 9º De la meilleure secte, à Thrasybule; 10° des Lieux affectés; 11º de la Méthode thérapeutique, à Glaucon.

GALISSET et MIGNON. Nouveau traité des vices rédhibitoires, on Jurisprudence vétérinaire, contenant la législation et la garantie dans les ventes et échanges d'animaux domestiques, d'après les principes du Code Napoléon et la loi modificatrice du 20 mai 1838, la procédure à suivre, la description des vices rédhibitoires, le formulaire des expertises, procès-verbaux et rapports judiciaires, et un précis des législations étrangères, par Ch. M. GALISSET, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, et J. MIGNON, ex-chef du service à l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort, chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Troisième édition, mise au courant de la jurisprudence et augmentée d'un appendice sur les épizooties et l'exercice de la médecine vétérinaire. Paris, 1864, in-18 jésus de 542 pages. 6 fr.

Les auteurs de cel ouvrage pensent avoir fait une chose utile en mettant en commun leurs connaissances spéciales, et en se réunissant pour donner un commentaire complet de la loi du 20 mai 1838. Ce commentaire est en quelque sorte l'ouvrage d'un jurisconsulte-vétérinaire.

GALL. Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchants, les talents, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux, par la configuration de leur cerveau et de leur tête. Paris, 1825, 6 vol. in-8.

GALL et SPURZHEIM. Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, par F. GALL et SPURZHEIM. Paris, 1810-1819, 4 vol. in-folio de texte et atlas in-folio de 100 planches gravées, cartonnés.
 Le même, 4 vol. in-4 et atlas in-folio de 100 planches gravées.

Il ne reste que très-peu d'exemplaires de cet important ouvrage que nous offrons avec une réduction des trois quarts sur le prix de publication.

- GALTIER. Traité de pharmacologie et de l'art de formuler, par C.-P. GALTIER, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur de pharmacologie, de matière médicale et de toxicologie, etc. Paris, 1841, in-8. 4 fr. 50
- GAULTIER DE CLAUBRY. De l'identité du typhus et de la fièvre typhoïde. Paris, 1844, in-8 de 500 pages. 1 fr. 25

GEOFFROY SAINT-HILAIRE. Histoire générale et particulière des Anomalies de Porganisation chez Phomme et les animaux, ouvrage comprenant des recherches sur les caractères, la classification, l'influence physiologique et pathologique, les rapports généraux, les lois et causes des Monstruosités, des variétés et vices de conformation ou Traité de tératologie; par Isid. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, D. M. P., membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1832–1836. 3 vol. in-8 et atlas de 20 planches lithog. 27 fr.

- Séparément les tomes II et III.

16 fr.

- GEORGET. Discussion médico-légale sur la folie ou Aliénation mentale, suivie de l'Examen du procès criminel de Henriette Cornier et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense. Paris, 1826, in-8. 1 fr.
- GERDY. Traité des bandages, des pansements et de leurs appareils, par le docteur P.-N. GERDY, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1837-1839. 2 vol. in-8 et atlas de 20 planches in-4. 6 fr.
- GERVAIS et VAN BENEDEN. Zoologie médicale. Exposé méthodique du règne animal basé sur l'anatomie, l'embryogénie et la paléontologie, comprenant la description des espèces employées en médecine, de celles qui sont venimeuses et de celles qui sont parasites de l'homme et des animaux, par PAUL GERVAIS, professeur à la Faculté des sciences de Paris, et J. VAN BENEDEN, professeur de l'Université de Louvain. Paris, 1859, 2 vol. in-8, avec 198 figures.
- GIRARD. Considérations physiologiques et pathologiques sur les affections nerveuses, dites hystériques, par le docteur H. GIRARD DE CAILLEUX, inspecteur des hospices d'aliénés, etc. Paris, 1841, in-8. 50 c.
- GIRARD. Études pratiques sur les maladies nerveuses et mentales, accompagnées de tableaux statistiques, suivies du rapport à M. le sénateur préfet de la Seine sur les aliénés traités dans les asiles de Bicètre et de la Salpêtrière, et de considérations générales sur l'ensemble du service des aliénés du département de la Seine, par le docteur H. GIRARD DE CAILLEUX, inspecteur général du service des aliénés de la Seine. Paris, 1863. 1 vol. grand in-8 de 234 pages. 12 fr.
- GIBAUD-TEULON. Leçons sur le strabisme et la diplopie, pathogénie et thérapeutique, par le docteur FELIX GIRAUD-TEULON. Paris, 1863. In-8, x, 220 pages, avec 5 figures. 4 fr.
- GODDE. Manuel pratique des maladies vénériennes des hommes, des femmes et des enfants, suivi d'une pharmacopée syphilitique, par GODDE, de Liancourt, D. M. Paris, 1834, in-18. 1 fr.
- GOFFRES. Précis iconographique de bandages, pansements et appareils, par M. le docteur Goffres, médecin principal des armées. Paris, 1866, in-18 jésus, 596 p. avec 81 pl. dessinées d'après nature et gravées sur acier, fig. noires; cartonné. 18 fr.
- Le même, figures coloriées, cartonné.

36 fr.

GRANIER (MICHEL). Des homeopathes et de leurs droits. Paris, 1860, in-8, 172 pages. 2 fr. 50

GRANIER (MICHEL). Conférences sur l'homeopathie. Paris, 1858, 524 pages. 5 fr.

GRATIOLET. Anatomie comparée du système nerveux. Voyez LEURET et GRATIO-LET, page 31.

- GRIESSELICH. Manuel pour servir à l'étude critique de l'homœopathie, par le docteur GRIESSELICH, traduit de l'allemand, par le docteur SCHLESINGER. Paris, 1849. 1 vol. in-12.
- GRISOLLE. Traité de la pneumonie, par A. GRISOLLE, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu, etc. Deuxième édition, refondue et considérablement augmentée. Paris, 1864, in-8, xiv, 744 pages.

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences et l'Académie de médecine (Prix Itard).

GUARDIA (J. M.). La médecine à travers les siècles. Histoire et philosophie, par J. M. GUARDIA, docteur en médecine et docteur ès lettres, bibliothécaire adjoint de l'Académie de médecine. 1 vol. in-8 de 800 pages. 10 fr.

Table des matières. - HISTOIRE, La tradition médicale; la médecine grecque avant Hippocrate; la légende hippocratique; classification des écrits hippocratiques; documents pour servir à l'histoire de l'art. - PHILOSOPHIE. Questions de philosophie medicale; évolution de la science; des systèmes philosophiques; nos philosophes naturalistes; sciences anthropologiques; Buffon; la philosophie positive et ses représentants; la métaphysique médicale; Asclépiade fondateur du méthodisme; esquisse des progrès de la physiologie cérebrale; de l'enseignement de l'anatomie générale; méthode expérimentale de la physiologie; les vivisections à l'Académie de médecine; les misères des animaux; abcès de la méthode expérimentale; philosophie sociale.

GUERRY. Statistique morale de l'Angleterre comparée avec la statistique morale de la France, d'après les comptes de l'administration de la justice criminelle en Angleterre et en France, les comptes de la police de Londres, de Liverpool, de Manchester, etc., les procès-verbaux de la cour criminelle centrale et divers autres documents administratifs et judiciaires, par A. M. GUERRY, correspondant de l'Institut, membre honoraire de la Société de statistique de Londres, etc. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences. Paris, 1864, in-folio, 66 pages avec 17 planches imprimées en couleur.

Ce volume contient : Arlas, cartes et constructions graphiques représentant les résultats généraux des tables numériques, avec une introduction contenant l'histoire de l'application des nombres aux sciences morales.

- GUIBOURT. Histoire naturelle des drogues simples, ou Cours d'histoire naturelle professé à l'Ecole de pharmacie de Paris, par J.-B. GUIBOURT, professeur à l'Ecole de pharmacie, membre de l'Académie impériale de médecine. Quatrième édition, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1849-1851. 4 forts volumes in-8, avec 800 figures intercalées dans le texte. 30 fr.
- GUIBOURT. Pharmacopée raisonnée, ou Traité de pharmacie pratique et théorique, par N.-E. HENRY et J.-B. GUIBOURT; troisième édition, revue et considérablement augmentée, par J.-B. GUIBOURT, professeur à l'École de pharmacie, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1847, in-8 de 800 pages à deux colonnes, avec 22 planches. 8 fr.
- GUIBOURT. Manuel légal des pharmaciens et des élèves en pharmacie, ou Recueil des lois, arrêtés, règlements et instructions concernant l'enseignement, les études et l'exercice de la pharmacie, et comprenant le Programme des cours de l'École de pharmacie de Paris, par N.-J.-B.-G. GUIBOURT, professeur secrétaire de l'École de pharmacie de Paris, etc. Paris, 1852. 1 vol. in-12 de 230 pages. 2 fr.

Cet ouvrage est divisé en deux parties: la première pour les lois et règlements qui ont trait à l'administration des écoles de pharmacie, aux rapports des écoles avec les élèves et les pharmaciens exerçants: là se trouve naturellement le Programme des cours de l'École de pharmacie de Paris, et, sons le titre de Bibliothèque du Pharmacien, l'indication des meilleurs ouvrages à consulter; puis ce qui a rapport au service de santé des hôpitaux et à l'Académie impériale de médecine; la seconde partie pour les lois et règlements qui se rapportent exclusivement à l'exercice de la pharmacie. Le tout accompagné de notes explicatives et de commentaires dont une longue expérience dans la pratique et dans l'enseignement a fait sentir l'utilité. Dans une troisième partie se trouvent résumés les desiderata, ou les améliorations généralement réclamées pour une nouvelle organisation de la pharmacie.

- GUILLOT. Exposition anatomique de l'organisation du centre nerveux dans les quatre classes d'animaux vertébrés, par le docteur Nat. GUILLOT, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1844, in-4 de x, 370 pages avec 18 planches, contenant 224 figures. 6 fr. Ouvrage couronné par l'Académie royale des sciences de Bruxelles.
- GUIPON. Traité de la dyspepsie fondé sur l'étude physiologique et clinique, par
 J. J. GUIPON, médecin des hospices et épidémies à Laon. Paris, 1864, in-8, xII, 456 pages.
- GUNTHER. Nouveau manuel de médecine vétérinaire homœopathique, où Traitement homœopathique des maladies du cheval, du bœuf, de la brebis, du porc, de la chèvre et du chien, à l'usage des vétérinaires, des propriétaires ruraux, des fermiers, des officiers de cavalerie et de toutes les personnes chargées du soin des animaux domestiques, par F.-A. GUNTHER. Traduit de l'allemand sur la troisième édition, par P.-J. MARTIN, médecin vétérinaire, ancien élève des écoles vétérinaires. Paris, 1846, in-S.
- HAAS. Mémorial du médecin homœopathe, ou Répertoire alphabétique de traitements et d'expériences homœopathiques, pour servir de guide dans l'application de l'homœopathie au lit du malade, par le docteur HAAS. Traduit de l'allemand par A.-J.-L. JOURDAN. Deuxième édit., revue et augmentée. Paris, 1850, in-18. 3 fr.
- HAHNEMANN. Exposition de la doctrine médicale homœopathique, ou Organon de l'art de guérir, par S. HAHNEMANN; traduit de l'allemand, sur la dernière édition, par le docteur A.-J.-L. JOURDAN. Quatrième édition, augmentée de Commentaires, et précédée d'une notice sur la vie, les travaux et la doctrine de l'auteur, par le docteur Léon SIMON, avec le portrait de S. Hahnemann, gravé sur acier. Paris, 1856. 1 vol. in-8 de 568 pages. 8 fr.
- HAHNEMANN. Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques, par S. HAHNEMANN; traduit de l'allemand sur la dernière édition, par A.-J.-L. JOURDAN. Deuxième édition entièrement refondue. Paris, 1846. 3 vol. in-8. 23 fr.
- HAHNEMANN. Études de médecine homœopathique, par le docteur HAHNEMANN. Opuscules servant de complément à ses œuvres. Paris, 1855. 2 séries publiées chacune en 1 vol. in-8 de 600 pages. Prix de chaque. 7 fr.

Les ouvrages qui composent la PREMIÈRE SÈRIE sont : 1° Traité de la maladie vénérienne; 2° Esprit de la doctrine homœopathique; 3° La médecine de l'expérience; 4° L'observateur en médecine; 5° Esculape dans la balance; 6° Lettres à un médecin de haut rang sur l'urgence d'une réforme en médecine; 7° Valeur des systèmes en médecine, considérés surtout eu égard à la pratique qui en découle; 8° Conseils à un aspirant au doctorat; 9° L'allopathie, un mot d'avertissement aux malades; 10° Réflexions sur les trois méthodes accréditées de traiter les maladies; 11° Les obstacles à la certitude; 12° Examen des sources de la matière médicale ordinaire; 13° Des formules en médecine; 14° Comment se peut-il que de faibles doses de médicaments aussi étendus que ceux dont se sert l'homœopathie aient encore de la force, beaucoup de force? 15° Sur la répétition d'un médicament homœopathique; 16° Quelques exemples de traitements homœopathiques; 17° La belladone, préservatif de la scarlatine; 18° Des effets du café.

DEUXIÈME SÉRIE. — Du choix du médecin. — Essai sur un nouveau principe pour découvrir la vertu curative des substances médicinales. — Antidotes de quelques substances végétales héroïques. — Des fièvres continues et rémittentes. — Les maladies périodiques à types hebdomadaires. — De la préparation et de la dispensation des médicaments par les médecins homœopathes. — Essai historique et médical sur l'ellébore et l'elléborisme. — Un cas de folie. — Traitement du choléra. — Une chambre d'enfants. — De la satisfaction de nos besoins matériels. — Lettres et discours. — Études cliniques, par le docteur HARTUNG, recueil de 116 observations, fruit de vingt-cinq ans d'une grande pratique.

HARTMANN. Thérapeutique homœopathique des maladies des enfants, par le docteur F. HARTMANN, traduit de l'allemand par le docteur LÉON SIMON fils, membre de la Société médicale homœopathique de France. Paris, 1853. 1 vol. in-8 de 600 pages. 8 fr.

- HATIN. Petit traité de médecine opératoire et Recueil de formules à l'usage des sages-femmes. Deuxième édition, augmentée. Paris, 1837, in-18, fig. 2 fr. 50
- HAUFF. Mémoire sur l'usage des pompes dans la pratique médicale et chirurgicale, par le docteur HAUFF, professeur à l'Université de Gand. Paris, 1836. in-8. 1 fr.
- HAUSSMANN. Des subsistances de la France, du blutage et du rendement des farines et de la composition du pain de munition; par N.-V. HAUSSMANN, intendant militaire. Paris, 1848, in-8 de 76 pages. 75 c.
- HEIDENHAIN et EHRENBERG. Exposition des méthodes hydriatiques de Priéstnitz dans les diverses espèces de maladies, considérées en elles-mêmes et comparées avec celles de la médecine allopathique. Paris, 1842, in-18. 1 fr. 50
- HENLE (J.). Traité d'anatomie générale, ou Histoire des tissus et de la composition chimique du corps humain. Paris, 1843, 2 vol. in-8 avec 5 pl. gravées. 8 fr.
- HENOT. Mémoire sur la désarticulation coxo-fémorale, à l'occasion d'une opération de ce genre pratiquée avec succès, le sujet étant soumis à l'éthérisation, par Hénor, chirurgien principal de 1^{re} classe. Paris, 1851, in-4, 64 pag. avec 2 pl. 75 c.
- HERING. Médecine homeopathique domestique, par le docteur C. HÉRING. Quatrième édition française traduite sur la sixième édition américaine récemment publiée par l'auteur lui-même, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre d'additions tirées de la onzième édition allemande, et précédée d'indications générales d'hygiène et de prophylaxie des maladies héréditaires, par le docteur LÉON MAR-CHANT. Paris, 1860, in-12 de 700 pages. 6 fr.
- HERPIN (Th.). Du pronostic et du traitement curatif de l'épilepsie, par le docteur TH. HERPIN, docteur en médecine de la Faculté de Paris et de Genève, lauréat de la Faculté de médecine de Paris, ancien vice-président de la Faculté de médecine et du Conseil de santé de Genève, etc. *Cuvrage couronné par l'Institut de France* Paris, 1852. 1 vol. in-8 de 650 pages. 7 fr. 50
- HERPIN (J. Ch.). De l'acide carbonique, de ses propriétés physiques, chimiques et physiologiques, de ses applications thérapeutiques comme anesthésique, désinfectant, cicatrisant, résolutif, etc., dans les plaies et ulcérations; dans les maladies des organes de la digestion, de la respiration, de l'innervation, de la génération, et spécialement de l'utérus, de la vessie, etc., par J. Ch. HERPIN (de Metz), docteur en médecine, lauréat de l'Institut de France, de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1864, in-8 de 564 pages.
- HERPIN (J. Ch.). Bu raisin et de ses applications thérapeutiques, Etudes sur la médication par les raisins connue sous le nom de cure aux raisins ou Ampélothérapie, par J. Ch. HERPIN (de Metz). Paris, 1865, in-18 jésus de 364 pages. 3 fr. 50
- HEYFELDER. Traité des résections, par le docteur O. HEYFELDER, médecin major au service de Russie, traduit de l'allemand, avec additions et notes, par le docteur Eug. Bæckel, professeur agrégé et chef des travaux anatomiques de la Faculté de Strasbourg. Strasbourg, 1863, in-8, 310 pages, avec 8 planches.
- HIFFELSHEIM. Des applications médicales de la pile de Volta, précédées d'un exposé critique des différentes méthodes d'électrisation, par le docteur HIFFELSHEIM, lauréat de l'Institut, membre de la Société de biologie. Paris, 1861, in-8 de 152 p. 3 fr.
- HIPPOCRATE. OEuvres complètes, traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques; suivie d'une table des matières, par E. LITTRÉ, membre de l'Institut de France.— Ouvrage complez, Paris, 1839-1861. 10 forts vol. in-8, de 700 pages chacun.
 Séparément les derniers volumes. Prix de chaque.
 10 fr.
 11 a été tiré quelques exemplaires sur jésus vélin. Prix de chaque volume.

T. I. Préface (16 pag.). — Introduction (554 p.). — De l'ancienne médecine (83 p.).
T. II. Avertissement (56 pages). — Traité des airs, des eaux et des lieux (93 p.).
— Le pronostic (100 pages). — Du régime dans les maladies aiguës (337 pages). — Des épidémies, livre 1 (190 pages).

T. III. Avertissement (46 pages). — Des épidémies, livre 111 (149 pages). — Des plaies de tête (211 pages). — De l'officine du médecin (76 pages). — Des fractures (224 pages).

T. IV. Des articulations (327 pages). — Le mochlique (66 pages). — Aphorismes (150 pages). — Le serment (20 pages). — La loi (20 pages).

T. V. Des épidémies, livres 11, 1V, V, VI, VII (469 pages). — Des humeurs (35 p.). — Les Prorrhétiques, livre 1 (71 pages). — Prénotions coaques (161 pages).

T. VI. de l'art (28 pages). — De la nature de l'homme (31 pages). — Du régime salutaire (27 pages). — Des vents (29 pages). — De l'usage des liquides (22 pages). Des maladies (68 pages). —Des affections (67 pag.). — Des lieux dans l'homme (40 pag.).

Tome VII. Des maladies, livres 11, 111 (162 pages). — Des affections internes (140 pages). — De la nature de la femme (50 pages). — Du fœtus à 7, 8 et 9 mois. De la génération. De la nature de l'enfant (80 pages). — Des maladies, livre 1v (76 pages), etc.

Tome VIII. Maladies des femmes, des jeunes filles, de la superfétation, de l'anatomie, de la dentition, des glandes, des chairs, des semaines, etc.

Tome IX. Prorrhétiques, livre 11 (75 pages). — Du cœur (18 pages). — De l'aliment (28 pages). — De la vision (40 pages). — De la nature des os (20 pages). — Du médecin (24 pages). — De la bienséance (24 pages). — Préceptes (28 pages) — Des crises. — Des jours critiques. — Lettres, décrets et harangues. — Appendice.

Tome X et dernier. Dernier coup d'œil et dernières remarques. - Appendices. - Table alphabétique des matières, des noms propres et des noms de lieux (400 pages).

HIPPOCRATE. Aphorismes, traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationnée sur les manuscrits et toutes les éditions, précédée d'un argument interprétatif, par E. LITTRÉ, membre de l'Institut de France. Paris, 1844, gr. in-18. 3 fr.

HIRSCHEL. Guide du médecin homœopathe au lit du malade, et Répertoire de thérapeutique homœopathique, par le docteur HIRSCHEL, traduit de l'allemand par le docteur Léon Simon, fils. Paris, 1858. 1 vol. in-18 jésus de 344 pages. 3 fr. 30

HOFFBAUER. Médecine légale relative aux aliénés, aux sourds-muets, ou les lois appliquées aux désordres de l'intelligence; par HOFFBAUER; traduit de l'allemand, par CHAMBEYRON, D.-M.-P., avec des notes par ESQUIROL et ITARD. Paris, 1827, in-8. 2 fr. 50

HOUDART (M. S.). Histoire de la médecine grecque, depuis Esculape jusqu'à Hippocrate exclusivement. Paris, 1856, in-8 de 230 pages. 3 fr.

HUBERT-VALLEROUX. Mémoire sur le catarrhe de l'oreille moyenne et sur la surdité qui en est la suite, avec l'indication d'un nouveau mode de traitement, appuyé d'observations pratiques. Deuxième édition augmentée. Paris, 1845, in-8. 1 fr.

HUGUIER. De l'hystérométrie et du cathétérisme utérin, de leurs applications au diagnostic et au traitement des maladies de l'utérus et de ses annexes et de leur emploi en obstétrique; leçons professées à l'hôpital Beaujon, par P. C. HUGUIER, chirurgien honoraire des hôpitaux et hospices civils de Paris, professeur agrégé à la Faculté de médecine, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1865, in-8° de 400 pages avec 4 planches lithographiées. 6 fr.

HUGUIER. Mémoires sur les allongements hypertrophiques du col de l'utérus dans les affections désignées sous les noms de descente, de précipitation de cet organe, et sur leur traitement par la résection ou l'amputation de la totalité du col suivant la variété de cette maladie, par P. C. HUGUIER, membre de l'Académie impériale de médecine, de la Société impériale de chirurgie, chirurgien de l'hôpital Beaujon. Paris, 1860, in-4, 231 pages, avec 13 planches lithographiées. 15 fr. HUMBERT. Traité des difformités du système osseux, ou de l'emploi des moyens mécaniques et gymnastiques dans le traitement de ces affections. Paris, 1838, 4 vol. in-8, et atlas de 174 pl. in-4. 20 fr.

- HUMBERT et JACQUIER. Essai et observations sur la manière de réduire les luxations spontanées ou symptomatiques de l'articulation ilio-fémorale, méthode applicable aux luxations congénitales et aux luxations anciennes par causes externes. Bar-le-Duc, 1835, in-8, atlas de 20 planches in-4. 6 fr.
- HUNTER (J.). OEuvres complètes, traduites de l'anglais sur l'édition de J. Palmer, par le docteur G. RICHELOT. Paris, 1843. 4 forts vol. in-8, avec atlas in-4 de 64 planches. 40 fr.

Cet ouvrage comprend: T. I. Vie de Hunter; Leçons de chirurgie. — T. II. Traité des dents avec notes par Ch. Bell et J. Oudet; Traité de la syphilis, annoté par le docteur Ph. Ricord. — T. III. Traité du sang, de l'inflammation et des plaies par les armes à feu; phlébite, anévrysmes. — T. IV. Observations sur certaines parties de l'économie animale; Mémoires d'anatomie, de physiologie, d'anatomie comparée et de zoologie, annotés par R. Owen.

HUNTER. Traité de la maladie vénérienne, par J. HUNTER, traduit de l'anglais par G. RICHELOT, avec des notes et des additions par le docteur PH. RICORD, chirurgien de l'hospice des Vénériens. Troisième édition, corrigée et augmentée. Paris, 1859, in-8 de 800 pages, avec 9 planches. 9 fr.

Parmi les nombreuses additions de M. Ricord, nous citerons seulement les suivantes; elles traiteut de :

L'inoculation de la syphilis. — Différence d'identité entre la bleonorrhagie et le chancre. — Des affections des testicules à la suite de la bleonorrhagie. — De la bleonorrhagie chez la femme. — Du traitement de la gonorrhée et de l'épididymite. — Des écoulements à l'état chronique. — Des rétrécissements de l'urêthre comme effet de la gonorrhée. — De la cautérisation. — Des bougies. — Des fausses routes de l'urêthre. — Des fistules urinaires. — De l'ulcère syphilitique primitif et du chancre. — Traitement du chancre, de son mode de pansement. — Du phimosis. — Des ulcères phagedéniques. — Des végétations syphilitiques. — Du bubon et de son traitement. — Sur les affections vénériennes de la gorge. — De la syphilis constitutionnelle. — Sur les accidents tertipires et secondaires de la syphilis. — Des éruptions syphilitiques, de leurs formes, de leurs variétés et de leur traitement. — De la prophylaxie de la syphilis.

HUSCHKE (E.). Traité de splanchnologie et des organes des sens. Paris, 1845, in-8 de 870 pages, avec 5 planches. 5 fr.

† HUSSON. Étude sur les hôpitaux considérés sous le rapport de la construction, de la distribution de leurs bâtiments, de l'ameublement, de l'hygiène et du service des malades, par M. Armand HUSSON, directeur de l'assistance publique, membre de l'Institut (Académie des sciences morales). Paris, 1863, in-4, 609 pag., avec 24 pl., tableaux et figures. 25 fr.

Publication de l'administration de l'assistance publique.

Table des matières : 1. Bâtiments. II. Aération et ventilation des salles. III. Système de latrines et de vidanges. IV. Matériel hospitalier. V. Installation des salles de malades. VI. Mode d'admission et mesures générales d'ordre et de police dans les hôpitaux. VII. Hôpitaux spéciaux et salles pour la convalescence. VIII. Personnel employé au service direct des malades. IX. Personnel médical des établissements. X. Régime alimentaire des malades. XI. Statistique médicale des hôpitaux.

Appendices (p. 277 à 576). L. Hospices et maisons de retraite. Il Maison municipale de santé. III. Hôpital Lariboisière. IV Hôpitaux dépendant des administrations de la guerre et de la marine. V. Hôpitaux étrangers : Notions sommaires et générales (Italie, Espagne, Bussie, Amérique), monographies (Blackburn, Rotterdam, Zurich, Berlin, Hambourg, Brême, Milan, Malle). VI. Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge. VII. Origines et sources de la fortune des hôpitaux et hospices de Paris. VIII. Gestion financière. IX. Etablissements et services divers, dépendant de l'administration générale de l'assistance publique.

- ITARD. Traité des maladies de l'oreille et de l'audition, par J.-M. ITARD, médecin de l'institution des Sourds-Muets de Paris. Deuxième édition, augmentée et publiée par les soins de l'Académie de médecine. Paris, 1842. 2 vol. in-8 avec 3 planches. 14 fr.
- JAHR. Principes et règles qui doivent guider dans la pratique de l'homœopathie. Exposition raisonnée des points essentiels de la doctrine médicale de HAHNEMANN. Paris, 1857, in-8 de 528 pages.
- JAHR. Du traitement homœopathique des maladies des organes de la digestion comprenant un précis d'hygiène générale et suivi d'un répertoire diététique à l'usage de tous ceux qui veulent suivre le régime rationnel de la méthode Hahnemann. Paris, 1859, 1 vol. in-18 jésus de 520 pages.

- JAHR. Du traitement homeopathique des maladies des femmes, par le docteur G.-H.-G. JAHR. Paris, 1856, 1 vol. in-12, vu, 496 pages. 6 fr.
- JAHR. Du traitement homeopathique des affections nerveuses et des maladies mentales. Paris, 1854, 1 vol. in-12 de 600 pages. 6 fr.
- JAHR. Du traitement homœopathique des maladies de la peau et des lésions extérieures en général, par G.-H.-G. JAHR. Paris, 1850, 1 vol. in-8 de 608 pages. 8 fr. Cet ouvrage est divisé en trois parties: 1º Thérapeutique des maladies de la peau; 2º Matière médicale: 5º Répertoire symptomatique.
- JAHR. Du traitement homœopathique du choléra, avec l'indication des moyens de s'en préserver, pouvant servir de conseils aux familles en l'absence du médecin, par le docteur G.-H.-G. JAHR. Paris, 1848, 1 vol. in-12.
- JAHR. Nouveau Manuel de médecine homœopathique, divisé en deux parties : 1º Manuel de matière médicale, ou Résumé des principaux effets des médicaments homœopathiques, avec indication des observations cliniques; 2º Répertoire thérapeutique et symptomatologique, ou Table alphabétique des principaux symptômes des médicaments homœopathiques, avec des avis cliniques, par le docteur G.-H.-G. JAHR. Septième édition revue et augmentée. Paris, 1862. 4 vol. gr. in-12. 18 fr.
- JAHR. Notions élémentaires d'homœopathie. Manière de la pratiquer, avec les effets les plus importants de dix des principaux remèdes homœopathiques, à l'usage de tous les hommes de bonne foi qui veulent se convaincre par des essais de la vérité de cette doctrine, par G.-H.-G. JAHR. Quatrième édition, corrigée et augmentée. Paris, 1861, in-18 de 144 pages. 1 fr. 25
- JAHR et CATELLAN. Nouvelle pharmacopée homœopathique, ou Histoire naturelle, Préparation et Posologie ou administration des doses des médicaments homœopathiques, par le docteur G.-B.-G. JAHR et MM. CATELLAN frères, pharmaciens homæopathes. Troisième édition, revue et augmentée. Paris, 1862, in-12 de 430 p. avec 144 fig. 7 fr.
- JOBERT. De la réunion en chirurgie, par A. J. JOBERT (de Lamballe), chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut. Paris, 1864, 1 vol. in-8 avec 7 planches col. 12 fr.

Les planches, qui ont été dessinées d'après nature, représentent l'autoplastie du con et de la face, les résultats obtenus par la section du tendon d'Achille chez l'homme, les chevaux et les chiens. La castration et la périnéoplastie y figurent, et, cofin, les corps étrangers articulaires se trouvent représentes dans les dernières planches, ainsi que le mode opératoire destiné à déloger le corps étranger et à le placer dans un nouveau domicile jusqu'à l'époque de son extraction définitive.

- JOBERT. Traité de chirurgie plastique, par le docteur JOBERT (de Lamballe), professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Institut de France, de l'Académie de médecine, Paris, 1849. 2 vol. in-8 et atlas de 18 planches in-fol. grav. et color. d'après nature. 50 fr.
- JOBERT. Traité des fistules vésico-utérines, vésico-utéro-vaginales, entéro-vaginales et recto-vaginales; par le docteur JOBERT (de Lamballe), chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Paris, 1852, in-8 avec 10 figures intercalées dans le texte. 7 fr. 50 Ouvrage faisant suite et servant de Complément au TRAITÉ DE CHIRURGIE PLASTIQUE.
- JOURDAN. Pharmacopée universelle, ou Conspectus des pharmacopées d'Amsterdam, Anvers, Dublin, Edimbourg, Ferrare, Genève, Grèce, Hambourg, Londres, Oldenbourg, Parme, Sleswig, Strasbourg, Turin, Würtzbourg; américaine, autrichienne, batave, helge, danoise, espagnole, finlandaise, française, hanovrienne, hessoise, polonaise, portugaise, prussienne, russe, sarde, saxonne, suédoise et wurtembergeoise; des dispensaires de Brunswick, de Fulde, de la Lippe et du Palatinat; des pharmacopées militaires de Danemark, de France, de Prusse et de Würtzbourg; des formulaires et pharmacopées d'Ammon, Augustin, Béral, Bories, Brera, Brugnatelli, Cadet de Gassicourt, Cottereau, Cox, Ellis, Foy, Giordano, Guibourt, Hufeland, Magendie, Phœbus, Piderit, Pierquin, Radius, Ratier, Saunders, Schubarth, Sainte-Marie, Soubeiran, Spielmann, Swediaur, Taddei et Van Mons; ouvrage contenant les caractères essentiels et la synonymie de toutes les substances citées dans ces recueils, avec l'indication, à chaque préparation, de ceux qui l'ont adoptée, des procédés divers recommandés pour l'exécution, des variantes qu'elle présente dans les différents

formulaires, des noms officinaux sous lesquels on la désigne dans divers pays, et des doses auxquelles on l'administre; par A.-J.-L. JOURDAN, membre de l'Académie impériale de médecine. Deuxième édition entièrement refondue et considérablement augmentée, précédée de Tableaux présentant la concordance des divers poids médicinaux de l'Europe entre eux et avec le système décimal. Paris, 1840. 2 forts volumes in-8 de chacun près de 800 pages, à deux colonnes. 15 fr.

- JOURDANET. Le Mexique et l'Amérique tropicale, climats, hygiène et maladies, par D. JOURDANET, docteur en médecine des Facultés de Paris et de Mexico. Paris, 1864, 1 vol. in-18 jésus, 460 pages, avec une carte du Mexique. 4 fr.
- JOURNAL DES CONNAISSANCES MÉDICALES PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE, par MM. P. L. COFFE, E. BEAUGRAND et L. BOUTEREAU. Paraît les 10, 20 et 30 de chaque mois. Abonnement annuel pour Paris et les départements 10 fr. Pour l'étranger, le port postal en plus.
- La trente-troisième année est en cours de publication.
- KOEBERLE. De Povariotomie, par E. KOEBERLÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg. Paris, 1864. Deux parties, in-8 avec 6 pl. lithographiées. 7 fr. 50
- LACASSIN. Guide-pratique du vétérinaire ou mémento thérapeutique, par M. J. A. LACASSIN, médecin vétérinaire. Paris, 1865, in-18 de 472 pages. 4 fr.
- LACAUCHIE. Études hydrotomiques et micrographiques. Paris, 1844, in-8 avec 4 planches. 4 fr.
- LACAUCHIE. Traité d'hydrotomie, ou des Injections d'eau continues dans les recherches anatomiques, par le docteur LACAUCHIE, ancien professeur d'anatomie à l'hôpital du Val-de-Grâce. Paris, 1853, in-8, avec 6 planches. 1 fr. 50
- LALLEMAND. Des pertes séminales involontaires, par F. LALLEMAND, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, membre de l'Institut. Paris, 1836-1842. 3 vol. in-8, publiés en 5 parties. 25 fr.

On peut se procurer séparément le Tome II, en deux parties. 9 fr.

7 fr.

- Le Tome III, 1842, in-S.
- LANCEREAUX. Traité historique et pratique de la syphilis, par le docteur E. LAN-CEREAUX, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1866, 1 vol. in-8 de 800 pages avec 3 planches gravées et coloriées. 15 fr.
- LANGLEBERT. Guide pratique, scientifique et administratif de l'étudiant en médecine, ou Conseils aux élèves sur la direction qu'ils doivent donner à leurs études ; suivi des règlements universitaires, relatifs à l'enseignement de la médecine dans les facultés, les écoles préparatoires, et des conditions d'admission dans le service de santé de l'armée et de la marine ; 2^e édition, corrigée et entièrement refondue ; par le docteur ED. LANGLEBERT. Paris, 1852. Un beau vol. in-18 de 340 pag. 2 fr. 50
- LA POMMERAIS. cours d'homœopathie, par le docteur Edm. Cours de la POMMERAIS. Paris, 1863, in-8, 555 pages. (7 fr.) 4 fr.
- LEBERT. Physiologie pathologique, ou Recherches cliniques, expérimentales et microscopiques sur l'inflammation, la tuberculisation, les tumeurs, la formation du cal, etc., par le docteur H. LEBERT, professeur à l'Université de Breslau. Paris, 1845. 2 vol. in-8, avec atlas de 22 planches gravées. 23 fr.
- LEBERT. Traité pratique des maladies scrofuleuses et tuberculeuses, par le docteur H. LEBERT. Paris, 1849, 1 vol. in-8 de 820 pages. 9 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie impériale de médecine.

LEBERT. Traité pratique des maladies cancérenses et des affections curables confondues avec le cancer, par le docteur H. LEBERT. Paris, 1851. 1 vol. in-8 de 892 pages. 9 fr. LEBERT. Traité d'anatomie pathologique générale et spéciale, ou Description et iconographie pathologique des affections morbides, tant liquides que solides, observées dans le corps humain, par le docteur H. LEBERT, professeur de clinique médicale à l'Université de Breslau, membre des Sociétés anatomique, de biologie, de chirurgie et médicale d'observation de Paris. Ouvrage complet. Paris, 1855-1861. 2 vol. in-fol. de texte, et 2 vol. in-fol. comprenant 200 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées. 615 fr.

Le tome I^{er} (livraisons l à XX) comprend, texte, 760 pages, et planches 1 à 94. Le tome II (livraisons XXI à XLI) comprend, texte 734 pages, et planches 95 à 200. On peut toujours souscrire en retirant régulièrement plusieurs livraisons.

Chaque livraison est composée de 30 à 40 pages de texte, sur beau papier vélin, et de 5 planches in-folio gravées et coloriées. Prix de la livraison : 15 fr.

Cet ouvrage est le fruit de plus de douze années d'observations dans les nombreux hôpitaux de Paris. Aidé du bienveillant concours des médecins et des chirurgiens de ces établissements, trouvant aussi des matériaux précieux et une source féconde dans les commonications et les discussions des Sociétés anatomique, de biologie, de chirurgie et médicale d'observation, M. Lebert réunissait tous les éléments pour entreprendre un travail aussi considérable. Placé n aintenant à la tête du service médical d'un grand hôpital à Breslau, dans les salles duquel il a constamment cent malades, l'auteur continue à recueillir des faits pour cet ouvrage, vérifie et contrôle les résultats de son observation dans les hôpitaux de Paris par celle des faits nouveaux à mesure qu'ils se produisent sous ses yeux.

Cet ouvrage se compose de deux parties.

Après avoir dans une INTRODUCTION rapide présenté l'histoire de l'anatomie pathologique depuis le XVIE siècle jusqu'à nos jours, M. Lebert embrasse dans la *première partie* l'ANATOMIE PATHOLOGIQUE GÉNÉRALE. Il passe successivement en revue l'Hypérémie et l'Inflammation, l'Ulceration et la Gangrène, l'Hémorrhagie, l'Atrophie, l'Hypertrophie en géneral et l'Hypertrophie glandulaire en particulier, les TUMEURS (qu'il divise en productions Hypertrophiques, Homœomorphes hétérotopiques, Hétéromorphes et Parasitiques), enfin les modifications congénitales de conformation. Cette première partie comprend les pages 1 à 426 du tome le', et les planches 1 à 61.

La deuxième partie, sous le nom d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE SPÉCIALE, traite des lésions considérées dans chaque organe en particulier. M. Lebert étudie successivement dans le livre I (pages 427 à 581, et planches 62 à 78) les maladies du Cœur, des Vaisseaux sanguins et lymphatiques.

Dans le livre II, les maladies du Larynx et de la Trachée, des Bronches, de la Plèvre, de la Glande thyroïde et du Thymus (pages 582 à 755 et planches 79 à 94). Telles sont les matières décrites dans le Ier volume du texte et figurées dans le tome let de l'atlas.

Avec le tome II commence le livre III, qui comprend (pages 1 à 152 et planches 95 à 104) les maladies du Système nerveux, de l'Encéphale et de ses membranes, de la Moelle épinière et de ses enveloppes, des Nerfs, etc. Le livre IV (pages 155 à 327 et planches 105 à 155) est consacré aux maladies du tube digestif et de

Le livre IV (pages 153 à 327 et planches 105 à 155) est consacré aux maladies du tube digestif et de ses annexes (maladies du Foie et de la Rate, du Pancréas, du Péritoine, altérations qui frappent le Tissu cellulaire rétro-péritonéal, Hémorrhoïdes).

Le livre V (pages 328 à 381 et planches 156 à 142) traite des maladies des Voies urinaires (maladies des Reins, des Capsules surrénales, altérations de la Vessie, altérations de l'Urèthre).

Le livre VI (page 582 à 484 et planches 145 à 164), sous le titre de Maladies des organes génitaux, comprend deux sections : 1º Altérations anatomiques des Organes génitaux de l'homme (alterations du Pénis et du Scrotum, maladies de la Prostate, maladies des Glandes de Méry et des Vesicules séminales, altérations du Testicule et de ses euveloppes); 2º Maladies des Organes génitaux de la fomme (maladies de la Vulve et du Vagin, etc.).

Le livre VII (pages 485 à 604 et planches 165 à 182) traite des maladies des Os et des Articulations. Le livre VIII (pages 605 à 658, et planches 185 à 196). Anatomie pathol gique de la peau.

Livre IX (pages 662 à 696 et planches 197 à 200). Changements moléculaires que les matadies produisent dans les tissus et les organes du corps humain. - TABLE GÉNERALE ALPHABETIQUE, 58 pages.

Après l'examen des planches de M. Lebert, un des professeurs les plus compétents et les plus illustres de la Faculté de Paris écrivait : « J'ai admiré l'exactitude, la beauté, la nouveauté des planches qui composent la majeure partie de cet ouvrage; j'ai été frappé de l'immensité des recherches originales et toutes propres à l'auteur qu'il a dû exiger. Cet ouvrage n'a pas d'analogue en France ni dans aucun pays. »

- LEBLANC et TROUSSEAU. Anatomie chirurgicale des principaux animaux domestiques, ou Recueil de 30 planches représentant : 1° l'anatomie des régions du cheval, du bœuf, du mouton, etc., sur lesquelles on pratique les opérations les plus graves: 2° les divers états des dents du cheval, du bœuf, du mouton, du chien, indiquant l'âge de ces animaux; 3° les instruments de chirurgie vétérinaire; 4° un texte explicatif; par U. LEBLANC, médecin vétérinaire, ancien répétiteur à l'École vétérinaire d'Alfort, et A. TROUSSEAU, professeur à la Faculté de Paris. Paris, 1828, grand in-fol. composé de 30 planches gravées et coloriées avec soin. 42 fr. Cet atlas est dessiné par Chazal, sur des pièces anatomiques originales, et gravé par Ambr. Tardieu.
- LECONTE. Etudes chimiques et physiques sur les eaux thermales de Luxeuil. Description de l'établissement et des sources, par M. le docteur LECONTE, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1860, in-8, 184 pages. 3 fr. 50

- LEFEVRE. Recherches sur les causes de la colique sèche observée sur les navires de guerre français, particulièrement dans les régions équatoriales et sur les moyens d'en prévenir le développement, par M. A. LEFÈVRE, directeur du service de santé de la marine au port de Brest. Paris, 1859, in-8 de 312 pages. 4 fr. 50
- LE GENDRE. De la chute de l'utérus. Paris, 1860, in-8, avec 8 planches dessinées d'après nature. 3 fr. 50
- LE GENDRE. Anatomie chirargicale homalographique, ou Description et figures des principales régions du corps humain représentées de grandeur naturelle et d'après des sections plans faites sur des cadavres congelés, par le docteur E.-Q. LE GENDRE, prosecteur de l'amphithéâtre des hôpitaux, lauréat de l'Institut de France. Paris, 1838, 1 vol. in-fol. de 25 planches dessinées et lithographiées par l'auteur, avec un texte descriptif et raisonné. 20 fr.
- LEGOUEST. Traité de chirurgie d'armée, par L. LEGOUEST, médecin principal de l'armée, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole impériale d'application de la médecine et de la pharmacie militaires (Val-de-Gràce). Paris, 1863. 1 fort vol. in-8 de 1000 pages, avec 128 figures. 12 fr.

Ce livre est le résultat d'une expérience acquise par une pratique de vingt ans dans l'armée et par dix années de campagnes en Afrique, en Orient et en Italie. Il se termine par de nombreux documents inédits sur le mode de fonctionnement du service de santé en campagne, sur le service dont il dispose en personnel, en moyens chirargicaux, en matériel, en moyens de transport pour les blessés.

- LELUT. L'Amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations, par le docteur F. LÉLUT, membre de l'Institut. Paris, 1846, in-8. 6 fr.
- LÉLUT. Du démon de Socrate, spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire, par le docteur L.-F. LÉLUT, membre de l'Institut, et de l'Académie de médecine. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'une préface. Paris, 1856, in-18 de 348 pages. 3 fr. 50
- LÉLUT. Qu'est-ce que la phrénologie? ou Essai sur la signification et la valeur des Systèmes de psychologie en général, et de celui de GALL en particulier, par F. LÉLUT, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1836, in-8. 1 fr.
- LÉLUT. De l'organe phrénologique de la destruction chez les animaux, ou Examen de cette question : Les animaux carnassiers ou féroces ont-ils, à l'endroit des tempes, le cerveau et par suite le crâne plus large proportionnellement à sa longueur que ne l'ont les animaux d'une nature opposée? par F. LÉLUT. Paris, 1838, in-8, avec une planche. 50 c.
- LEMOINE. Du sommeil, au point de vue physiologique et psychologique, par ALBERT LEMOINE, maître de conférences à l'Ecole normale. Paris, 1855, in-12 de 410 p. 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques).

- LEROY. Médecine maternelle, ou l'Art d'élever et de conserver les enfants, par Alphonse LEROY, professeur de la Faculté de médecine de Paris. Seconde édition. Paris, 1830, in-8. 6 fr.
- LEROY (D'ETIOLLES). Exposé des divers procédés employés jusqu'à ce jour pour suérir de la pierre sans avoir recours à l'opération de la taille ; par J. LEROY (d'Etiolles), docteur en chirurgie de la Faculté de Paris. Paris, 1825, in-8 avec 5 planches. 4 fr.
- LEROY (D'ETIOLLES). Des paralysies des membres inférieurs ou paraplégies. Recherches sur leur nature, leur forme et leur traitement, par le docteur R. LEROY (d'Etiolles) fils, lanréat de l'Académie et de la Faculté de médecine. Première partie. Paris, 1856, in-8, 325 pages. — Deuxième partie, fascicule I. Paris, 1857, in-8, 128 pages. 5 fr. 75

Ouvrage couronné par l'Académie impériale de médecine.

LEROY (D'ETIOLLES). Traité pratique de la gravelle et des calculs urinaires, par le docteur R. LEROY (d'Etiolles) fils. 1 vol. in-8 d'environ 500 pag., avec 120 gravures dans le texte. En vente, 1re et 2e parties. Paris, 1864. in-8, 144 pag. 5 fr.

LEROY DE MERICOURT. Mémoire sur la chromhidrose ou chromocrinie cutanée, par le docteur LEROY DE MÉRICOURT, professeur aux Ecoles de médecine navale, rédacteur en chef des Archives de médecine navale, suivi de l'étude microscopique et chimique de la substance colorante de la chromhidrose, par Ch. Robin, professeur à la Faculté de médecine, et d'une note sur le même sujet, par le docteur Ordonez. Paris, 1864, in-8, 179 pages. 3 fr.

LEURET. Du traitement moral de la folie, par F. LEURET, médecin en chef de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1840, in-8. 6 fr.

LEURET et GRATIOLET. Anatomie comparée du système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence, par FR. LEURET, médecin de l'hospice de Bicêtre, et P. GRATIOLET, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, professeur à la Faculté des sciences de Paris. Paris, 1839-1857. Ouvrage complet. 2 vol. in-8 et atlas de 32 planches in-fol., dessinées d'après nature et gravées avec le plus grand soin. Figures noires. 48 fr. 96 fr.

Le même, figures coloriées.

Tome 1, par LEURET, comprend la description de l'encéphale et de la moelle rachidienne, le volume, le poids, la structure de ces organes chez les animaux vertébrés, l'histoire du système ganglionnaire des animaux articulés et des mollusques, et l'exposé de la relation qui existe entre la perfection progressive de ces centres nerveux et l'état des facultés instinctives, intellectuelles et morales.

Tome II, par GRATIOLET, comprend l'anatomie du cerveau de l'homme et des singes, des recherches nouvelles sur le développement du crâne et du cerveau, et une analyse comparée des fonctions de l'intelligence humaine.

Séparément le tome II. Paris, 1857, in-8 de 692 pages, avec atlas de 16 planches dessinées d'après nature, gravées. Figures noires. 24 fr. Figures coloriées. 48 fr.

LEVY. Traité d'hygiène publique et privée, par le docteur Michel LÉVY, directeur de l'École impériale de médecine et de pharmacie militaires du Val-de-Grâce, membre de l'Académie impériale de médecine. Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1862. 2 vol. in-8. Ensemble, 1900 pages. 18 fr.

LEVY. Rapport sur le traitement de la gale, adressé au ministre de la guerre par le Conseil de santé des armées, M. LÉVY, rapporteur. Paris, 1852, in-8. 1 fr. 25

LIND. Essais sur les maladies des Européens dans les pays chauds, et les moyens d'en prévenir les suites. Traduit de l'anglais par THION DE LA CHAUME. Paris, 1785. 2 vol. in-12. 6 fr.

LITTRE et ROBIN. Voyez Dictionnaire de médecine, douzième édition, page 16.

LORAIN. De l'albuminurie, par Paul LORAIN, professeur agrégé de la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux. Paris, 1860, in-8. 2 fr. 50

LORAIN. Voyez VALLEIX, Guide du médecin praticien, page 46.

LOUIS. Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie royale de chirurgie de 1750 a 1792, par A. LOUIS, recueillis et publiés pour la première fois, au nom de l'Académie impériale de médecine, et d'après les manuscrits originaux, avec une introduction, des notes et des éclaircissements, par FRÉD. DUBOIS (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1859, 1 vol. in-8 de 548 pages. 7 fr. 50

Cet ouvrage contient : Introduction historique par M. Dubois, 76 pages; Elogesde J.-L. Petit, Bassnel, Malaval, Verdier, Roederer, Molinelli, Bertrandi, Faubert, Lecat, Ledran, Pibrac, Benomont, Morand, Van Swieten, Quesnay, Haller, Flurent, Willius, Lamartinière, Houstet, de la Faye, Bordenave, David, Faure, Caqué, Fagner, Camper, Hevin, Pipelet, et l'éloge de Louis, par Sue. Embrassant tout un demisiècle et renfermant outre les détails historiques et biographiques, des appreciations et des jugements sur les faits, cette collection forme une véritable histoire de la chirurgie française au xviie siècle.

LOUIS. Examen de l'examen de M. Broussais, relativement à la phthisie et aux affections typhoïdes ; par P.-Ch. LOUIS. Paris, 1834, in-8. 1 fr.

- LOUIS. Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur les maladies connues sous les noms de Fièvre Typhoïde, Putride, Adynamique, Ataxique, Bilieuse, Muqueuse, Entérite folliculeuse, Gastro-Entérite, Dothiénentérite, etc., considérée dans ses rapports avec les autres affections aigués; par P.-Ch. LOUIS, membre de l'Académie impériale de médecine. Deuxième édition augmentée. Paris, 1841. 2 vol. in-8. 13 fr.
- LOUIS. Recherches sur les effets de la saignée dans quelques maladies inflammatoires, et sur l'action de l'émétique et des vésicatoires dans la pneumonie ; par P.-Cu. LOUIS. Paris, 1835, in-8. 1 fr.

LOUIS. Récherches anatomiques, physiologiques et thérapeutiques sur la phthisie, par P.-CH. LOUIS. 2º édit. considérablement augmentée. Paris, 1843, in-8. 8 fr.

LUCAS. Traité physiologique et philosophique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux, avec l'application méthodique des lois de la procréation au traitement général des affections dont elle est le principe. -Ouvrage où la question est considérée dans ses rapports avec les lois primordiales, les théories de la génération, les causes déterminantes de la sexualité, les modifications acquises de la nature originelle des êtres et les diverses formes de névropathie et d'aliénation mentale; par le docteur Pr. LUCAS, médecin de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1847-1850. 2 forts volumes in-8. 16 fr.

8 fr. 50 Le tome II et dernier, Paris, 1850, in-8 de 936 pages.

LUYS. Recherches sur le système nerveux cérébro-spinal, sa structure, ses fonctions et ses maladies, par le docteur J. B. LUYs, médecin des hôpitaux de Paris. Paris, 1865. 1 vol. gr. in-8, d'environ 700 pages, avec atlas gr. in-8 de 40 planches lithogra-35 fr. phiées et texte explicatif. Figures noires. 70 fr.

Figures coloriées.

Comprenant qu'une bonne anatomie est et sera toujours le point de départ indispensable de tout disguostic précis, et de toute description exacte du système nerveux, l'auteur a entrepris, à l'aide d'une anatomie plus minutieuse qu'elle ne l'était jusqu'alors et aussi rigoureuse que possible, de pénétrer plus avant dans le domaine encore si peu connu de la pathologie nerveuse. Honoré des encouragements de l'Académie des sciences, l'auteur a consacré six années d'études à compléter et à perfectionner ses observations et ses recherches.

MAGENDIE. Phénomènes physiques de la vie, Leçons professées au Collége de France, par M. MAGENDIE, membre de l'Institut. Paris, 1842. 4 vol. in-8. 5 fr.

MAGNE. Hygiène de la vue, par le docteur A. MAGNE. Quatrième édition revue et aug-3 fr. mentée. Paris, 1866, in-18 jésus de 350 pages avec 30 figures.

- MAILLOT. Traité des fièvres ou irritations cérébro-spinales intermittentes, d'après des observations recueillies en France, en Corse et en Afrique; par F.-C. MAILLOT, membre du Conseil de santé des armées, ancien médecin en chef de l'hôpital de 6 fr. 50 Bône. Paris, 1836, in-8.
- + MALGAIGNE. Traité des fractures et des luxations, par J.-F. MALGAIGNE, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1847-1855. 2 beaux vol. in-8, et atlas de 30 planches in-folio. 40 fr.

Au milieu de tant de travaux éminents sur plusieurs points de la chirurgie, il y avait lieu de s'étonner que les fractures et les luxations n'eussent pas fixe l'attention des chivurgiens; il y avait pourtant urgence de sortir du cadre étroit des traités genéraux: tel est le but du nouvel ouvrage de M. Malgaigne, et son livre présente ce caractère, qu'au point de vue historique il a cherché à pré-senter l'ensemble de toutes les doctrines, de toutes les idées, depuis l'origine de l'art jusqu'à nos jours, en recourant autant qu'il l'a pu aux sources originales. Au point de vue dogmatique, il n'a rien affirme qui ne fût appuyé par des faits, soit de sa propre expérience, soit de l'expérience des autres. Là où l'observation clinique faisait défaut, il a cherché à y suppléer par des expériences, soit sur le cadavre de l'homme, soit sur les animaox vivants; mais par dessus tout il a tenu à jeter sur une foule de questions controversées le jour décisif de l'anatomie pathologique, et c'est là l'objet de son bel atlas.

- MALGAIGNE. Traité d'anatomie chirurgicale et de chirurgie expérimentale, par J.-F. MALGAIGNE, professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. Deuxième édition revue et considé-18 fr. rablement augmentée. Paris, 1859, 2 forts vol. in-8.
- MALLE. Clinique chirargicale de l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, par le docteur P. MALLE, professeur de cethôpital. Paris, 1838. 1 vol. in-8 de 700 pages. 3 fr.

MANDL. Anatomie microscopique, par le docteur L. MANDL, professeur de microscopie. Paris, 1838-1857, ouvrage complet. 2 vol. in-folio, avec 92 planches. 276 fr. Le tome ler, comprenant l'HISTOLOGIE, et divisé en deux séries : Tissus et organes,

- Liquides organiques, est complet en XXVI livraisons, accompagnées de 52 planches lithographiées. Prix de chaque livraison, composée de 5 feuilles de texte et 2 planches lithographiées. 6 fr.

Le tome II^o, comprenant l'HISTOGÉNÈSE ou Recherches sur le Développement, l'accroissement et la reproduction des éléments microscopiques, des tissus et des liquides organiques dans l'œuf, l'embryon et les animaux adultes, est complet en XX livraisons, accompagnées de 40 planches lithographiées. Prix de chaque livraison. 6 fr.

- MANEC. Anatomie analytique, Tableau représentant l'axe cérébro-spinal chez l'homme, avec l'origine et les premières divisions des nerfs qui en partent, par M. MANEC, chirurgien des hôpitaux de Paris. Une feuille très-grand in-folio. 2 fr.
- MARC. De la folle considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires, par C.-C.-H. MARC, médecin près les tribunaux. Paris, 1840. 2 vol. in-8. 5 fr.
- MARCE. Traité pratique des maladies mentales, par le docteur L.-V. MARCÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des aliénés de Bicètre. Paris, 1862, in-8 de 670 pages. 8 fr.
- MARCÉ. Des altérations de la sensibilité, par le docteur L.-V. MARCÉ, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1860, in-8. 2 fr. 50
- MARCÉ. Traité de la folie des femmes enceintes, des nouvelles accouchées et des nourrices, et considérations médico-légales qui se rattachent à ce sujet, par le docteur L.-V. MARCÉ. Paris, 1858, 1 vol. in-8 de 400 pages. 6 fr.
- MARCE. Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur la démence sénile et sur les différences qui la séparent de la paralysie générale. Paris, 1851, gr. in-8°, 72 p. 1 fr. 50

MARCE. De l'état mental dans la chorée. Paris, 1860, in-4, 38 p.

- MARCHANT (LÉON). Etude sur les maladies épidémiques, avec une réponse aux quelques réflexions sur le mémoire de l'angine épidémique. Seconde édition, corrigée et augmentée. Paris, 1861, in-12, 92 pages. 1 fr.
- MARTIN. Traité médical pratique des yeux, contenant l'exposition des affections des organes de la vue et les formules médicinales applicables à leur traitement, par le docteur Emile MARTIN, médecin oculiste des bureaux de bienfaisance de Marseille. Paris, 1863, 1 vol. in-18 jésus, 312 pages avec 2 planches et 17 figures. 5 fr.
- MARTIN (Emile). Atlas d'ophthalmoscopie accompagné de considérations générales sur les altérations profondes de l'œil, visibles à l'ophthalmoscope, de tableaux synoptiques résumés, d'une échelle typographique et d'une table logarithmique pour la mesure des angles visuels. Paris, 1866, in-4 avec 40 figures dessinées et coloriées d'après nature. 12 fr.
- MARTINEAU. De la maladie d'Addison, par Louis MARTINEAU, docteur en médecine. Paris, 1864, in-8, 134 pages, avec 3 planches coloriées. 5 fr.
- MASSE. Petit atlas complet d'anatomie descriptive du corps humain, par J. N. MASSE, docteur en médecine, professeur d'anatomie. Cinquième édition, augmentée des tableaux synoptiques d'anatomie descriptive. Paris, 1866, in-18 jésus avec 113 pl. dessinées d'après nature et gravées sur acier, figures noires, cart. 2. fr. -Le même, figures coloriées, cart. 36 fr.
- MASSE. Traité pratique d'anatomie descriptive, mis en rapport avec l'Atlas d'anatomie, et lui servant de complément, par le docteur J.-N. MASSE, professeur d'anatomie. Paris, 1858, 1 vol. in-12 de 700 pages, cartonné à l'anglaise. 7 fr.

¹ fr. 50

L'accueil fait au Petit atlas d'anatomie descriptive, tant en France que dans les diverses Écoles de médecine de l'Europe, a prouvé à l'auteur que son livre répondait à un besoin, et cependant ces planches ne sont accompagnées que d'un texte explicatif insuffisant pour l'étude. C'est pourquoi M. Masse, cédant aux demandes qui lui en ont été faites, publie le Traité pratique d'anatomie descriptive, suivant l'ordre des planches de l'atlas. C'est un complément indispensable qui servira dans l'amphithéâtre et dans le cabinet à l'interprétation des figures.

- MATER. Des rapports conjugaux, considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique, par le docteur ALEX. MAYER, médecin de l'inspection générale de salubrité et de l'hospice impérial des Quinze-Vingts. Quatrième édition, corrigée et augmentée. Paris, 1860, in-18 jésus de 422 pages. 3 fr.
- MELIER. Relation de la fièvre janne, survenue à Saint-Nazaire en 1861, lue à l'Académie en avril 1862, suivie d'une réponse aux discours prononcés dans le cours de la discussion et de la loi anglaise sur les quarantaines, par F. MELIER, inspecteur général des services sanitaires, membre de l'Académie de médecine et du Comité consultatif d'hygiène publique de France. Paris, 1863, in-4, 276 p., avec 3 cartes. 10 fr.
- MENVILLE. Histoire philosophique et médicale de la femme considérée dans toutes les époques principales de la vie, avec ses diverses fonctions, avec les changements qui surviennent dans son physique et son moral, avec l'hygiène applicable à son sexe et toutes les maladies qui peuvent l'atteindre aux différents âges. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1858, 3 vol. in-8 de 600 pages. 40 fr.
- MÉRAT. Du Tænia, ou Ver solitaire, et de sa cure radicale par l'écorce de racine de grenadier, précédé de la description du Tænia et du Bothriocé hale; avec l'indication des anciens traitements employés contre ces vers, par F.-V. MÉRAT, membre de l'Académie de médecine. Paris, 1832, in-8.

MERAT et DELENS. Voyez Dictionnaire de matière médicale, p. 15.

- MILCENT. De la scrofnie, de ses formes, des affections diverses qui la caractérisent, de ses causes, de sa nature et de son traitement, par le docteur A. MILCENT, ancien interne des hôpitaux civils. Paris, 1846, in-8. 6 fr.
- MILLON et REISET. Voyez Annuaire de chimie, p. 3.
- MOITESSIER. La photographie appliquée aux recherches micrographiques, pa A. MOITESSIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. 1 vol. in-18 jésus, 340 pages avec 30 figures et 3 pl. photographiées. 7 fr.
- MOQUIN-TANDON. Eléments de botanique médicale, contenant la description des végétaux utiles à la médecine et des espèces nuisibles à l'homme, vénéneuses ou parasites, précédés de considérations générales sur l'organisation et la classification des végétaux, par MOQUIN-TANDON, professeur d'histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut. Deuxième édition. Paris, 1866, 1 vol. in-18 jésus, avec 128 figures.
- MOQUIN-TANDON. Eléments de zoologie médicale, comprenant la description des végétaux utiles à la médecine et des espèces nuisibles à l'homme, particulièrement des venimeuses et des parasites, précédés de considérations sur l'organisation et la classification des animaux et d'un résumé sur l'histoire naturelle de l'homme, etc. Deuxième édition, augmentée. Paris, 1862, 1 vol. in-18, avec 150 fig. 6 fr.
- MOQUIN-TANDON. Monographie de la famille des Hirudinées, Deuxième édition, considérablement augmentée. Paris, 1846, in-8 de 450 pages, avec atlas de 14 planches gravées et coloriées. 15 fr.
- MOREJON. Étude médico-psychologique sur l'histoire de don Quichotte, traduite et annotée par J.-M. GUARDIA. Paris, 1858, in-8. 1 fr.
- MOREL. Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives, par le docteur B.-A. MOREL, médecin en chef de l'Asile des aliénés de Saint-Yon (Seine-Inférieure), lauréat de l'Institut (Académie des sciences). Paris, 1857, 1 vol. in-8 de 700 pages avec un atlas de XII planches lithographiées in-4. 12 fr.
- MOREL. Traité clémentaire d'histologie humaine, précédé d'un exposé des moyens d'observer au microscope, par C. MOREL, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg. Paris, 1864. 1 vol. in-8 de 200 pages, avec un atlas de 34 pl. dessinées d'après nature par le docteur A. VILLEMIN, professeur agrégé à l'Ecole d'application de médecine militaire du Val-de-Gràce. 12 fr.

L'auteur a laissé de côté les discussions et les théories : il s'est attaché aux faits et s'est appliqué à décrire ce qui est visible et indiscutable : il a écrit un *Truité élémentaire d'histologie pratique*. Quant aux planches dessinées d'après nature, elles sont l'expression exacte de la vérité, et pourront par cela même être d'un grand secours pour les personnes qui commencent l'étude difficile de la pratique du microscope.

Table des matières. — Introduction. De l'emploi du microscope, des préparations micrographiques et de leur conservation, — Chapitre I^{ex}, Cellules et épithéliams. — Chap. II, Eléments du tissu conjonctif et tissu conjonctif. — Chap. III, Cartilages. — Chap. IV, Eléments contractiles et tissu musculaire, — Chap. V. Eléments nerveux et tissu nerveux. — Chap. VI. Vaisseaux. — Chap. VII. Glaudes. — Chap. VIII, Peau et annexes. — Chap. IX, Muqueuse du canal digestif. — Chap. X, Organes des sens.

MOTET. Les allénés devant la loi, par le docteur A. Motet. Paris, 1866, in-8, 48 p. 1 fr. 25

- MOTTET. Nouvel essai d'une thérapeutique indigène, ou Études analytiques et comparatives de phytologie médicale indigène et de phytologie médicale exotique, etc. Paris, 1851, 1 vol. in-8, 800 pages. 1 fr. 50
- MULDER. De la bière, sa composition chimique, sa fabrication, son emploi comme boisson, etc., par G.-J. MULDER, professeur à l'université d'Utrecht, traduit du hollandais avec le concours de l'auteur, par M. A. DELONDRE. Paris, 1861, in-18 jésus de VIII-444 pages. 5 fr.
- MULLER. Mannel de physiologie, par J. MULLER, professeur d'anatomie et de physiologie de l'Université de Berlin, etc.; traduit de l'allemand sur la dernière édition, avec des additions, par A.-J.-L. JOURDAN, membre de l'Académie impériale de médecine. Deuxième édition revue et annotée par E. LITTRÉ, membre de l'Institut. Paris, 1851. 2 beaux vol. grand in-8, de chacun 800 p. avec 320 figures. 20 fr.

Les additions importantes faites à cette édition par M. Littré, et dans lesquelles il expose et analyse les derniers travaux publiés en physiologie, feront rechercher particulièrement cette deuxième édition, qui devient le seul livre de physiologie complet représentant bien l'état actuel de la science.

MULLER. Physiologie du système nerveux, ou recherches et expériences sur les diverses classes d'appareils nerveux, les mouvements, la voix, la parole, les sens et les facultés intellectuelles, par J. MULLER, traduit de l'allemand par A.-J.-L. JOURDAN. Paris, 1840, 2 vol. in-8 avec fig. intercalées dans le texte et 4 pl. 12 fr.

MUNDE. Hydrothérapeutique, ou l'Art de prévenir et de guérir les maladies du corps humain sans le secours des médicaments, par le régime, l'eau, la sueur, le bon air, l'exercice et un genre de vie rationnel ; par Ch. MUNDE. Paris, 1842. 1 vol.in-18. 2 fr.

- MURE. Doctrine de l'école de Rio-Janeiro et Pathogénésie brésilienne, contenant une exposition méthodique de l'homœopathie, la loi fondamentale du dynamisme vital, la théorie des doses et des maladies chroniques, les machines pharmaceutiques, l'algèbre symptomatologique, etc. Paris, 1849, in-12 de 400 pages avec fig. 7 fr. 50
- NAEGELE. Des principaux vices de conformation du bassin, et spécialement du rétrécissement oblique, par F.-Ch. NAEGELE, professeur d'accouchements à l'Université de Heidelberg; traduit de l'allemand, avec des additions nombreuses par A.-C. DANYAU, chirurgien de l'hospice de la Maternité. Paris, 1840. 1 vol. grand in-8, avec 16 planches. 8 fr.
- NYSTEN. Dictionnaire de médecine, Voyez Dictionnaire de médecine, douzième édition, par E. Littré et Ch. Robin, page 16.
- ORIARD (T.). L'homæopathie mise à la portée de tout le monde. Troisième édition, Paris, 1863, in-18 jésus, 370 pages. 4 fr.

 ORIBASE. CEUVRES, texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs BUSSEMAKER et DAREMBERG. Paris, 1851 à 1862, tomes l à IV, in-8 de 700 pages chacun. Prix de chaque vol. 12 fr.

Les tomes V et VI sont sous presse, et comprendront la synopsis, en neuf livres; le traité des médicaments, en quatre livres; l'introduction générale et les tables.

OUDET. Recherches anatomiques, physiologiques et microscopiques sur les dents et sur leurs maladies comprenant : 1° Mémoire sur l'altération des dents désignée sous le nom de carie; 2° sur l'odontogénie; 3° sur les dents à couronnes; 4° de l'accroissement continu des dents incisives chez les rongeurs, par le docteur J.-E. OUDET, membre de l'Académie impériale de médecine, etc. Paris, 1862, in-8 avec une planche. 4 fr.

- OULMONT. Des oblitérations de la veine cave supérieure, par le docteur OULMONT, médecin des hôpitaux. Paris, 1855, in-8 avec une planche lithogr. 2 fr.
- PALLAS. Réflexions sur l'intermittence considérée chez l'homme dans l'état de santé et dans l'état de maladie. Paris, 1830, in-8. 1 fr.
- PARCHAPPE. Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies, Paris, 1836-1842, 2 parties in-8. 3 fr. 50

La 1^{re} partie comprend : Du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme ; la 2^e partie : Des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale.

- PARÉ. Œuvres complètes d'Ambroise Paré, revues et collationnées sur toutes les éditions, avec les variantes; ornées de 217 pl. et du portrait de l'auteur; accompagnées de notes historiques et critiques, et précédées d'une introduction sur l'origine et le progrès de la chirurgie en Occident du vi^e au xvi^e siècle et sur la vie et les ouvrages d'Ambroise Paré, par J.-F. MALGAIGNE, chirurgien de l'hôpital de la Charité, professeur à la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1840, 3 vol. grand in-8 à deux colonnes, avec figures intercalées dans le texte. Ouvrage complet. 36 fr.
- PARENT-DUCHATELET. De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration; ouvrage appuyé de documents statistiques puisés dans les archives de la préfecture de police, par A.-J.-B. PARENT-DUCHATELET, membre du Conseil de salubrité de la ville de Paris. Troisième édition complétée par des documents nouveaux et des notes, par MM. A. TREBUCHET et POIRAT-DUVAL, chefs de bureau à la préfecture de police, suivie d'un Précis HYGIENIQUE, STATISTIQUE ET ADMINISTRATIF SUR LA PROSTITUTION DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'EUROPE. Paris, 1857, 2 forts volumes in-8 de chacun 750 pages avec cartes et tableaux. 18 fr.

Le Précis hygiénique, statistique et administratif sur la Prostitution dans les principales villes de l'Europe comprend pour la FEANCE: Bordeaux, Brest, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, l'Algérie; pour l'ÉTEANGER: l'Angleterre et l'Écosse, Berlin, Berne, Bruxelles, Christiania, Copenhague, l'Espagne, Hambourg, la Hollande, Rome, Turin.

PARISEL. Voyez Annuaire pharmaceutique, page 5.

PARISET. Histoire des membres de l'Académie royale de médecine, ou Recueil des Éloges lus dans les séances publiques, par E. PARISET, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine, etc.; édition complète, précédée de l'éloge de Pariset, publiée sous les auspices de l'Académie, par F. Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine. Paris, 1850. 2 beaux vol. in-12. 7 fr.

Cet ouvrage comprend : — Discours d'ouverture de l'Académie impériale de médecine. — Éloges de Corvisart, — Cadet de Gassicourt, — Berthollet, — Pinel, — Beauchêne, — Bourru, — Percy, — Vauquelin, — G. Cuvier, — Portal, — Chaussier, — Dupuytren, — Scarpa, — Desgenettes, — Laennee, — Tessier, — Huzard, — Marc, — Lodibert, — Bourdois de la Motte, — Esquirol, — Larrey, — Chevreul, — Lerminier, — A. Dubois, — Alibert, — Robiquet, — Double, — Geolfroy Saint-Hilaire, — Ollivier (d'Angers), — Breschet, — Lisfranc, — A. Paré, — Broussais, — Bichat.

PARISET. Mémoire sur les causes de la peste et sur les moyens de la détruire, par E. PARISET. Paris, 1837, in-18. 3 fr.

PARISET. Éloge du baron G. Dupuytren. Paris, 1836, in-8, avec portrait. 50 c.

- PARSEVAL (LUD.). Observations pratiques de SAMUEL HAHNEMANN, et Classification de ses recherches sur les propriétés caractéristiques des médicaments. Paris, 1857-1860, in-8 de 400 pages. 6 fr.
- PATIN (GUI). Lettres. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites, précédée d'une notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires, par REVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie impér. de médecine. Paris, 1846, 3 vol. in-8, avec le portrait et le fac-simile de GUI PATIN. 21 fr.

Les lettres de Gui Patin sont de ces livres qui ne vieillissent jamais, et quand on les a lues on en conçoit aussitôt la raison. Ces lettres sont, en effet, l'expression la plus pittoresque, la plus vraie, la plus énergique, non-seulement de l'époque où elles ont été écrites, mais du cœur humain, des sentiments et des passions qui l'agitent. Tout à la fois savantes, érudites, spirituelles, profondes, enjouées, elles parlent de tout, mouvements des sciences, hommes et choses, passions sociales et individuelles, révolutions politiques, etc. C'est donc un livre qui s'adresse aux savants, aux médecins, aux érudits, aux gens de lettres, aux moralistes, etc.

- PATISSIER. Traité des maladies des artisans et de celles qui résultent des diverses professions, d'après Ramazzini; ouvrage dans lequel on indique les précautions que doivent prendre, sous le rapport de la salubrité publique et particulière, les fabricants, les manufacturiers, les chefs d'ateliers, les artistes, et toutes les personnes qui exercent des professions insalubres; par Ph. PATISSIER, membre de l'Académie impériale de médecine, etc. Paris, 1822, in-8, LX, 433 pages. 3 fr.
- PATISSIER. Rapport sur le service médical des établissements thermaux en France, fait au nom d'une commission de l'Académie impériale de médecine, par Ph. PATIS-SIER, membre de l'Académie de médecine. Paris, 1852, in-4 de 205 pages. 4 fr. 50
- PEISSE. La médecine et les médecins, philosophie, doctrines, institutions, critiques, mœurs et biographies médicales, par Louis PEISSE. Paris, 1857. 2 vol. in-18 jésus. 7 fr.

Cet ouvrage comprend : Esprit, marche et développement des sciences médicales. — Découvertes et découvreurs. — Sciences exactes et sciences non exactes. — Vulgarisation de la médecine. — La méthode numérique. — Le microscope et les microscopistes. — Methodologie et doctrines. — Comme on pense et ce qu'on fait en médecine à Montpellier. — L'encyclopédisme et le spécialisme en médecine. — Mission sociale de la médecine et du médecin. — Philosophie des sciences naturelles. — La philosophie et les philosophes par-devant les médecins. — L'aliénation mentale et les alienistes. — Phrénologie , bonnes et mauvaises têtes, grands hommes et grands scélérats. — De l'esprit des bêtes. — Le feuilleton. — L'Académie de médecine. — L'éloquence et l'art à l'Académie de médecine. — Charlatanisme et charlatans. — Influence du théâtre sur la santé. — Médecins poëtes. — Biographie.

- PELLETAN. Mémoire statistique sur la Pleuropneumonie aiguë, par J. PELLETAN, médecin des hôpitaux civils de Paris. Paris, 1840, in-4.
- PENARD. Guide pratique de l'accoucheur et de la sage-femme, par LUCIEN PE-NARD, chirurgien principal de la marine, professeur d'accouchements à l'école de médecine de Rochefort. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1865, xxiv-528 pag. avec 112 fig. dont 63 ont été dessinées par Chailly-Honoré et extraites de la quatrième édition de son Traité pratique de l'art des accouchements. 4 fr.
- PERRÉVE. Traité des rétrécissements organiques de l'arêthre. Emploi méthodique des dilatateurs mécaniques dans le traitement de ces maladies, par le docteur Victor PERRÈVE. Ouvrage placé au premier rang pour le prix d'Argenteuil, sur le rapport d'une commission de l'Académie de médecine. Paris, 1847. 1 vol. in-8 de 340 pag., avec 3 pl. et 32 figures. 2 fr.
- PHARMACOPÉE DE LONDRES, publiée par ordre du gouvernement, latin-français. Paris, 1837, in-18. 1 fr.
- PHILIPEAUX. Traité pratique de la cautérisation, d'après l'enseignement clinique de M. le professeur A. Bonnet (de Lyon), par le docteur R. PHILIPEAUX, ancien interne des hôpitaux civils de Lyon. Paris, 1856, in-8 de 630 pages, avec 67 fig. 8 fr.
- PHILLIPS. De la ténotomie sous-cutanée, ou des opérations qui se pratiquent pour la guérison des pieds bots, du torticolis, de la contracture de la main et des doigts, des fausses ankyloses angulaires du genou, du strabisme, de la myopie, du bégaiement, etc., par le docteur CH. PHILLIPS. Paris, 1841, in-8 avec 12 planches. 3 fr.
- PIETRA-SANTA. Les Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées). Voyage, topographie, climatologie, hygiène des valétudinaires, valeur thérapeutique des eaux, promenades, renseignements, par le docteur P. de PIETRA-SANTA, médecin consultant aux Eaux-Bonnes. Paris, 1862, in-18 jésus, 324 p. avec 2 cartes. 2 fr. 50
- PIETRA-SANTA. Essai de climatologie théorique et pratique, par P. de PIETRA-SANTA, médecin par quartier de l'Empereur. Paris, 1865, in-8, 370 p. avec 47 p. 7 fr.
- PIETRA-SANTA. La Trichina spiralis d'Owen. Histoire naturelle, pathologie, médecine légale, hygiène publique, police médicale. Paris, 1866, in-8, 24 pages avec figures. 1 fr. 25

- PIESSE. Des edeurs, des parfums et des cosmétiques, histoire naturelle, composition chimique, préparation, recettes, industrie, effets physiologiques et hygiène des poudres, vinaigres, dentifrices, pommades, fards, savons, eaux aromatiques, essences, infusions, teintures, alcoolats, sachets, etc., par S. Piesse, chimiste parfumeur à Londres, édition française publiée avec le consentement et le concours de l'auteur, par O. REVEIL, professeur agrégé à l'École de pharmacie. Paris, 1865, in-18 jésus de 527 pages, avec 86 figures.
- POGGIALE. Traité d'analyse chimique par la méthode des volumes, comprenant l'analyse des Gaz, la Chlorométrie, la Sulfhydrométrie, l'Acidimétrie, l'Alcalimétrie, l'Analyse des métaux, la Saccharimétrie, etc., par le docteur POGGIALE, professeur de chimie à l'Ecole impériale de médecine et de pharmacie militaires (Val-de-Grâce), membre de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1858, 1 vol. in-8 de 610 pages, avec 171 figures intercalées dans le texte. 9 fr.

Les dosages volumétriques appliqués à l'analyse chimique offrent des avantages incontestables, et quelquefois ils fournissent des résultats plus rigoureux que la balance. Ainsi, l'analyse de la plupart desgaz ou des mélanges gazeux ne peut être effectnée que par cette méthode. Le dosage du carbonate de potasse et du carbonate de soude, du chlore contenu dans les chlorures décolorants de l'argent, du sucre, de l'acide sulphydrique et des sulfures, des manganèses, du fer, du cuivre, etc., ne peut se faire exactement et rapidement que par l'emploi des liqueurs normales. Il n'est pas nécessaire, pour la plupart de ces essais, que l'opérateur soit initié aux procédés de la chimie analytique, et, dans les usines, tout le monde aujourd'hui sait les faire.

- POILROUX. Manuel de médecine légale criminelle à l'usage des médecins et des magistrats chargés de poursuivre ou d'instruire les procédures criminelles. Seconde édition. Paris, 1837. In-8. 4 fr.
- PCRGES. Carlsbad, ses eaux thermales. Analyse physiologique de leurs propriétés curatives et de leur action spécifique sur le corps humain, par le docteur G. PORGES, médecin praticien à Carlsbad. Paris, 1858, in-8, xxx11, 244 pages. 4 fr.
- POUCHET. Théorie positive de Povulation spontanée et de la fécondation dans l'espèce humaine et les mammifères, basée sur l'observation de toute la série animale, par le docteur F.-A. POUCHET, professeur de zoologie au Musée d'histoire naturelle de Rouen. Paris, 1847. 1 vol. in-8 de 600 pages, avec atlas in-4 de 20 planches renfermant 250 figures dessinées d'après nature, gravées et coloriées. 36 fr. Ouvrage qui a obtenu le grand prix de physiologie à l'Institut de France.
- POUCHET. Métérogénie ou Traité de la génération spontanée, basé sur de nouvelles expériences, par F.-A. POUCHET. Paris, 1859, 1 vol. in-8 de 672 pages, avec 3 planches gravées. 9 fr.
- POUCHET. Becherches et expériences sur les animaux ressuscitants, faites au Muséum d'histoire naturelle de Rouen, par F.-A. POUCHET. Paris, 1859. 1 vol. in-8 de 94 pages, avec 3 figures. 2 fr.
- PROST-LACUZON. Formulaire pathogénétique usuel, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies. Troisième édition, corrigée et augmentée. Paris, 1866, in-18 de 583 pages.
- PROST-LACUZON et BERGER. Dictionnaire vétérinaire homéopathique ou guide homéopathique pour traiter soi-même les maladies des animaux domestiques, par J. PROST-LACUZON, membre correspondant de la Société homéopathique de France, et H. BERGER, élève des Écoles vétérinaires, ancien vétérinaire de l'armée. Paris, 1865, in-18 jésus de 486 pages. 4 fr. 50
- PRUS. Recherches nouvelles sur la nature et le traitement du cancer de l'estomac, par le docteur René Pros. Paris, 1828, in-8. 2 fr.
- RACLE. Traité de diagnostic médical, ou Guide clinique pour l'étude des signes caractéristiques des maladies, par le docteur V.-A. RACLE, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Troisième édition, revue, augmentée et contenant un Précis des procédés physiques et chimiques applicables à l'exploration clinique. Paris, 1864. 1 vol. in-18 de 684 pages, avec 17 fig. 6 fr.

La troisième édition a reçu de nombreuses et importantes additions. Nous signalerons en première ligne des considérations d'ensemble sur le diagnostic des maladies générales et des fièvres, travail que nous croyons éminemment utile au point de vue clinique, et qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous mentionnerons encore d'une manière spéciale un livre tout nouveau sur quelques procédés et recherches physiques et cliniques, faciles à appliquer en clinique.

Nons ne parlerons pas des modifications, de détail qui nous permettent de présenter notre livre comme le résumé des travaux les plus récents sur le diagnostic. (Extrait de la préface de l'auteur.)

RACLE. De Palcoolisme, par le docteur RACLE. Paris, 1860, in-8. 2 fr. 50

- RAPOU. De la fièvre typhoïde et de son traitement homeopathique, par le docteur A. RAPOU, médecin à Lyon. Paris, 1851, m-8.
- Rapport à l'Académie impériale de médecine SUR LA PESTE ET LES QUARAN-TAINES, fait au nom d'une commission, par le docteur R. PRUS, accompagné de pièces et documents, et suivi de la discussion dans le sein de l'Académie. Paris, 1846. 1 vol. in-8 de 1050 pages. 2 fr. 50
- RATIER. Nouvelle médecine domestique, contenant : 1º Traité d'hygiène générale ; 2º Traité des erreurs populaires ; 3º Manuel des premiers secours dans le cas d'accidents pressants : 4º Traité de médecine pratique générale et spéciale ; 5º Formulaire pour la préparation et l'administration des médicaments ; 6º Vocabulaire des termes techniques de médecine. Paris, 1825. 2 vol. in-8. 7 fr. 50
- RAU. Nouvel organe de la médication spécifique, ou Exposition de l'état actuel de la méthode homœopathique, par le docteur J.-L. RAU; suivi de nouvelles expériences sur les doses dans la pratique de l'homœopathie, par le docteur G. GROSS. Traduit de l'allemand par D.-R. Paris, 1845, in-8. 5 fr.
- RAYER. Cours de médecine comparée, introduction, par P. RAVER, membre de l'Institut (Académie des sciences) et de l'Académie impériale de médecine, médecin ordinaire de l'Empereur, etc. Paris, 1863. In-8. 1 fr. 50
- RAYER. Atlas du traité des maladies des reins, comprenant l'Anatomie pathologique des reins, de la vessie, de la prostate, des uretères, de l'urèthre, etc., ouvrage magnifique contenant 300 figures en 60 planches grand in-folio, dessinées d'après nature, gravées, imprimées en couleur et retouchées au pinceau avec le plus grand soin, avec un texte descriptif. Ce bel ouvrage est complet ; il se compose d'un volume grand in-folio de 60 planches. Prix : 192 fr.

CET OUVRAGE EST AINSI DIVISE :

- 1. Néphrite simple, Néphrite rhumatismale, Nephrite par poison morbide. - Pl. 1, 2, 5. 4. 5.
- 2. Néphrite albumineuse (maladie de Bright). - Pl. 6, 7, 8, 9, 10.
- Pyelite (inflummation du bassinet et des calices). Pl. 14, 12, 13, 14, 15.
- 4. Pyelo-nephrite, Périnéphrite, Fistules rénales. - Pl. 16, 17, 18, 19, 20. 5. - Hydronephrose, Kystes urinaires - Pl. 21,
- 22, 23, 24, 25.
- Kystes sereux, Kystes acephalocystiques, Vers. Pl. 26, 27, 28, 29, 50.
- 7. Anémie, Hypérémie, Atrophie, Hypertrophie

des reins et de la vessie. - Pl. 51, 52, 53, 54, 55.

- 8. Hypertrophie, Vices de conformation des reins et des uretères. - Pl. 36, 37, 38, 39, 40.
- 9. Tuhercules, Melanose des reins. Pl. 41, 42, 43, 44, 45.
- 10. Cancer des reins, Maladies des veines renales. - Pl. 46, 47, 48, 49, 50.
- 11. Maladies des tissus élémentaires des reins et de leurs conduits excréteurs. - Pl. 51, 52, 55, 54, 55.
- 12. Maladies des capsules surrénales. Pl. 56, 57, 58, 59, 60.

HAYER. De la morve et du farcin chez l'homme, par P. RAYER, doyen de la Fa-6 fr. culté de médecine. Paris, 1837, in-4, figures coloriées.

RAYER. Traité théorique et pratique des maladies de la peau, par P. RAYER, deuxième édition entièrement refondue. Paris, 1835. 3 forts vol. in-8, accompagnés d'un bel atlas de 26 planches grand in-4, gravées et coloriées avec le plus grand soin, représentant, en 400 figures, les différentes maladies de la peau et leurs variétés. Prix du texte seul, 3 vol. in-8. 23 fr. 70 fr. L'atlas seul, avec explication raisonnée, grand in-4 cartonné. 88 fr.

L'ouvrage complet, 3 vol. in-8 et atlas in-4, cartonné.

L'auteur a réuni, dans un atlas pratique entièrement neuf, la généralité des maladies de la peau; il les a groupées dans un ordre systématique pour en faciliter le diagnostic; et leurs diverses formes y ont de représentées avec une fidélité, une exactitude et une perfection qu'on u'avait pas encore atteintes.

- **RAYER. Traité des maladies des reins**, et des altérations de la sécrétion urinaire, étudiées en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les maladies des uretères, de la vessie, de la prostate, de l'urèthre, etc., par P. RAYER, membre de l'Institut et de l'Académie impériale de médecine, etc. Paris, 1839-1841. 3 forts vol. in-8. 24 fr.
- RAYNAUD. De la révulsion. Thèse pour le concours de l'agrégation, par Maurice RAYNAUD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des Hôpitaux. Paris, 1866, in-8, 168 pages. 3 fr.
- **REGNAULT** (ELIAS). Du degré de compétence des médecins dans les questions judiciaires relatives à l'aliénation mentale et des théories physiologiques sur la monomanie homicide, suivie de nouvelles réflexions sur le suicide, la liberté morale, etc. Paris, 1830, in-8.
- REMAK. Galvanothérapie, ou de l'application du courant galvanique constant au traitement des maladies nerveuses et musculaires, par ROE. REMAK, professeur extraordinaire à la Faculté de médecine de l'université de Berlin. Traduit de l'allemand par le docteur Alphonse MORPAIN, avec les additions de l'auteur. Paris, 1860. 1 vol. in-8 de 467 pages. 7 fr.
- RENOUARD. Mistoire de la médecine depuis son origine jusqu'au XIX^e siècle, par le docteur P.-V. RENOUARD, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1846, 2 vol. in-8. 12 fr.

Cet ouvrage est divisé en huit périodes qui comprennent : I. PÉRIODE PRIMITIVE ou d'instinct, finissant à la ruine de Troie, l'an 1184 avant J.-C.; II. PÉRIODE SACRÉE ou mystique, finissant à la dispersion de la Société pythagoricienne, 500 ans avant J.-C.; III. PÉRIODE PHILOSOPHIQUE, finissant à la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie, 320 ans avant J.-C.; IV. PÉRIODE ANATOMIQUE, finissant à la mort de Galien, l'an 200 de l'ère chrétienne; V. PÉRIODE GRECQUE, finissant à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, l'an 640; VI. PÉRIODE GRECQUE, finissant à la renaissance des lettres en Europe, l'an 1400; VII. PÉRIODE ÉRUDITE, comprenant le xv^e et le xvi^e siècle; VIII. PÉ-RIODE RÉFORMATRICE, comprenant les xvii^e et xviii^e siècles.

- RENOUARD. Lettres philosophiques et historiques sur la médecine au XIX^e siècle, par le D^r P.-V. RENOUARD. Troisième édition, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1861, in-8 de 240 pages. 3 fr. 50
- RENOUARD. De l'empirisme. Lettre à M. le docteur Sales-Girons à l'occasion des conférences de M. le prof. Trousseau, par M. le docteur V. RENOUARD. In-8 de 26 p. 1 fr.
- REVEIL. Formulaire raisonné des médicaments nouveaux et des médications nouvelles, suivi de notions sur l'aérothérapie, l'hydrothérapie, l'électrothérapie, la kinésithérapie et l'hydrologie médicale, par le docteur O. REVEIL, pharmacien en chef de l'hôpital des Enfants, professeur agrégé à la Faculté de médecine et à l'Ecole de pharmacie. *Deuxième édition*, revue et corrigée. Paris, 1865, 1 vol. in-18 jésus, XII-696 p. avec 48 fig. 6 fr.
- **REVEIL.** Annuaire pharmaceutique. Voyez Annuaire, page 5.
- REVEILLÉ-PARISE. Traité de la vieillesse, hygiénique, médical et philosophique, ou Recherches sur l'état physicle gique, les facultés morales, les maladies de l'âge avancé, et sur les moyens les plus sûrs, les mieux expérimentés, de soutenir et de prolonger l'activité vitale à cette époque de l'existence; par le docteur J.-H. REVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie de médecine, etc. Paris, 1853. 1 volume in-8 de 500 pag. 7 fr. « Peu de gens savent être vieux. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

REVEILLE-PARISE. Étude de l'homme dans l'état de santé et de maladie, par le docteur J.-H. REVEILLÉ-PARISE. Deuxième édition. Paris, 1845. 2 vol. in-8. 15 fr.

- REYBARD. Mémoires sur le traitement des anus contre nature, des plaies des intestins et des plaies pénétrantes de poitrine. Paris, 1827, in-8 avec 3 pl. 1 fr.
- REYBARD. Procédé nouveau pour guérir par l'incision les rétrécissements du canal de l'urêthre. Paris, 1833, in-8, fig. 50 cent.

- RIBES. Traité d'hygiène thérapeutique, ou Application des moyens de l'hygiène au traitement des maladies, par FR. RIBES, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier. Paris, 1860. 1 vol. in-8 de 828 pages. 10 fr.
- RICORD. Lettres sur la syphilis adressées à M. le rédacteur en chef de l'Union médicale, suivies des discours à l'Académie impériale de médecine sur la syphilisation et la transmission des accidents secondaires, par Ph. RICORD, chirurgien consultant du Dispensaire de salubrité publique, ex-chirurgien de l'hôpital du Midi, avec une Introduction par Amédée Latour. Troisième édition, revue et corrigée. Paris, 1863. 1 joli vol. in-18 jésus de VI-558 pages. 4 fr.

Ces Lettres, par le retentissement qu'elles ont obtenu, par les discussions qu'elles ont soulevées, marquent une époque dans l'histoire des doctrines syphilographiques.

- RICORD. Traité complet des maladies vénériennes. Clinique iconographique de l'hôpital des Vénériens : recueil d'observations, suivies de considérations pratiques sur les maladies qui ont été traitées dans cet hôpital, par le docteur Philippe RICORD, ex-chirurgien de l'hôpital du Midi (hôpital des Vénériens de Paris). Paris, 1851, in-4. comprenant 66 planches coloriées, avec un portrait de l'auteur. Demi-reliure, dos de maroquin, très-soignée. 6 fr.
- ROBERT. Nouveau traité sur les maladies vénériennes, d'après les documents puisés dans la clinique de M. Ricord et dans les services hospitaliers de Marseille, suivi d'un Appendice sur la syphilisation et la prophylaxie syphilitique, et d'un formulaire spécial, par le docteur Melchior ROBERT, chirurgien des hôpitaux de Marseille, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine de Marseille. Paris, 1861, in-8 de 788 pages. 9 fr.
- ROBIN et LITTRE. DICTIONNAIRE DE MÉDECINE, Douzième édition, page 16.
- ROBIN. Programme du cours d'Histologie, professé à l'Ecole de médecine pendant les années 1862-63, et 1863-64, par Cn. ROBIN, professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut (Académie des sciences) et de l'Académie de médecine. Paris, 1864. 1 vol. in-8 de v11-280 pages.

En publiant les notes mêmes qui servent de cadre à chacune des leçons qu'il a professées à la Faculté de médecine et dans ses cours particuliers, M. Robin donne aux élèves, en même temps que le plan d'un traité complet, un résumé de son enseignement et des questions qui leur sont posces aux examens.

Pour un certain nombre de ces leçons, il ne s'est pas contenté d'une simple reproduction de ses notes : pour celles qui traitent des rapports de l'histologie avec les autres branches de l'anatomie, de la physiologie et de la médecine, qui tracent ses divisions principales, qui marquent son but et ses applications, ou qui touchent à quelque sujet difficile, il a ajouté quelques développements.

- ROBIN. Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants, par le docteur CH. ROBIN. Paris, 1853. 1 vol. in-8 de 700 pages, accompagné d'un bel atlas de 15 planches, dessinées d'après nature, gravées, en partie coloriées. 16 fr.
- ROBIN (Ch.). Mémoire sur les objets qui peuvent être conservés en préparations microscopiques transparentes et opaques, classées d'après les divisions naturelles des trois règnes de la nature. Paris, 1856, in-8, 64 pages avec fig. 2 fr.
- ROBIN et VERDEIL. Traité de chimie anatomique et physiologique normale et pathologique, ou des Principes immédiats normaux et morbides qui constituent le corps de l'homme et des mammifères, par CH. ROBIN, docteur en médecine et docteur ès sciences, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et F. VERDEIL, docteur en médecine, chef des travaux chimiques à l'Institut agricole, professeur de chimie. Paris, 1853. 3 forts volumes in-8, accompagnés d'un atlas de 45 planches dessinées d'après nature, gravées, en partie coloriées. 36 fr.

Le but de cet ouvrage est de mettre les anatomistes et les médecins à portée de connaître exactement la constitution intime ou moléculaire de la substance organisée en ses trois états fondamentaux, liquide demi-solide et solide. Son sujet est l'examen, fait au point de vue organique, de chacune des espèces de corps ou principes immédiats qui, par leur union molécule à molécule, constituent cette substance.

de corps ou principes immédiats qui, par leur union molécule à molécule, constituent cette substance. Le bel atlas qui accompagne le *Traité de chimie anatomique et physiologique* renferme les figures de 1200 formes cristallines environ, choisies parmi les plus ordinaires et les plus caractéristiques de toutes celles que les anteurs ont observées. Toutes ont été faites d'après nature, au fur et à mesure de leur préparation. M. Robin a choisi les exemples représentés parmi 1700 à 1800 figures que renferme son album; car il a dû négliger celles de même espèce qui ne différaient que par un volume plus petit ou des différences de formes trop peu considérables.

- ROBIN. Du microscope et des injections dans leurs applications à l'anatomie et à la pathologie, suivi d'une Classification des sciences fondamentales, de celle de la biologie et de l'anatomie en particulier. Paris, 1849. 1 vol. in-8 de 450 pages, avec 23 fig. et 4 planches gravées. 7 fr.
- ROCHE, SANSON et LENGIR. Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale, ou Traité théorique et pratique de médecine et de chirurgie, par L.-CH. ROCHE, membre de l'Académie de médecine; J.-L. SANSON, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris; A. LE-NOIR, chirurgien de l'hôpital Necker, professeur agrégé de la Faculté de médecine. Quatrième édition, considérablement augmentée. Paris, 1844, 5 vol. in-8 de 700 pages chacun. 36 fr.
- ROESCH. De l'abus des boissons spirituenses, considéré sous le point de vue de la police médicale et de la médecine légale. Paris, 1839, in-8. 3 fr. 50
- ROQUETTE. Physiologie des vénériens, exposé des phénomènes caractéristiques qui accompagnent et suivent les accidents vénériens, par Ch. Roquette, élève du docteur Ricord, etc. Paris, 1865, in-18 jésus de 548 pages. 5 fr.
- ROUBAUD. Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et chez la femme, comprenant l'exposition des moyens recommandés pour y remédier, par le docteur FÉLIX ROUBAUD. Paris, 1855, 2 vol. in-8 de 450 pages. 10 fr.
- ROUSSEL. Traité de la pellagre et des pseudo-pellagres, par le docteur Théophile Roussel, ancien interne et lauréat des hôpitaux de Paris. Paris, 1866, in-8, xvi-665 pages. 40 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des sciences).

- SABATIER (R. C.) De la médecine opératoire. Nouvelle édition, publiée sous les yeux de Dupuytren, par L. BEGIN et SANSON. Deuxième édition. Paris, 1832, 4 vol. in-8. 5 fr.
- SAINT-VINCENT. Nouvelle médecine des familles à la ville et à la campagne, à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité et de toutes les personnes bienfaisantes qui se devouent au soulagement des malades: remèdes sous la main, premiers soins avant l'arrivée du médecin et du chirurgien, art de soigner les malades et les convalescents, par le docteur A. C. DE SAINT-VINCENT. Paris, 1866, 4 vol. in-18 jésus de 420 pages avec 134 figures, cartonné.

SAINTE-MARIE. Dissertation sur les médecins poëtes. Paris, 1835, in-8. 2 fr.

- SALVERTE. Des sciences occultes, ou essai sur la magie, les prodiges et les miracles, par Eusèbe SALVERTE. Troisième édition, précédée d'une Introduction par Émile LITTRÉ, de l'Institut. Paris, 1856, 4 vol. gr. in-8 de 550 p., avec un portrait. 7 fr. 50
- SANSON. Des hémorrhagies traumatiques, par L.-J. SANSON, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Pitié; Paris, 1836, in-8, figures coloriées.
- SANSON. De la réunion immédiate des plaies, de ses avantages et de ses inconvénients, par L.-J. SANSON. Paris, 1834, in-8. 75 cent.
- SAUREL. Traité de chirurgie navale, par le docteur L. SAUREL, ex-chirurgien de deuxième classe de la marine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, suivi d'un Résumé de leçons sur le service chirurgical de la flotte, par le docteur J. ROCHARD, premier chirurgien en chef de la marine, président du conseil de santé de la marine au port de Lorient. Paris, 1861, in-8 de 600 pages, avec 106 figures. S fr.
- SAUREL (L.). Du microscope au point de vue de ses applications à la connaissance et au traitement des maladies chirurgicales. Paris, 1857, in-8, 148 pages. 2 fr. 50
- SCOUTETTEN. De Pélectricité considérée comme cause principale de l'action des eaux minérales sur l'organisme, par H. Scoutetten, membre correspondant de l'Académie impériale de médecine. Paris, 1864, 1 vol. in-8 de 420 pages. 6 fr.
- SCOUTETTEN. Étude sur les Trichines et sur les maladies qu'elles déterminent chez l'homme. Paris, 1866, in-8, 108 pages avec 1 pl. 2 fr. 50

- SÉDILLOT. Traité de médecine opératoire, bandages et appareils, par le docteur Ch. SÉDILLOT, médecin inspecteur des armées, directeur de l'École impériale du service de santé militaire, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Strasbourg, membre correspondant de l'Institut de France, etc. Troisième édition. Paris, 1865, 2 vol. gr. in-8 de 600 pages chacun avec figures intercalées dans le texte et en partie coloriées.
- SÉDILLOT. De Pinfection purulente, ou Pyoémie, Paris, 1849. 1 vol. in-8, avec 3 planches coloriées. 7 fr. 50
- SEGOND. Histoire et systématisation générale de la biologie, principalement destinées à servir d'introduction aux études médicales, par le docteur L.-A. SEGOND, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1851, in-12 de 200 pages. 2 fr. 50
- SEGUIN. Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et autres enfants arriérés ou retardés dans leur développement, agités de mouvements involontaires, débiles, muets non-sourds, bègues, etc., par Ed. SEGUIN, ex-instituteur des enfants idiots de l'hospice de Bicêtre, etc. Paris, 1846. 1 vol. in-12 de 750 pages. 6 fr.
- SERRES. Recherches d'anatomie transcendante et pathologique; théorie des formations et des déformations organiques, appliquée à l'anatomie de la duplicité monstrueuse, par E. SERRES, membre de l'Institut de France. Paris, 1832, in-4, accompagné d'un atlas de 20 planches in-folio. 20 fr.
- SESTIER, De la foudre, de ses formes et de ses effets sur l'homme, les animaux, les végétaux et les corps bruts, des moyens de s'en préserver et des paratonnerres, par le docteur F. SESTIER, professeur agrégé de la Faculté de médecine ; rédigé sur les documents laissés par M. Sestier et complété par le docteur C. MÉRU, pharmacien en chef de l'hôpital Necker. Paris, 1866, 2 vol. in-8. 15 fr.
- SEUX. Le choléra dans les hôpitaux civils de Marseille pendant l'épidémie de 1865. Paris, 1866, in-8, 142 pages. 3 fr.
- SICHEL. Iconographie ophthalmologique, ou Description avec figures coloriées des maladies de l'organe de la vue, comprenant l'anatomie pathologique, la pathologie et la thérapeutique médico-chirurgicales, par le docteur J. SICHEL, professeur d'ophthalmologie, médecin-oculiste des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, etc. 1852-1859. OUVRAGE COMPLET, 2 vol. grand in-4 dont 4 volume de 840 pages de texte, et 1 volume de 80 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées avec le plus grand soin, accompagnées d'un texte descriptif.

Demi-reliure des deux volumes, dos de maroquin, tranche supérieure dorée. 15 fr.

Cet ouvrage est complet en 25 livraisons, dont 20 composées chacune de 28 pages de texte in-4 et de 4 planches dessinées d'après nature, gravées, imprimées en couleur, retouchées au pinceau, et 5 (17 bis, 18 bis et 20 bis) de texte complémentaire, Prix de chaque livraison. 7 fr. 50 On pent se procurer séparément les dernières livraisons.

Le texte se compose d'une exposition théorique et pratique de la science, dans laquelle viennent se grouper les observations cliniques, mises en concordence entre elles, et dont l'ensemble formera un Traité clinique des maladies de l'organe de la vue, commenté et complété par une nombreuse série de figures.

Les planches sont aussi parfaites qu'il est possible ; elles offrent une fidèle image de la nature ; partont les formes, les dimensions, les teintes ont été consciencieusement observées ; elles présentent la vérité pathologique dans ses muances les plus fines, dans ses détails les plus minutieux ; gravées par des artistes habiles, imprimées en couleur et souvent avec repère, c'est-à-dire avec une double planche, afin de mieux rendre les diverses variétés des injections vasculaires des membranes externes ; toutes les planches sont retouchées au pinceau avec le plus grand soin.

L'auteur a voulu qu'avec cet ouvrage le médecin, comparant les figures et la description, puisse reconnaître et guérir la maladie représentée lorsqu'il la rencontrera dans la pratique.

SIMON (Jules). Des maladies puerpérales. Thèse présentée au concours pour l'agrégation par M. Jules Simon, médecin des Hôpitaux. Paris, 1866, in-8, 184 p. 3 fr.

SIMON (LÉON). Leçons de médecine homœopathique, par le docteur Léon Simon. Paris, 1835, 4 fort vol. in-8. 8 fr.

SIMON (LÉON). Des maladies vénériennes et de leur traitement homceopathique, par le docteur LÉON SIMON fils. Paris, 1860, 4 vol. in-18 jésus, XII-744 p., 6 fr.

SIMON (MAX). Hygiène du corps et de Pame, ou Conseils sur la direction physique et morale de la vie, adressés aux ouvriers des villes et des campagnes, par le docteur Max Simon. Paris, 1853, 1 vol. in-18 de 130 pages.

- SOEMMERRING (S. T.). Traité d'ostéologie et de syndesmologie, suivi d'un Traité de mécanique des organes de la locomotion, par G. et E. WEBER. Paris, 1843, in-8, avec atlas in-4 de 17 planches. 6 fr.
- SPERINO. La syphilisation étudiée comme méthode curative et comme moyen prophylactique des maladies vénériennes, traduit de l'italien, par A. TRESAL. Turin, 1853, in-8. 2 fr.
- SWAN. La Névrologie, ou Description anatomique des nerfs du corps humain, traduit de l'anglais, avec des additions par E. CHASSAIGNAC, D. M. Paris, 1838, in-4, avec 25 belles planches, gravées à Londres, cart. 24 fr.
- SYPHILIS VACCINALE (de la) Communications à l'Académie impériale de médecine, par MM. DEPAUL, RICORD, BLOT, JULES GUÉRIN, TROUSSEAU, DEVERGIE, BRIQUET, GIBERT, BOUVIER, BOUSQUET, suivies de mémoires sur la transmission de la syphilis par la vaccination et la vaccination animale, par MM. A. VIENNOIS (de Lyon), PEL-LIZARI (de Florence), PALASCIANO (de Naples), PHILLIPEAUX (de Lyon) et AUZIAS-TU-RENNE. Paris, 1863, in-8 de 392 pages.
- TARDIEU(A.). Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité, ou Répertoire de toutes les Questions relatives à la santé publique, considérées dans leurs rapports avec les Subsistances, les Épidémies, les Professions, les Établissements institutions d'Hygiène et de Salubrité, complété par le texte des Lois, Décrets, Arrêtés, Ordonnances et Instructions qui s'y rattachent, par le docteur Ambroise TARDIEU, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, membre du Comité consultatif d'hygiène publique. Deuxième édition considérablement augmentée. Paris, 1862. 4 forts vol. gr. in-8.

Ouvrage couronné par l'Institut de France.

- TARDIEU (A). Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs, par le Dr A. TAR-DIEU, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine, etc. Cinquième édition. Paris, 1866. In-8 de 224 pages, avec 3 pl. gravées. 3 fr. 50
- TARDIEU (A.). Étude médico-légale sur l'avortement, suivie d'observations et de recherches pour servir à l'histoire des grossesses fausses et simulées, par A. TARDIEU. Paris, 1863, in-8, viii-208 pages.
- TARDIEU (A.). Étude médico-légale sur l'empoisonnement. Paris, 1866. In-8 de 600 pages avec figures et planches.
- TARDIEU (A.). Relation médico-légale de l'affaire Couty de la Pommerais, empoisonnement par la digitaline, par MM. Ambroise TARDIEU et F. ZACHARIE ROUS-SIN, pharmacien major de première classe, professeur agrégé de chimie et de toxicologie à l'École impériale de médecine militaire. Paris, 1864, in-8 de 68 p. 1 fr. 50
- TARDIEU (A.). Relation médico-légale de l'affaire Armand (de Montpellier). Simulation de tentative homicide (commotion cérébrale et strangulation), par Ambroise TARDIEU, avec les adhésions de MM. les professeurs G. TOURDES (de Strasbourg), Ch. ROUGET (de Montpellier), Émile GROMIER (de Lyon), SIRUS PIRONDI (de Marseille) et JAC-QUEMET (de Montpellier). Paris, 1864, in-8 de 80 pages. 2 fr.
- **TARDIEU** (A.). Étude hygiénique sur la profession de mouleur en cuivre, pour servir
à l'histoire des professions exposées aux poussières inorganiques, par le docteur
Ambroise TARDIEU. Paris, 1855, in-12.1 fr. 25
- TARDIEU (A.). De la morve et du farcin chronique chez l'homme. Paris, 1843, in-4. 5 fr.
- TARNIER. De la fièvre puerpérale observée à l'hospice de la Maternité, par le docteur STÉPHANE TARNIER. Paris, 1838, in-8 de 216 pages. 3 fr. 50
- TAYLOR et TARDIEU. Étude médico-légale sur les assurances sur la vie, par M. TAYLOR, professeur de médecine légale à Guy's hospital, et Amb. TARDIEU, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1866, in-8 de 125 p. 2 fr. 50

- TERME et MONFALCON. Histoire statistique et morale des enfants trouvés, par TERME, président de l'administration des hôpitaux de Lyon, etc., et J.-B. MON-FALCON, membre du conseil de salubrité, etc. Paris, 1838. 1 vol. in-8. 3 fr.
- TESTE. Le magnétisme animal expliqué, ou Leçons analytiques sur la nature essentielle du magnétisme, sur ses effets, son histoire, ses applications, les diverses manières de le pratiquer, etc., par le docteur A. TESTE. Paris, 1845, in-8. 7 fr.
- TESTE. Manuel pratique de magnétisme animal. Exposition méthodique des procédés employés pour produire les phénomènes magnétiques et leur application à l'étude et au traitement des maladies. 4^e édit. augm. Paris, 1853, in-12. 4 fr.
- TESTE. Traité homœopathique des maladies aiguës et chroniques des enfants, par le docteur A. TESTE. 2° édit., revue et augm. Paris, 1856, in-18 de 420 p. 4 fr. 50
- TESTE. Systématisation pratique de la matière médicale homœopathique, par le docteur A. TESTE, membre de la Société de médecine homœopathique. Paris, 1853. 1 vol. in-8 de 600 pages.
- TESTE. Comment on devient homéopathe, par le docteur Alphonse Teste, ancien président de la Société médicale homéopathique de France. Paris, 1865, in-18 jésus de 322 pages. 3 fr. 50
- THOMSON. Traité médico-chirurgical de l'inflammation ; traduit de l'anglais avec des notes, par F. G. BOISSEAU et JOURDAN. Paris, 1827. 1 fort vol. in-8. 3 fr.
- TIEDEMANN. Traité complet de physiologie de l'homme, traduit de l'allemand par A.-J.-L. JOURDAN. Paris, 1831. 2 vol. in-8. 3 fr. 50
- TIEDEMANN et GMELIN. Recherches expérimentales, physiologiques et chimiques sur la digestion considérée dans les quatre classes d'animaux vertébrés; traduites de l'allemand. Paris, 1827, 2 vol. in-8, avec grand nombre de tableaux. 3 fr.
- TOMMASSINI. Précis de la nouvelle doctrine médicale italienne, ou introduction aux leçons de clinique de l'Université de Bologne. Paris, 1822, in-8. 2 fr. 50
- TOPINARD. De l'ataxie locomotrice et en particulier de la maladie appelée ataxie locomotrice progressive, par le docteur PAUL TOPINARD, ancien interne des hòpitaux. Ouvrage couronné par l'Académie impériale de médecine (prix Civrieux, 1864). Paris, 1864, in-8 de 576 pages. 8 fr.
- TORTI (F.). Therapeutice specialis ad febres periodicas perniciosas; nova editio, curantibus TOMBEUR et O. BRIXHE. D. M. Leodii, 1821. 2 vol. in-8, fig. 8 fr.
- TREBUCHET. Jurisprudence de la Médecine, de la Chirurgie et de la Pharmacie en France, comprenant la médecine légale, la police médicale, la responsabilité des médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., l'exposé et la discussion des lois, ordonnances, règlements et instructions concernant l'art de guérir, appuyée des jugements des cours et tribunaux, par A. TRÉBUCHET, avocat, ex-chef du bureau de la police médicale à la Préfecture de police. Paris, 1834. 1 fort vol. in-8.
- TRÉLAT. Recherches historiques sur la folie, par U. TRÉLAT, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1839, in-8. 3 fr.

Première partie. Etat physiologique du cours, muguet, entérite, ictère. - Seconde partie. Céphalématome.

- TRIPIER. Manuel d'électrothérapie. Exposé pratique et critique des applications médicales et chirurgicales de l'électricité, par le docteur AUG. TRIPIER. Paris, 1861, 1 joli vol. in-18 jésus avec 100 figures intercalées dans le texte.
- TRIQUET. Traité pratique des maladies de l'oreille, par le docteur E. H. TRIQUET, chirurg. et fondat. du Dispensaire pour les malad. de l'oreille, ancien interne lauréat des hôpit. de Paris, etc. Paris, 1857. 1 vol. in-8, avec 26 fig. 7 fr. 50

Cet ouvrage est la reproduction des leçons que M. Triquet professe chaque année à l'École pratique de médecine. Ces leçons reçoivent chaque jour leur sanction à la Clinique de son dispensaire, en présence des élèves et des jeunes médecins qui désirent se familiariser avec l'étude pratique des maladies de l'oreille.

TROUSSEAU. Clinique médicale de l'Môtel-Dieu de Paris, par A. TROUSSEAU, professeur de clinique interne à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine. Deuxième édition, corrigée et augmentée. Paris, 1865. 3 vol. in-8 de chacun 800 pages. 30 fr.

Cette seconde édition a reçu des augmentations considérables, les sujets principaux que j'ai ajoutés à cette édition sont : les névalgies, la paralysie glosso-laryngée, l'aphasie, la rage, la cirrhose, Victère grave, le rhumatisme noueux, le rhumatisme cérébral, la chlorose, l'infection purulente, la phlé-bite utérine, la phlegmatia alba dolens, les phlegmons péri-hystériques, les phlegmons iliaques, phlegmons périnéphriques, l'hématocèle rétro-utérine, l'ozène, etc., etc. (Extrait de la préface de l'auteur.)

- Séparément, tome second de la 1re édition. Paris, 1862, in-8, 772 pages. 10 fr.

TROUSSEAU et BELLOC. Traité pratique de la phthisie laryngée, de la laryngite chronique et des maladies de la voix, par A. TROUSSEAU, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et H. BELLOC, D. M. P. Paris, 1837. 1 vol. in-8, accompagné de 9 planches gravées, figures noires. 7 fr. 10 fr.

- Le même, figures coloriées.

Ouvrage couronné par l'Académie de médecine.

- TURCK. Méthode pratique de laryngoscopie, par le docteur Ludwig TURCK, médecin en chef de l'hôpital général de Vienne. Edition française publiée avec le concours de l'auteur. Paris, 1861, in-8 de 80 pages, avec une planche lithographiée et 29 figures intercalées dans le texte. 3 fr. 50
- TURCK. Recherches cliniques sur diverses maladies du larynx, de la trachée et da pharynx, étudiées à l'aide du laryngoscope, par le docteur Ludwig TURCK, médecin en chef de l'hôpital général de Vienne (Autriche). Paris, 1862, in-8 de VIII-2 fr. 50 100 pages.

VALENTIN (G.). Traité de névrologie. Paris, 1843, in-8, avec figures. 4 fr.

VALLEIX. Guide du médecin praticien, ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées, par le docteur F.-L.-I. VALLEIX, médecin de l'hôpital de la Pitié. Cinquième édition, entièrement refondue et contenant le résumé des travaux les plus récents, par P. LORAIN, médecin des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, avec le concours de médecins civils, et de médecins appartenant à l'armée et à la marine. Paris, 1866. 5 beaux volumes grand in-8, de chacun 800 pages avec figures. 45 fr.

Table des matières. - Tome 1. Fièvres, maladies constitutionnelles, névroses; tome II, maladies des centres nerveux, maladies des voies respiratoires; tome 111, maladies des voies circulatoires; tome 1V, maladies des voies digestives et de leurs annexes, maladies des voies génito-urinaires; tomeV, maladies des femmes, maladies du tissu cellulaire, de l'appareil locomoteur et des organes des sens. Intoxication.

- VALLEIX. Clinique des maladies des enfants nouveau-nés, par F.-L.-I. VALLEIX. Paris, 1838. 1 vol. in-8 avec 2 planches gravées et coloriées représentant le céphalématome sous-péricranien et son mode de formation. 8 fr. 50
- VALLEIX. Traité des névratgies, ou affections douloureuses des nerfs, par F.-L.-l. VALLEIX. Paris, 1841, in-8. 8 fr.

Ouvrage auguel l'Académie de médecine accorda le prix Itard de 3000 francs. comme l'un des plus utiles à la pratique.

- VELPEAU. Nonveaux éléments de médecine opératoire, accompagnés d'un atlas de 22 planches in-4, gravées, représentant les principaux procédés opératoires et un grand nombre d'instruments de chirurgie, par A.-A. VEL PEAU, membre de l'Institut, chirurgien de l'hôpital de la Charité, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris. Deuxième édition entièrement refondue, et augmentée d'un traité de petite chirurgie, avec 191 planches intercalées dans le texte. Paris, 40 fr. 1839. 4 forts vol. in-8 de chacun 800 pages et atlas in-4. 60 fr. Avec les planches de l'atlas coloriées.
- VELPEAU. Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur les cavités closes naturelles ou accidentelles de l'économie animale. Paris, 1843, in-8 de 3 fr. 50 208 pages.

- VELPEAU. Traité complet d'anatomie chirurgicale, générale et topographique du corps humain, ou Anatomie considérée dans ses rapports avec la pathologie chirurgicale et la médecine opératoire. Troisième édition, augmentée en particulier de tout ce qui concerne les travaux modernes sur les aponévroses, par A.-A. VELPEAU. Paris, 1837. 2 forts vol. in-8, avec atlas de 17 planches in-4 gravées. 20 fr.
- VELPEAU. Manuel pratique des maladies des yeux, d'après les leçons cliniques de M. Velpeau, professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité, recueillies et publiées sous ses yeux, par M. le docteur G. JEANSELME. Paris, 1840. 1 fort vol. gr. in-18 de 700 pages. 2 fr. 50
- VELPEAU. Expériences sur le traitement du cancer, instituées par le sieur Vries à l'hôpital de la Charité, sous la surveillance de MM. Manec et Velpeau. Compte rendu à l'Académie impériale de médecine. Paris, 1859, in-8. 1 fr.
- VELPEAU. Exposition d'un cas remarquable de maladie cancéreuse avec oblitération de l'aorte. Paris, 1825, in-8. 2 fr. 50
- VELPEAU. De l'opération du trépan dans les plaies de la tête. Paris, 1834, in-8. 2 fr.
- VELPEAU. Embryologie ou Ovologie humaine, contenant l'histoire descriptive et iconographique de l'œuf humain, par A.-A. VELPEAU, Paris, 1833. 1 vol. in-fol. accompagné de 15 planches dessinées d'après nature et lithographiées avec soin. 6 fr.
- VERNOIS. Traité pratique d'hygiène industrielle et administrative, comprenant l'étude des établissements insalubres, dangereux et incommodes, par le docteur Maxime VERNOIS, membre de l'Académie impériale de médecine, du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, médecin de l'Hôtel-Dieu. Paris, 1860. 2 forts vol. in-8 de chacun 700 pages. 16 fr.
- VERNOIS. De la main des ouvriers et des artisans au point de vue de l'hygiène et de la médecine légale, par M. Max. VERNOIS. Paris, 1862, in-8, avec 4 planches chromo-lithographiées. 3 fr. 50
- VERNOIS et BECQUEREL. Analyse du lait des principaux types de vaches, chèvres, brebis, bufficsses, présentés au concours agricole de 1855, par Max. VERNOIS et A. BECQUEREL, médecins des hôpitaux. Paris, 1837, in-8 de 35 p. 1 fr.
- VERNOIS et GRASSI. Mémoires sur les appareils de ventilation et de chauffage établis à l'hôpital Necker, d'après le système Van Hecke. Paris, 1859, in-8. 4 fr. 50
- VIDAL. Traité de pathologie externe et de médecine opératoire, avec des Résumés d'anatomie des tissus et des régions, par A. VIDAL (de Cassis), chirurgien de l'hôpital du Midi, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. Cinquième édition, revue, corrigée, avec des additions et des notes, par S. FANO, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1861. 5 vol. in-8 de chacun 850 pages avec 761 figures. 40 fr.

Le Traité de pathologie externe de M. Vidal (de Cassis), dès son apparition, a pris rang parmi les livres classiques; il est devenu entre les mains des élèves un guide pour l'étude, et les maîtres le considèrent comme le Compendium du chirurgien praticien, parce qu'à un grand talent d'exposition dans la description des maladies, l'auteur joint une puissante force de logique dans la discussion et dans l'appréciation des méthodes et procédés opératoires. La cinquième édition a reçu des augmentations tellement importantes, qu'elle doit être considérée comme un ouvrage neuf; et ce qui ajoute à l'autilité pratique du Traité de pathologie externe, c'est le grand nombre de figures intercalées dans le texte. Ce livre est le seul ouvrage complet où soit représenté l'état actuel de la chirurgie.

- VIDAL. Du cancer du rectum et des opérations qu'il peut réclamer; parallèle des méthodes de Littré et de Callisen pour l'anus artificiel. Paris, 1842, in-8. 75 c.
- VIDAL (de Cassis). Essai sur un traitement méthodique de quelques maladies de Putérus, injections intra-vaginales et intra-utérines. Paris, 1840, in-8. 75 c.
- VIDAL. De la cure radicale du varicocèle par l'enroulement des veines du cordon spermatique. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1850, in-8. 75 c.

VIDAL. Des hernies ombilicales et épigastriques. Paris, 1848, in-8 de 133 p. 1 fr.

- VIDAL. Des inoculations syphilitiques. Lettres médicales par le docteur VIDAL (de Cassis). Paris, 1849, in-8. 1 fr. 25.
- VIMONT. Traité de phrénologie humaine et comparée, par le docteur J. VIMONT, membre des Sociétés phrénologiques de Paris et de Londres. Paris, 1835, 2 vol. in-4, accompagnés d'un magnifique atlas in-folio de 134 planches contenant plus de 700 figures d'une parfaite exécution. Prix réduit, au lieu de 450 fr. 150 fr.
- VIRCHOW. Pathologie cellulaire basée sur l'étude physiologique et pathologique des tissus, par R. VIRCHOW, professeur d'anatomie pathologique, de pathologie générale et de thérapeutique à la Faculté de Berlin, médecin de la Charité, membre correspondant de l'Institut. Traduit de l'allemand sur la deuxième édition, par le docteur P. PICARD, édition revue et corrigée par l'auteur. Deuxième tirage. Paris, 1866, 1 vol. in-8 de xxx11-416 pages, avec 144 figures intercalées dans le texte.

8 fr.

VIREY. De la physiologie dans ses rapports avec la philosophie. Paris, 1844, in-8.3 fr.

VOGEL (J.). Traité d'anatomie pathologique générale. Paris, 1847, in-8. 4 fr.

- VOILLEMIER. Clinique chirurgicale, par L. VOILLEMIER, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, professeur agrégé à la Faculté de médecine. Paris, 1861, in-8 de XII-472 pages, avec 2 planches lithographiées. 6 fr.
- VOISIN. De Phématocèle rétro-utérine et des épanchements sanguins non enkystés de la cavité péritonéale du petit bassin, considérés comme accidents de la menstruation, par le docteur Auguste VOISIN, médecin de l'hospice de Bicêtre, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1860, in-8 de 368 pages, avec une planche. 4 fr. 50
- VOISIN. Analyse de Pentendement humain. Quelles sont ses facultés? quel en est le nom? quel en est le nombre? quel en doit être l'emploi? par le docteur F. VOISIN, médecin honoraire des aliénés de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1858, 1 volume grand in-8. 7 fr. 50
- VOISIN. Nouvelle loi morale et religieuse de l'humanité. Analyse des sentiments moraux, par le docteur F. VOISIN. Paris, 1862, 1 vol. grand in-8. 7 fr. 50
- VOISIN. Des causes morales et physiques des maladies mentales, et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis; par F. VOISIN. Paris, 1826, in-8.
- WEBER. Codex des médicaments homœopathiques, ou Pharmacopée pratique et raisonnée à l'usage des médecins et des pharmaciens, par George-P.-F. WEBER, pharmacien homœopathe. Paris, 1854, un beau vol. in-12 de 440 pages. 6 fr.
- WEDDELL (H.-A.). Histoire naturelle des quinquinas. Paris, 1849. 1 vol. in-folio accompagné d'une carte et de 32 planches gravées, dont 3 sont coloriées. 60 fr.
- WOILLEZ. Dictionnaire de diagnostic médical, comprenant le diagnostic raisonné de chaque maladie, leurs signes, les méthodes d'exploration et l'étude du diagnostic par organe et par région, par E.-J. WOILLEZ, médecin des hôpitaux de Paris. Paris, 1861, in-8 de 932 pages. 11 fr.

M. Woillez s'est attaché à fournir au jeune praticien un guide écrit à l'aide daquel, en présence d'un système prédominant ou de la constatation du siège principal des phénomènes locaux accusés par le malade, il puisse se servir de ces notions comme d'un fil conducteur pour arriver au diagnostic cherché. C'est un livre rempli de faits, destiné à rendre de grands services non-seulement à ceux qui, débutant dans la carrière, ayant su, ont oublié, et aussi aux médecins qui savent, et qui, au moment donné, pour la pratique ou l'enseignement, ont besoin de trouver résumés dans une discussion succincte les principaux caractères diagnostiques d'une maladie. (Herard, Union médicale, 24 oct. 1863.)

WURTZ. Sur l'insalabrité des résidus provenant des distilleries, et sur les moyens proposés pour y remédier. Rapport présenté aux comités d'hygiène publique et des arts et manufactures. Paris, 1839, in-8. i fr. 25

Paris. - Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.









